Une série de faits troublants racontés par un témoin oculaire

Le gaspillage règne à la Baie James

par Evelyn Dumas

Des faits troublants révélés en exclusivité au JOUR indiquent qu'il y a eu, au projet de la Baie James, des cas de gaspillage qu'on aurait pu éviter.

Gaspillage, et aussi impréparation: On n'a connu le débit d'eau de la rivière La Grande à la hauteur de LG-2 qu'en mai 1973, deux ans après l'annonce du projet. Se pourrait-il que la construction du barrage ait été entreprise avant que les études préliminaires n'aient été achevées?

Les faits dont on lira le détail à la page deux sont présentés par Robert Rivet, qui fut à l'emploi de l'Hydro Québec à la Baie James, service d'hydrologie, de 1970 à 1973, comme commis technique garde 1, responsable de la compilation et de l'acheminement à l'Hydro de tout rapport touchant ce service. Pour sa protection, il a gardé de nombreuses notes, qui se trouvent maintenant en lieu sûr.

Il a pris contact avec les enquêteurs de la commission Cliche.

Robert Rivet, à 31 ans, souffre gravement de la colonne vertébrale. L'Hydro l'a mis à pied. À l'interroger, on apprend que c'est surtout à cause de sa révolte devant l'injustice de ce qu'il a constaté à la Baie James qu'il a voulu rendre ces faits publics. Il ne poursuit aucun intérêt personnel. Il a été assailli il y a quinze jours à Rouyn par des individus qui réclamaient ses "papiers". C'est un résumé de ces "papiers" qu'on lira.

Autres informations, page 2



Robert Rivet

LE JOUR

où nous serons maîtres chez nous

Première année — No. 243 | 32 pages | 25 cents | 1974

28-03-75 00107 1-90S
BIBLIOTHEQUE NATIONALE 001
DU QUEBEC
RECEPTION DES PERIODIQUES
1700 RUE ST DENIS MTL QUE
DEPOT D-745136

les samedi 14 et dimanche 15 décembre

généralement ensoleillé

Celsius (°C)	Fahrenheit (°F)
Minimum:-12	Minimum: 10
Maximum:-4	Maximum: 25

A la FTQ construction

D'autres documents importants sont volés

par Pierre Tanguay

Une série de vols de documents frappe les bureaux de la FTQ-construction (Conseil provincial des métiers de la construction). En effet dans la nuit de jeudi à vendredi, des personnes se sont introduites par effraction dans au moins deux de ces bureaux, à Montréal et à Québec. On se souviendra que le 3 décembre dernier, il y a à peine une dizaine de jours, les bureaux de la FTQ-construction à Montréal étaient la cible de voleurs qui s'emparaient de documents importants dont certains étaient destinés à la commission Cliche qui enquête présentement sur la liberté syndicale dans l'industrie de la construction.

Cette fois, c'est la disparition du bureau montréalais d'une série d'originaux et de copies de contrats signés depuis juin dernier entre des entrepreneurs et des syndicats de la construction qui semble la plus importante. Comme on le sait, ces ententes particulières survenues après le déclenchement par la FTQ, de la bataille pour l'indexation, font fi des lois de la construction, ces lois ne reconnaissant comme négociateurs que les associations patronales et les centrales syndicales.

Quant à l'incident survenu à Québec, le coordonnateur-régional de ce bureau, M. René Lepage, faisait part hier soir au tuteur de la FTQ-construction, Fernand Daoust, de l'impossibilité dans laquelle il était de dresser l'inventaire de ce qui avait disparu, avant le début de la semaine prochaine.

Commentant le vol des originaux et copies des ententes particulières, le tuteur de la FTQ-construction, Fernand Daoust, s'est dit "perplexe" au sujet de ce nouveau cambriolage. Il poursuit en disant tout ignorer de l'identité et des intentions des voleurs. Pour ce qui est du dernier vol, M. Daoust affirme: "Il est certain que des individus sont intéressés par certains documents. Entre autres ceux ayant trait à la campagne d'indexation menée par la FTQ-construction depuis juin dernier".

Le mystère s'épaissit autour de cette série de vols. En effet, l'appartement de M. Louis-Gilles Francoeur, chroniqueur syndical au Devoir, a été saccagé lundi soir dernier et des notes qu'il avait prises au cours d'une enquête personnelle sur des irrégularités dans l'industrie de la construction ont disparues.

Autres informations, page 3

québec

Étudiants: Cloutier fixe un ultimatum

Les étudiants-négociateurs ont rencontré hier le ministre Cloutier dans une espèce de tentative de dernière heure, celui-ci ayant fixé un ultimatum à la ré-ouverture des Cegeps, soit le 17 décembre.

pages 2 et 4

Amiante: Massé et ses fonctionnaires ne s'entendent pas

page 5

canada

Pots-de-vin: la tempête continue aux Communes

page 5

monde

Rencontre Ford- Giscard aujourd'hui à la Martinique

page 6

La guerre du riz au Sud-Vietnam

page 7

éditorial

Un autre sapin en vue...

Les contribuables québécois risquent de se faire passer un autre sapin, écrit Yves Michaud, si dans la bousculade de fin de session, les députés décrètent un relèvement de leur salaire maximum.

page 8

Supplément *Rimouski métropole régionale?*

pages 25-32

Le "144"

Du bâton de Bertrand à la tutelle des USA



Photo Antoine Désilets

Raynald Bertrand: *il a démissionné*

Nos informations, page 3

$400,000 aux partis reconnus

"C'est insuffisant", dit Burns

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le gouvernement du Québec mettra à la disposition des quatre partis politiques reconnus une somme de $400,000, répartie selon le pourcentage des votes aux dernières élections. Cette assistance financière a pour but de leur permettre de couvrir les frais d'administration courante; d'assurer la diffusion de leur programme politique et de coordonner l'action politique de leurs membres.

C'est ce que prévoit le projet de loi 81, sur le financement des partis politiques et la loi électorale, déposé hier.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, a de plus annoncé, au cours d'une conférence de presse, qu'un second projet de loi, visant à éliminer la caisse électorale telle que nous la connaissons actuellement, sera présenté au cours de la prochaine session.

Commentant la première mesure, le leader parlementaire du Parti québécois, M. Robert Burns, a déclaré que le gouvernement "fait marche arrière" sur ce qui avait été proposé l'année dernière.

Selon lui, la somme de $400,000 est tout à fait insuffisante et il aurait fallu plutôt la fixer environ $750,000, ce qui équivaut approximativement à $0.05 par électuer.

Le projet de loi prévoit que tout parti recevra un minimum de $50,000. Or, si l'on respecte cette norme, a expliqué M. Burns, on devrait donner trois fois plus que cette somme au Parti québécois, puisque le Crédit social par exemple n'a obtenu que 10% des votes comparativement à 30% pour le PQ.

Ce qui prouve l'insuffisance des $400,000 a ajouté le député de Maisonneuve.

Ce dernier a tenu à préciser qu'il n'entend pas favoriser une diminution du montant accordé au Ralliement national ou à l'Union nationale puisqu'il constitue vraiment un minimum. "C'est une question de distribution entre les partis, sans brimer aucun d'entre eux" a-t-il précisé.

Si le projet de loi est accepté comme tel, le parti libéral jouirait d'un montant de $200,000 le Parti québécois de $120,000, l'Union nationale de $50,000 tout comme le Ralliement des créditistes.

Autres informations, page 5

Le pétrole coûtera encore 38 cents de plus

C'est en fait ce qui se dégage de la décision des pays producteurs d'abolir le "prix affiché", mais de hausser à $10.12 le baril, le prix des concessions aux sociétés pétrolières. Ce prix sera désormais indexé à l'inflation, mais les producteurs ont accordé aux consommateurs une "trêve" de 9 mois...

page 11

United Aircraft: la parole appartient maintenant au syndicat

Nos informations, page 3



le point du jour

Un remboursement de $400,000 à la démocratie

À force de tourner autour de la véritable réforme électorale, le gouvernement Bourassa finira bien un jour par se laisser entraîner à des gestes significatifs. En attendant que survienne cet heureux accident de parcours, le gouvernement libéral continue de se donner bonne conscience et de leurrer le public en modifiant superficiellement certaines règles du jeu sans jamais entrer dans le vif du sujet.

À titre d'exemple, lisons le bill 81. À partir d'une idée aussi généreuse que celle d'un financement statutaire des partis politiques, le gouvernement libéral accouche d'une proposition qui limite la portée du projet et qui en gauchit savamment l'application. Au temps de la commission parlementaire qui siégeait l'an dernier, un porte-parole libéral avait, sous toutes réserves, laissé flotter le chiffre de $750,000. On se retrouve aujourd'hui avec une somme de $400,000 à répartir entre les différents partis. C'est une première cause de déception.

La déception se mue en impatience caractérisée lorsque le gouvernement procède au partage de la tarte. Par le jeu de critères douteux, créditistes et unionistes, qui représentaient au cours du dernier scrutin un pourcentage total de 15% du suffrage, reçoivent $100,000, tandis que le Parti québécois, avec le double d'électeurs, mérite $120,000. Certes, ce qui échoit aux autres n'enlève rien au Parti québécois et l'envie, comme on sait, est un vilain défaut. Il n'en demeure pas moins qu'il est exaspérant, dans le partage de fonds limités, d'assister à des maquignonnages aussi injustifiés.

Comment en arrive-t-on à semblable répartition? En jouant, bien au-delà des limites permises, avec la définition de "parti reconnu". Le projet 81 suggère, en effet, un versement de $50,000 à tout parti qui a présenté des candidats dans au moins la moitié des circonscriptions électorales et qui possède au moins un représentant en chambre. On pouvait difficilement pousser plus loin les faveurs aux tiers partis.

M. Bourassa présente cette loi comme une phase importante dans la réforme d'ensemble qu'il effectue dans notre processus électoral. Il rappelle, à cet égard, que son gouvernement a substantiellement modifié la carte électorale, qu'il a aboli les "comtés protégés", qu'il a instauré la liste électorale permanente. Toutes ces décisions, M. Bourassa a raison de les présenter comme des gestes valables. Il en prend à son aise avec la vérité cependant quand il hisse ces décisions au niveau des exploits apocalyptiques: on a nettoyé le terrain, mais le gros de l'oeuvre reste à bâtir.

Au coeur même de nos indignités électorales, on trouve, en effet, le pouvoir des caisses électorales occultes et les inconvénients permanents d'un scrutin uninominal à un tour. Dès lors, les réformes essentielles passeront par le dévoilement systématique et complet des finances des partis politiques et par le recours à une forme quelconque de représentation proportionnelle. Sur ces deux fronts majeurs, M. Bourassa n'a pas encore lancé de grande offensive.

Il vient, il est vrai, de donner avis à la chambre qu'un autre projet de loi viendra, le printemps prochain, régir le financement des partis politiques. Si cette promesse tient mieux que celle d'une loi-cadre pour le cinéma, on passera enfin à la phase névralgique de la réforme électorale.

D'ici là, considérons le $400,000 du bill 81 comme un remboursement partiel des dettes libérales à l'endroit de la démocratie. Pas plus.

Laurent Laplante

les régions

Un ancien employé de l'Hydro révèle des faits troublants sur la gestion de la Baie James

par Evelyn Dumas

ROUYN-NORANDA — C'est encore trop peu pour parler d'une entreprise systématique de gaspillage à la Baie James. Mais c'est plus qu'assez pour soulever des doutes quant à la prudence avec laquelle les administrateurs du projet hydraulique "du siècle" gèrent les fonds publics: voilà la conclusion qui s'impose quand on examine une série de faits relatés au JOUR par un ancien employé du service d'hydrologie à la Baie James, Robert Rivet, révélant des cas patents de coulage dans l'aménagement de la Baie James.

Le premier fait remonte à 1972, soit environ un an après que les premier ministre Bourassa, dans un décor de grande première, eut annoncé son projet pour la Baie James. Au moment dont on parle, soit en 1972, on ne savait pas encore, à l'Hydro Québec, quel était le débit de l'eau au site du futur barrage LG-2. "C'est un peu, dit Robert Rivet, comme entreprendre de construire une maison sur un site sans savoir s'il y a du roc ou un marécage en-dessous".

On ne connaissait pas le débit de l'eau, et on ne savait pas non plus quels étaient les conditions de terrain en-dessous de la rivière La Grande à cette hauteur: on n'y avait fait aucun relevé d'écho-sonde (instrument qui permet de mesurer la profondeur et la forme d'un bassin).

Les employés du service d'hydrologie de l'Hydro-Québec travaillaient, en 1972, à mesurer le débit d'eau. Avant qu'ils n'aient terminé leurs travaux, l'Hydro a confié à une firme d'ingénieurs-conseil la tâche de préparer les épures des galeries de dérivation du futur barrage: on nous dit que c'est comme si on cherchait à poser des vitres avant de connaître les dimensions du châssis.

Ayant reçu ces premières épures, en 1973, l'Hydro décide de confier à une autre firme d'ingénieurs conseil (ABBDL) le soin de mesurer le débit d'eau de La Grande à la hauteur du barrage, mesure à laquelle travaillaient déjà les employés de la société d'État. Du reste, ces employés ont été mis à la disposition de la firme privée. La recherche confirma l'estimation qui avait été faite antérieurement par un employé de l'Hydro.

Mais les premières épures pour les galeries de dérivation ne supposaient pas un débit aussi fort que celui qu'on mesura. S'il avait fallu s'en tenir à ces épures, l'eau de la rivière se serait abattue au rythme de 1,000 pouces cube à la seconde sur les ouvriers qui auraient travaillé au chantier un peu plus bas.

L'Hydro-Québec octroya donc un autre contrat pour les épures des galeries de dérivage. En somme, sur trois contrats, deux d'inutiles. Et la constatation qu'on a connu le débat de La Grande au site de LG-2 qu'en mai 1973.

Deuxième fait concernant cette fois un entrepreneur, Francon et Saint-Laurent. Une barge transportant du matériel s'était échouée à environ quatre milles de Fort George. On décida d'attendre l'hiver (1972) pour transporter ce matériel jusqu'à Fort George. L'hiver venu, la glace fut sondée: elle était épaisse de 72 pouces, et selon les experts il n'y avait aucun danger qu'elle cède.

Des bulldozers tracèrent un chemin sur la glace. Au surplus, on installa tout le long du chemin des lampes à mercure. Mais finalement, on décida d'avoir plutôt recours, pour le transport du matériel, à un hélicoptère-grue (sky crane) dont la location coûte $3,000 de l'heure. Les lampes au mercure allaient dériver le printemps suivant dans les eaux de la Baie James. Un détail reste obscur: ce contrat était-il "cost plus"?

De milliers en millions

Le troisième fait se rapporte à la construction d'un chemin d'hiver de 154 milles (près de l'embouchure de la rivière Rupert). Le propre des chemins d'hiver est qu'il faut les recommencer tous les ans. En 1970, le coût avait été minime: on s'était servi de deux "muskegs", des tracteurs à chenille qui foulaient la neige. En 1971, le même chemin avait coûté quelques milliers de dollars à l'Hydro-Québec mais, malgré les conseils qui lui étaient donnés, le surintendant des travaux Yvon Bourget a fait des travaux dont les conséquences seront coûteuses: au lieu de s'en tenir au compactage de la neige, on a décapé, c'est-à-dire atteint la terre gelée qu'il y a sous la neige; une fois la terre ainsi décapée, elle ne regèle plus pendant des années.

Est-ce à cause de ce décapage seulement, ou aussi pour d'autres raisons? Toujours est-il qu'en 1972, le chemin qui avait coûté quelques milliers de dollars l'année précédente en a coûté quelques millions. Plusieurs entrepreneurs ont pris la relève de l'Hydro en 1972 pour bâtir ce chemin d'hiver: Simard et Beaudry, Bott Construction, Les Entreprises générales du Nord'Ouest et Désourdy Construction.

Quatrième fait: à l'hiver de 1972 l'Hydro devait transporter du matériel de la rivière Bell à R-7, un parcours de quelque 150 milles. L'ingénieur responsable de l'acheminement, Yvon Bourget, n'a pas voulu que le long du chemin, on laisse traverser du matériel roulant (tracteurs, niveleuses, etc) sur 210 pieds de la rivière Nottaway recouverte de 42 pouces de glace bleue. (Un tracteur D-7 peut sans danger traverser sur 32 pouces de glace bleue).

Tout le matériel a été immobilisé à la Nottaway pendant trois semaines pendant que l'ingénieur faisait venir de Manic, par chemin de fer, des barges avec lesquelles il comptait faire un pont sur la rivière. Tout compte fait. même les barges arrivées, on décida de laisser le matériel à Montréal.

Cinquième fait, d'ordre plus général: les diverses administrations qui se partagent la juridiction sur le territoire, et qui du reste se marchent souvent sur les pieds, soit l'Hydro, la Société d'énergie et la Société de développement de la Baie James, n'ont pas trouvé moyen d'acheter des hélicoptères, malgré l'usage constant qu'ils en font, et même si l'Hydro Ontario a trouvé plus économique d'acheter les siens.

Aux seuls services d'hydrologie de l'Hydro à la baie James, pour la seule période de janvier à mai 1973, les frais d'hélicoptère se sont élevés à $309,000, alors que les frais de main-d'oeuvre pour la même période étaient de $99,000. Un hélicoptère parmi les plus utilisés, le Jet Ranger, se vend environ $175,000. En 1973, à la aie James, on a octroyé 28 contrats d'hélicoptères dont 22 ont été donnés à la même compagnie, Trans. Québec Hélicoptère.



photo Arless photographers

Une camionnette de surveillance, à la Baie James, passe sur un ponceau où s'accumulent des débris de matériel: le saccage de LG-2 n'a peut-être pas été le seul cas de destruction inutile au sein du "projet du siècle".

Dernier fait, qui concerne le prince. On se rappellera que le premier ministre Bourassa, accompagné de journalistes,a visité la Baie James à l'occasion de son anniversaire de naissance, le 14 juillet 1973. Avant qu'il ne vienne, des Indiens du territoire, en protestation contre l'invasion des blancs, s'étaient servis comme cible de tir de trois limnigraphes près de Fort George. Le limnigraphe est un instrument d'hydrologie qui sert à mesurer les élévations d'eau sur des rivières. Avant l'arrivée de M. Bourassa, les employés sur place ont reçu l'ordre de faire disparaître les trois limnigraphes qui avaient servi de cible, surtout, semble-t-il, pour que la presse ne les voit pas, et de les remplacer par des neufs. L'opération coûté, en main-d'oeuvre et en location d'hélicoptères, $1,760.90 par limnigraphe, sans compter le coût du limnigraphe ni du matériel nécessaire à son installation: Quelques chandelles sur le gâteau de fête de Robert Bourassa.

Et les questions

Outre ces faits qu'il évoque, Robert Rivet se pose des questions pour lesquelles il n'a pas de réponses:

- Pourquoi a-t-on accordé un montant à la firme Désourdy Construction pour qu'elle garde son matériel près de LG-2 en prévision d'un contrat pour la construction d'une route reliant Fort George et LG-2?
- Pourquoi, lorsqu'il a fallu transporter du matériel du lac Attila au lac Gugu, une distance de quatre milles sur la glace, s'est-on servi d'avions et d'hélicoptères alors qu'on aurait pu se servir d'un "muskeg" avec traîneau et de deux hommes?
- Pourquoi est-ce que dans un même chargement de Beaver (sorte d'avion de brousse) on mêle des quartiers de boeuf, du gaz et de l'huile, de sorte qu'arrivé à destination on doit jeter la viande imprégnée de gaz et d'huile?
- Pourquoi a-t-on renvoyé Gilles Buteau, qui était administrateur du projet Baie james, et dont la compétence était reconnue sur place? (M. Buteau est maintenant ingénieur en chef du projet tuniso-canadien de développement régional du Kairouanais.)

Ultime rencontre Cloutier-étudiants

Les étudiants-négociateurs sur la question des prêts-bourses ont rencontré hier, à leur demande, le ministre François Cloutier de 14 à 16 heures. Au moment de mettre sous presse, il n'était pas possible de connaître les résultats de cette rencontre qui devait être, pour les étudiants, l'occasion d'une mise au point sur la situation de conflit actuelle.

Demain matin à 10 heures, une centaine de représentants étudiants se rencontreront à Limoilou pour prendre connaissance des résultats de cette rencontre de dernière heure, le ministre de l'Éducation ayant fixé un ultimatum à la réouverture des collèges actuellement paralysés. On saura alors si la grève se poursuit jusqu'à la fin de la session d'automne ou si les étudiants acceptent de retourner à leurs études selon les offres qui leur sont faites par le ministère.

Hier, il y avait au Québec 35 Cegeps en grève ou en occupation, mais aucune université. On comptait également 19 polyvalentes paralysées par le débrayage de leurs étudiants, dont deux régionales fermées par un lock-out de la direction en réponse à la décision des étudiants d'appuyer leurs confrères du collégial. Dans l'Est du Québec, ce sont cinq polyvalentes ou écoles secondaires qui étaient fermées.

Les étudiants négociateurs doivent faire savoir aujourd'hui par communiqué de presse quelle attitude ils entendent recommander à leurs confrères convoqués pour demain à Québec. Lors de la dernière rencontre de ce genre, les étudiants participants représentaient 55 institutions d'enseignement.

Un, Créditistes et Parti présidentiel

On discute de fusion

SHERBROOKE (PC) — "La Tribune" révèle, dans son édition d'hier, que des représentants de trois partis politiques québécois se sont rencontrés à Sherbrooke, au début de la semaine, en vue d'une fusion éventuelle.

La rencontre, organisée par M. Fabien Roy, président du Ralliement des créditistes, a eu lieu lundi, à l'hôtel King George.

M. Lucien Richard, secrétaire de M. Maurice Bellemare, chef de l'Union nationale, représentait ce parti, tandis que la délégation du Parti présidentiel se composait de MM. Émile Groleau et Alexandre Basque.

L'Assemblée nationale a adopté 14 nouveaux projets de loi

QUÉBEC (PC) — L'Assemblée nationale a adopté hier en troisième et dernière lecture 14 projets de loi - dont 13 à l'unanimité - et cinq en première lecture.

Les projets de loi qui n'attendent plus que la sanctions du lieutenant-gouverneur sont:

Bill 64, modifiant le régime de rentes du Québec;
bill 39, modifiant le code des professions et d'autres dispositions législatives;

bill 67, modifiant la loi du ministère du Revenu et la loi de l'impôt sur la vente au détail;

bill 68, modifiant la loi sur les impôts et la loi concernant l'application de la loi sur les impôts;

bill 69, modifiant la loi favorisant le développement industriel au moyen d'avantages fiscaux;

bill 70, modifiant la loi autorisant le paiement d'allocations à certains travailleurs autonomes;

bill 71, modifiant la loi de l'assurance-maladie;

bill 72, modifiant la loi des droits sur les successions;

bill 73, modifiant la loi de la taxe sur les repas et l'hôtellerie;

bill 74, modifiant la loi de la taxe sur les carburants;

bill 61, modifiant le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics;

bill 62, modifiant le régime de retraite des fonctionnaires;

bill 63, modifiant le régime de retraite des enseignants;

bill 57, loi créant des réserves écologiques.

Première lecture

Ont été adoptées en première lecture, les projets de loi suivants:

— Loi concernant le financement des partis politiques et modifiant la loi électorale;— loi concernant la protection des enfants soumis à des mauvais traitements;

— loi modifiant la loi des renseignements sur les compagnies;

— loi modifiant la loi des cités et villes et le code municipal;

— loi concernant la protection de l'environnement.
— Loi des renseignements sur les compagnies
— loi modifiant celle des cités et villes;
— loi concernant la protection de l'environnement;
— loi des enfants soumis à de mauvais traitements.

Pour un prix raisonnable...
Pour un service impeccable...

Agent autorisé TV Couleur **TOSHIBA** *votre TV en échange*

Important: salle d'exposition du manufacturier à votre disposition pour votre choix de système de son.

ABASSO TV 324-0951 *propriétaire: Gilles Ouellette*

ÉDUCATION AUX ADULTES CEGEP ROSEMONT

PSST... C'EST LE TEMPS

376-1620

ÉCOLE DE CONDUITE Harley 669 4440 MONTREAL ET LAVAL

OUTAOUAIS

Hull,
Gatineau,
Pointe-Gatineau,
Touraine,
Limbour,
Thurso

LE JOUR

a besoin de camelots!

composez **771-7894**

Un livre de **L'AURORE** c'est plus qu'un cadeau!



ÉLÉGIE AU GÉNOCIDE DES NASOPODES
de Michel Garneau
Un livre de luxe vraiment extraordinaire. Tirage limité à 60 examplaires. Format 10¾" x 15", sur papier chevillot. 17 illustrations originales de Maureen Maxwell.
Boîtier et sac de cuir naturel pyrogravé à la main.
en quatre couleurs par Lise Rodrigue. 56 pages. Vraiment exceptionnel. Seulement $200.00. Réservez votre exemplaire dès maintenant ou venez l'acheter au Salon des Métiers d'Art.

221 ouest, rue Saint-Paul, Montréal. Tél.: 844-8764

LE JOUR

LE JOUR est publié par la société SODEP INC., qui a son bureau principal au 387 Lebeau, Ville Saint-Laurent, Montréal 379. Il est imprimé à l'imprimerie Trans-Continentale Inc., 433 Lebeau. La composition et le montage se font à l'atelier de composition D.S.C. Inc., 385 Lebeau.

La Presse Canadienne et l'Agence France Presse sont autorisées à publier les informations du JOUR. Abonnement: édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $1.25 par semaine; par la poste: $52 par année et $30 par six mois. Edition du samedi: $12. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 3299. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 331-8961 (lignes groupées

collaborateurs

Rédaction

Rédacteur en chef: Yves Michaud
Rédacteur en chef adjoint: Laurent Laplante
Secrétaire général de la rédaction: Maurice Giroux
Chef de pupitre: Pierre Godin; adjoints: Roch Côté, Bruno Dostie, Paul Paré, Antoine-K. Char
Politique: Jacques Guay, Evelyn Dumas, Gil Courtemanche, Claude Grégoire
Consommation: Marie Vallée
Travail et éducation: Paule Beaugrand-Champagne, Gisèle Tremblay
Affaires urbaines: Rose-Anne Giroux.

Économie et finance: Jean Chartier, Pierre Sormany
Vie et culture: Alain Pontaut, Jean-Pierre Tadros
Reporters: Marcelle Bourque, Pierre Tanguay, Pierre Bertrand
Photographie: Antoine Désilets, Michel Giroux
Caricature: Berthio

Sport: Alain Gerbier, Christian Nobert, Jean-Marc Desjardins
Tourisme: Bougainville

Administration
Directeur administratif: Robert St-Jean
Contrôleur: Marcel Latendresse
Comptable: Ginette Roy
Assistante comptable: Johanne Marier

Tirage
Directeur: Marcel Pinsonnault
Adjoint: Michel Gagné

Publicité
Directeur: Publicité locale et nationale: Gérard Lapointe
Représentants: Jacqueline Avril, Jean-Normand Senay, Pierre LaRocque Armand Lavigne, Francine Tremblay, Robert Pepin
Carrières: Suzanne Asselin, Margot Reddy
Petites annonces et Avis légaux: Ginette Tremblay

LE JOUR

Les audiences de la Commission Cliche

Après la démission de Bertrand

L'Association internationale des plombiers met le "local 144" en tutelle

par Gisèle Tremblay

Estimant que la démission du gérant d'affaires Reynald "Ti-Blond" Bertrand ne suffisait pas à assurer l'assainissement du syndicat, l'Association internationale des plombiers a décidé de mettre le "local 144" (Plombiers, FTQ) en tutelle.

C'est le procureur de l'Association internationale, Me Philip Cutler, qui a annoncé cette décision hier matin à la commission Cliche, peu après que M. Fernand Daoust, tuteur de la FTQ construction, eût confirmé officiellement la démission de Bertrand.

Réuni jeudi soir avec M. Daoust, l'exécutif du "144" a en effet reçu de Bertrand la lettre suivante: "Étant donné toute la publicité qui s'est faite autour de moi, et pour le bien-être des membres et du "local 144" et de la FTQ, je donne par la présente ma démission comme gérant d'affaires du "local 144". Ma décision est irrévocable. Je remercie tous ceux avec qui j'ai travaillé durant les 11 dernières années."

Dans son communiqué sur la mise en tutelle, le représentant au Canada de l'Association internationale des plombiers, J. J.R. St-Eloi, indique que pour choisir le successeur de Bertrand, il y aura sous peu une élection "tenue sous la surveillance et le contrôle" de l'Association.

Le président de la Commission, le juge Robert Cliche, a par ailleurs jugé Bertrand coupable d'outrage au tribunal, mais il a remis le prononcé de la sentence à la reprise des travaux de la Commission, le 13 janvier. Il a expliqué que, d'une part, les procureurs devaient faire le relevé des réponses du témoin, afin de présenter la preuve de sa culpabilité; et que, d'autre part, la Commission ne voulais pas enlever Bertrand à l'affection des siens durant la période des Fêtes.

La double tutelle

Radio-Canada avait fait état, au cours d'une émission matinale, des réserves de l'AFL-CIO quant à la tutelle de la FTQ: le représentant au Canada de la grande centrale américaine, à laquelle sont affiliées toutes les unions internationales de la construction, estime que seule celles-ci ont le pouvoir, en vertu de leurs constitutions, de mettre en tutelle leurs sections québécoises.

"Le Québec n'est pas le Vietnam du Sud, a-t-il dit, et si Washington (siège social de la centrale américaine) vous empêche de faire du bon travail, nous nous pencherons là-dessus dans nos recommandations."

Me Cutler a relevé cette remarque du juge Cliche, pour affirmer que les représentants internationaux "veulent collaborer avec M. Daoust et comptent sur lui dans cette affaire". Il n'y a donc pas de litige pour l'instant et s'il y a risque de confrontation, c'est dans l'exercice de la tutelle qu'il se manifestera.

En vérité, sous la gouverne d'André Desjardins, dont la volonté de pouvoir avait tout d'exclusif, les syndicats FTQ de la construction avaient acquis beaucoup d'autonomie: le "local 791", par exemple, ne déclare à l'internationale que le sixième de ses membres; et les Électriciens ont formé un syndicat provincial, en ne laissant que quelques milliers de membres au "local 568" encore affilié à l'internationale.

Que cette autonomie ait été conquise pour satisfaire le pouvoir d'une certaine mafia syndicale québécoise ne change rien au fait lui-même. Aussi, il est possible que les représentants internationaux profitent de la situation présente, qui démantèle le pouvoir de cette mafia, pour tenter de refaire mainmise sur leurs sections québécoises.

Thériault avoue

La Commission n'a entendu hier qu'un seul témoin, Roméo "Boul" Thériault, qui contrairement à son associé Bertrand, a avoué d'emblée, dès le début de son témoignage, avoir pratiqué le prêt usuraire (skylocking).

Mais il a refusé avec la dernière énergie d'incriminer Bertrand, affirmant qu'il agissait seul, qu'il avait d'ailleurs mis fin à son commerce en 1973 et qu'il libérait ses clients de toute dette à son endroit. Or, la Commission avait fait entendre à Bertrand des conversations téléphoniques enregistrées où les deux hommes faisaient leurs comptes de skylocking.

Cette restriction était le commencement du parjure. Mis à part, en effet, son élan de franchise sur le shylocking, Thériault a présenté un témoignage à la Bertrand, refusant de reconnaître sa voix et celle de René Mantha sur un enregistrement, et niant tout ce dont la Commission ne lui présentait pas la preuve immédiatement.

Ainsi, a-t-il nié: qu'il recrutait ses clients parmi les syndiqués du "144", "sauf un ou deux"; que son frère et son neveu avaient gagné neuf et sept fois respectivement les loteries de chantier qu'il organisait; qu'il vendait 25 cents, sur le chantier, des cafés dont les ingrédients étaient acquis "sur le bras"; qu'il ait jamais participé à "une job de bras", bien qu'il offre des hommes de main à Mantha au téléphone; qu'il ait jamais été en possession d'une garcette, bien qu'une photo le démontre.

Thériault, à qui le juge Cliche a ordonné de revenir le 13 janvier, a expliqué que les photos peuvent être truquées comme il avait eu l'occasion de le constater à une occasion. Cette esquisse d'aveu a permis à la Commission de révéler que le "local 144" avait truqué une photographie pour y représenter Michel Bourdon, président de la CSN construction, dans une position compromettante et le faire chanter. Cette fausse bombe est ainsi désamorcée.

Dans le quadrilatère St-Jacques

Le nouveau campus de l'UQAM

(PC) — L'Université du Québec à Montréal franchira, au début de l'année 1975, une importante étape de sa croissance alors que les travaux de la première phase de construction du nouveau campus démarreront pour se poursuivre jusqu'en juillet 1978, en vue de la rentrée scolaire de septembre suivant. Le budget de cette première phase de construction est de $37 millions.



Aujourd'hui... photos Antoine Désilets

Le président du conseil d'administration de l'UQAM, M. Pierre Jeanniot, et le recteur, M. Maurice Brossard, ont dévoilé hier la maquette et les esquisses définitives du campus, lors d'une conférence de presse et d'une séance d'information au Holiday Inn de la Place Depuis, en présence de quelque 200 invités.

Pour sa part, M. Jeanniot a souligné que cette première phase de construction du campus représentait un projet d'un million de pieds carrés bruts, dont un peu moins de la moitié seront construits sur le quadrilatère St-Jacques où était érigée l'église du même nom. Ce quadrilatère est borné par les rues St-Denis, Ste-Catherine, Berri et Maisonneuve. L'autre partie du campus sera localisée sur les deux tiers du quadrilatère Dorchester, borné par les rues St-Denis, Dorchester, Berri et Ste-Catherine.

Le campus de l'UQAM, une fois les autres phases de construction terminées, aura une envergure totale d'au delà de 2 millions de pieds carrés bruts et couvrira également le quadrilatère Sanguinet, à l'ouest, en face du quadrilatère St-Jacques.



...demain

L'adieu à Me Dutil

Une atmosphère de fin de course

par Gisèle Tremblay

Une branche s'est détachée du tronc pour prendre racine ailleurs hier à la commission Cliche, avec le départ du procureur en chef, Me Jean Dutil, qui, promu à la magistrature, dirigera désormais sa propre commission sur le crime organisé en s'inspirant des méthodes du juge Cliche.

Le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, a en effet confirmé officiellement la promotion de Me Dutil une heure à peine avant que la Commission n'ajourne ses travaux au 13 janvier, de sorte que les deux juges de la Beauce ont profité de l'occasion pour échanger publiquement des propos sur leurs tâches respectives.

Évoquant à la fois la carrure de l'homme et son énorme capacité de travail, le juge Cliche a déclaré que la Commission perdait en Me Dutil "un gros morceau". Mais il lui a aussitôt choisi un jeune successeur parmi les autres procureurs de la Commission, Me Lucien Bouchard, et il a promis que l'équipe entière continuerait ses travaux après les vacances "avec la même vigueur et la même vitalité".

Me Dutil a répondu qu'il avait retenu de la commission Cliche une grande leçon: la réussite surgit d'une "équipe qui s'acharne ensemble", au-delà de l'opposition des personnalités. Et il a associé à ce travail d'équipe le travail des journalistes.

Une ombre d'inquiétude

Mais avec le départ de Me Dutil, la Commission perd un procureur. Et elle risque de perdre également l'officier de la Sûreté du Québec responsable de ses enquêtes, bien que sa promotion à lui sera peut-être retardée à la demande du juge Cliche. En outre, les enquêteurs qui travaillent pour elle, d'une vingtaine qu'ils étaient à certain moment, seraient présentement réduits à moins de dix.

Cela pourrait signifier que la Commission a presque complété sa preuve, qu'il ne lui resterait plus qu'à présenter jusqu'à la fin. Mais les commissaires ont eux-mêmes reconnu à mainte reprise que leurs dossiers sur les responsabilités patronales et gouvernementales étaient encore peu étoffés.

Les auditions de janvier devaient leur être réservées. Or, une partie du temps qui reste sera "mangé" par ce qui a été remis après les Fêtes de la preuve sur les syndicats: le témoignage de Roméo Thériault, par exemple, à peine commencé hier; et tout le dossier André Desjardins, entre autres pistes.

Les lignes d'André Desjardins étaient systématiquement écoutées à la Sureté du Québec depuis longtemps. La Sûreté n'aurait-elle surpris que ses conversations avec des complices syndicaux, quand des enregistrements démontrent que "Dédé" téléphonait aussi au ministre du Travail et sans doute à certains de ses haut fonctionnaires? La réponse, en janvier.

Le juge Cliche affirmait hier que "pour se convaincre d'aller jusqu'au bout", il relisait ces jours derniers ces paroles de Roger Martin du Gard: "Au nom de quoi vivre, travailler? Au nom du passé et de l'avenir, Au nom de ton père et de tes fils, Au nom du maillon que tu es dans la chaîne. Assurer la continuité... transmettre ce qu'on a reçu... le transmettre amélioré, enrichi... C'est peut-être ça notre raison d'être".

Sans trouver, à cette étape des travaux, assez de raisons pour dissiper le malaise, il reste la parole du juge Cliche.

United Aircraft: le syndicat étudie les propositions finales du ministre

(P.B.-C.) — Au moment de mettre sous presse hier soir, il n'était pas encore possible de connaître quelles étaient les réactions des négociateurs syndicaux de la United Aircraft aux propositions que le ministre du Travail leur avait faites. C'était en effet hier l'ultime tentative du ministre Jean Cournoyer de mettre fin au conflit qui dure depuis 11 mois, sans qu'on ait à retourner devant la commission parlementaire du Travail et de la main-d'oeuvre.

Rejoint hier soir par téléphone, le ministre Cournoyer nous a déclaré que la parole était maintenant au syndicat, que les négociateurs syndicaux avaient en mains ses propositions de solutions et qu'ils les évaluaient. "Nous nous sommes vus de façon intermittente toute la journée. Je leur ai dit ce que j'avais à leur dire; mes dossiers sont fermés en ce qui concerne l'étude proprement dite du problème, mais ils savent que je reste disponible s'ils ont besoin d'informations supplémentaires", nous a-t-il déclaré.

Le ministre du Travail a ajouté que les négociateurs voulaient étudier ses propositions en comité et que c'était leur privilège de convoquer ou non une assemblée générale de leurs membres pour la fin de semaine. "Il est évident, a-t-il dit, qu'ils ne sont pas repartis du ministère nécessairement enchantés et il leur appartient de donner à leurs membres l'interprétation qu'ils veulent de mes propositions. De toute façon, nous avons convenu qu'il leur appartenait d'annoncer publiquement l'état de la situation".

Nous avons alors tenté de rejoindre les dirigeants du syndicat, mais en vain. Il est donc possible qu'on ne prenne connaissance de leurs décisions que lundi, ou alors demain si le comité négociateur décidait de convoquer une assemblée générale des membres.

Les cols bleus de Laval recommencent

Face au refus du maire de Laval d'inclure dans la convention collective la recommandation du ministre du Travail concernant l'indexation des salaires au coût de la vie, les employés municipaux de Laval ont recommencé hier midi leurs moyens de pression, notamment en refusant de faire du temps supplémentaire.

Rappelons que les 360 cols bleus de Laval avaient fait la grève du 21 au 27 novembre, et que cette grève s'était terminée par l'acceptation des recommandations du ministre du Travail concernant les salaires et le coût de la vie. Il restait ensuite à rédiger les textes de convention collective conformément aux recommandations du ministre. Or, la recommandation concernant le coût de la vie ne se retrouve pas dans les textes que la ville a préparés, et qu'elle refuse de reviser avec le syndicat.

ÉCHANGE D'ENSEIGNANTS DE LANGUE SECONDE ENTRE LE QUÉBEC ET L'ANGLETERRE

ANNÉE SCOLAIRE 1975-1976

PROGRAMME:
Dix enseignants québécois, professeurs d'anglais, langue seconde, enseigneront en Angleterre le français, comme langue seconde, pendant un an. Ils seront remplacés dans leur commission scolaire par des enseignants de ce pays, professeurs de français langue seconde, qui enseigneront au Québec, l'anglais comme langue seconde.

ADMISSIBILITÉ:
— Quinze (15) ans de scolarité reconnue par le ministère de l'Éducation.
— Quatre (4) années d'expérience appropriée dans l'enseignement.
— Être âgé de 25 à 45 ans.

MODALITÉ:
Les enseignants québécois continueront d'être rémunérés par leur commission scolaire qui recevra en échange le même nombre d'enseignants anglais rémunérés par leur pays.
La participation des enseignants québécois à ce programme est conditionnelle à l'acceptation de leur commission scolaire de participer à cet échange.
Les frais de transport seront assumés par le ministère de l'Éducation du Québec.
Ce programme est sous la responsabilité du Service de la Coopération avec l'extérieur du ministère de l'Éducation.
Les formulaires d'inscription (échange de jeunes maîtres) sont disponibles aux:
Bureaux régionaux
Ministère de l'Éducation
ou au:
Service de la Coopération avec l'extérieur
Section Europe
Ministère de l'Éducation
1035, rue de la Chevrotière, 6e étage
Québec G1A 1H5

LES CANDIDATURES SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU 2 MARS 1975
Pour renseignements:
Tél.: (418) 643-2364
M. Jean Goyer

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Service de la Coopération avec l'extérieur

Pour "légaliser" l'indexation obtenue

La FTQ convoque les cinq associations

La FTQ a décidé de convoquer les cinq associations patronales reconnues au décret de la construction à une rencontre de négociations sur l'indexation des salaires des travailleurs de la construction au coût de la vie. Elle veut ainsi "légaliser" les ententes particulières signées en mai dernier avec des entrepreneurs en construction. Ce sont justement ces ententes particulières de mai dernier qui ont été volées dans la nuit de jeudi à vendredi dans les bureaux montréalais de la FTQ-construction...

Par cette rencontre avec les associations patronales, la FTQ veut en arriver à la conclusion d'une entente globale au sujet de l'indexation pour toute l'industrie de la construction, a déclaré dans un communiqué émis hier soir le tuteur de la FTQ-construction, M. Fernand Daoust.

On sait que 1200 ferrailleurs sont actuellement en grève sur cette question de l'indexation et qu'ils paralysent 34 grands chantiers de Montréal. Ils veulent aussi en arriver à des mini-ententes avec leurs entrepreneurs. C'est notamment à cause de cette situation que M. Daoust déclare dans son communiqué: "Il est clair qu'aucune paix ne sera possible sur les chantiers de la construction tant que le réajustement salarial consenti par les employeurs à une majorité de travailleurs 70 p. 100 ne sera pas étendu légalement à tous les travailleurs de la construction".

M. Daoust souligne ensuite que la lutte que mènent les ferrailleurs pour l'obtention de ce que d'autres travailleurs de la construction ont obtenu, ne pourra qu'être suivie d'autres luttes semblables. Il suggère donc que les associations patronales acceptent globalement ce que certains de leurs membres ont déjà accepté pour leurs employés.

québec

Désaccord entre Cloutier et les directeurs locaux?

Le ministre réclame l'ouverture des Cegeps pour le 17 décembre

par Claude Grégoire

QUÉBEC — Le ministre de l'Éducation, M. François Cloutier, a demandé aux conseils d'administration des Cégeps de prendre "toutes les mesures nécessaires" pour que les collèges soient ouverts le 17 décembre.

Si les étudiants en grève refusent de retourner en classe, les administrateurs ont alors ordre de reporter l'ouverture au six janvier.

Entre temps, toutefois, toutes les "autres activités" devront se dérouler normalement sinon les Cégeps devront fermer leurs portes. Ce qui équivaudrait, sans que veuille le dire M. Cloutier, à l'expulsion pure et simple des contestataires par les forces policières comme ce fut le cas au Cégep Maisonneuve, avant-hier.

Le ministre ne reconnaitra les études de la session d'automne 1974 que dans les cas où il aura approuvé les plans de récupération et d'aménagement de cette session présentés par les instances locales. L'approbation du ministre ne tiendra compte que des activités inscrites au programme.

Tel est, dans ses grandes lignes, le "plan" rendu public hier par le ministre, à la suite d'une rencontre qui a duré toute la journée de jeudi avec les directeurs généraux des Cégeps.

Ce "plan" serait toutefois loin d'avoir reçu l'accord de tous les directeurs.

Une majorité de ces derniers serait même dissidente, selon les affirmations, en Chambre, du député unioniste de Johnson, M. Maurice Bellemare.

M. Cloutier a affirmé qu'il y avait consensus mais il a ajouté que les directeurs "n'ont pas à être d'accord ou pas" avec un plan gouvernemental qui vise à "remettre de l'ordre dans le système".

Le ministre s'est également dit prêt à convoquer une commission parlementaire comme le lui recommandait le député créditiste de Rouyn-Noranda, M. Camil Samson, "si ça peut aider à assainir l'atmosphère".

"Il reste, a-t-il pris soin de préciser, que les dispositions du plan que j'ai proposé tiennent et devront s'appliquer pour l'ensemble du territoire québécois".

La volonté très nette du ministre d'imposer son "plan" ne l'a pas empêché de déclarer au député péquiste Claude Charron qui lui demandait ce qu'il voulait dire par "mesures nécessaires": "Dans l'optique de notre système d'éducation décentralisé, cette responsabilité revient au niveau local et je souhaite respecter l'autonomie locale autant qu'il me sera possible de le faire".

Réformer les Cegeps

La crise provoquée par le dénonciation par les étudiants du système de prêts et bourses pourrait avoir un effet inattendu. Le ministre a en effet annoncé qu'un rapport qu'il a commandé du Conseil supérieur de l'Éducation recommandera probablement une refonte éventuelle de la loi 21 qui a constitué les Cégeps.

Afin de tenter de dénouer la crise actuelle, il a aussi annoncé la création immédiate d'un comité spécial qui aura pour mandat d'étudier en priorité la question de la collaboration des parents et des étudiants aux frais scolaires. Lorsqu'il est question de prêt, M. Cloutier croit qu'il serait possible d'abolir la contribution des parents dès 1975-76, tandis qu'au niveau des bourses, il faudrait plutôt envisager une diminution progressive échelonnée sur quelques années.

Ce comité commencera ses travaux d'ici quelques jours et devra faire rapport au ministre "dans les plus brefs délais".

Il sera composé de deux représentants des parents, de trois pour les autorités des Cégeps et des universités, de deux du ministère de l'Éducation et de deux étudiants, s'il acceptent.

Les étudiants des quatre coins du Québec doivent se réunir dimanche au Cégep de Limoilou pour prendre une décision.



Éclipse partielle de soleil

Une éclipse partielle de soleil a eu lieu hier. On en voit ici quelques aspects au-dessus de la ville de Boston. L'ombre de la lune a caché environ les deux tiers du soleil, peu après 11 heures.

J.-Y. Morin: Lévesque ne veut que redorer le blason des Affaires intergouvernementales

par Claude Grégoire

QUÉBEC — La nouvelle loi du ministère des Affaires intergouvernementales ne vise qu'à redorer le blason de ce ministère et ne fait que réduire son mandat.

C'est ainsi que le chef de l'Opposition, M. Jacques Yvan Morin, a commenté le projet de loi 59, lors du débat en deuxième lecture hier, au grand désarroi du ministre Gérald D. Lévesque.

Ce dernier affirme en effet que la loi permettra au Québec de reprendre le contrôle sur les affaires extérieures et de parfaire la coordination entre les ministères.

Selon M. Morin, depuis que le gouvernement Bourassa a pris le pouvoir, le ministère des Affaires intergouvernementales "s'est étiolé comme les fleurs à l'automne".

"On veut redorer le blason du ministère, lui redonner vie mais je crains que ce soit en ramassant des feuilles mortes" a-t-il déclaré.

Le projet actuel peut, selon lui, entraîner un certain affaiblissement de ses compétences. Alors que la loi de 1967 prévoyait la coordination entre "toutes" les activités du gouvernement du Québec à l'extérieur, le projet de loi 59 veut réduire cette coordination aux seuls organismes officiels.

"On renonce à la coordination de l'ensemble des activités générales" a expliqué M. Morin.

Ce dernier souhaiterait que le projet de loi soit "national" et constitue plus qu'une structure. "Le projet devrait être animé par un grand dessein" a-t-il précisé.

'Le projet actuel ne fait que mettre ensemble des choses qui existaient déjà' a ajouté le porte-parole du PQ. Il donne plus de cohérence mais sur le plan administratif seulement."

"On comprend le gouvernement d'avoir voulu refaire l'image du ministère qui sous Lesage et Johnson, avant 1970 avait été actif, avait créé...avait mis en marche un projet national".

Impatient devant la démolition systématique de son projet de loi, M. Lévesque a interrompu le chef de l'Opposition pour dire que son gouvernement n'avait pas besoin d'actions spectaculaires mais d'efficacité.

Quant à M. Morin, il croit que le projet de loi ne tient pas les promesses faites lors du discours inaugural de cette session.

Conseil national du PQ

Plan d'action, budget pour 1975 et traitement des députés

(G.C.) Le Conseil national du Parti québécois, l'instance suprême entre les congrès, se réunit aujourd'hui et demain à Sorel. Ce sera la première réunion du Conseil depuis le congrès de novembre dernier.

Cette réunion sera surtout monopolisée par la discussion sur le plan d'action du PQ pour l'année 1975. En effet, le Conseil prendra connaissance du rapport du Comité des dix qui avait été chargé lors de la réunion de Mont-Joli de tracer un programme d'action politique. Les délégués toucheront donc à la délicate question de l'organisation qui avait été soulevée publiquement par les interventions du député de Lafontaine, Marcel Léger.

Le Conseil national sera aussi appelé à adopter le budget du parti pour l'année 1975; ce budget pourra cependant être modifié dans quelque temps à la lumière des sommes que le PQ obtiendra du gouvernement dans le cadre de la loi sur le financement des partis dont le texte a été déposé hier à l'Assemblée nationale.

Les délégués devront aussi se prononcer sur la hausse du traitement des députés. On sait que le parti qui a rejeté la teneur du rapport Bonenfant, s'est toutefois dit en faveur de l'indexation des revenus des parlementaires.

De plus, comme l'annonçait LE JOUR il y a quelque temps, l'ancien député unioniste de Richelieu, Maurice Martel, profitera de la tenue du Conseil national à Sorel pour annoncer son adhésion au PQ.

en bref

Fonctionnaires: début des négociations

QUÉBEC — Le Syndicat des fonctionnaires provinciaux du Québec a remis jeudi au ministre de la Fonction publique, M. Oswald Parent, ses propositions en vue de renouveler les conventions collectives de travail des fonctionnaires et des ouvriers à l'emploi du gouvernement. Les conventions collectives présentement en vigueur concernent au delà de 40,000 employés faisant partie des groupes de personnel de bureau, techniciens et assimilés ainsi que des ouvriers.

Le ministre s'est déclaré particulièrement heureux d'entreprendre cette ronde de négociations bien avant le 30 juin 1975, date de l'expiration des conventions collectives actuelles. Selon lui, cette amorce de la négociation constitue un progrès important par rapport aux négociations antérieures et permet d'espérer un règlement négocié avant le 30 juin.

Fête de Noël pour jeunes immigrants

En collaboration avec le ministère de l'Immigration du Québec, la maison "L'Accord" de Montréal a réuni hier 125 enfants néo-québécois et 125 petits Québécois pour fêter un Noël ethnique; ces enfants âgés de 6 à 8 ans venaient de l'école Cherrier. La chanteuse Jacqueline Lemay a agi comme animatrice et fait participer les enfants à un répertoire de chansons spécialement préparées pour eux. La compagnie "Les Clowns du Québec" a amusé les enfants jusqu'à l'arrivée du Père Noël et sa distribution de cadeaux.

Nouvel appui à l'école PGL

Le PQ-Mont-Royal a suivi le débat entourant la survivance de l'école Paul-Gérin-Lajoie, seule école secondaire publique francophone à Outremont. Comme "citoyens et parents d'Outremont et de Mont-Royal", 41 pétitionnaires recommandent aux autorités scolaires de Sainte-Croix ainsi qu'au ministère de l'Éducation de conserver intégralement les deux écoles (PGL à Outremont et Pierre-Laporte à Mont-Royal) "en adaptant les normes du ministère en fonction d'une situation exceptionnelle". Cela permettrait de promouvoir le fait français dans ces deux villes voisines, de maintenir pour chacune son pôle communautaire et, en ouvrant largement aux citoyens les services de ces écoles, de les rentabiliser.

Les "Anglais" aussi ont des problèmes

(PC) — Un étudiant sur 10 fréquentant l'université Concordia-Sir George Williams — écrit tellement mal son anglais "qu'il est à peine possible de comprendre ce qu'il tente de dire", selon un comité de la faculté des Arts. Même un certain nombre de finissants de cette institution de haut savoir, dont la langue maternelle est l'anglais, "font preuve de déficiences graves au niveau de leur aptitude à s'exprimer correctement par écrit". Selon le comité, les écoles secondaires et les collèges ont échoué dans leur mission d'apprendre aux étudiants à écrire correctement.

au jour le jour

À MONTRÉAL
SAMEDI

● Conférence projections de M. Bruce Davidson, photographe, de 9h30 à 12h, à la salle du théâtre D.B. Clarke, Université Concordia.

● Marche des puéricultrices, des parents, amis et sympathisants, en faveur de l'enfance malheureuse et des recherches médicales pour enfants, de 11h à 15h, au 6161, rue St-Denis (bureaux du ministère des Affaires sociales).

● Fiesta de Noël pour tous les handicapés, leurs parents et amis, organisée par la Maison Richard, à 13h. à l'École Ludger Duvernay, 770, rue Du Couvent (à l'ouest d'Atwater).

SAMEDI ET DIMANCHE

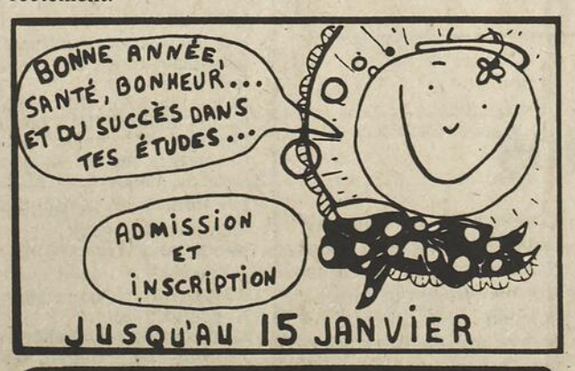
● Présentation d'une féérie pour marionnettes "La Belle au Bois Dormant", adaptation du conte de Perreault par Michel Fréchette, à 14h, à La Poudrière de l'Ile Ste-Hélène.

DIMANCHE

● Fête spéciale de Noël pour les jeunes défavorisés du Centre-sud de Montréal, à 15h30, au Chalet de la Montagne.

AILLEURS AU QUÉBEC
SAMEDI ET DIMANCHE
RIVE-SUD

Sorel: Réunion du Conseil national du Parti Québécois, à l'école secondaire Fernand Lefebvre, 265, rue De Ramesay.



ÉDUCATION AUX ADULTES
CEGEP ROSEMEONT
376-1620

carrières
Suzanne Asselin
n'invente pas d'offres d'emploi
mais elle prend bien soin
de celles que vous lui confiez.
Composez 331-8961

René Lévesque

Les questions des 16-17 ans...

Elle s'appelle Lucie. Nous sommes assis côte à côte, à l'avant de l'amphithéâtre, attendant qu'un de ses condisciples ait fini de me présenter à quelque 250 autres "grands" de la polyvalente. Égrenant les notes biographiques à la queue-leu-leu avec cette précision meurtrière, qui donne infailliblement l'impression d'entendre sa propre nécrologie, il vient de noter qu'en 1960 j'étais élu député libéral...

—Libéral!" chuchote Lucie dans un sursaut, me regardant d'un air estomaqué.

—Eh oui, c'est comme ça", dois-je lui répondre. Ce qui m'amène tout naturellement à lui demander son âge: 17 ans.

En 1960, elle avait donc trois ans. Et elle fait partie, comme tous les autres, de cette génération à laquelle on ne s'est pas foulé pour enseigner l'histoire, surtout pas la petite...

Qu'ils sont curieux et éveillés, quand même, tous ces jeunes visages que j'ai maintenant devant moi. Et si terriblement disponibles que ça fait peur. C'est la première fois depuis un bon bout de temps que j'ai l'occasion de rencontrer ces quasi-citoyens du secondaire, encore à un an ou deux du droit de vote. Je retrouve cette sorte de trac qu'ils m'ont toujours inspiré plus que tout autre public: la peur à la fois de ne pas savoir les rejoindre et aussi d'abuser de quelque façon, de céder à la tentation de les "charrier". Ils ont ce don de vous rendre scrupuleux comme jamais...

Heureusement, ils m'ont préparé une feuille de route d'une dizaine de questions qui permettent de retracer la brève histoire du Parti Québécois, ses raisons d'être, sa situation présente et ses perspectives, sans tomber dans les approximations si vite hasardeuses et partisanes que nous impose l'actualité. Il n'est peut-être pas inutile, sait-on jamais, d'en reprendre l'essentiel pour des lecteurs plus âgés...

—Pourquoi avoir changé d'orientation politique?

—C'était en 1967. L'année d'avant, le gouvernement Lesage s'était fait battre après six ans de pouvoir. Nous étions un certain nombre qui en avions profité pour faire le bilan de l'expérience et surtout nous demander ce que devrait être la suite. Il y avait eu ce déblocage à la fois tardif, rapide et si souvent confus qu'on avait baptisé la révolution tranquille. Jalonnée de slogans qui ranimaient verbalement de vieilles aspirations: "maîtres chez nous" et cet "égalité ou indépendance" avec lequel Daniel Johnson venait de remporter la victoire. Années qui avaient vu plus concrètement le Québec découvrir son aptitude à régler lui-même ses problèmes, à se tracer lui-même ses politiques. Dans les domaines où l'on avait pu s'en occuper...Car il y avait, comme un carcan, ces limites étroites et désuètes que le régime fédéral veillait jalousement à nous infliger, de peur que cet éveil québécois ne menât un jour à la claire conception d'une vie nationale distincte et du vrai gouvernement qu'elle exige. Conclusion: il fallait donc en sortir et, de l'autonomisme de plus en plus condamné à des guéguerres aussi superficielles qu'interminables, passer franchement à la revendication et la préparation de la souveraineté nationale. Voilà ce que nous proposions en 1967 à des libéraux en congrès qui, bien manipulés, n'osèrent même pas en discuter. Il ne restait plus qu'à quitter le vieux parti. Deux mois plus tard, nous étions d'abord quelques centaines pour lancer le Mouvement Souveraineté-Association, puis quelques milliers en 68 pour fonder le Parti Québécois...

—Quel est le but du parti (le plus concrètement possible)?

—L'objectif suprême, qui doit demeurer au centre de toute notre action, c'est la souveraineté politique du peuple québécois. Non pas tellement comme une fin en soi, mais plutôt comme le Moyen irremplaçable pour réaliser toutes ces choses sans lesquelles nous n'aurons plus collectivement que cette alternative qui, d'année en année, devient sans cesse plus évidente: la disparition progressive ou l'insignifiance permanente...Toutes ces choses qui constituent ce qu'on peut appeler "le contenu" d'une société québécoise responsable d'elle-même: la sécurité culturelle, la reprise économique, l'auto-développement, le droit d'établir librement et d'égal à égal nos relations avec les autres (à commencer par le Canada lui-même, auquel nous proposons sur cette base normale une nouvelle forme d'association autrement plus féconde que la vieille et malsaine cohabitation des "deux solitudes", la majoritaire et la minoritaire). À cela s'ajoutent, toujours plus pressantes, les grandes préoccupations sociales de ces années-ci: comment arriver à une société qui assure au maximum l'égalité des chances et une participation aussi large que possible à toutes les décisions importantes, et aussi cette justice élémentaire qui commande de s'occuper d'abord des plus mal pris, la misère qui est chez nous inexcusable, la faim qui l'est plus encore à l'échelle du monde.

—On a reproché au PQ d'avoir une clientèle formée surtout d'intellectuels...

—C'est vrai, sans doute, que le parti a largement plus que sa part de ces gens instruits et articulés (parfois trop!) qu'on range en vrac parmi les "intellectuels". D'autres ont bien leur part pas mal plus excessive de poteaux aveugles et de patroneux. Mais il n'empêche que nos quelque 100,000 adhérents et 900,000 supporteurs de 1973 débordent un tant soit peu cette seule catégorie! En fait, la clientèle aussi bien que les cadres d'un parti qui dépasse désormais les 30% de l'électorat ne peuvent que représenter assez complètement les principaux milieux aussi bien que toutes les régions du Québec. Avec un certain retard, auquel toute option de changement est fatalement condamnée à ses débuts, dans les générations les plus âgées comme dans les coins les plus isolés. Ainsi, bien sûr, que chez ceux qui profitent le plus du statu quo...

—On explique le petit nombre de députés par la peur des gens vis-à-vis l'indépendance...

—Sous toutes ses formes, déguisées souvent en prudence ou recouvertes d'autres nobles prétextes, c'est en effet cette peur qui est l'obstacle fondamental. Et il n'est pas de recette magique pour s'en guérir. On n'en sortira définitivement que par la présence tenace et d'année en année plus contagieuse de ceux qui n'ont plus peur. Quant au petit nombre de députés, il est plus spécifiquement le résultat de l'espèce de panique concertée qui, émiettant l'UN aussi bien que les créditistes, provoquait l'an dernier une bipolarisation de l'électorat dont les libéraux devaient fatalement profiter.

—Vous préparez actuellement les prochaines élections. De quelle façon?...

—En pensant que la prise du pouvoir sera, cette fois-là, très sérieusement, possible. Le gouvernement actuel, encore au début d'un second mandat, est déjà visiblement usé. Il vieillit de plus en plus vite et mal. Pour nous, il s'agit donc d'être comme jamais un parti de gouvernement: agressif mais responsable, enthousiaste mais réaliste, et surtout présent et actif sans relâche et partout. Ce pouvoir possible signifiant aussi le plus historique des tournants, il faut en avoir une sacrée soif...

Enfin, il y avait aussi cette curieuse question où l'on vous demande de leur dire ce qu'ils sont seuls à savoir:

—Y a-t-il une indifférence des jeunes envers la politique?

—Et vous, ai-je répondu, qu'en pensez-vous?

Presque à l'unisson, ils ont semblé prétendre qu'au contraire ça les intéressait beaucoup. Amen. Chose certaine, une foule d'entre eux ne cessaient de répéter, avec une insistance presque angoissée, qu'il leur fallait absolument se mieux renseigner et au plus vite, afin d'être prêts à voter pour la première fois, dans deux ou trois ans.

—On n'a pas envie de faire ça n'importe comment, sans trop savoir pourquoi...

—Dans ce cas, osai-je leur dire, vous serez vraiment une génération exceptionnelle!

Une troisième alternative dans l'amiante

Massé rejette une participation de Québec dans l'Asbestos Corporation

par Jean Chartier

Après trois ans de débats ininterrompus, le ministre des Richesses naturelles du Québec, M. Gilles Massé, vient à nouveau de rejeter une proposition de son ministère dans le domaine de l'amiante. M. Massé a fait cette intervention à Thetford Mines alors qu'il venait constater l'ampleur des dégâts causés par le feu au moulin de la mine King Beaver.

Le député de Victoriaville a reconnu que les fonctionnaires de son ministère lui avaient remis un rapport dans lequel ils recommandaient sinon de nationaliser l'Asbestos Corporation, la compagnie qui exploite la mine King Beaver, du moins de prendre par le biais d'un organisme paragouvernemental, une participation dans le capital-actions de cette compagnie, cette recommandation visait à ce que le gouvernement acquière enfin une connaissance élémentaire de ce qui se passe dans l'exploitation et la mise en marché de cette richesse minière dont le Québec possède les plus grands dépôts au monde.

Non content de rejeter la plus importante proposition d'intervention formulée par le ministère des Richesses naturelles depuis dix ans, M. Massé a incité les quelque 820 mineurs mises à pied par le feu du moulin à s'expatrier de la capitale mondiale de l'amiante. "L'industrie minière cherche de la main-d'oeuvre partout. Il est dommage que les mineurs des Cantons de l'Est ne parlent pas l'anglais, déclaré le ministre Massé au correspondant Thetfordois du journal Le Soleil.

Le député de Victoriaville avait déjà promis en 1971 que son ministère élaborerait un livre blanc sur les Richesses naturelles. Ce document sera rendu public au cours de l'automne 1974, avait-on indiqué à l'époque dans son entourage. Rien n'a encore été entrepris. Les fonctionnaires du ministère des Richesses naturelles ont formulé la recommandation d'une prise de participation dans la filiale thetfordoise de la General Dynamics, cette grande compagnie américaine spécialisée dans l'armement de guerre, compagnie que le gouvernement fédéral a largement subventionnée par le biais de Canadair, parce que Québec a rejeté la création immédiate d'un Office de mise en marché de l'amiante. Or un tel office constituait déjà un compromis par rapport à la nationalisation de toute l'industrie de l'amiante au Québec. Le ministre Massé a fait ces déclarations alors qu'il était accompagné par le directeur général de l'Association québécoise des industriels de l'amiante.

L'incendie de Thetford

Message d'appui du cardinal Roy

QUÉBEC (PC) — L'Archevêque de Québec, le Cardinal Maurice Roy, a fait parvenir un message d'encouragement hier à la population de Thetford les Mines, grandement affectée par l'incendie du moulin de la compagnie King Beaver.

"Je connais votre courage, votre initiative, votre esprit chrétien et je veux faire pleinement ma part en m'associant à tout ce que vous ferez pour reconstruire votre moulin et votre vie de travailleurs", dit-il notamment dans son message.

L'incendie de l'usine d'amiante de la King Beaver, dimanche dernier, a entraîné la mise à pied de 820 travailleurs qui peuvent difficilement espérer se dénicher un autre emploi en raison du très petit nombre de postes vacants dans les six autres mines d'amiante de cette région.

Les pots-de-vin à des journalistes

Caouette déclenche une tempête

par André Bellemare

OTTAWA (PC) — La dernière semaine de la première partie de la session fédérale pourrait bien être fertile non pas tant sur le plan législatif que les déclarations du chef créditiste, M. Caouette, touchant de présumés pots-de-vin de certains députés à des journalistes.

Hier aux Communes, le président James Jerome a donné à entendre qu'il se prononcera au début de la semaine prochaine sur cette affaire, dans laquelle est maintenant impliqué directement le député conservateur de Joliette, M. Roch LaSalle, "qui a peut-être lui aussi payé les frais de sa publicité personnelle dans certains journaux", selon le leader créditiste.

Un député libéral de l'Ontario, M. C. Douglas, de Bruce, est intervenu, hier à la Chambre, pour soumettre une motion visant à porter l'affaire devant le comité permanent des privilèges et élections.

M. Jerome n'a pas jugé bon de recevoir la motion, promettant de donner son point de vue lundi ou mardi prochain.

La direction du réseau de télévision CTV a intimé l'ordre à M. Caouette de se rétracter sinon des procédures judiciaires seraient prises contre lui.

Le chef créditiste a déclaré à un journaliste en dehors de la Chambre qu'un reporter de cette chaîne de télévision avait été payé par lui pour qu'il rapporte sur les ondes ses propos aux Communes.

Pour sa part, M. LaSalle s'est énergiquement défendu de soudoyer des représentants de la presse pour qu'ils se montrent plus gentils et plus généreux dans leurs reportages sur son travail.

Se levant sur une question de privilège, la deuxième fois en trois jours, il a dit que les propos de M. Caouette "représentant une insinuation inacceptable dans mon cas et à partir de là, j'ose croire que la Chambre demandera au député de Témiscamingue de préciser ses insinuations et de porter des accusations sur la place publique au lieu de se cacher derrière son immunité parlementaire".

Aveu de M. Caouette

Le chef créditiste était absent de la Chambre hier et, depuis son discours-choc de mardi dernier, il apris garde de ne pas répéter ses propos à l'extérieur des Communes. Il a refusé toute entrevue à la presse, sauf à un journaliste de la Canadian Press, à qui il a avoué avoir déjà donné lui-même "quelque chose" à des reporters de CBC et du réseau de télévision CTV.

M. Caouette a été très amer envers les représentants de la presse en général. "Qu'ils mangent de la m...a-t-il laissé tomber à la fin, je n'ai pas besoin d'eux pour me faire élire."

Quant à M. LaSalle, il a dit à la Presse Canadienne: "M. Caouette a toujours dit n'importe quoi et ç'a toujours passé. Son attitude ne change pas."

Le député de Joliette l'a accusé de manquer de courage en ne portant pas d'accusations précises en dehors de la Chambre où il ne peut être poursuivi en justice.

M. LaSalle soumettra une motion la semaine prochaine, à la Chambre, pour convoquer le comité des privilèges et élections "et ramener le député de Témiscamingue à des propos plus sérieux."

"Je n'ai jamais eu l'idée de donner de l'argent à des journalistes pour qu'ils diffusent mes discours ou mes interventions à la Chambre, a soutenu M. LaSalle.

"Il est malheureux que le chef créditiste laisse l'impression que les gens de la presse sont corrompus, et ce sera encore plus dommageable si le public perd confiance un jour en l'intégrité des responsables de l'information."

Du côté des membres de la tribune parlementaire d'Ottawa, les insinuations de M. Caouette ne paraissent pas tellement prises au sérieux et, depuis mercredi, les blagues fusent de part et d'autre.

Le débat sur le financement des partis

Les pièces justificatives des partis doivent rester secrètes, dit Hardy

QUÉBEC (Le Jour et PC) — Prenant la parole dans le cadre du débat sur le projet de loi du gouvernement Bourassa sur le financement des partis, le ministre des Affaires culturelles, Denis Hardy, a exprimé son désaccord quant à la publication des pièces justificatives des dépenses des partis comme le suggérait le député péquiste Robert Burns.

Selon le ministre, la publication de ces pièces équivaudrait à connaître la vie intime des partis politiques "ce qui causerait des problèmes d'ordre pratique", dit-il.

Selon les nouvelles normes prévues par le projet de loi 81, un parti est reconnu s'il a présenté un candidat à au moins 50% des circonscriptions et s'il a fait élire au moins un député.

"Il faut tenir compte des nouvelles réalités sociologiques" a expliqué M. Hardy.

Une caisse réglementée

M. Bourassa a précisé pour sa part qu'en plus de la renaissance du principe de la participation directe de l'État au financement, les grandes lignes suivantes ont été adoptées — la réglementation des méthodes traditionnelles de contributions versées aux partis politiques par des individus, groupes, associations, syndicats ou corporation. Cette réglementation se fera d'abord en fixant dans la loi des limites aux montants souscrits (environ $2,000, a précisé le premier ministre) et ensuite en établissant des mécanismes de surveillance, de contrôle et de divulgation des contributions:

— l'adoption de mesures additionnelles visant à restreindre le coût des campagnes électorales, surtout pour les dépenses consacrées à la publicité en période électorale.

Le gouvernement entend s'inspirer des recommandations de la Commission Barbeau sur le financement de partis politiques et des dépenses électorales qui remonte à 1966, a expliqué M. Bourassa.

Comme ce dernier l'a cependant avoué, il faudra mettre au point les mécanismes "les plus raffinés" pour s'assurer qu'il n'existera pas de caisse électorale "parallèle".

"Il faudra que le sanctions et les mécanismes de contrôle soient le plus exigeants possibles pour éviter les tentations" a ajouté le premier ministre.

Quant aux sondages électoraux, au mode de scrutin et la carte d'identité électorale M. Bourassa ne croit pas qu'il y ait de modifications avant les prochaines élections.

Dans un autre domaine, on saura sans doute la semaine prochaine quelle sera la hausse exacte du salaire des députés. Le premier ministre a rappelé que ceux-ci sont actuellement aux prises, comme les autres contribuables, avec une inflation de 12%...

Dépot d'un projet de loi pour la protection des enfants maltraités

QUÉBEC (PC) — Un projet de loi créant un comité pour la protrection des enfants soumis à de mauvais traitements physiques a été déposé hier en première lecture à l'Assemblée Nationale.

En déposant le bill, le ministre de la Justice, Jérôme Choquette, a expliqué que ce comité sera formé d'un président, d'un vice-président et d'au plus 10 membres de professions ou occupations intéressées à la protection de l'enfance.

La loi obligera toute personne, même liée par le secret professionnel, d'informer sans délai le comité lorsqu'elle a des motifs raisonnables de croire qu'un enfant est soumis à de mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence.

Le comité ne pourra être contraint de dévoiler l'identité de cette personne et celle-ci ne pourra être poursuivie en justice parce que, de bonne foi, elle aura fourni une information au comité.

Quand le comité sera informé qu'un enfant est soumis à de mauvais traitements physiques, il fera faire une enquête et examinera la situation.

Si le cas n'est pas sérieux, le comité fermera le dossier. S'il estime que des mesures doivent être prises pour remédier à la situation, il formulera des recommandations en ce sens et les fera transmettre aux personnes en cause.

Le comité pourra exiger d'être informé de l'évolution de la situation. Il pourra aussi déférer l'affaire à la cour du Bien -être social s'il estime que l'intervention de cette cour est nécessaire.

Quand la cour sera saisie d'une situation d'enfant soumis à de mauvais traitements physiques par suite d'excès ou de négligence, elle pourra confier cet enfant à la surveillance d'une personne à l'emploi du comité et ordonner à cette personne de lui faire rapport.

Après un enlèvement à Moncton

Deux policiers disparaissent

MONCTON, N.B. (PC) — Un adolescent de 14 ans, fils d'un important restaurateur de Moncton, a été enlevé, jeudi, puis libéré quelques heures plus tard, une fois que son père a payé une rançon de $17,000.

Mais deux policiers municipaux portés disparus ont peut-être été enlevés par les ravisseurs.

Selon le chef de police C. M. Weldon, Raymond Stein, fils de M. Cy Stein, a été enlevé par deux hommes masqués et armés qui étaient dans la demeure des Stein, quand l'adolescent et sa grand-mère sont rentrés, vers 23 h 45, jeudi.

"Les intrus ont ligoté la grand-mère et sont partis avec le garçon, dit le chef de police. Plus tard, ils ont communiqué avec M. Stein père et réclamé une raçon, soit $17,000. L'argent a été déposé à l'endroit indiqué, et l'adolescent a été ramené à son père vers 3 heures vendredi matin.

"Entre temps, ajoute le chef de police, nous avons organisé des recherches intensives qui ont mené au district de Riverview. Et il y a deux de nos policiers dont on n'a pas entendu parler depuis environ 3 h. 15 cette nuit. La dernière fois qu'on a eu de leurs nouvelles, ils allaient vérifier une voiture. Ils étaient dans une auto-fantôme, avec radio portative. Ce véhicule a été trouvé vers 9 heures ce matin dans le district de Salisbury."

Salisbury est à environ 20 milles à l'ouest de Moncton.

Les deux policiers portés disparus, tous deux mariés et pères de famille, sont le caporal Aurèle Bourgeois, âgé de 47 ans, et l'agent Michael O'Leary, 33 ans.

Le chef de police est d'avis que lorsqu'ils se sont approchés de l'auto suspecte, les policiers ont dû faire face à des inconnus armés. Et il est possible qu'ils aient été pris en otages.

COMMERCE DE DÉTAIL

UN PROGRAMME D'ÉTUDES À TEMPS PARTIEL VOUS EST MAINTENANT OFFERT

ENFIN!!

PROSPECTUS DISPONIBLES

ÉDUCATION AUX ADULTES
CEGEP ROSEMONT
376-1620
AVANT LE 15 JANVIER

un nouveau calendrier d'art québécois

le CALENDART 1975

éditions l'étincelle

des gravures de

jean brodeur — indira nair
robert savoie — michel leclair
francine simonin — roland giguère
louis desaulniers — albert dumouchel
robert wolfe — rodolphe duguay
carl daoust — diane moreau

en vente partout $ 5.50
12" | 18 1/2" en couleur

BOURSES D'EXCELLENCE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 1975-1976

- **Bourses de maitrise:** 600 bourses de $3000 à $4000 chacune; toutes disciplines y compris les sciences de l'administration.
- **Bourses de doctorat:** 500 bourses de $3500 à $5000 chacune.
- **Bourses de recherches post-doctorat:** 20 bourses de $7600 ou $8600 chacune.
- **Bourses "Jeunes administrateurs":** maitrise en administration des affaires; 75 bourses de $6000 ou $8000 chacune.
- **Bourses d'échanges "Québec-Ontario"** pour études au niveau du doctorat ou recherches post-doctorales. (7 bourses de $7500 chacune).
- **Bourses d'études ou de perfectionnement dans les arts:** 25 bourses d'un montant maximum de $4000 chacune.
- **Bourses de 1er cycle:** pour les étudiants inscrits à un programme conduisant au baccalauréat d'enseignement professionnel; 100 bourses de $2750 à $3750 chacune.

Ces bourses sont accordées par voie de **concours** aux seuls candidats recommandés par les jurys de sélection.

Date limite pour soumettre un dossier de candidature complet: 31 janvier 1975.

Annonce des résultats des concours: **15 mai 1975.**

Les candidats éventuels peuvent obtenir la formule de demande de bourse en s'adressant:

Au Secrétariat de la D.G.E.S.
Ministère de l'Éducation
1035, rue de Lachevrotière
Québec G1R 5A5

ou

Au Service aux étudiants des universités du Québec.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
Direction générale de l'enseignement supérieur

le monde *Rencontre Ford-Giscard*

Priorité absolue aux problèmes de l'énergie

Le président français Giscard d'Estaing, qui est arrivé jeudi aux Antilles françaises, aura au total trois entretiens à partir de ce soir avec le président des États-Unis Gerald Ford, venu en voisin pour un examen "des problèmes d'intérêt mutuel".

Ce sera la première rencontre entre les deux hommes d'État, et le problème de l'énergie tiendra une grande place dans une discussion dépouillée de tout protocole. La rencontre avait été annoncée le 7 octobre, mais elle était dans l'air dès l'élection du nouveau président, et inscrite sur le calendrier de M. Giscard d'Estaing depuis le début de l'été, tout comme l'invitation à M. Leonid Brejnev à venir prochainement en France pour la "visite de travail" qui s'est déroulée la semaine dernière à Rambouillet. À la fin septembre, le ministre des Affaires étrangères M. Jean Sauvagnargues en arrêtait les modalités à Washington.

Les entretiens franco-américains se dérouleront en Martinique, dans un grand hôtel de Fort-de-France, et seront inaugurés en quelque sorte par le dîner offert ce soir à la résidence préfectorale par le président de la République et madame Giscard d'Estaing au président des États-Unis. Deux "tête à tête" sont prévus demain, l'un dans la matinée, l'autre dans l'après-midi. Il y aura un troisième et dernier entretien lundi matin, avant le départ en début d'après-midi des deux présidents pour leur capitale respective.

WASHINGTON, (d'après l'AFP) — À la veille du départ pour la Martinique du président Gerald Ford pour sa première rencontre avec un dirigeant européen hors des États-Unis, on accorde, dans les milieux informés américains, une priorité absolue aux problèmes de l'énergie et aux dossiers économiques et monétaires qui domineront ce sommet franco-américain.

On reconnaît, dans ces milieux, que les positions exprimées à Washington et à Paris — en particulier à l'occasion du dernier sommet des neuf — en ce qui concerne la politique énergétique ne sont pas incompatibles. Mais on ajoute que, bien que la rencontre Ford-Giscard d'Estaing, décidée depuis septembre dernier, ait été soigneusement préparée de part et d'autre, il n'existe pas d'accord préalable, et que c'est sur place que les possibilités en seront explorées.

Solution possible

À ce propos M. Henry Kissinger a affirmé, hier, qu'une solution au problème de l'énergie sera possible au cours des entretiens Ford-Giscard d'Estaing à la Martinique.

Parlant à la presse à l'issue du Conseil atlantique réuni à Bruxelles, le secrétaire d'État américain a ajouté que "la façon d'aborder le problème par la France et les États-Unis est conciliable". "Nous ne pensons pas qu'il existe une contradiction entre la coopération entre pays consommateurs et un dialogue entre pays consommateurs et pays producteurs. Nous estimons que la coopération entre pays consommateurs est une condition préalable, a-t-il poursuivi. Nous pensons qu'une solution est possible et que la façon d'aborder le problème par la France et les États-Unis est conciliable. Les points de vue ne sont pas contradictoires. Je voudrais rappeler que lors de la conférence de Washington, en février dernier, les États-Unis ont proposé que la coopération entre pays consommateurs soit suivie de la coopération entre consommateurs et producteurs.

"En conséquence nous allons nous rendre à la Martinique, en nous disant qu'une solution est possible".

Problèmes monétaires

Parallèlement aux discussions sur l'énergie et la conjoncture économique, les problèmes monétaires, dit-on encore à Washington, ne manqueront pas d'être évoqués à la Martinique. C'est ainsi que l'on s'attend que la récente décision américaine de mettre l'or en vente libre à partir du 1er janvier 1975 sera expliquée, notamment lors des discussions bilatérales entre les deux ministres des Finances, MM. William Simon et Jean-Pierre Fourcade, la trésorie laissant actuellement entendre qu'elle serait disposée à préciser les conditions dans lesquelles les banques centrales pourraient être autorisées à acheter de l'or.

Mais le sommet franco-américain fournira évidemment aussi l'occasion aux deux chefs d'État et à leurs collaborateurs de procéder au traditionnel "tour d'horizon" de la situation internationale. Les principales têtes de chapitres en sont connues: relations Est-Ouest après la rencontre de Vladivostok, Extrême-Orient après le dernier voyage à Pékin du secrétaire d'État, CSCE, et Proche-Orient. Dans ce dernier domaine, on semble juger à Washington que les prises de position françaises, marquées notamment par la rencontre entre M. Sauvagnargues et le leader de l'OLP, M. Yasser Arafat, ne vont pas véritablement à contre-courant des efforts poursuivis par M. Kissinger, même si elles tendent à aller plus loin et plus vite.

Le président Ford ne s'est, autant qu'on le sache, jamais rendu en Europe, et son bref séjour à la Martinique sera aussi son premier sur une terre "française".

En plus du secrétaire d'État Henry Kissinger et du secrétaire au trésor William Simon, il sera accompagné par le secrétaire général de la Maison Blanche, M. Donald Rumsfeld. Celui-ci, considère comme le plus proche des collaborateurs du président, a pour sa part, une certaine expérience des problèmes européens, ayant occupé pendant un an environ le poste d'ambassadeur auprès de l'Otan à Bruxelles.



M. Kissinger au cours d'un dîner à Bruxelles, où vient de se terminer la session ministérielle d'hiver du conseil de l'O.T.AN.

Giscard reçu avec 'chaleur' aux Antilles...

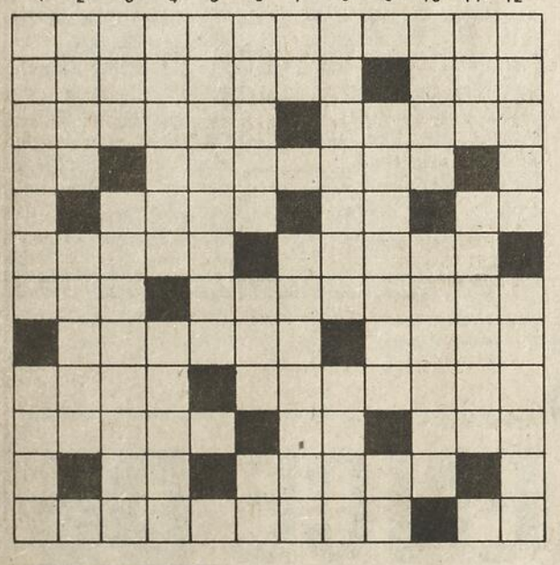
POINTE-À-PITRE (d'après l'AFP) — M. Valéry Giscard d'Estaing, président de la République française, qui doit rencontrer au cours du prochain week end le président américain Gerald Ford à La Martinique, a reçu un accueil mouvementé et tout en contraste pour son premier contact avec les Antilles françaises. Arrivé jeudi, en fin de matinée à La Guadeloupe, l'un des quatre départements français d'outremer, sous une pluie battante, la journée avait commencé pour le président dans une ambiance chaleureuse et haute en couleur. Quelques minutes plus tard, alors qu'il passait les troupes en revue sous un soleil éclatant, il était acclamé par plusieurs milliers de personnes dont beaucoup portaient des tee shirts imprimés: "Bonne chance Giscard".

Mais en quittant la mairie pour se rendre au monument aux morts, le cortège présidentiel était accueilli dans la principale rue commerciale de la ville par quelque 300 manifestants scandant des slogans et réclamant en dehors de la construction d'usines et de crèches "l'autonomie" et "la fin de la colonisation". Parmi les contestataires, se trouvaient des membres du Parti communiste local, parti du maire de la ville, et des représentants de différents groupements d'extrême gauche.

Le service d'ordre très réduit, à la demande du président de la République, était alors débordé par la foule qui suivait la voiture dans laquelle avait pris place M. Giscard d'Estaing. Dans la cohue, un Guadéloupéen parvenait à s'asseoir sur le capot de l'automobile présidentielle qui se frayait difficilement un passage.

Avec le Petit Robert, on trouve toujours ses mots.

No. 243



HORIZONTALEMENT

1—C'est un travail d'athlète.
2—Ca peut être la maison, le bureau, un ministère, le gouvernement, en tout cas c'est un endroit où personne ne se comprend! — Apprise dans LE JOUR.
3—C'est un bonhomme dont la vie et le bonheur dépendent d'un oui ou d'un non. — Il bat quand on se débat!
4—Conj. — En un sens, il crée des emplois... pour des fonctionnaires.
5—Espoir de ti-bébé. — Dém. — Pronom.
6—Animal que respectaient nos Indiens. — Ce que la loterie nous permet de faire avant tout. (inf.)
7—Connue. — Qui se fait par étapes.
8—Unités militaires. — Variété de citronnier dont le fruit donne un jus amer.
9—Il est inutile de s'en faire pour des niaiseries. — Qui concerne de grands espaces.
10—On y fabrique n'importe quoi en série. — Renforce le oui, dans le midi de la France. — Du verbe avoir.
11—C'est un ti-gars! — On y est pas toujours en pleine forme...
12—Celui ou celle qui le fait finit toujours par nous le laisser voir même si ça prend des mois... — Habitudes de peuples.

VERTICALEMENT

1—Ils ne sont pas perdus quand la réussite les couronne. — Personne sotte et ignorante.
2—Se broie quand ça ne va plus. — Interjection passe-partout qui exprime l'indécision, le doute, le défi, ou tout ce que vous voulez...
3—Zigouilla. — Alliage idéal pour une coutellerie.
4—Défaite humiliante. — Diriger.
5—Science occulte.
6—Il termine l'intestin grêle. — Poss. — Mesure de longueur en Chine.
7—Nég. — Restants.
8—Séparer par un intervalle de temps. — Prép.
9—Gothique. — Prép.
10—Choisie. — Fis durer longtemps.
11—Gros zéro! — Fis mon gros possible.
12—Eprouve, vérifie. — Qualifie des cloches (ou des têtes) qui résonnent drôlement...

Solution No. 242

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	G	R	I	G	N	O	T	E	R	■	I	F
2	R	A	L	L	U	M	E	■	E	R	R	E
3	E	M	O	I	■	B	L	A	G	U	E	R
4	L	O	T	S	■	R	E	I	N	S	■	U
5	A	L	E	S	E	E	■	M	E	T	A	L
6	I	L	■	O	C	■	L	E	S	I	N	E
7	T	I	T	I	L	L	E	R	■	N	U	■
8	■	S	U	R	I	E	S	■	S	E	R	F
9	A	■	M	E	P	R	I	S	E	■	I	R
10	C	R	E	S	S	O	N	■	I	D	E	E
11	M	O	U	■	E	T	E	N	D	U	■	L
12	E	T	R	E	S	■	S	I	E	C	L	E

Prolongation de six mois des forces de l'O.N.U. à Chypre

NATIONS UNIES N.Y. (AFP) — Le conseil de sécurité a adopté hier soir à l'unanimité une résolution prolongeant de six mois, jusqu'au 15 juin 1975, le stationnement à Chypre de la force des Nations-Unies chargée du maintien de la paix "dans l'espoir que des progrès suffisants dans la voie d'une solution finale auront été accomplis d'ici là pour permettre le retrait de la force où une réduction substantielle de son effectif".

La Chine n'a pas participé au vote. Par ailleurs, le conseil de sécurité a adopté par consensus une résolution réaffirmant la résolution par laquelle l'Assemblée générale avait, en octobre dernier, le retrait de toutes les forces étrangères de Chypre. Testedispositif résolution prorogeant le mandat de la force de l'ONU à Chypre.

Après les votes, le représentant de Chypre, M. Zenon Rossides est intervenu pour demander que la force de l'O.N.U. ait une pleine liberté de mouvements à travers l'île. Le représentant de la Turquie, M. Ornan Orcay a insisté sur la non-existence du gouvernement chypriote de Mgr Makarios. Le représentant de la communauté chypriote-turque, M. Chenik, invité par le conseil de sécurité a abondé dans le même sens et a souligné que toute résolution considérant comme légitime le gouvernement Makarios ne serait pas acceptée par la communauté chypriote-turque.

Quant au représentant de la France, M. Louis de Guiringaud, il a souscrit sans réserve hier devant le conseil de sécurité au renouvellement du mandat de la force des Nations-Unies à Chypre, dont l'utilité, a-t-il dit, ne fait aucun doute dans la situation actuelle, et a fait appel aux autorités turques pour qu'elles lèvent les restrictions mises à l'exercice des fonctions de la force dans les zones sous leur contrôle.

La délégation française, a-t-il précisé, "partage le point de vue exprimé par le secrétaire général, selon lequel, dans la crise grave que connaît Chypre, la présence de l'Unficyp est nécessaire pour aider au respect du cessez-le-feu, assurer la sécurité de la population et contribuer à la distribution des secours humanitaires. D'autre part, elle est également convaincue que la force est en mesure de constituer non pas tellement le tampon que le lien entre les parties en présence, en attendant qu'elles mêmes engagent, de façon plus ample et plus complète, les négociations qui seules permettront de régler les problèmes fondamentaux".

En faisant observer que, "dans la situation à laquelle est a dû s'adapter, la force doit, pour sauvegarder ses missions essentielles, pouvoir compter sur l'appui et la coopération des parties en présence "le délégué français a cité le rapport du secrétaire général selon lequel il est difficile à la force d'exercer certaines de ses fonctions dans les zones tenues par les forces turques, en raison des restrictions qui lui sont imposées, notamment pour l'organisation de patrouilles et pour l'installation de poste d'observation".

"Nous devons, a dit M. De Guiringaud, lancer un appel aux autorités turques pour qu'elles invitent les commandements locaux à mettre fin à ces restrictions. La force à une mission qui lui a été fixée par notre conseil. Elle doit s'en acquitter dans des conditions semblables au nord et au sud de l'île afin de garantir aux deux cttorotection."

Caraïbe: la lutte pour la survie



par Daniel Narcisse
(collaboration spéciale)

Le secteur Caraïbe de l'Amérique Latine historiquement a joué le rôle d'un creuset où est venu se fondre toutes les races humaines et toutes les grandes cultures de notre planète. Pendant des siècles, elle a été un réservoir de matières premières pour l'Espagne, l'Angleterre, la France, la Hollande, le Danemark, la Suède qui l'ont dominé sur tous les plans. Tout au long de cette période la zone a subi de profondes transformations économiques, politiques, et sociales.

1804 date de la proclamation officielle de l'indépendance d'Haïti amorce l'ère de la décolonisation, mais du même coup aussi s'ouvre un chapitre dont on vit aujourd'hui encore les épisodes: le néo-colonialisme. Cette situation s'explique du fait que l'indépendance économique n'accompagnait pas l'indépendance politique.

Depuis 1821 avec la doctrine Monroë, la prépondérance européenne est graduellement surplantée par les U.S.A. Puerto-Rico, Cuba tombent sous la dépendance américaine en 1898 et plus tard St. Thomas et St. Croix en 1919. Si vers 1902 Cuba a pu recouvrer une certaine indépendance mitigée les autres îles sont restées à l'état de Colonie. La République d'Haïti et la République Dominicaine ont elles aussi subi l'occupation américaine en vertu de la politique du "Big stick", la première de 1915 à 1934, la seconde de 1016 à 1924.

Au lendemain de la deuxième guerre mondiale l'éclatement d'un puissant mouvement anti-colonialiste a entraîné un changement de statut des colonies de la Caraïbe. Le 19 mars 1946 le parlement français votait unanimement l'assimilation de la Martinique et Guadeloupe dans le système administratif et parlementaire de la métropole française. La zone d'influence néerlandaise (Curraçao, Aruba, Bonaire, Surinam, Saba, St. Eustache, le sud de St. Martin) jouissent d'une autonomie interne depuis 1951. La Grande-Bretagne fit de plus grandes concessions en concédant une indépendance complète des plus larges possessions (Jamaïque, Trinidad Tobago, Barbade, Guyanne) et aux plus petites Antilles l'état d'associé.

Dépendance politique et économique

La Caraïbe est une zone d'exportation des matières premières. Afin d'assurer l'accroissement de la domination économique des États-Unis et sa perpétuation, la diplomatie américaine se donne pour objectif de soutenir les pouvoirs politiques anti-nationaux comme à Haïti et en République Dominicaine de boycotter les efforts des gouvernements nationalistes comme Guyanne, Jamaïque, Trinidad Tobago, de chercher à détruire les conquêtes du gouvernement révolutionnaire socialiste de Cuba. Les États-Unis voudraient faire de la Caraïbe une mer intérieure où tous les états seraient des colonies à l'instar de Puerto-Rico.

Tandis que les Antilles françaises et néerlandaises font partie intégrante de la sphère politique, économique, et culturelle des métropoles outre-atlantiques, les autres Antilles malgré l'indépendance, continuent de subir une lourde dépendance. Leur développement, et leur croissance reposent sur l'investissement privé et plus particulièrement l'investissement étranger. Les Trusts multinationaux pénètrent tous les domaines. "Rediffusion Ltd". une compagnie de radiodiffusion contrôle les stations à la Barbade, Jamaïque, Trinidad Tobago, Ste. Lucie, Guyanne. Une situation similaire existe dans la presse. Thomson possède les journaux suivants à la Barbade "The advocate" à Trinidad "The Guardian" et à Guyanne "The Guyanne Graphic" les Caraïbéens n'ont donc pas droit à une presse libre. La dépendance culturelle et l'effet de démonstration sont renforcés par cette situation.

Dans le secteur agricole "Tate and Lyle and Bookers" domine la scène économique. Toutes les firmes américaines y sont représentées et rapatrient plusieurs centaines de millions par an. Dans l'industrie extractive la propriété est principalement concentrée dans les mains de Esso pour le secteur pétrolier et Renolds Mining pour la bauxite. Le secteur bancaire, les assurances, l'industrie touristique sont aussi dominés par les capitaux privés en majorité étrangers. La dépendance commerciale renforce la dépendance économique. La majeure partie du commerce de la Caraïbe est orientée vers les États-Unis ou les anciennes métropoles européennes. 35% du Zinc, 10% du Pétrole brut, 35% de la Bauxite, 50% des Bananes, 25% du Café, qui entrent aux États-Unis viennent de la Caraïbe. Mais d'années en années le commerce est déficitaire pour la zone. Elle exporte pour trois milliards et importe pour 4 milliards.

La lutte pour la survie

Contre cet état de fait, les pays de la Caraïbe ont initié un puissant mouvement de nationalisme économique pour contrecarrer l'influence étrangère et recouvrer le contrôle de leur richesse naturelles et le droit d'orienter en toute indépendance leur économie et leur commerce. Dans le même temps s'opèrent graduellement des modifications importantes dans la manière de penser des dirigeants qui oublient les antagonismes habituels pour trouver ensemble des solutions économiques pour un développement harmonieux. M. Erix Williams à Trininad, M. Manley à la Jamaïque, M. Forbes Burnham premier de la Guyanne sont les grands initiateurs de la nouvelle politique.

La révolution cubaine, de par ses nombreuses victoires économiques et politiques, a été un grand catalyseur par sa valeur d'exemple. Les autres pays indépendants de la Caraïbe ne tardèrent pas eux aussi à entamer le processus de la libération économique. En 1968 leur premier pas dans cette direction fut de créer une zone de libre échange (CARIFTA) et une banque caraïbéenne de développement (BCD). Bien vite le mouvement s'engagea sur un autre terrain celui du contrôle des richesses nationales. La Démérérara Bauxite Company une filiale d'Alcan Aluminium Ltd du Canada est nationalisée en Guyanne. Le mouvement prit de l'ampleur dans les autres îles. Les autres gouvernements commencèrent par envisager les moyens de devenir propriétaires de leur sources de matières premières et de contrôler les intérêts bancaires et financiers, les opérations minières et les autres secteurs importants de l'économie.

Dans la Caraïbe anglophone la politique de nationalisme économique suivit une pente vertigineuse. Le juste combat était mené à tous les niveaux: redéfinition des contrats d'exploitation établissement de contraintes légales-contrôle majoritaire des parts des entreprises modification de l'assiette fiscale, nationalisation.

Aujourd'hui la lutte n'est pas achevée, mais la situation est qualitivement différente. Les pays de la Caraïbe participent au cartel de la bauxite et du sucre pour la défense d'un juste prix. Par contre d'autres pays vassaux comme Haïti et la République Dominicaine continuent de livrer leurs richesses agricoles et minérales au pillage. Le succès définitif et irréversible du nationalisme économique dans les Caraïbes dépend du rôle positif que des pays comme le Vénézuéla, la Colombie, le Mexique riverains de la Caraïbe seront amenés à jouer.

le monde

Intensification des combats et guerre du riz au Sud-Vietnam

par Paul Leandri
de l'agence France Presse

DELTA DU MEKONG (Sud Vietnam) — La guerre du riz a commencé dans le Delta du Mékong avec la récolte saisonnière du Paddy. Les paysans se débattent au milieu de multiples problèmes dont surtout l'insécurité. Et pourtant ils ne demandent qu'une chose: la paix, "avec ou sans les communistes". Par milliers, ils quittent les zones contestées du "grenier à riz" dans la crainte des combats qui se sont engagés entre les forces gouvernementales et les troupes du front national de libération.

Dans un village de la province de An Giang, près du Golfe de Thaïlande, une famille de réfugiés raconte son odyssée. "Les communistes sont venus frapper à notre porte à une heure du matin, il y a trois jours. C'étaient des gens du Nord-Vietnam je les ai reconnus à leur accent", affirme le chef de la famille, un vieillard édenté aux mains calleuses. Nous avons décidé de partir, pas par peur, ils se montrent toujours très corrects, mais nous savons par expérience que les troupes gouvernementales vont intervenir et nous ne voulons pas être pris entre deux feux", poursuit-il."

"Lorsque la situation sera redevenue plus calme je retournerai chez moi ou j'irai ailleurs, ajoute le vieux, cela fait cinq fois depuis 1945 que je change de maison".

Ailleurs, dans la province de Dinh Tuong, à quelques kilomètres de la ville de Cai Lay et 80 de Saigon, des paysans travaillent dans les zones contestées mais retournent le soir dormir dans une cahute au bord de la "route du riz", la nationale quatre.

"Les gens du front sont à trois kilomètres de part et d'autre de la route", déclare un paysan, montrant du doigt des lisières de bananiers au loing.

"Mes rizières sont là-bas, j'y vais librement, ajoute-t-il, je dois simplement ne pas mettre l'habit traditionnel noir car il est également porté par les forces régionales gouvernementales".

"Pas de problème non plus pour ramener ma récolte, souligne un autre payson tout en buvant une tasse de thé, je dois acquitter dix pour cent de paddy pour un hectare de rizière et après je suis tranquille, les gens du front ont cette année tellement de riz qu'ils ne veulent même pas nous racheter sur place notre récolte, alors je la vendrai au collecteur chinois qui passera".

Pourquoi n'acceptent-ils pas dans ces conditions de vivre complètement dans les zones contestées? La réponse arrive rapide et catégorique: "parce que nous sommes bombardés par l'artillerie gouvernementale, il y a eu des morts, des hommes et aussi des cochons, alors on attend, mais ensuite nous retournerons, lorsque l'Hoa Binh (la paix) sera revenue".

Sur les déplacements des troupes du front, les paysans qui habitent près de la route quatre, à quelques kilomètres de Cai Lay, rapportent qu'ils sont faciles de zone à zone.

"Ils traversent la route, de nuit, affirme un petit homme trapu. Tenez, ajoute-t-il, il y a quelques jours, ils sont passés près de chez nous de dix heures du soir à deux heures du matin".



téléphoto PA

"Le paysan rêve seulement de pouvoir cultiver ses rizières dans la tranquillité."

Les autres paysans approuvent en hochant la tête. "Ils marchaient l'un derrière l'autre, en uniforme, sac au dos. Le soldat qui fermait la marche est venu me présenter des excuses au nom des autres "pour avoir écrasé les jeunes pousses de ma rizière." Il avait l'accent du Nord-Vietnam", remarque-t-il.

Plus loin, dans une autre province du Delta, celle de Kien Giang, en bordure du Golfe de Thaïlande, un prêtre explique pourquoi tant de petits postes tombent aux mains des communistes.

Réfugiés du Nord-Vietnam, il s'est installé en 1961 avec ses fidèles, des réfugiés également à une cinquantaine de kilomètres du port de Rach Gia.

"Les défenseurs, une vingtaine généralement, ne sortent pas, ils ignorent ce qui se passe autour, ils laissent les gens du front s'installer. Un jour, poursuit le prêtre, les communistes interdisent aux femmes de venir ravitailler leurs maris et puis ils proposent aux occupants du poste de l'abandonner avec leurs armes mais en laissant leurs munitions. Souvent, ils acceptent, la pression étant devenue trop grande. Ceux qui refusent sont, la plupart du temps, tués avant l'arrivée des renforts".

Face aux multiples problèmes qu'il doit affronter périodiquement, le paysan s'adapte et attend. Il n'espère ni victoire ni défaite pour l'un ou l'autre camp, il rêve seulement de pouvoir cultiver ses rizières dans la tranquillité. L'image du Delta anticommuniste, du sudiste ennemi ou nordiste, s'estompe au fil des conversations.

Surtout lorsqu'on apprend que, dans une région déterminée, les réfugiés catholiques du nord ont, cette année et pour la première fois depuis leur arrivée en 1954, accepté de souscrire à une collecte du "front" pour vivre en paix.

Vaste campagne de recrutement au Vietnam du Nord

BANGKOK, (AFP) — Un mouvement de recrutement militaire d'une grande ampleur, appelé "la grande marée du recrutement volontaire 1974" aurait été déclenché depuis le printemps dernier au Nord-Vietnam et est encouragé par une campagne de slogans et d'explications à tous les échelons, école, coopérative, quartiers, villages, a déclaré à l'A.F.P. un diplomate asiatique ayant accès à Hanoï.

Selon ce diplomate qui préfère taire et son nom et son pays d'origine, des affiches et des banderoles en vietnamien encouragent la jeunesse à rejoindre les rangs de l'armée, particulièrement les jeunes de familles membres du parti lao dong (communiste).

On peut lire par exemple "rejoindre l'armée pour rejoindre notre sud "viscéral" ou "la jeunesse patriotique dit adieu à la mère-patrie".

Des articles du journal du parti "Nhan Dan" (le peuple) ou de l'armée "Quen Doi Nhan Dan" (armée populaire) reprenaient ces thèmes dès le mois de mai et juin.

Parallèlement à ce recrutement, indique encore cette source, une réorganisation des unités ayant combattu au sud a été entreprise. Elles ont été reconstituées avec de jeunes recrues mêlées aux rescapés des combats et réformés sous le nom de "bataillon victorieux" suivi d'un numéro.

Une dizaine de ces bataillons, confirme-t-on de source vietnamienne à Bangkok, auraient été mis en position autour de Hué dans la province de Thua Tien.

bref monde

Un hélicoptère s'écrase à l'ouest de Saigon: 54 morts

SAIGON (AFP) — Un hélicoptère "Chinook" s'est écrasé jeudi près du territoire cambodgien, à 80 kilomètres à l'ouest de Saigon. Les 54 soldats gouvernementaux qui se trouvaient à bord, dont 4 membres de l'équipage, ont été tués, a annoncé hier un porte-parole du haut commandement militaire. Les causes de l'accident ne sont pas connues. Le porte-parole a précisé que l'appareil est tombé à 13 km au sud de la ville de Moc Hoa, capitale de la province, et 15 km de la frontière Kmère.

La visite du sénateur Mansfield en Chine

PÉKIN (AFP) — Le sénateur Mike J. Mansfield, leader de la majorité démocrate au Sénat américain, s'apprête à achever une visite de cinq jours à Pékin au cours de laquelle il a été reçu par le premier ministre Chou En-Lai ainsi que par M. Teng Hsiao-Ping, vice-premier ministre chinois. L'entrevue avec le premier ministre chinois a eu lieu jeudi dans un hôpital de Pékin où M. Chou En-Lai est soigné depuis environ six mois pour un mal inconnu. M. Chiao Kuan-Hua, ministre chinois des Affaires étrangères, assistait à cette rencontre sur laquelle l'agence Chine nouvelle n'a fourni aucune précision supplémentaire.

Sondage du bonheur humain

NEW YORK (Reuter) — Pionnier des sondages d'opinion, George Gallup veut maintenant mesurer - et au niveau mondial - les composantes d'un état qui avait jusqu'ici échappé à la quantification: le bonheur. L'étude tendra à constituer un indice du bien-être psychologique des peuples de ce monde, a déclaré M. Gallup en annonçant son projet, la semaine dernière à New York. "Nous espérons établir dans quelle mesure la satisfaction des gens dépend des biens matériels, nous cherchons à saisir leurs espoirs et leurs peurs, leurs croyances religieuses, leur idée de la place de la femme dans le monde, et à découvrir ce qui les rend heureux", a-t-il expliqué devant la presse étrangère.

Bébé à l'envers

PASADENA, Californie, (AP) — Un bébé de trois semaines, Julian Arguelles, dont les organes sont placés à l'envers, comme vus dans une glace, a pu quitter l'hôpital et les médecins lui ont prédit une vie presque normale. Ses difficultés principales viendront du fait que son coeur ne comporte que deux cavités et qu'une artère manquante entre le coeur et les poumons a dû être remplacée artificiellement. Quant au fait d'avoir le coeur et l'estomac à droite, le foie à gauche etc., cela ne devrait pas trop le gêner dans l'existence. A condition que le chirurgien ne se trompe pas du côté lorsqu'il faudra l'opérer de l'appendicite.

Rockefeller à un "battement de coeur" de la Maison Blanche

par Laurent Martin
(collaboration spéciale)

NEW YORK — Prenez l'homme politique le plus puissant du monde. Et pour faire bonne mesure, donnez-lui l'une des plus grosses fortunes. Impensable? Pourtant, avec la confirmation du Congrès américain, Rochefeller n'est plus qu'à "un battement de coeur" de la Maison Blanche. Succès d'autant plus éclatant qu'à quatre reprises il avait tenté de présenter sa candidature aux conventions présidentielles du Parti républicain.

En vain. Malgré sa popularité indiscutable auprès du public, les Républicains le trouvaient trop libéral. Le "Grand Old Party" préfère les conservateurs bon teint, de l'Ouest si possible, comme Goldwater, Nixon, Connally ou Ford.

Alors Nelson a essayé de rentrer par la petite porte. Après s'être fait nommer par Ford, il s'est appliqué trois mois durant à convaincre un Congrès largement démocrate. Un chef-d'oeuvre de public-relations. En septembre, il se présente avec toute la modestie qui convient, — soulignant les origines humbles de la famille, reprenant le mot célèbre du grand-père sur sa fortune, "un accident de l'histoire". Naturellement, la famille a toujours distribué ses largesses, il insiste longuement là-dessus. Lui-même, Nelson, n'a-t-il pas donné 33 millions de dollars, promis 20 autres millions sans compter 69 millions d'impôts?

Quant à l'empire du grand-père, il s'est dissipé avec le temps. Les Rockefeller ne possèdent plus que 2 p. 100 des actions de la Standard Oil.

L'influence économique de la famille? "un mythe". Ainsi Nelson n'a que très peu d'ascendant auprès de la Chase. On a beau l'appeler la "banque de la famille", les Rockefeller ne possèdent



Nelson Rockefeller:
"banque de la famille"

que 2,5 p. 100 de ses actions. Et malgré la présidence de son frère Davis, lui, Nelson a emprunté à la Chase comme un vulgaire pékin, à 12 p. 100 d'intérêt...

Tout ce scénario s'est fort bien déroulé, jusqu'à la malencontreuse affaire des cadeaux qui relance l'opposition des conservateurs.

Comment expliquer tant de cadeaux, allant du modeste billet de 1000 (dollars) jusqu'aux 600,000 du patron des transport newyorkais, Ronan? Tous les jours, la presse en découvre, si bien que Nelson finit par devoir publier lui-même la liste, un total de 10 millions de dollars. N'y a-t-il pas d'arrière-pensée dans ces libéralités, demande la Commission du Sénat. Nelson a le ton de la conviction: "'SI J'AVAIS VOULU ME SERVIR DE L'ARGENT, JE NE SERAIS PAS ICI AUJOURD'HUI'.

Soit. Mais cette fortune peut-on savoir au juste à combien elle se monte? 62 millions dit d'abord Nelson. Pas plus? Si, peut-être complet, il faut en effet mentionner ces deux fonds de famille, 116 millions. Et les frères? Et les enfants? Petit à petit, la Commission découvre l'immensité de cette fortune, "l'équivalent d'un dollar toutes les minutes depuis 1627" calcule le sénateur Byrd. Et quand le président de la Commission Howard Cannon annonce le chiffre d'un milliard et demi de dollars, Nelson n'en disconvient pas. Le journaliste Alsop n'avait-il pas parlé il y a quelques années de 10 milliards?

Mais précise Nelson, ma famille ne fait pas de politique. Ce sont des financiers, sans plus. Tout de même la Commission hésite. Quelle preuve a-t-on que le vice-président désigné ne profitera pas de sa position pour s'enrichir davantage? "Mon intégrité et mes vingt ans de services publics" répond Nelson. La Commission s'incline.

En fait, au Sénat, comme à la Chambre des représentants, Nelson n'a aucun mal à minimiser le rôle de l'argent.

Pour lui, la fortune représente le passé, l'acquit. Ce qui l'intéresse, c'est la présidence, "si pour une raison ou pour une autre Gerald Ford décidait de ne pas se présenter en 1976". Ainsi les cadeaux eux-mêmes trouvent leur justification. Le grand-père n'avait-il pas donné 550 millions de dollars? Et le père de Nelson, 465 millions, sans compter 317 millions d'impôts? "J'ai essayé de suivre leur exemple" dit simplement Nelson.

Librairie à L'"Index"

LIVRES USAGÉS
ÉCHANGEONS - VENDONS - ACHETONS

1227 MARIE-ANNE EST
MONTRÉAL H2J 2B9 TÉL.: 522-6171

Cinéma

Le Conservatoire D'art Cinématographique en collaboration avec le Département d'Education Permanente offre une session bilingue sur le cinéma composée de quatre cours ayant chacun une durée de treize (13) semaines, à $45 le cours (aucun crédit alloué).

Périodes Marquantes de l'Histoire du Cinéma Mondial,
Cinéma Américain, Cinéma Québécois
Le Surréalisme et le Fantastique dans le Cinéma

Ces cours seront donnés par Martin Malina, Jean-Pierre Tadros, et Robert del Tredici, critiques de cinéma.

Le Département d'Education Permanente du campus Sir George Williams offre ce cours qui débutera en Janvier.

Pour informations supplémentaires, appelez: 879-2865

université concordia

COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL
COURS DU SOIR
ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL
SESSION HIVER 75

SCIENCES ET TECHNIQUES GÉNÉRALES

Mathématiques	001-101-103-105-203-307-
Biologie	301-401-921-931-942-943-997
Chimie	101-111-201-202-302
Physique	101-102-111-201-202-301-302

SECTEUR DES LETTRES

Anglais	101-201-301-401-905-906
Allemand	101-201-301-401
Espagnol	101-201-301-401
Français	102-122-202-231-302-331-402-902-934-935-937-938-940
Philosophie	101-201- 218- 225- 301-401-912-926-930

SECTEUR DES ARTS

organisation picturale	101-201-301-401-901
Organisation spatiale	402-902
Histoire de l'art	103-203-303-403
Couleur	104-204
Dessin technique	105-205
Matériaux	106-206
Techniques spécialisées	306-406
Nouveau cinéma	904

SCIENCES GRAPHIQUES

Sciences graphiques	101-201

SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES

Anthropologie	901-902-911
Assistance sociale	Recyclage et Perfectionnement
Économique	920-921
Éducation physique	118-130-147-197-
Géographie	102-204-912
Histoire	901-921-951-954-972
Psychologie	102-202-205-305-411-903-904
Science politique	940-942-950
Sociologie	960-962-964-970

TECHNIQUES DE L'ARCHITECTURE

Dessin d'architecture	101-201
Construction	102-202
Dessin de création	103-203
Histoire de l'architecture	104-204

TECHNIQUES DE GÉNIE CIVIL

Arpentage	101-201
Géologie des agrégats	102
Construction générale	103-203

ÉLECTROTECHNIQUE

Circuits à courant continu	110
Circuits à courant alternatif	210-220
Éléments de circuits	120
Initiation aux techniques industrielles	130
Circuits logiques	440

SCIENCES ET TECHNIQUES ADMINISTRATIVES

Comptabilité	110- 210-320
Administration	663
Droit des affaires	220
Commerce de détail	501
Éléments de production	502
Personnel	622-520-602-630
Marketing	430-631
Structure de l'entreprise	120
Organisation et méthodes	513
Placement	503
Assurances	150-151-152-156
Publicité	531
Fiscalité	503
Contrôle int. & vérification	620

INFORMATIQUE

Introduction à l'informatique	101
Introduction aux ordinateurs	102
Système d'exploitation	301
Langage de base	302
Analyse organique	401
Étude des langages Fortran et PL/1	404
Introduction au langage "Basic"	918
Int. à la programmation	201

TECHNIQUES DE FABRICATION MÉCANIQUE

Poinçons & matrices	608
Contrôle numérique	612
Planning	914
Hydraulique	950
Machines outils	960
Soudure	503
Mécanique automobile	227

date limite pour les demandes d'admission –10 janvier

début des cours –10 février

CONDITIONS REQUISES POUR L'ÉTUDE D'UN DOSSIER — ADMISSION:
Certificat de fin d'études secondaires (secondaire V) ou l'équivalent — Certificat de naissance — Frais d'études du dossier: $5.00
Les candidats sont priés de se présenter au Registrariat Pavillon Marie-Victorin, 224 est, rue Sherbrooke, de 8 h 30 à 20 h 30, du lundi au vendredi inclusivement.

RENSEIGNEMENT 842–7161 poste 176



éditorial

Un autre sapin en vue...

Après Paris, c'est au tour du Québec de se faire passer un sapin! Il se pourrait, en effet, que dans la précipitation du temps des Fêtes et dans la bousculade coutumière qui précède l'ajournement de la session de l'Assemblée nationale, les députés se votent une augmentation de salaire. Moins importante, il est vrai, que les recommandations proposées par le rapport Bonenfant mais augmentation quand même, de l'ordre de six pour cent (6%), soit un millier de dollars par an.

En regard de cette question, il faut moins tenir compte de la modicité de la somme impliquée que de sa pertinence. En d'autres termes, compte tenu de tous les éléments de la situation, est-il bon, juste et raisonnable de retenir le *principe* d'une hausse de salaire des députés, fut-elle de un pour cent?

Au lecteur de juger? Le salaire annuel d'un député est de $15,600 par an, à quoi il faut ajouter une indemnité non taxable pour les fins de l'impôt sur le revenu de $7,140. Ramené sur la base d'un citoyen ordinaire qui paye tous ses impôts sur son plein salaire, le revenu annuel d'un député à l'Assemblée nationale du Québec se chiffre aux alentours de $27,000.

Les représentants du peuple, avance-t-on dans les milieux informés à la va-comme-je-te pousse, doivent encourir des dépenses extraordinaires dans l'exercice de leurs fonctions. Minute Papillon! l'État y pourvoit déjà. Le calcul qui suit représente la moyenne annuelle des sommes qui sont versées par le trésor public à un député moyen d'une circonscription de Montréal qui remplirait d'une manière très moyenne son mandat en assistant à peu près régulièrement aux sessions et en participant aux travaux des commissions parlementaires:

Allocation de résidence secondaire à Québec:	$2,400
Allocation de loyer pour le bureau de comté:	2,400
Frais de voyage du comté à Québec	2,400
Allocation-salaire: personnel de comté	7,000
Participation aux commissions parlementaires	1,000
Total:	$15,200

À la lumière de ces chiffres, à peu près inconnus du grand public, l'on peut difficilement prétendre que les députés du Québec vivent dans un état de dénuement qui frise la mendicité. Fort mal payés dans les années cinquante et antérieurement,avec tout ce que cela impliquait de tentations et d'invites à arrondir les fins de mois, mieux rémunérés dans les années soixante, les élus du peuple québécois ont effectué un sérieux rattrapage depuis le début de la présente décennie. Leur salaire actuel est plus que décent, voire trop élevé pour la somme de travail que la plupart d'entre eux est appelé à abattre.

Il y a des exceptions, bien sûr, mais c'est le secret de Polichinelle qu'une forte proportion de nos parlementaires québécois vivent davantage à l'état de parasites et de sangsues du trésor public plutôt que d'ajouter à l'intelligence des débats et à l'amélioration des lois. Il n'est pas agréable de dire ces choses mais pour quiconque connaît un tant soit peu les arcanes de la vie parlementaire et la fainéantise qui y règne, la vérité est encore plus triste. Les exemples ne manquent pas, de députés qui siègent depuis dix ou quinze ans au parlement québécois et qui nous font rarement l'honneur d'élever la voix à l'Assemblée nationale. Tel comptable de métier préparera les rapports d'impôt de ses clients dans son bureau du parlement, tel avocat continuera ou à plaider en marge ou à vaquer à ses affaires professionnelles, tel homme d'affaires suivra avec plus d'attention les comptes d'exploitation de son entreprise que les dépôts des projets de loi, et le reste à l'avenant.

Pour tout dire, la fonction de député à temps continu, demeure encore pour la majorité des élus, un souhait et au mieux une hypothèse. Une commission parlementaire sur les activités des députés et sur le temps réel qu'ils consacrent aux affaires de l'État pourrait sans aucun doute nous éclairer sur la qualité et la quantité de travail qu'ils affectent à l'exercice de leur mandat public. Faute de conclusions d'un pareil organisme ou d'un autre de meilleure convenance, il vaudrait mieux que les députés en restent là quant à leur projet de relèvement de salaire. Autrement, ils risquent de soulever un certain nombre de questions auxquelles ils pourront difficilement répondre.

Les hommes publics sont les premiers à exiger des citoyens ou des groupes de citoyens de la discipline, de la rigueur et de l'efficacité. "Que les enseignants enseignent, que les étudiants étudient, que les fonctionnaires fonctionnent", lancent-ils souvent à la cantonnade pour épater la galerie. Mais s'ils s'imposaient à eux-mêmes le dixième de ce qu'ils demandent aux autres, les choses iraient peut-être un peu mieux au royaume du Québec et les affaires de l'État seraient mieux gardées.

Je veux bien que l'on inflige des points de démérite à un simple citoyen qui enfreint les règlements de la circulation, qu'au nom de l'équilibre budgétaire l'État se fasse tirer l'oreille pour hausser le salaire minimum des travailleurs ou que le gouvernement se fasse pointilleux dans ses négociations avec la fonction publique et para-publique, car il s'agit de l'argent de tout le monde.

Mais les salaires des députés aussi sont payés à même le produit des deniers publics. Et tout indique dans l'état actuel des choses qu'ils sont rendus au salaire maximum.

Une augmentation à la sauvette, dans les touts derniers jours de la session, ne paraît ni justifiée ni raisonnable, surtout si aucun débat de fond n'est engagé sur sa légitimité.

Les plus lucides de nos députés en conviendront et éviteront qu'en guise de cadeau de Noël, le peuple québécois se fasse passer un sapin!

Yves Michaud

commentaires

Le "boomerang" de M. Caouette

Apparemment, M. Réal Caouette ne sait pas encore comment fonctionne le bon vieux "boomerang" australien. Il a donc l'air tout secoué en recevant sur le derrière du crâne les accusations qu'il avait lancées contre les journalistes. En progressant encore un peu en sagesse et en expérience politique, M. Caouette apprendra sans doute à mieux mesurer la force du vent: si le principe qui régit l'exotique "boomerang" lui paraît trop compliqué, il pourra au moins prévoir, en bon Canadien, ce qui arrive à ceux qui crachent en l'air.

M. Caouette fait partie de cette race d'hommes politiques qui pensent avoir le droit de conscrire toutes les violences au service de leur vertu. Ils fusilleraient les milliers (sic) de terroristes d'octobre 1970. Ils rétabliraient au plus tôt la peine de mort et en feraient un généreux usage, question sans doute d'épurer notre société et de ne pas laisser dépérir cette délicieuse tradition de l'échafaud-au-petit-matin. Ils absoudraient les mille et un abus de l'entreprise privée de peur d'ouvrir aux méchantes et socialisantes interventions gouvernementales de nouveaux champs d'action.

Mais ces purs connaissent leurs plus saintes colères lorsqu'ils tonnent contre les minables papetrassiers, contre les miteux chroniqueurs, contre cette faune bigarrée, désinvolte et inquiétante qui peuple les salles de rédaction. De Réal Caouette et Yvon Caouette, les créditistes vrais ou faux ont volontiers maintenu comme une constante cette agressivité à l'endroit de la presse. Pourquoi? Certes, les journalistes ne leur décernent pas toujours les épithètes les plus confortables et ceci choque plus d'un créditiste sincère. Mais il y a plus: on reproche aux journalistes d'écrire n'importe quoi, de jouer avec les réputations, de salir d'irresponsable façon les hommes les plus intègres. Et ceci blesse, semble-t-il, ces grands défenseurs de la dignité humaine que sont, c'est bien connu, MM. Caouette et consorts.

Mais la dignité humaine perd tous ses droits lorsque c'est M. Caouette qui pourfend les journalistes. Lui peut accuser la presse de vénalité. Lui peut dire d'une journaliste qui a refusé $10 qu'elle aurait sans doute accepté un plus gros pot-de-vin. Lui, quand il s'agit des journalistes, oublie son culte de la blancheur et sa passion des sommets.

Heureusement, les accusations irresponsables suivent exactement la même trajectoire que le plus authentique "boomerang".

Laurent Laplante

Le pouvoir et la pègre

On ne rendra jamais assez hommage au juge Robert Cliche pour la vigueur et la ténacité avec lesquelles il aura contribué à débrider les abcès purulents de cette FTQ-construction qui, sous couvert de promotion du syndicalisme et de défense de l'ouvrier, semble bien avoir pratiqué, avec la bénédiction, parfois la participation active, de ses principaux responsables, les formes organisées d'un banditisme très directement lié à la pègre.

Rien ne manque à ce répertoire des activités et des méthodes du "milieu": usure et intimidation, extorsion et violences physiques, jeux et trafics d'influence, "protection" et assassinats prémédités. Tout organisme humain ayant droit à sa part d'erreur — mais cette fois, la part est un peu grosse — , on comprend que, face à un justicier aussi déterminé, la direction de la Centrale supplie qu'on la comprenne et qu'on lui laisse le temps de faire le nettoyage qui s'impose. Que n'y a-t-elle songé plus tôt!

On la comprend encore, et même un peu mieux, quand elle invite la Commission à également tourner les yeux, cependant qu'elle instruit son procès, vers les employeurs de la construction, en même temps que vers ce patron suprême: l'État. Parce que, pour néfaste que soit un Reynald Bertrand, c'est tout de même de la petite bière et la pègre, petite ou grosse, toute installée qu'elle soit au coeur même du système, devenue un État dans l'État, sait fort bien qu'elle ne serait rien sans, à tout le moins, le silence complice non seulement d'un patronat qui joue le jeu mais d'un gouvernement qui ne veut pas de grèves, et qui fait pour cela alliance avec le diable, ou bien qui fait passer sa caisse électorale avant l'application de la justice et de ses lois.

Le juge Cliche a déjà indiqué qu'il lui serait plus difficile de forcer le milieu patronal à la confession. Dans ce milieu, on est encore moins bavard que dans le milieu. Le comportement qu'on adopte est à la fois plus distingué et moins sommaire. Et puis on a des relations. Avec la pègre quelquefois, mais du bout des doigts. Surtout avec le pouvoir.

Qu'adviendra-t-il de la Commission Cliche lorsque, au-delà de Bertrand, il lui faudra juger ceux qui l'ont laissée faire? Ce serait drôle que le premier ministre se voit contraint de livrer sur un plateau à cette commission-tornade la tête de son ministre du Travail. Ce serait drôle mais ça ne règlerait rien. À qui fera-t-on croire que le premier responsable gouvernemental a vécu dans l'entière ignorance d'une pourriture à ce point codifiée et généralisée?

On voudra bien se souvenir que, au moment de la crise d'octobre, des ministres du gouvernement Bourassa, comparant terrorisme et pègre, avaient tenu à préciser que cette dernière, au moins, n'avait jamais remis en cause l'existence et les règles du jeu du système. Au contraire. Elle y trouve son compte. Parce que c'est un drôle de système.

Alain Pontaut

vous avez la parole

Les jeunes n'entrent pas dans le PQ, car ils veulent un parti de gauche

M. René Lévesque,

LE JOUR du 6 décembre publiait un article de Pierre Bellemare de la Presse Canadienne dans lequel il rapportait les paroles que vous avez tenues aux étudiants de l'Université Laval. Vous y avez déploré la passivité politique des étudiants et en particulier leur faible participation au Parti québécois. À voir la suite de votre intervention, je me demande sincèrement s'il ne faut pas se réjouir de la distance que prennent de plus en plus de jeunes vis-à-vis du Parti que vous menez d'une main de fer.

On vous a interrogé sur le Chili; je sais que c'est un pays lointain, que vous ne pouvez pas tout savoir et tout lire, mais que diable pourquoi faire vôtre la position fort réactionnaire de tous ceux qui tiennent à mettre sur le dos de l'extrême gauche la faute de la chute d'Allende? Vous avez dit "que les États-Unis avaient profité d'une gauche extrême au sein du gouvernement Allende poiur provoquer le mécontentement populaire et favoriser le coup d'État"; c'est beaucoup d'inepties en peu de mots. L'extrême gauche n'était pas dans le gouvernement, elle avait fort bien compris qu'on ne peut gouverner pour le peuple avec des instruments qui sont forgés par et pour la bourgeoisie. Mais sans être dans le gouvernement, elle ne travaillait pas contre, bien au contraire. Pendant les trois ans de l'Unité Populaire, l'extrême gauche s'est employée à éventer les complots de la droite, à faire échec aux campagnes de désordre organisées par la droite. Et il faut dire qu'elle y a fort bien réussi. Quant au mécontentement populaire dont vous parlez, c'est justement parce qu'il n'existait pas que les États-Unis ont provoqué le coup d'État; ils ont bien vu que, malgré tous les troubles qu'ils avaient suscités, le peuple demeurait fidèle à Allende, élisant en mars 1973 plus de députés et sénateurs de gauche qu'avant, descendant à plus d'un million dans les rues de Santiago le 3 septembre pour célébrer les 3 ans de gouvernement populaire. Le coup d'État du 11 septembre, c'était la dernière carte de la bourgeoisie qui voyait le pouvoir lui échapper rapidement et définitivement. Parler du mécontentement populaire qui l'aurait justifié équivaut à se ranger du côté des impérialistes qui ont invoqué ce faux prétexte pour légitimer leur intervention.

Pour revenir à votre conférence à Laval, vous avez dit que le P.Q. tirait les leçons des événements chiliens et que le Parti "ne cautionnera pas les gauchistes au Québec". Vous n'avez certes pas attendu les événements chiliens pour adopter cette ligne, qui semble bien vous venir du plus profond de votre être. C'est sans doute cet anti-gauchisme qui vous a empêchés, vous et les autres dirigeants du Parti, de condamner publiquement celui qui avait usurpé le poste de candidat officiel du P.Q. dans Taillon à l'élection de 1970; vous préfériez un candidat soutenu par la pègre de Rémillard à un candidat qui avait quelques idées de gauche et qui surtout n'avait pas peur de les défendre, même contre vous. J'étais ce candidat. Un peu plus tard, j'ai été écarté de la présidence du comté parce qu'ayant fait de la prison en octobre (avec les 450 autres), je "risquais de donner une image trop radicale au Parti".

M. Lévesque, je crois que vous confondez la gauche et l'extrême gauche. Et vous sabrez dans les deux. Les étudiants et bien d'autres encore n'entrent pas dans le P.Q. parce qu'ils désirent militer dans un parti de gauche.

Serge Mongeau
St-Hubert

Les Madelinots sont les esclaves de la Gorton's

En 1861, un président des U.S.A. nommé Abraham Lincoln a voulu abolir l'esclavage des Noirs par les Blancs, ce qui a causé une guerre meurtrière de plusieurs années et des pertes de plusieurs centaines de milliers de combattants. Mais ce que Lincoln n'avait pas prévu, c'est l'esclavage des Blancs par les Blancs qui plus de cent ans après la guerre de Sécession existe encore.

Je veux parler ici de l'esclavage des Madelinots par la compagnie Gorton's, compagnie américaine qui exploite depuis plus de 50 ans les Iles de la Madeleine sans que nous puissions nous défendre contre cet esclavage. J'aimerais poser une question à ces exploiteurs: combien de mille dollars de profit cette compagnie a-t-elle fait aux Iles depuis 50 ans? Combien a-t-elle donné aux Madelinots pour leur bien-être dans le domaine social ou culturel? La réponse est certaine: elle a beaucoup retiré sans rien donner. Et pourtant, si cette compagnie, filiale de la puissante General Mills, s'enrichit, c'est bien avec la sueur de nos modernes esclaves madelinots.

Cela n'existerait pas si nos servants politiques, nos valets qui se prennent pour des empereurs, faisaient leur devoir et défendaient les intérêts du peuple, de ceux qui les ont élus et non pas les intérêts des grosses compagnies. La Gorton's fait la pluie et le beau temps chez nous - mais plus souvent la pluie - sans que nos gouvernements interviennent.

Dans le présent conflit - la grève des équipages de chalutiers - les pêcheurs réclament une hausse du prix dérisoire qu'on paie leur poisson: $0.05 la livre. Ce même poisson, préparé et transformé par des ouvriers qui gagnent à peine le salaire minimum, se vend dans les épiceries $1.10 la livre. Cela laisse $1.05 la livre à la compagnie et à ses intermédiaires. Et il se pêche des millions de livres de poisson chaque semaine, ce qui fait sans doute quelques millions de dollars de profit par année. Où est la logique?

Il n'est pas étonnant que les pêcheurs se plaignent et attachent leur bateau au quai plutôt qu'aller en mer. Non syndiqués, ils ne reçoivent pas le salaire minimum prévu par la loi. Combien la compagnie donne-t-elle à la caisse électorale du parti au pouvoir pour obtenir la protection et les faveurs du gouvernement au détriment des pêcheurs? Si ce n'est pas le cas, qu'attend le gouvernement pour s'en mêler et donner satisfaction aux pêcheurs? D'année en année, la compagnie accumule les profits grâce à la production des travailleurs madelinots qui, eux, n'en retirent aucun bien.

Et pendant ce temps là, le golfe se vide de son poisson au profit des étrangers. Il y a une autre chose un peu bizarre. Un destroyer canadien fait la patrouille dans le golfe pour surveiller les bateaux étrangers qui y entrent. Mais au lieu de faire ce travail, il surveille et donne des amendes à tout propos aux pêcheurs madelinots. Tous ces faits révoltent les pêcheurs qui en ont vraiment leur voyage...

Pour modifier cette situation, il faudrait que toutes les forces progressistes du Québec dénoncent cette exploitation des Madelinots par des étrangers. Que le représentant des Iles à l'Assemblée nationale défende ses commettants et s'il avait les mains trop liées que l'Opposition officielle le fasse à sa place. Il ne faudrait pas attendre qu'une manifestation d'appui s'organise à Montréal en faveur des grévistes avant de voir les pouvoirs publics s'acquitter de leurs responsabilités. C'est pourtant l'extrémité qu'ils ont attendue il y a deux ans lors de la grève des employés de la poissonnerie Gorton's. Et ils étaient syndiqués. ALORS? À vous la réponse.

Azade Harvey
Montréal

le fond des choses

Parce que l'organisation fait encore défaut

La valeur marchande de la chanson échappe aux créateurs

L'auteur de cette analyse, Yvon LECLERC, M.B.A., a effectué une étude approfondie du secteur des métiers d'art qui l'a conduit à formuler à l'intention du gouvernement québécois des politiques et des règles à suivre. Il livre aujourd'hui la partie de son étude qui vise spécifiquement le secteur de la chanson.

Même si la chanson suscite chez le consommateur québécois un enthousiasme qui devrait la placer dans une position privilégiée, des vices de structure, d'organisation et tout simplement de financement, situent ses artisans dans une position précaire.

Car la chanson d'ici se heurte pour le financement de ses opérations, à un obstacle inhérent à la nature même du produit: la valeur marchande d'une production intellectuelle.

Au Québec, une idée ne vaut financièrement presque rien aussi longtemps qu'elle n'est pas fondue dans un actif matériel. Et quand on sait que le capital de risque n'a jamais fait la gloire de nos institutions financières, on peut comprendre certaines des difficultés que rencontre la chanson dans son développement.

Même si sur ce plan, la chanson ne représente pas un cas isolé dans l'économie la difficulté de prévoir le taux de rendement sur le capital investi place cependant la chanson dans une catégorie à part. Cette particularité force les producteurs de disques et de spectacles à se procurer à l'intérieur même de leur industrie, le financement requis pour leurs opérations. En clair, cela signifie que le secteur culturel le plus dynamique et le plus authentiquement québécois est contraint de se développer à un rythme artisanal, à défaut, entre autre, de leviers financiers adéquats.

À cette difficulté de financement, s'ajoutent de graves lacunes du côté de l'organisation de l'industrie. Ces lacunes se rencontrent principalement dans les industries du disque et du spectacle, et dans le domaine du droit d'auteur.

Il est inutile d'énumérer ici tous les problèmes de l'industrie du disque; une étude actuellement en cours s'acquittera de cette tâche. Signalons néanmoins que les difficultés de financement forcent les producteurs de disques à produire des 45 tours à la tonne, alors que la durée d'un 33 tours assurent un meilleur rendement sur le capital investi. La promotion et en particulier le "pull marketing" créés par la radio et les palmarès, portent donc largement sur un produit dont la vie commerciale est de trois à six mois: le 45 tours. C'est donc l'absence d'une stratégie de financement semblable à celle du secteur manufacturier ou du cinéma qui a amené l'industrie québécoise du disque à se spécialiser dans le 45 tours. Dans bien des cas, le fonds de roulement constitue l'objectif des opérations du producteur indépendant et conditionne souvent sa propre survie.

Du côté du spectacle, le problème principal provient de l'absence presque totale de véritables professionnels de l'organisation. Et les quelques producteurs de spectacles qui oeuvrent dans ce domaine ne font que commencer à structurer leur organisation sur des bases de financement solides.

Le défaut de financement et la faible propension au risque des banquiers forcent les producteurs de spectacles à faire venir au Québec, de nombreux artistes étrangers qui représentent des valeurs sûres.

Enfin, (pour fins de comparaison), mentionnons qu'un auteur-compositeur français peut recevoir jusqu'à $300,000 pour une chanson à succès. Toutes choses étant égales, un succès québécois devrait retourner à son auteur-compositeur, une somme d'environ $30,000.00. Or, s'il récolte $5,000.00, il peut se vanter d'avoir accompli un exploit!

Ces difficultés de financement et d'organisation se reflètent dans la structure des entreprises qui opèrent dans le secteur de la chanson. On y constate, beaucoup plus que dans les autres secteurs économiques, une forte tendance à l'intégration verticale des opérations.

Les professionnels de la chanson, auteur, compositeur, interprète, éditeur, producteur de disques, producteur de spectacles, se retrouvent à des degrés divers, concentrés chez un même individu. La plupart du temps, un même individu exerce deux ou trois professions. Faut-il ajouter que le résultat ne s'avère pas toujours heureux? Si le cumul de certaines fonctions peut s'expliquer par les limites du marché québécois, d'autres, et particulièrement celles qui touchent à la création, gagnent à ne conserver qu'un lien opérationnel avec les autres étapes du processus industriel: la production et la mise en marché.

La spécificité québécoise

Rappelons que la chanson connaît deux véhicules importants: le disque et la scène. L'auteur-compositeur tire des revenus de la vente des disques et de l'exécution publique à la radio, à la télévision et à la scène, de ses oeuvres.

Au Canada, la chanson est québécoise. En dehors du Québec, les créateurs de la chanson qui connaissent le succès traversent rapidement la frontière. Nos concitoyens de l'autre langue considèrent malgré tout comme des leurs les chansonniers (Gordon Lightfoot, Ann Murray, Paul Anka) qui font carrière aux États-Unis, où ils se produisent sur scène et où se trouve leur maison de disques.

Or, les deux sociétés de perception des droits d'auteur en exécution publique ont leur siège social à Toronto et doivent tenir compte de la réalité canadienne dans l'élaboration de leur politique, d'autant plus que la loi régissant le droit d'auteur est de juridiction fédérale. Mais pour qui alors existe cette politique, puisque les chansonniers canadiens-anglais se produisent surtout aux États-Unis? Il en résulte que la perception des droits d'auteur en exécution publique est relativement efficace à la radio et à la télévision est presque nulle pour la scène! Est-ce en raison de cette politique pan-canadienne ou d'une mauvaise connaissance du milieu québécois?

En terme concret, cela signifie que l'auteur-compositeur qui entendrait son répertoire chanté sur une scène française, recevrait 7% de la recette-caisse. Si la salle Wilfrid



"Si j'avais les ailes d'un ange..."

Pelletier était à Paris, cet auteur-compositeur recevrait donc environ $1,000 à partager avec l'éditeur. En 1974, à Montréal, à la Place des Arts, il doit partager environ $30 avec son éditeur! Le comble c'est qu'il ne se fait rien pour corriger cette situation...

Les exemples de ce type sont monnaie courante dans l'industrie de la chanson. Il faut cependant constater que les difficultés d'organisation, de structure et de financement, ont développé une génération d'artistes et d'entrepreneurs qui ont décidé de s'organiser.

L'industrie s'organise

Au cours des dernières semaines, on a assisté à des volontés d'organisation qui laissent présager un bond en avant de toute l'industrie.

Le coup d'envoi a été marqué par les producteurs de disques qui se sont regroupés autour d'objectifs de croissance nettement définis. S'il est vrai que l'on peut encore mettre en doute la viabilité d'un regroupement composé d'éléments concurrents, il se dégage de l'Association québécoise des producteurs de disques (AQPD) une ferme intention de faire passer ce secteur d'un niveau plus ou moins artisanal à un niveau industriel.

Pour y arriver, il faut d'abord asseoir l'industrie sur des bases solides; ce qui implique que les producteurs développent une conscience "industrielle" qui dépasse le cadre de leur entreprise. En un mot, un code d'éthique professionnel devra guider les opérations des producteurs pour mettre fin à certaines pratiques douteuses.

Quant aux projets spécifiques, ils correspondent aux besoins les plus cruciaux de l'industrie: le palmarès et les relations internationales.

Nous avons déjà vu que la production québécoise de disques est orientée par défaut, vers le 45 tours. Outre que les palmarès existant au Québec ne satisfont guère l'industrie à cause de leurs méthodes de compilation peu scientifiques, ils ne sont consacrés qu'aux succès rapides et faciles. Fidèle à son objectif de restructurer l'industrie, l'AQPD a entrepris une étude qui la conduira à élaborer son propre palmarès et par-dessus tout, à y inclure la promotion des disques de longue durée. Un palmarès étant essentiellement un outil de promotion, l'effet qu'il obtiendra sur la demande des 33 tours, contribuera financièrement et qualitativement à assurer une plus grande stabilité à l'industrie.

Par ailleurs, on aura beau faire, le marché québécois demeurera toujours limité et son niveau de consommation de disques ne peut guère s'accroître puisqu'il est présentement le plus élevé au monde. Il faut donc considérer de nouveaux débouchés et c'est d'abord vers la France que l'industrie se tourne.

Ici encore, une mauvaise connaissance des mécanismes français de distribution (ajoutée aux problèmes déjà mentionnés de l'industrie québécoise du disque) est responsable de nos maigres succès de vente de disques en France.

C'est pourquoi l'AQPD entreprendra bientôt une étude portant sur les relations commerciales à établir avec la France, dans le domaine du disque et du spectacle. La décision de déborder sur un marché extérieur exigera beaucoup de discipline de la part des producteurs de disques. Il s'agit également d'une décision coûteuse qui nécessitera une stratégie d'accès très méticuleuse qui devra sans doute être appuyée par le gouvernement. Une erreur de stratégie pourrait entraîner des conséquences désastreuses qui enfermeraient les producteurs de disques dans leur marché actuel pendant plusieurs années. Par contre, un succès leur permettrait d'approcher d'autres pays et en particulier, le Japon.

La société des auteurs

Le deuxième regroupement de la profession survenait il y a à peine une semaine. Ce sont les auteurs et compositeurs qui décidaient de se regrouper, pour améliorer leur contexte de création et les revenus qu'ils tirent de leur métier.

La réunion de fondation n'était pas terminée que déjà les projets se dessinaient distinctement. Les situations déplorables comme celles décrites plus haut seront étudiées soigneusement par la Société des Auteurs et Compositeurs du Québec qui fera bientôt connaître ses projets vis-à-vis la profession.

Du côté des interprètes, on sait que l'Union des Artistes a réussi à négocier des normes et procédures contractuelles très intéressantes pour les revenus provenant de la publicité. Un important travail est actuellement en cours chez ce syndicat afin d'assurer aux interprètes des conditions de travail aussi avantageuses.

Quant à l'édition musicale, il n'existe pas, à proprement parler, de professionnel de l'édition au Québec. La profession est divisée entre les producteurs de disques, anomalie sérieuse, et les auteurs et compositeurs, ce qui n'est guère mieux. Si la situation présente s'explique par la dimension et la voracité du marché québécois, ne faudra-t-il pas envisager une profession mieux organisée, quand la chanson débordera nos frontières?

Reste les musiciens. Les témoignages de cette profession déplorent unanimement le carcan que leur impose la Guilde des Musiciens (American Federation of Musicians) qui est perçue plutôt comme une agence de collection de cotisations syndicales que comme un syndicat qui assure la défense et la promotion des intérêts et ses membres. De plus, l'argent perçu par ce syndicat américain dont la filiale a un siège social à Toronto, est drainé en dehors du Québec et ne peut retourner à l'industrie pour en assurer le financement. Et le fonds de pension ne pourrait-il pas servir au financement de projets visant l'amélioration de la profession québécoise avant celle des Américains?

Comment réagiront les musiciens? La réponse leur appartient.

CONCLUSION

La seule façon d'assurer une rentabilité maximale de l'industrie de la chanson, est de favoriser une croissance maximum de chaque variable qui compose l'industrie.

Car bien au-delà des contingences de revenu qui sont certes fondamentales, il y a les exigences du cadre de travail particulier d'une industrie qui fait appel à un renouvellement constant de son produit pour être compétitive. Le problème, c'est que le langage culturel utilisé est responsable d'une foule d'impondérables qui situe la prise de décision dans l'incertitude.

Mais comme toute industrie qui nécessite des investissements à coefficient de risque élevé, la chanson peut rapporter gros. En raison de la création culturelle qui donne naissance au produit, l'équilibre de développement de chacune des composantes de l'industrie, s'impose comme un objectif fondamental.

À observer le remue-ménage qui s'opère en ce moment du côté de la chanson, nul doute que cet objectif se situe à portée de la main.

opinions

La déportation des Haïtiens

Andras est prêt à tout pour sauvegarder les intérêts économiques du Canada

Le 22 octobre dernier le ministre de l'Immigration, M. Robert Andras déclarait à la Chambre des Communes que:

> "Le nouveau règlement (concernant les modalités de l'Immigration au Canada) ne changera en rien l'intérêt que le Canada a toujours manifesté envers les personnes persécutées et les personnes déplacées, ainsi que l'aide qu'il leur apporte. Nous continuerons, poursuit le ministre, à traiter avec compassion les réfugiées, les victimes de l'oppression et les personnes dont l'admission se fonde sur des raisons d'ordre humanitaire" (cf: l'Éditorial du Devoir du 30 octobre 1974).

Or, tout en faisant cette déclaration, voici que le même ministre se retranche derrière le texte d'une loi discriminatoire, pour envoyer à une mort économique et principalement politique, environ 1,500 francophones qui ne demandent qu'à s'établir au Canada, tout spécialement au Québec francophone et sous-peuplé, pour contribuer par leur force de travail et leurs consommations, à son développement.

Malgré les déclarations hostiles du gouvernement haïtien à l'endroit de ces 1,500 individus menacés de déportation; malgré la crainte solidement fondée de ces Haïtiens qui affirment qu'ils seront, dès leur arrivée en Haïti, appréhendés et emprisonnés par les sbires et les tueurs à gages du gouvernement dictatorial des Duvalier, qui ne manqueront pas de les torturer et même de les mettre à mort, puisqu'ils les font déjà passer pour des "rouges" et des "fauteurs de troubles", par le seul fait qu'ils recherchent ailleurs leur moyen de subsistance et qu'ils dénoncent, par leur seule présence à l'étranger, les conditions de misère, de chômage, de persécutions, de tortures et de souffrances qui existent dans leur pays. Bien que certains Haïtiens qui sont déjà déportés aient été effectivement jetés en prison par le gouvernement haïtien; malgré toutes ces raisons invoquées et toutes les preuves fournies pour appuyer le fait que ces individus sont réellement des persécutés, M. Andras tient mordicus à vouloir quand même les déporter. Il convient alors de se demander pour quelles raisons au juste tient-il tant à salir la réputation dont jouissait jusqu'ici le Canada: celle de pays antiraciste et hautement humanitaire? La réponse est que M. Andras est le ministre d'un pays dont l'un des organismes gouvernementaux (l'ACDI) recherche activement des débouchés, en Haïti, pour les produits canadiens, des concessions de toutes sortes pour les hommes d'affaires et les industriels canadiens et l'établissement de succursales pour les banques canadiennes. Or, étant donné que les négociations pour l'obtention de ces avantages économiques favorables au Canada doivent être menées avec le gouvernement haïtien, alors M. Andras, méprisant les appels de la Presse, de l'Opinion publique d'une large portion des électeurs qui l'ont envoyé siéger à payent ses revenus mensuels, méprisant tous ces appels à la compassion et à l'humanisme, M. Andras est, on le sait, résolu à sacrifier les 1,500 travailleurs haïtiens concernés, sur l'autel infernal des Duvalier, pour pouvoir obtenir des avantages économiques nouveaux et garantir les intérêts que le Canada possède déjà en Haïti. Car ne l'oublions pas, Haïti est devenue, depuis un certain temps, une colonie canado-américaine.

Et les colons, qui s'appuient toujours sur l'administration conformiste en place (hier, les chefs de tribus d'Afrique, d'Amérique, d'Asie et d'Océanie; aujourd'hui, les gouvernements-valets des pays du Tiers-Monde), n'hésitent jamais à massacrer ou à sacrifier des milliers et même des millions d'êtres humains innocents, pour maintenir leur domination et sauvegarder leurs intérêts économiques.

On comprend maintenant pourquoi, M. Andras, que certains journaux et beaucoup d'organismes, d'associations et d'individus taxent de raciste, tend à agir envers les Haïtiens, exactement comme ses congénères de l'Afrique du Sud agissent envers les Bantous qu'ils ont colonisés et dominés. Tant il est vrai que le racisme est un appareil idéologique d'État, dont le but est de maintenir la domination économique d'une race, d'un continent, d'un pays, d'une classe ou encore d'un groupe ethnique sur un autre, appartenant à une autre race et à le brimer, sans tenir compte de considérations humanitaires.

Vu sous cet angle, les pauvres nègres haïtiens dominés, qui pourtant ne sont pas du tout responsables du fait qu'ils soient Noirs (puisque, seules les combinaisons génétiques de la nature en ont décidé ainsi), courent, dans les pays blancs, de graves dangers avec des hommes, comme monsieur le ministre, qui n'agissent uniquement qu'en fonction de leurs intérêts économiques et non suivant les principes humanitaires et chrétiens de la civilisation occidentale.

Ainsi, nous demandons à toute la population d'élever sa voix pour que M. Andras ne réalise pas ce sacrifice sanglant des 1,500 victimes haïtiennes à ses dieux infernaux duvaliéristes, pour obtenir de nouvelles faveurs économiques, puisque ces derniers ont déjà livré à ses compatriotes et à ses cousins états-unisiens (les fils de l'"Oncle Sam"), "**pour un plat de lentilles", et pour au moins un siècle,** toutes les ressources économiques et tout le patrimoine national haïtiens. (Ce qu'aucun gouvernement haïtien n'avait jamais osé faire jusqu'à présent).

Aussi ce nouveau sacrifice devient-il donc inutile, puisque les congénères de M. Andras ont déjà largement obtenu du gouvernement-valet d'Haïti tout ce qu'ils désiraient. (Les moindres volontés des nouveaux maîtres ayant été exécutées à la lettre et à leur entière satisfaction, au détriment des intérêts vitaux et collectifs de la population du pays lui-même).

Le comité anti-déportation d'Abitibi-Témiscamingue

vous avez la parole

Que la commission Cliche aille jusqu'en haut

Au moment où j'écris ces lignes, la Fédération des Travailleurs du Québec, par la voix de son président monsieur Louis Laberge, vient d'annoncer que la F.T.Q. procéderait au nettoyage de la F.T.Q. - Construction. Cette décision fait suite aux recommandations du juge Robert Cliche. Ainsi, deux gros noms de la F.T.Q. - Construction, "Dédé" Desjardins et Robert Meloche sont liquidés et la mise en tutelle des différents syndicats faisant partie de la F.T.Q. - Construction est annoncée.

Tout ceci est "ben" beau et je dis bravo à la Commission Cliche et à la F.T.Q., mais, il y a un mais...

En effet, la Commission Cliche n'a fait qu'une partie de son travail, l'autre partie doit être faite rapidement: l'inculpation de certains entrepreneurs et du gouvernement du Québec.

Depuis le début des audiences et des enquêtes, on n'a qu'effleuré la participation de politiciens et entrepreneurs; des noms ont même été mentionnés, sans que la Commission pourtant très curieuse lorsqu'il s'agit d'inculper des syndicalistes, fasse des recherches plus profondes. Les commissaires ne semblaient pas connaître des gens du nom de Jean Cournoyer, André Déom et J. Lebon (et Paul Desrochers, j'allais oublier celui-là).

La Commission Cliche ne doit pas succomber aux tentations d'étouffements venant de toutes parts. Elle doit mettre à jour les noms "prestigieux" et "nobles" de certains politiciens qui s'entendent trop bien avec certains syndicalistes mafioso. Cliche et ses commissaires doivent se tenir debout et dans l'intérêt de la justice, ils ne doivent pas hésiter à monter des preuves contre leurs patrons.

Si, par malheur, la Commission Cliche ne parvenait pas à faire la lumière complète sur les agissements de leurs patrons, tous ceux qui croyaient à la justice et à la démocratie seront fortement ébranlés dans leur foi.

Dernier mot sur ce sujet; il faut vraiment que la presse québécoise soit concentrée entre les mains de quelques "politicailleux-financiers" pour que cette enquête ne dégénère pas en un des plus grands scandales politiques au Québec. Imaginez: collusion syndicats-pègre-patron-gouvernement tout y est, quel beau mélange!

Daniel Grenier
Beloeil

Je retourne ma carte!

L'indépendance du Québec est l'objectif que le Parti Québécois tient pour essentiel à toute réforme fondamentale.

Mais elle ne pourra s'obtenir par le mode électoral que si l'indépendance des esprits se réalise au préalable, sous peine de la voir remise en question à la moindre difficulté. (Les simples fusils que l'armée a exhibés lors de la crise d'octobre ne sont que bagatelle en comparaison de ce qu'Ottawa possède comme arsenal de dissuasion).

Il est donc primordial que cette indépendance des esprits se fasse par une intense pédagogie auprès du peuple, ceci entre les périodes électorales (comme cela s'est fait lors de la création de l'Etat moderne suédois). Les actuels jeux internes du Parti et les discussions à l'Assemblée nationale ne sont que péripéties traditionnelles pour ambitions traditionnelles.

Le destin du Québec français ne se fera pas, par la répétition des palabres passéistes.

C'est pourquoi je retourne ma carte de membre du Parti Québécois, en espérant pouvoir la reprendre le jour où la ligne du Parti évoluera vers une action libératrice.

Janie Leclère
Montréal

les placements

toronto

Les pétrolières et les minières progressent

TORONTO (PC) — Les actions pétrolières et minières ont progressé vendredi à la Bourse de Toronto, la cote industrielle y était mixte à la fermeture et l'activité a été grande tout au long de la séance.

Les pétroles profitent de l'annonce que l'Alberta a faite jeudi que les redevances pétrolières et gazières seront réduites et que le prix du pétrole brut à la source sera augmenté.

Les gains des actions pétrolières ont toutefois été moindres que la veille, alors que l'indice des pétroles de l'Ouest avait monté de huit points et que l'indice des raffineries de pétrole avait progressé de 14 points.

Vendredi, l'indice des pétroles de l'Ouest a fermé à 119.01, un gain de 1.32 et celui des raffineries de pétrole, aé 180.83, un gain de 2.18.

L'indice des valeurs industrielles a monté de .57 et atteint 153.71. Cependant, dans cet indice, il y a plus de baisses que de gains.

Cours transmis par la Presse Canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm	Chang
Abby Glen	2500	210	201	210	+10
Aby Gl n w	2100	51	50	50	— 2
Abitibi	10302	59⅜	9⅜	9½	
Acklands	100	$11⅜	11⅜	11⅜	
Acme Gas	7000	6½	6	6	— ½
Acres Ltd	1260	490	490	490	+ 5
Acres wt	3500	2	2	2	+ 6
Adanac M	900	28	28	28	+ 3
Afton Mln	200	227	225	225	
A.G.F.M	5300	120	112	113	—12
Agnc E	12675	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Ahed M	2100	40	40	40	
Akaitcho	900	150	147	150	
Albany	6000	21	20½	21	— 1
Alt East G	5000	485	440	450	+ 5
Alta Nat	100	$14½	14½	14½	— ¼
Alcan	5740	$18⅞	18⅜	18½	+ ¼
Alcan pr	210	$24¼	24¼	24¼	
Algo Cent	222	$9½	9½	9½	
Algoma St	7711	$23¼	23	23¼	+ ½
Alliance B	600	395	395	395	+15
Almin	11440	440	425	440	+10
Alpa Ind	200	$9¾	9½	9½	+ ⅛
Alum 4 pr	285	$15	15	15	
Alum 4½ p	201	$28½	28½	28½	+ ¾
Am Bonza	3900	160	152	160	+ 4
Am Larder	500	41	41	41	
A Ledu	26000	4	4	4	
Andres W	850	$7⅛	7	7	
Ang CT 4½	220	$20¾	20¾	20¾	
Ang CT 290	230	$26¼	26½	26½	
Ang CT 315	240	$29¼	29¼	29¼	
Aquitaine	4700	$14¼	13¾	13⅞	+ ⅛
Argus	500	$13	13	13	
Argus B pr	300	$27⅛	27⅛	27⅛	
Argus C pr	2000	$9	9	9	
Argus 260 p	100	$26	26	26	
Asamera	6500	$7⅛	6⅞	6⅞	— ¼
Asbestos	915	$12½	12½	12½	
Atco A	225	$10½	104	10½	
Bad Boy	1000	310	310	310	
Balindery	2500	50	48	50	+ ⅛
Bankeno	9250	126	126	135	+ 12
Bank B C	136	$18	18	18	— ¼
Bk Mtl	12917	$11½	11⅜	11½	
Bank N S	1843	$34¾	34⅜	34½	
B Cdn Nat	198	$13	13	13	— ¼
Bartaco	1200	75	75	75	—10
Bary Expl	1100	40	40	40	+ 2
Beavr E A	100	275	275	275	—25
Becker B p	100	330	330	330	—10
Bell Canad	8105	$44⅜	44¼	44¼	— ¼
Bell A pr	106	$44½	44½	44½	— ¼
Bell B pr	250	$44½	44⅜	44½	
Bell C pr	300	$25¾	25⅝	25¾	+ ⅛
Bell D pr	1835	$49	48⅝	48⅝	— ⅜
Bell Knit	500	30	30	30	—35
Beth Cop A	4400	-$9	9	9	
Big Nama	3000	13	13	13	— ½
Bikwod A	300	350	340	350	+ 10
Block Bros	450	330	330	330	—15
Bombrder	200	185	185	185	— 5
Bovis Cor	1800	88	87	87	+ 2
BP Can	4605	$9⅜	8¾	9⅛	+ ⅜
Bralor Res	700	140	131	135	
Bramalea	300	370	370	370	+ 5
Bramedia	2239	23	23	23	— 2
Brascan A	4052	$9⅞	9⅞	9⅞	
Brenda M	1000	265	260	260	— 5
Bright A	350	$6¾	6⅝	6⅝	
Brinco	700	$6⅞	6⅞	6⅞	
BC Forest	205	$11	11	11	— ¼
BC Sug pf	150	30	30	30	
B Phone	200	$46⅜	46⅜	46⅜	— ⅜
BCPh 4¾ p	210	$45¼	45¼	45¼	
BCPh 1956	100	$46½	46½	46½	+ 1½
BCPh 6.80	250	$16⅛	16⅛	16⅛	
Brunswk	5300	370	360	360	
Budd Auto	1100	350	340	345	— 5
Bulora Cor	1200	125	115	120	
Burns Fds	2020	$8	8	8	— ⅛
		C			
Cad Frvw	600	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Cad Frv A	220	$15	15	15	
Cal Pow	7790	$20½	20½	20½	
Cam Mine	2000	12	12	12	— †
Cambridg	700	$10¼	10¼	10¼	
Cam Chib	1000	335	335	335	+10
Camp RL	900	$30	29⅝	30	+ ⅜
Campau A	550	400	395	395	
C Cem L p	150	$13¼	13¼	13¼	— ¾
C Geother	2500	40	32	40	+ 6
CNor W	11700	255	225	225	—24
C Pakrs C	200	$17¼	17	17¼	— ¼
Can Perm	840	$16½	16⅜	16⅜	
CS Pete	57150	195	170	180	+11
C Tung	500	245	240	245	+15
C Cablesy	240	$9⅝	9⅜	9⅜	
C Cable w	200	100	100	100	— 5
Cdn Cel	800	380	380	380	
C Curtis	9000	26	26	26	
CE Gas	11800	195	185	188	+ 8
C Found	278	120	120	120	
C Found pr	219	$7¼	7¼	7¼	
CGE pr	200	$17½	17	17½	— ½
C Home	27100	275	250	250	+20
C Hydr	2000	430	400	420	+35
C Hydr pr	100	$10	10	10	— ¾
C Imp Bank	1830	$20¾	20½	20½	— ¼
CIGO	53600	$5¼	5	5¼	
CIL	3960	$16⅜	16½	16⅜	
C Manoir	2200	300	295	300	— 5
C Malart	1000	18	18	18	— 1
C Marconi	300	275	275	275	— 5
C Merrill	200	210	210	210	+ 9
C Ocdental	306	$7	7	7	— ⅛
CP Inve	1800	$12½	12⅛	12¼	+ ⅛
CP Inve pr	250	$24¼	24¼	24¼	
CP Ltd	6600	$13⅜	13¼	13¼	— ⅛
C Reserve	400	175	175	175	+15
Cdn Salt	245	$12½	12½	12½	
Cdn Sup O	7216	$24	23	23	
Cdn Tire A	2733	$37½	36⅞	37¼	+ 1
C Utilties	1150	$7¼	7¼	7¼	
C Util $1.25	100	$14½	14½	14½	+ ½
C Util w	400	125	125	125	
Canbra	500	240	240	240	
Candel Oil	500	$6	6	6	
Canron	100	$15	15	15	+ ½
Capit Div	2100	25	25	25	
Cara	100	345	345	345	+15
Carl OK	7700	190	186	190	
Carl OK A p	420	$16	15¾	15¾	
Carl OK B p	250	$18½	18	18	—1½
Carrier JD	200	100	100	100	
Celanese	2800	335	325	325	—15
CFCN	900	425	425	425	
Chesvl	10000	10	9	10	+ 2
Chib Kay	1000	9	9	9	+ 1
Chieftan D	9400	490	450	490	+35
Chrys	10980	$8½	8⅜	8⅜	+ ⅛
CHUM	300	$5½	5½	5½	
CHUM B	8500	$6¼	5⅞	6¼	+ ⅞
City Sav T	300	$6½	6	6½	+1½
Coch Will	5400	100	98	100	+ 5
Cokfield	1000	300	295	300	
Coldstm	500	85	85	85	—15
Coles Book	300	455	455	455	
Cominco	632	$22½	22⅛	22⅛	— ⅛
Com Cap	1000	137	135	135	
C Holiday I	855	290	285	285	—10
CHIns A p	250	$17½	17	17	
Computel	100	$5	5	5	
Comtech	100	345	345	345	—15
Conn Chm	500	275	275	275	
Con Bath	1905	$24	23½	23⅞	+ ⅜
Con Bath w	8700	100	9	10	+ 1
C Bath g w	100	$8	8	8	
Con Bldg	300	200	190	190	
C Durham	2500	58	56	56	— 4
C Marben	1000	26½	26	26	+ ½
C Morisn	1600	90	88	88	— 2
Cons Prof	6200	44	40	40	
C Rambler	2500	155	154	154	+ 1
Con Textle	2300	155	150	150	
Con Distrb	8600	$6¾	6⅜	6⅜	
Cons Gas	1750	$14½	14¼	14¼	
Con Gas D	1300	$21½	21⅛	21⅛	— ⅜
Con Glass	100	$10¾	10¾	10¾	— ¼
Control F	500	150	150	150	
Cooper C	100	270	270	270	
Cop Fields	500	75	75	75	+ 5
Corbv vt	400	$14¾	14¾	14¾	
Cornat Ind	1050	395	395	395	
Cr Food A	275	$24¾	24¾	24¾	
Cosek	13500	165	154	157	+ 2
Coseka 6	2000	150	150	150	+25
Costain R	250	$6	6	6	+ ¼
Costin R w	400	180	180	180	
Courvan	1000	18	18	18	+ 1
Cpt Imgmt	1200	320	310	315	— 5
Crain R L	400	$10⅛	10⅛	10⅛	
Crush Intl	100	485	485	485	— 5
Decca	27400	210	195	200	—10
D Eldona	500	20	20	20	
Delhi Pac	2500	3	3	3	
Deltan Ltd	100	350	350	350	—50
Denison	2855	$35	34¾	34¾	
Dickrsn	3300	$7½	7⅛	7⅜	+ ⅜
Discovry	500	180	180	180	
Distl Seag	1750	$30¾	30¼	30½	— ½
Doman I	250	410	410	410	—15
Dome	1860	$44½	43	43½	+ 1½
D Pete	16360	$18½	17⅝	18¼	+ 1
D Bridge	156	$17	17	17	— ⅜
D Explor	2500	17½	17	17	+ ½
Dofasco	2765	$20½	20⅛	20½	
Dom Store	1004	$15¼	15⅛	15¼	+ ⅛
D Textie	900	57	57	57	+ ¼
Domtar	1250	$19¾	19½	19⅝	
Douglas L	100	400	400	400	—30
DRG Ltd A	300	$6⅜	6⅜	6⅜	
Dr Mc C A	300	$13½	13½	13½	— ¼
Du Pont	520	$19¾	19½	19½	+ ¼
Dustbane	2000	425	425	425	+15
Dylex A	400	345	335	345	
Estn Can S	250	$9¾	9¾	9¾	
East Mal	9910	325	310	310	+ 5
East Sul A	822	150	148	148	— 2
Econ Inv p	2100	$24½	24½	24½	
Ego M	203000	72	69	70	
E L Fin	700	275	275	275	
Electro A	900	410	410	410	
Electro K	1000	60	60	60	
Elect Asoc	3963	17	15	16	
Exquisite	700	100	100	100	
Extndicar	200	350	350	350	—25
Falcon C	6150	$6⅛	6	6⅛	+ ⅜
Falcon	4315	$24¼	24	24	+ ¼
Fed Ind A	800	405	400	405	— 5
Finning T	200	$6½	6½	6½	— ¼
F City Fin	500	$6½	6½	6½	
Foodex S	1100	200	190	190	—10
F Seasons	100	305	305	305	
Fraser A	525	$21	21	21	
Frobex	6000	10	10	10	
Fruehauf	550	$5½	5½	5½	— ⅜
GH Steel	300	$6¾	6½	6½	— ¼
Gaz Metr	400	55	485	5	+ 15
Gen Distrb	2400	$7¼	7	7	— ½
Genstar L	100	$14⅞	14⅞	14⅞	
Gesco D	11400	255	255	255	
Gt Masct	5350	48½	47	48	
Gnt Mas r	21400	2	½	1	
Giant YK	700	$10½	10¼	10¼	+ ⅝
Gibraltar	8800	425	410	420	+ 5
Glendale	9150	150	145	150	+20
Goldray	2200	26½	26½	26½	
G00dyear p	212	$33½	33½	33½	
Granduc	5500	85	81	85	+ 3
Gt Oil Sds	900	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Gt Nickl	2200	52	52	52	
GL Paper	169	$15¼	15¼	15¼	+ ½
Gt W Life	258	$50¼	50¼	50¼	
Gt West S	300	325	325	325	—10
G West wt	100	100	100	100	—10
Grey G	1940	300	300	300	
Greyhnd C	1600	32	32	32	— 3
Greyhnd	225	$11½	11½	11½	
Guar Trst	822	450	450	450	—15
Gulf Can	9664	$23¼	22¼	22⅞	+ ⅞
Gulfstrem	1000	12½	12½	12½	+ ½
Hambro C	2500	160	155	155	+ 5
Ham Tr	250	$10⅜	10⅜	10⅜	+ ⅜
Hardee	500	91	91	91	
Hard Grp A	2800	410	400	400	
Harris J S	120	420	420	420	+ 5
Hawker S	2050	400	390	400	+10
Hayes D A	200	400	400	400	+ 5
Highmont	6900	65	65	65	— 5
Holinger A	225	$22⅜	22⅜	22⅜	
Hollinger	16427	$19⅜	18⅜	19	+ 1
Huston	13290	130	115	120	— 2
Hoden DH	100	$5½	5½	5½	
Hud Bay A	2610	$13⅜	12½	13⅜	+ ⅞
H Bay Co	3319	$11⅛	10⅞	11	
HB Oil Gas	56565	$19½	18⅞	19¼	+ 1¼
Hu-Pam	2000	16	16	16	
Husky Oil	9450	$12⅛	11¾	12⅛	+ ⅜
Husky E w	1100	390	390	390	+ 15
Hydra Ex	2000	44	44	44	+ 4
IAC	1675	$17⅜	17⅜	17⅜	— ¼
Imasco A	285	$23¼	23⅛	23⅜	+ ⅛
Oil A	51466	$23½	22½	22½	+ ½
Indusmin	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ¾
Inland Gas	2950	$7⅜	7	7¼	
Inter-City	1200	355	350	350	+ 5
I Chemly	2383	150	148	150	— 4
IMC	718	39⅞	39	39	
Int Mogul	1223	200	200	200	—10
I Mogul A	2100	$5⅞	5¾	5⅞	— ⅛
Inco A	27646	$20¼	19⅝	20	+ ¼
Inco B	590	$19⅞	19⅜	19⅞	
Int Qbaska	3500	10	10	10	
Int Div	1000	200	200	200	
Intr Pipe	3575	$10⅞	10¾	10⅞	+ ¼
Int Pipe w	3100	160	160	160	
Ipsco	100	$11	11	11	
Inv Group	100	$5¼	5¼	5¼	— ⅛
Inv Grp A	1300	$5⅝	5½	5½	
Inv Grp 5 p	100	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Irwin T A	100	175	175	175	
Isc	3100	64	62	62	— 2
ITL Ind	2360	89	87	87	— 1
ITL Ind pr	235	$9½	9⅛	9½	— ½
IU Intl	7085	$9⅛	8⅞	9⅛	
Ivaco Ind	225	$11⅛	11⅛	11⅛	
IWC Com	2000	100	100	100	
Jannock D	550	5	5	5	
Jelex	1000	10	10	10	— 1
Jorex Ltd	4000	12	12	12	— ½
Kaiser w	4600	175	170	175	+ 5
Kaps Tran	3300	120	115	120	+10
Keen Ind	600	275	260	275	+15
Keeprite B	537	440	435	440	—10
Kenting	600	400	400	400	—25
Kerr A A	1400	$9¾	9⅛	9¼	
Koffler	200	260	260	260	
Koffler w	250	13	13	13	
K-Tel Intl	200	160	160	160	
Labat A	16840	$13¾	13½	13½	
Labatt A p	565	$13¾	13⅜	13½	+ ¼
Lab Min	510	$23	23	23	
Laidlaw T	800	325	315	325	+15
LOnt Cem	540	265	260	260	— 5
L Shore	300	385	365	385	+30
Lambda M	1600	60	60	60	+ 5
Lamb M A	1600	60	60	60	+ 5
La Vrndr	300	300	300	300	—25
La Vrndr A	100	475	475	475	+40
Lasitr Km	1600	18	17	17	+1½
Laurasia	1000	42	42	42	+ 2
Lau Fin	100	$6¼	6¼	6¼	
Lau Fin 140	100	$15¾	15¾	15¾	— ⅛
Leigh Inst	3850	120	110	120	+14
LL Lac	500	165	165	165	+14
Living pr	150	$35	35	35	— 1
Living w	450	400	400	400	
Lob Ltd A	300	5	5	5	+ 5
Lob Ltd Ap	1025	$13½	13½	13½	
Lob Ltd Bp	225	$15	15	15	
Lochiel	19300	105	85	85	— 8
Loeb M	700	220	220	220	+15
Lost River	1200	225	225	225	
Lytton M	1500	97	97	97	
Maclarn A	100	$26½	26½	26½	— 1
M Cable	48200	$6½	6½	6½	— ½
MB Ltd	175	$22⅜	22⅜	22⅜	— ¼
Madeline	1300	259	250	259	+ 9
Madsen	3500	47	45	45	— 1
Magnason	800	95	95	95	—10
Magnetics	2300	20	20	20	
Maislin I	200	320	320	320	
Majst Wil	2200	180	180	180	
Man Ba	16500	75	73	74	+ 2
M Lf Mills	200	$22	22	22	
Maritime	222	$15¼	15¼	15¼	
Markboro	400	$10	10	10	+ ⅛
Martin	1500	24	24	24	+ ½
Mass Fer	3272	$13	12⅞	13	+ ⅛
Matchan	7000	10½	10	10	
Mattgmi	400	$13¾	13¼	13¾	+ ⅜
Mc Adam	2000	$25½	25½	25½	— ½
Mc Intyre	1880	$30½	30½	30½	
McLaghln	550	$7⅛	7	7⅛	
MDS Helth	1000	140	140	140	—11
Melton R E	200	205	195	205	+10
Mentor	2300	124	115	115	— 1
Mercantil	1200	$11¾	11⅜	11⅜	
Mercant r	2315	75	72	73	+ 2
Mex LP	2x2	5	5	5	
Mex LP pr	277	$5	5	5	
Microsyst	7502	235	230	230	—10
Milt Group	400	100	100	100	
Mindamr	2300	18	17½	18	+ ½
MLW Wor	100	$13	13	13	
Molson A	1360	$13½	13⅛	13¼	— ¼
Molson B	700	$13	12⅞	13	+ ⅛
Monarc W	500	75	75	75	
Mtl Trust	600	$13	13	13	— ⅛
Moorex	2605	$40½	40	40½	+ ⅜
Multi-Mi	2700	35	32	32	— 2
Murphy	3900	$5	470	470	—30
NaChrs I	1100	$6¾	6½	6¾	+ ¼
Nat Drug	505	400	395	395	
Nat Pete	2300	18	18	18	+ 1
NBU Mine	1000	215	212	215	— 5
Neonex	3800	105	102	102	— 3
New Cal	3000	14	13½	13½	—1½
N Kelore	2000	22	22	22	— 2
N Que Rad	4900	210	174	175	—25
N Sen	22300	24	23½	24	+ 2
N York Oil	2322	31	29	31	
Nfld LP	200	$11	11	11	
Nfld Tel A	300	$16½	16½	16½	
Noma Ind	400	405	400	400	
Noranda A	8871	$29	28¾	28⅞	+ ⅜
Norbaske	2400	10	10	10	
Norplex L	700	210	210	210	—15
NC Oils	5700	315	300	305	+ 5
Nor Ctl G	7400	$8¼	7¾	8¼	+ ⅜
Nor Ctl B p	350	$16	16	16	— ⅜
Nor Ct 150 p	100	$16	16	16	
Nor Ctl w	1200	140	135	135	
Nor Elect	186	$16¾	16¾	16¾	
Northld	2500	8	8	8	+ 1
Nowsco W	200	$5¾	5¾	5¾	
NRD Min	1500	20	20	20	— 2
Nudiama	2200	70	66	70	+ 4
Nufort Res	266	4	4	4	
Numac	17800	$11	10⅛	10½	+ ⅜
Nu-Wst A	150	490	490	490	—10
Okwd	17000	69	61	65	
Obrien	500	36	36	36	+ 1
Ocdentl Pt	1120	$12⅜	12⅛	12¼	
Oceanus I	250	26	26	26	
Ocelot Ind	400	360	360	360	
Oil Patch	1000	140	140	140	+10
Ontario Tr	200	230	230	230	—15
Orchan	200	290	290	290	
OSF Ind	1700	315	315	315	— 5
Oshawa A	2190	385	375	380	+10
Pac Pete	8600	$14¼	14	14⅛	
Page Pet	500	120	120	120	+10
Paloma P	2246	67	67	67	
Pamour	4450	$9	8	8¾	+ ⅜
Pancana I	2700	51	50	50	
PanCdn P	4100	$8½	8	8¼	+ ¼
P Ocean	22439	$6⅝	6¼	6½	+ ⅛
Patino N V	1630	$13	12¾	12¾	— 1
Paulin A	100	285	285	285	— 5
Peerless	300	305	305	305	
Pembin A	1600	215	200	215	+15
Pembin B	225	195	195	195	
P Jewl A	500	410	410	410	
Petrol	1500	115	110	110	+10
Peyto Oils	6500	250	230	235	— 9
Phillips Cb	7100	$10	9¾	10	
Pick Crow	1000	30	30	30	— 2
Pine Point	350	$25	24⅞	24⅞	— ⅛
Place G	9000	17	17	17	+1½
Placer	550	$14½	14½	14½	
Pow Corp	4500	$8¾	8⅜	8⅝	+ ⅛
Pre Cable	200	$6	6	6	
Preston	25	$10	10	10	
Price Co	3443	$13¼	13⅛	13⅛	— ⅛
Pure Silv	1700	115	110	110	— 5
QCI Ind	3500	65	60	60	— 5
Qasar Pet	700	150	150	150	
Q Man	19500	13	13	13	
Q Mattgmi	3500	35	34	34	
Que Sturg	2800	$5¼	5⅛	5¼	+ ¼
Ranger	3875	$15¾	14¾	14¾	
Rnk Org A	100	190	190	190	+ 5
Realty B w	700	59	59	59	— 6
Rdpath A	100	$17½	17½	17½	+ ¼
Reed Pap A	500	$19⅞	19⅞	19⅞	
Reed Oslr A	3202	450	450	450	
Reeves	2400	30	30	30	
Reichhold	100	$18½	18½	18½	
Reitman	600	$7½	7½	7½	
Reitman A	1100	56½	6	6½	— ¼
Rembrant	700	56	6	6	
Repub Res	2400	25	25	25	+ 3
Res Servic	100	100	100	100	
Revnu Prp	3585	62	61	61	— 1
Rio Algom	939	$21	20¾	21	+ ½
Ripley Int	100	250	250	250	
R Little	200	185	185	185	—15
R Little A	100	225	225	225	— 1
Roman	350	$8⅜	8¼	8⅜	+ ½
Ronald Fd	250	$13¾	13¾	13¾	
Rothman	300	$9½	9½	9½	+ ¼
Rothm 2p	200	$11½	11½	11½	— ½
Royal Bnk	4567	$25½	25¼	25¼	
Royal Tr A	355	$21½	21¼	21½	+ ½
Russl H p	100	$48½	48½	48½	—5¾
Sayvette	1300	175	175	175	—25
Scintrex	2100	72	72	72	
Scot York	2200	104	101	104	+ 2
Scot Lasal	100	130	130	130	
Scotts	200	440	440	440	—10
Scurry Rn	246	$12⅛	12⅛	12⅛	
Shaw LE A	100	$5½	5½	5½	— ⅜
Shaw Pipe	200	300	300	300	
Shell C	15996	$12⅞	12	12	— ½
Sherr	14288	465	450	465	+ 5
Shore To S	250	350	350	350	
Siebens	4175	$5⅞	5¾	5⅞	+ ⅛
Sigma	400	$28½	27½	27½	— ½
Silvmg	3000	17½	17½	17½	
Silverwd A	700	$8	8	8	— ⅛
Simpsons	4462	$6½	6⅜	6⅜	— ⅛
Simpson S	2650	$9⅞	9⅝	9⅝	
Ski M	35500	220	215	220	+15
Sklar W	900	110	110	110	+ 1
Skye Res	1000	180	180	180	
Skyline H	3150	205	205	205	+ 3
Slater Stl	400	8	8⅞	8⅞	
Slater Stl pr	1200	$13¾	13¾	13¾	
Sogepet	1500	64	64	64	+ 4
Southm A	1035	$22¾	22¾	22¾	
Spar Aero	600	130	130	130	+ 5
Spoon	11600	13	12	13	
Stafford	3100	300	300	300	
St Brodcst	2500	$6¾	6¾	6¾	
Stelco A	1581	$23¾	23⅝	23¾	+ ¼
Steep R	4650	85	80	85	
Stuart Oil	200	$10	10	10	
Sud Cont	3500	52	52	52	
Sullivan A	125	152	152	152	
Sunvalle O	8900	325	320	320	+ 5
Superior A	300	200	200	200	
Superior E	500	46	46	46	— 9
Surpass C	1500	85	81	85	+ 4
Systems D	2400	210	200	210	+ 4
Teck Cor A	2300	193	185	185	— 5
Teck Cor B	799	160	160	160	
Texaco	2105	$25½

l'économie

Le prix du pétrole grimpe à nouveau de 4%, mais sera gelé pour 9 mois

VIENNE (AP) — Les ministres de l'OPEP, qui devaient terminer leurs travaux vendredi soir, ont approuvé rétroactivement l'augmentation des prix du pétrole décidée de façon unilatérale par les pays du golfe Persique.

Cette augmentation doit avoir pour effet d'accroître de 38 cents par baril les revenus des pays pétroliers, le prix du baril passant de $9.74 à $10.12.

M. Jamshid Amouzegar, chef de la délégation iranienne, a déclaré aux journalistes: "Nous avions le choix entre contraindre les producteurs du golfe Persique à revenir au niveau des prix de septembre, ou accepter le niveau actuel des prix. Nous ne pouvions faire autrement qu'accepter".

Ce relèvement du prix du pétrole avait été décidé le mois dernier, à Abou Dhabi, par l'Arabie séoudite, le Qatar et les Emirats arabes unis. Les experts des sociétés pétrolières ont estimé que les pays consommateurs verseraient ainsi chaque année aux pays producteurs une somme supplémentaire de $1,500 milliard.

On a demandé à M. Amouzegar si l'accroissement de revenu des pays pétroliers, qui doit prendre effet au 1er janvier prochain, entraînerait une augmentation de prix pour les consommateurs. Le ministre a répondu: "Cela dépend de la proportion dans laquelle les sociétés pourront absorber cette augmentation".

Indexation retardée

M. Amouzegar a déclaré d'autre part que la conférence avait adopté le principe d'un nouvel accroissement des revenus pétroliers de base, parallèlement au rythme d'inflation dans les pays industriels. Dans les milieux de la conférence, on avait déclaré antérieurement que les pays de l'OPEP tiendraient, en janvier, une réunion à un niveau élevé, à Alger, en vue de préparer le dialogue envisagé entre pays producteurs et consommateurs de pétrole. Ce dialogue porterait notamment sur une surtaxe pétrolière, tenant compte de l'inflation. Selon la proposition iranienne, adoptée en principe à Vienne, les pays pétroliers, qui produisent 90 pour cent du pétrole vendu aux pays industriels, obtiendraient une compensation pour l'inflation moyenne de 14 pour cent dans les pays consommateurs, qui a pour effet d'augmenter les prix des biens et produits exportés par ces pays.

M. Amouzegar a précisé que le nouveau prix de base de 10.12 le baril de brut resterait toutefois en vigueur pendant neuf mois, alors que depuis 18 mois le prix du pétrole avait augmenté tous les trois mois.

Nouveau système

Les prix du pétrole, qui doivent entrer en vigueur au 1er janvier, sont basés sur un nouveau système de prix qui, selon les autorités de l'OPEP, éliminera les calculs complexes qui étaient jusqu'ici nécessaires, en partant d'un "prix affiché" factice, ou d'un prix de référence fiscal.

Ce nouveau système aurait d'autre part pour effet d'exercer une pression sur les grosses sociétés pétrolières multinationales, en rendant leurs bénéfices plus visibles, et en empêchant les compagnies de répercuter les relèvements de prix sur les consommateurs.

Certains observateurs ont estimé cependant que le nouveau "prix de marché" unique pourrait avoir finalement aussi peu de rapport avec le prix réel du pétrole que l'ancien prix affiché.

Cependant les pays pétroliers se proposent d'étendre systématiquement les mesures de nationalisation jusqu'à ce qu'ils aient l'entière propriété de leur pétrole, les sociétés pétrolières étant réduites au rôle de techniciens et d'intermédiaires.

Après une réunion de quatre heures dans la matinée, les ministres de l'OPEP avaient interrompu leurs travaux pour un déjeuner, au cours duquel on pense qu'ils ont eu des contacts avec leurs gouvernements.

La décision prise à Vienne est considérée comme un succès pour le cheik Ahmed Zaki Yamani, ministre du Pétrole d'Arabie séoudite.

C'est ce pays en effet qui avait pris l'initiative de l'augmentation de prix décidée par les pays du golfe Persique.

Abolition du "prix affiché" et hausse du prix réel à $10.12 le baril

Les décisions prises à Vienne par la Conférence ministérielle de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) se traduisent par une hausse de près de 4 pour cent des revenus des états membres.

Le prélèvement gouvernemental passe en effet de 9.74 dollars le baril à 10.12 dollars, soit 3.9 pour cent. Pour les pays consommateurs, cette hausse sera cependant en moyenne de 4 pour cent puisque le coût de production qui était de 10 cents US est maintenant calculé à 12 cents en raison de l'inflation. Coût de production compris, le coût moyen d'accès au brut passe de 9.84 dollars le baril à 10.24 dollars, soit une différence de 40 cents US et une hausse de 4 pour cent.

En ce qui concerne les états consommateurs, l'impact de cette hausse dépend de la manière dont est assuré leur approvisionnement pétrolier.

Pour un pays qui reçoit plus de pétrole par des compagnies indépendantes que par des compagnies concessionnaires, il y a une baisse du coût de ses approvisionnements, puisque désormais tout son pétrole lui reviendra à 10.46 dollars le baril au lieu de 10.83 dollars pour le pétrole dénommé auparavant "participation", le plus cher, alors que le pétrole "concession" ne valait que 9.38 dollars (coût de production compris mais marge des compagnies exclues.



téléphoto PA

Le ministre du pétrole d'Arabie saoudite, M. Ahmed Zaki Yamani a gagné son point à la conférence de l'OPEP. Le pétrole augmentera de $0.38 le baril.

Alors que les agriculteurs font sentir leur impatience

Whelan promet une aide à l'industrie du boeuf

(D'après PC) — Le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan, a annoncé, hier, quatre mesures concernant l'industrie canadienne du boeuf.

Ces mesures, destinées, a dit le ministre, "à soutenir l'industrie", comprennent:

1) la continuation du programme de stabilisation des prix pour bouvillons et génisses des catégories A, B et C, commencé en août dernier et qui se poursuivra "au-delà d'août 1975";

2) un programme similaire visant à la stabilisation du marché des vaches d'abattage qui couvrira la période allant du 16 novembre 1974 au 30 avril 1975.

3) l'achat de boeuf en conserve pour l'aide alimentaire mondiale qui sera distribué sous international;

4) et, enfin une campagne de publicité au palier du détail en faveur des types de viande de boeuf haché particulièrement de viande de vache. Le ministère préparera même des "recettes sur les façons variées et appétissantes d'utiliser le boeuf haché".

On se rappellera qu'au cours des récents troubles agricoles qui se sont déroulés d'abord au Québec, puis avec une moindre intensité dans l'Ouest et le centre canadien, ce sont surtout les producteurs laitiers et vendeurs de vaches ou veaux de qualité qui avaient manifesté leur désespoir devant les prix ridicules de ce marché.

Au Québec

Par ailleurs au Québec, il semble que le ministère de l'agriculture n'en soit pas au bout de ses peines.

De Trois-Rivières, on constate que la colère gronde à nouveau au sein de l'Union des producteurs agricoles (UPA) parce que les dirigeants de l'organisme et le ministère de l'Agriculture n'ont pas encore réussi à s'entendre sur la répartition des $15 millions octroyés en novembre dernier par le gouvernement Bourassa.

Les signes avant-coureurs de cette colère se sont manifestés dans les régions rurales du Québec. Ainsi, à Trois-Rivières jeudi, plusieurs centaines de cultivateurs membres de la Fédération de la Mauricie, sont venus demander des comptes à leur exécutif qui tenait une réunion. Celle-ci s'est en quelque sorte transformée en assemblée "plénière".

Le secrétaire général de l'UPA, M. Jean-Marie Kirouack, le président Paul Couture, l'économiste François Dagenais et plusieurs représentants des régions du Québec ont participé à ce regroupement des forces.

Des producteurs de bovins de l'État du Québec ont fait des démarches personnelles auprès du cabinet du ministre de l'Agriculture pour avoir "des nouvelles" en début de semaine.

CONFIEZ VOS OFFRES D'EMPLOI AU QUOTIDIEN LE JOUR. VOUS SEREZ SATISFAITS.

La Grande Bretagne se prépare-t-elle à une mort souriante?

LONDRES (AFP) — La dégradation de plusieurs indicateurs économiques a de nouveau mis en évidence les difficultés croissantes de l'économie britannique.

La balance commerciale, qui, au cours des derniers mois, avait enrayé sa détérioration, a enregistré pour novembre un déficit record de $945 millions, soit un accroissement de 30 pour cent par rapport à octobre. Ces résultats du commerce extérieur ont entraîné une accélération de la dépréciation de la livre, fortement ébranlée en début de semaine par des déclarations, confirmées, ultérieurement selon lesquelles l'Arabie Saoudite refusait désormais tout paiement de son pétrole en sterling. Le taux de dévaluation de cette dernière a ainsi pratiquement atteint 22 pour cent, un nouveau niveau record.

En outre, malgré les assurances obtenues par le chancelier de l'Échiquier à Ryad sur l'intention de l'Arabie Saoudite d'investir en Grande Bretagne, la bourse est tombée à son plus bas niveau depuis 20 ans.

Enfin la hausse des prix a atteint un taux annuel de 18.3 pour cent en novembre, contre 17.1 en octobre.

De son côté, la banque d'Angleterre a lancé un sérieux avertissement contre les graves dangers engendrés par la hausse excessive des salaires.

Une mort souriante

Cela remet d'actualité les sombres perspectives mises en évidence il y a déjà près d'un mois par la Branche parisienne du "Hudson Institute", dans une étude prospective sur la situation de ce pays en 1980.

Les grandes lignes de cet épais rapport de 127 pages avaient été révélées alors à la presse britannique; il va de soi que les conclusions auxquelles le "Hudson Institute" était parvenu n'engagent que lui.

Le point de vue de cet institut sur l'évolution de l'économie britannique au cours de prochaines années est éminemment pessimiste. Le niveau de vie des Anglais pourrait tomber au cours des prochaines années au-dessous de celui des Espagnols ou des Grecs, si les tendances actuelles se confirment.

La Grande Bretagne a le plus faible taux de croissance de l'ensemble des pays industrialisés, une économie incomplète, elle souffre d'une grave détérioration de sa balance des paiements et le niveau de vie de ses habitants est en déclin constant, rappelait l'Institut. Mais les maux de la Grande-Bretagne ne sont pas seulement économiques. À bien des égards le problème britannique est "unique" en son genre. La nation est en effet profondément divisée socialement et souffre d'une instabilité chronique. Tant au niveau du gouvernement que des entreprises, on remarque un déclin de la compétence, "un manque universel de dynamisme".

Refus du sterling par les Arabes

Un ministre qui se contredit

LONDRES (AFP) — Évoquant à deux reprises, vendredi matin, la question du règlement du pétrole saoudien en sterling, M. Dennis Healy chancelier de l'échiquier, après s'être déclaré "surpris et bouleversé" a finalement confirmé que l'Arabie Saoudite avait demandé à l'Aramco de ne plus lui verser de sterling.

Au cours d'une interview radiodiffusée, le chancelier de l'Échiquier avait en effet d'abord déclaré que les "rumeurs" selon lesquelles l'Arabie Saoudite refuserait désormais d'accepter du sterling l'avaient "tout aussi surpris et bouleversé que les membres du gouvernement d'Arabie Saoudite" avec lesquels il s'était entretenus. M. Healey avait ajouté que les ministres saoudiens lui avaient fait part de leur "intention d'essayer de découvrir l'origine de ces rumeurs". "Mais, quelle que soit cette origine avait-il poursuivi, les Saoudiens vont placer davantage d'argent en Grande-Bretagne à l'avenir".

Cette interview venait à peine d'être diffusée que le chancelier de l'Échiquier, dans une autre déclaration, celle-ci devant la Chambre des Communes, se contredisait en confirmant que les Saoudiens avaient demandé à l'Aramco de ne plus être payés en sterling. M. Healey indiquait alors que "cette décision avait été prise uniquement pour simplifier les choses et que ce qui importait était que "les Saoudiens se proposent de maintenir et d'accroître leurs investissements en Grande-Bretagne".

Ventes d'autos aux États-Unis

L'année 1975 sera pire que celle qui s'achève!

DÉTROIT (AFP) — Les constructeurs américains d'automobiles prévoient d'assembler pendant le premier trimestre de l'année prochaine 11 pour cent de voitures de moins qu'au cours de la période correspondante de l'année dernière, 40 pour cent de moins qu'il y a deux ans, et le chiffre le plus bas depuis 14 ans.

On estime de plus à Détroit que les prévisions, qui tablent sur 1.6 million de voitures, sont en fait trop optimistes, compte tenu de la lenteur des ventes et de l'importance des stocks actuellement près de 1.8 million. En conséquence on s'attend à ce que ces prévisions soient revisées en baisse de peut-être 250,000 unités.

Cette production ralentie entraînera de nouveaux licenciements ou la prolongation des mises à pied provisoires annoncées pour le mois de décembre. Les prévisions sont particulièrement faibles pour Chrysler qui n'assemblera que 200,000 voitures environ, soit 38.1 pour cent de moint que pendant le premier trimestre de l'année dernière.

General Motors, par contre, espère augmenter sa production par rapport à l'année dernière et assembler 850,000 unités, soit 4.8 pour cent de plus.

Tous les constructeurs sont pour l'instant extrêmement inquiets devant la longueur de la crise que traverse l'industrie et vont tenter au cours des prochains mois d'adapter plus étroitement la production aux ventes, d'où la fragilité des prévisions actuelles.

Au cours d'une réunion, jeudi, avec le président Ford, les représentants de l'industrie automobile et des syndicats ont demandé que soient prises des mesures pour inciter à nouveau les Américains à acheter des voitures.

Ils ont notamment réclamé une baisse des impôts, l'ajournement des normes antipollution, et des "innovations" pour remonter le moral du public. Par contre ils n'ont pas proposé de baisser leurs prix.

Les compagnies automobiles américaines soutiennent, depuis plusieurs mois, que la mévente est la conséquence d'une crise de confiance des consommateurs et des coûts supplémentaires imposés par les dispositifs de sécurité et de contrôle de la pollution.

Selon les analystes, les Américains achètent moins de voitures surtout parce qu'elles coûtent trop cher.

La Chine vendra-t-elle un jour du pétrole au Canada?

VICTORIA (PC) — La République populaire de Chine, dont les réserves pétrolières suffisent à ses propres besoins, pourrait exporter du pétrole vers le Canada s'il en résultait "des avantages mutuels" pour les deux pays, a déclaré, jeudi à Victoria, le consul général chinois, M. Chen Liang.

M. Chen, dont le poste consulaire a été ouvert le mois dernier à Vancouver, était à Victoria pour présenter ses hommages au gouvernement de Colombie-Britannique et aux autorités municipales de la capitale provinciale.

Il a indiqué notamment à des journalistes, à son arrivée, que sa tâche principale dans la province consiste à promouvoir, l'amitié entre le Canada et la Chine.

Comme on lui demandait si la Chine disposait effectivement de ressources pétrolières suffisantes pour se permettre d'exporter du pétrole, M. Chen a répondu par l'entremise d'un interprète que la politique préconisée par le président Mao Tsé-Toung met l'accent sur l'autosuffisance.

Mais il doit aussi y avoir des échanges fondés sur l'existence d'avantages mutuels, a-t-il ajouté.

Sidérurgie allemande en URSS

HANOVRE (Reuter) — Un consortium industriel ouest-allemand a signé, jeudi, avec l'Union soviétique un contrat de 2 milliards 500 millions de marks $1.0 milliard environ concernant la construction de la première phase d'un complexe sidérurgique géant à Koursk, au sud de Moscou, a déclaré vendredi un porte-parole du consortium, à Hanovre.

Le consortium dressera les plans d'une aciérie dans les 18 mois qui viennent, et la première phase du projet sera terminée d'ici la fin de la décennie, a-t-il ajouté.

Jean Hébert

Jean Hébert par Serge Monast

Roman sur la Baie James

..."pour gagner un salaire, les hommes acceptaient de ne pas avoir appris à penser, de ne pas vouloir penser non plus!"

... Un homme aspirant à se libérer, ne demande pas à ses maîtres qu'ils lui fassent don de sa liberté, mais exige plutôt que celle-ci lui soit reconnue aux yeux de tous."

Disponible au Salon des métiers d'art ou par commande postale C.P. 33 succ. Outremont Mtl.

Serge Ménard
Avocat

500, Place d'Armes, suite 1980
Montréal 126, tél.: 288-4241

Visitez l'Europe...

EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE

Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes

Grand choix de
RENAULT – VW – CITROËN
FIAT – SIMCA – PEUGEOT
VOLVO – MICRO-BUS – ETC...

Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. ...
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits

PLAN de VACANCES
AIR-AUTO

DEPUIS 20 ans au service des voyageurs

SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

les faits divers

La Cour n'accorde à la 2e épouse que la garde physique des enfants

Le décès d'un père divorcé et remarié laisse ses trois enfants dans l'insécurité

par Pierre Bertrand

Le sort de trois enfants dont l'aîné n'est âgé que de 14 ans a été partagé jeudi entre deux mères par un jugement digne de Salomon de la cour Supérieure du Québec. En effet, à la suite du décès tragique du père de ces enfants, le 2 novembre dernier (le médecin Gaston Perrault tué le 2 novembre dernier par l'évadé Arthur Gagnier au cours d'un hold-up de banque à Montréal) l'épouse actuelle de ce dernier a présenté une requête devant la cour pour faire consacrer son droit de garde sur les enfants issus du premier mariage de son défunt époux. Depuis le divorce de celui-ci d'avec sa première épouse, il y a un an, la garde des enfants avait néanmoins été confiée au mari et son remariage n'avait modifié la situation d'aucune façon. Seul un droit de visite avait été accordé par le tribunal à la première épouse et mère effective des enfants.

Or le jugement de la cour Supérieure rejette la demande de la seconde épouse de se voir conférer la garde "juridique" des trois enfants mais lui accorde cependant la garde "physique" de ceux-ci tout en maintenant le droit de visite de la première épouse. Le juge Edouard Martel fonde sa décision sur la lettre du code civil qui n'accorde aucun droit à cette seconde épouse de revendiquer la garde des enfants même si effectivement, c'est elle qui depuis un an joue le rôle de la mère véritable. Au surplus, il a été prouvé que les trois enfants ont manifesté le désir de continuer à vivre avec celle que leur père avait choisi comme seconde épouse.

Aux yeux de la loi, soutient le jugement, aucun droit de garde n'est reconnu à une tierce personne (ici, la seconde épouse) qui autoriserait cette personne à s'adresser directement à la Cour par-dessus la tête de celui ou celle qui, comme père et mère, a le pouvoir et le devoir d'exercer la puissance paternelle.

Le juge souligne à cet effet qu'une récente revision du code civil français prévoit désormais une solution à un tel problème. En effet, l'article 373 de ce code dispose qu'en cas de décès de l'époux divorcé ou séparé de corps qui avait la garde des enfants, le Tribunal pourra toujours être saisi soit par un membre de la famille soit par le Ministère public, d'une demande pour désigner un tiers comme gardien de l'enfant.

Au Québec, la loi étant plus restrictive à ce sujet, la seconde épouse ne bénéficie d'aucun moyen légal pour se faire reconnaître officiellement un droit de garde sur les enfants. Le juge lui a cependant accordé hier la "garde physique" des trois enfants puisque la preuve a démontré l'incapacité totale de la première épouse à se voir conférer cette tâche d'autant plus que le jugement relatif à son divorce lui avait refusé cette garde et l'avait accordée à l'époux.

Devant un tel jugement, il semble que la seconde épouse devra attendre une revision du code civil du Québec pour se voir accorder définitivement et sans inquiétude le droit officiel de garder avec elle les trois enfants.

Dans un casino de Las Vegas

Un pétrolier arabe perd $1 million en une soirée

LAS VEGAS, Nevada (AP) — Un homme en complet sombre a récemment perdu un million de dollars en une soirée, dans un casino de Las Vegas, réservée aux grosses mises.

Trois autres ont perdu, ensemble, plus d'un million de dollars en cinq jours.

En dehors des pertes, tous avaient quelque chose en commun: c'étaient des pétroliers arabes.

"En 21 ans, j'ai vu pas mal de gros joueurs. Mais je n'avais jamais rien vu de semblable."

Trois princes séoudiens ont effectué récemment un séjour dans des appartements à $800 par jour au Grand Hôtel. Ils étaient accompagnés de gorilles, de comptables, de cuisiniers, de tate-plats et autre personnel. Ils ont joué au Métro Club, une salle réservée aux joueurs qui disposent d'un crédit d'au moins $10,000.

"Chacun des princes faisait son entrée dans la salle de jeux avec trois gardes du corps devant, trois autres derrière et un de chaque côté", a relaté M. Jaeger.

"Et les pourboires?... ils ont donné $50 à chacune des femmes de chambre'.

M. Jaeger a ajouté qu'ils ne perdaient pas toujours. C'est ainsi que l'Arabe qui a perdu un million de dollars en une soirée a gagné $200,000 le lendemain.

Il a dit aussi que beaucoup d'Arabes étaient des hommes jeunes, de bonne instruction, sortant d'universités américaines ou britanniques.

"Ce sont d'excellents gentlemen, avec lesquels il est facile de s'entendre.

carrières

HÔPITAL LAVAL

CHEF COMPTABLE
concours 74-12-65

FONCTIONS:
Sous l'autorité du directeur des finances, le titulaire de ce poste est responsable du service de la comptabilité, de la préparation des états financiers et des différents rapports périodiques.

QUALIFICATIONS REQUISES:
Être membre d'une association reconnue de comptables ou être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'administration. Expérience pertinente dans le domaine de la comptabilité hospitalière souhaitable.

CONDITIONS DE TRAVAIL:
Salaire et avantages sociaux selon les normes existantes dans le domaine hospitalier.

Toute personne intéressée peut nous faire parvenir son curriculum vitae avant le 27 décembre 1974 à l'adresse suivante:

CONCOURS NO 74-12-65
Service du personnel
Hôpital Laval
2725 Chemin Ste-Foy,
Ste-Foy, Québec G1V 4G5

CHEF DE PUBLICITÉ

De 3 à 5 ans d'expérience dans une agence. Jeune, dynamique, débrouillard, bilingue. Capable d'assumer des responsabilités. Connaissances en production électronique et imprimée nécessaire.

Salaire selon les capacités et l'expérience.

Téléphoner à:
GILLES CHARETTE

842-6431 (poste 34)

LA COMMISSION DES ÉCOLES CATHOLIQUES DE MONTRÉAL

ENSEIGNANTS DEMANDÉS
(niveaux élémentaire et secondaire)
CLASSES D'ACCUEIL POUR JEUNES IMMIGRANTS DE 6 À 17 ANS

Postes:
—Possibilités d'enseigner aux jeunes immigrants non francophones âgés de 6 à 17 ans, qui fréquentent les classes d'accueil installées dans les écoles régulières de la C.E.C.M.;
—Pouvoir travailler comme suppléant aux classes d'accueil;
—Possibilité de travailler du 1er juillet 1975 au 23 août 1975 et/ou pendant la prochaine année scolaire (1975-1976).

Exigences:
—Brevet d'enseignement;
—Expérience possible dans l'enseignement du français comme langue seconde ou avoir suivi des cours de méthodologie en ce sens;
—Participer au stage pour l'enseignement en classes d'accueil qui sera offert gratuitement aux candidats vers la fin du mois de janvier 1975 le lundi et le mercredi soir de 7 heures à 10 heures durant 12 semaines consécutives.

Le curriculum vitae et la demande d'inscription au stage doivent parvenir par écrit au Bureau de l'Accueil et de l'Information aux immigrants de la C.E.C.M. (pièce no 37) 3737 est, rue Sherbrooke Montréal et ce avant le 31 décembre 1974.

Aucune inscription par téléphone n'est acceptée.

N.B. Les professeurs des classes d'accueil sont considérés comme des professeurs réguliers.

carrières
Suzanne Asselin
n'invente pas d'offres d'emploi
mais elle prend bien soin
de celles que vous lui confiez
Composez **331-8961**

CENTRE D'ACCUEIL RÉSIDENCE DORCHESTER

DIRECTEUR DES SERVICES AUXILIAIRES

EXIGENCES:
—Diplôme universitaire en administration ou l'équivalent.
—Expérience de postes de cadres supérieurs en milieu hospitalier d'au moins 5 ans.

SALAIRES:
selon expérience et qualifications.

Toute offre de service doit être accompagnée d'un "curriculum vitae" détaillé et adressée avant le 6 janvier 1975 au:

DIRECTEUR GÉNÉRAL
1650 ouest, boul. Dorchester
Montréal H3H 1P8

L'HÔPITAL MONTFORT D'OTTAWA

(hôpital général de 200 lits)
recherche un(e)

COORDONNATEUR(TRICE) DE THÉRAPIE RESPIRATOIRE

L'Hôpital est actuellement à établir un nouveau département de thérapie respiratoire pour coïncider avec l'ouverture de son unité de soins intensifs de 6 lits.

Le département de thérapie respiratoire comprendra des programmes tels qu'inhalothérapie, analyse des gaz sanguins, fonction pulmonaire et électrocardiogramme.

L'Hôpital recherche un(e) inhalothérapeute bilingue, qualifié(e), avec des aptitudes administratives.

Cette personne sera responsable de la planification des phases de développement, ainsi que du fonctionnement subséquent du département.

Cette position sera disponible dès le 1er janvier 1975.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Richard Archambault
Directeur du personnel
Hôpital Montfort
Chemin Montréal
Ottawa, K1K 0T2

HEWLETT hp PACKARD

TECHNICIEN DE SERVICE INSTRUMENTS ÉLECTRONIQUES MÉDICAUX

Nous rechercons, pour notre section du service-entretien à l'extérieur, un technicien ambitieux, bilingue et consciencieux.

Le candidat, rêvé possède la formation technique nécessaire ou son équivalent. Il a au moins, 3 ans d'expérience en électronique dont 1 au moins dans un poste de service à l'extérieur. Connaissance des instruments électroniques médicaux très souhaitée.

Nous offrons un salaire de début concurrentiel, une participaton aux bénéfices, un plan d'achat d'actions, une voiture et les avantages sociaux habituels.

Pour obtenir une entrevue, on est prié de présenter un curriculum vitae détaillé:

MME R. WILSON
Service du personnel

HEWLETT PACKARD (CANADA LTD.)
275, boul. Hymus
Pointe-Claire, Qué.
697-4232

GAUDETTE, BERGERON, LAVIGUEUR, CARON & ASSOCIÉS

COMPTABLES AGRÉES
recherche les services de

—COMPTABLES AGRÉÉS
—STAGIAIRES INTERMÉDIAIRES ET SENIORS
avec expérience en vérification

Faire parvenir curriculum vitae à:

Service du personnel
Gaudette, Bergeron, Lavigueur
Caron & Associés, c.a.
3730 est boul. Métropolitain, suite 402
Montréal, Qué. H2A 1B4

CENTRE HOSPITALIER DE VERDUN

Région Métropolitaine

Le poste: Directeur général

Centre Hospitalier de 400 lits.

Responsabilités:
Personne qui, mandatée par le Conseil d'administration, est responsable de l'administration de l'établissement, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'administration et le ministère des Affaires sociales.

Exigences:
Être détenteur d'un diplôme universitaire en sciences de l'homme, en sciences administratives ou autres domaines connexes.

Rénumération:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales et selon les qualifications du candidat.

Inscription:
Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi, accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

Comité de sélection,
Poste Directeur Général,
C.P. 5, Verdun, P.Q.
H4G 3EI, avant le 13 janvier 1975.

INSTITUT ROLAND-SAUCIER

(Centre Régional de Santé Mentale)

UN(E) INFIRMIER(ÈRE) HOSPITALIER(ÈRE)

FONCTION:
Infirmier(ère) responsable d'une unité de soins actifs pour enfants et adolescents de 4 à 18 ans. Cette personne assume également toute fonction administrative inhérente au poste.

EXIGENCES ACADÉMIQUES:
—Formation post-scolaire en psychiatrie
—Expérience en pédopsychiatrie.

QUALITÉS PERSONNELLES REQUISES:
—Le(la) candidat(e) devra posséder des qualités de leadership
—Il(elle) devra également être capable de s'adapter à des comportements imprévus et difficiles.

TRAITEMENT:
Selon les normes en vigueur au ministère des Affaires Sociales.

LIEU DU TRAVAIL:
Institut Roland-Saucier, 150, rue Pinel, Chicoutimi-Nord, P.Q.

N.B. Les candidats(tes) intéressés(ées) sont priés(ées) de faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au plus tard le 31 décembre 1974.

Vos demandes devront être adressées comme suit:

Institut Roland-Saucier,
a/s Monsieur Lucien Martel,
Directeur du Personnel,
Concours No. 74-81,
150, rue Pinel,
Chicoutimi-Nord, P.Q.

UNIVERSITÉ D'OTTAWA

FACULTÉ D'ÉDUCATION

Semestre d'hiver

ÉLÉMENTS DE PLANIFICATION PÉDAGOGIQUE
EDU
5662 (français)

par Jean Brassard Ph.D.
(4 crédits)

Débute le 7 janvier à 5h 15 à 1245 Kilborn.
Étude des problèmes relatifs à l'amélioration des programmes scolaires, à l'interprétation et à l'opérationnalisation des programmes-cadres des Ministères de l'Éducation, à l'organisation et au fonctionnement efficace des ressources humaines et pédagogiques des écoles.
Les inscriptions seront reçues jusqu'au 20 décembre 1974.
Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Mademoiselle Anna Marie Burtnyk,
Bureau des admissions,
Faculté d'Éducation,
1245, Kilborn,
Ottawa, Ontario
K1N 6N5
Tél: 231-4296

CENTRE DES SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES OUVERTS

POSTE:
Quatre conseilleurs aux programmes dont;
Un responsable des programmes de protection et de réintégration familiale
Un responsable des programmes destinés aux personnes âgées et à d'autres adultes
Un responsable des programmes de consultations psycho-sociale à l'enfance.
Un responsable des programmes destinés à la famille

FONCTION:
Sous l'autorité du directeur de l'administration des programmes.
Assurer la coordination et la consultation spécialisée au personnel des programmes précités sur l'ensemble du territoire de C.S.S.O.

QUALIFICATION:
—Diplôme universitaire en service social, en criminoligie, sexologie ou maîtrise en psychologie,
—quelques années d'expérience pertinentes aux fonctions décrites.

POSTE:
quatre analystes-consultants, chargés de l'élaboration des programmes, dont:
un responsable du groupe de programmes à l'enfance
un responsable du groupe de programmes à la famille
un responsable du groupe de programmes destinés aux personnes âgées et à d'autres adultes ainsi que du groupe de programmes des ressources
un responsable du groupe de programmes en milieux spécifiques, i.e. scolaire, hospitalier et d'accueil.

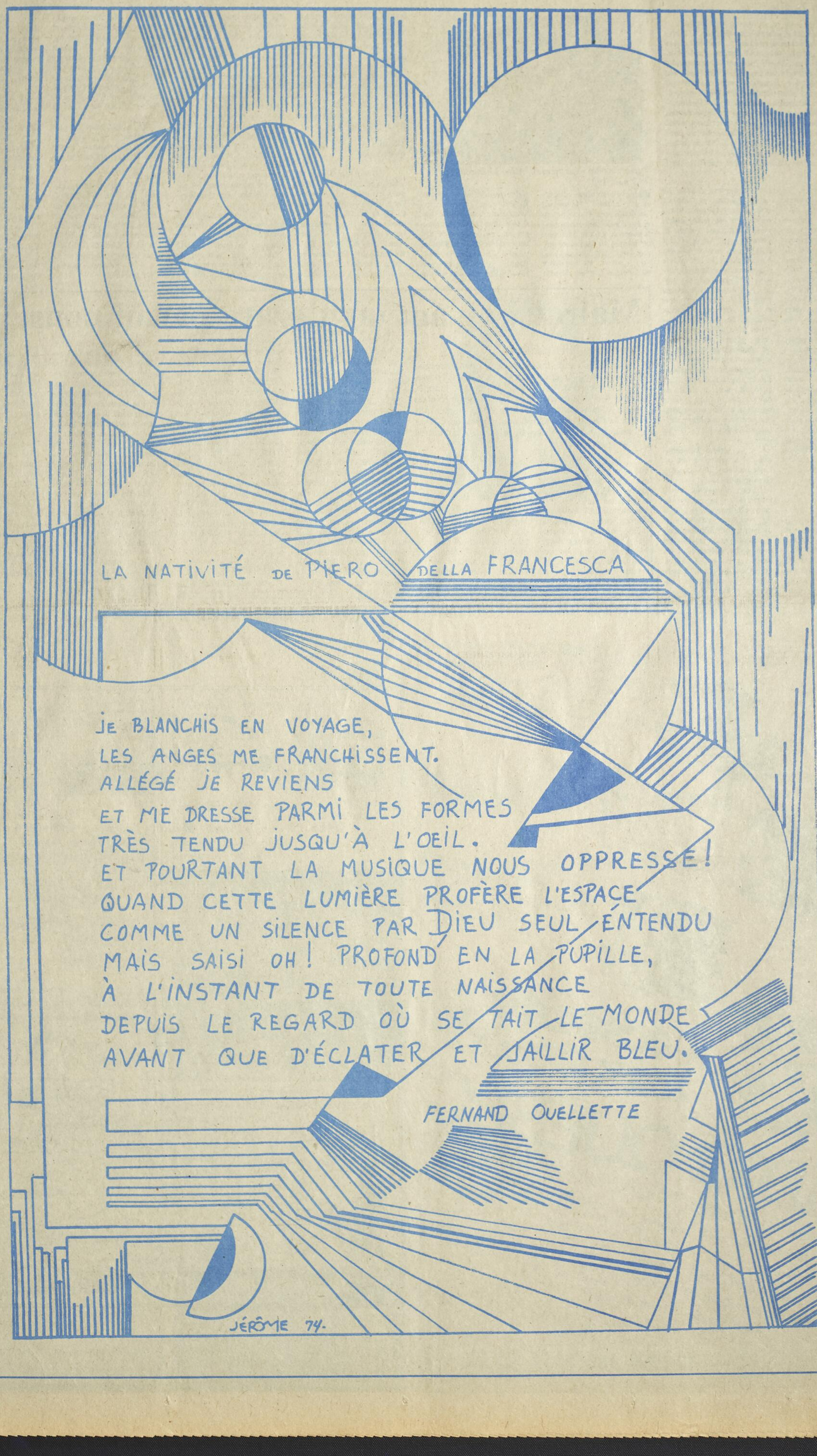
FONCTIONS:
sous l'autorité du directeur des services professionnels
—élaborer de nouveaux programmes et reviser ceux qui sont déjà offerts;
—déterminer et reviser périodiquement les objectifs les politiques et les procédures de ces programmes
—élaborer et participer à la mise en oeuvre d'instruments destinés à mesurer la rentabilité, l'efficacité et l'efficience des programmes

QUALIFICATIONS:
—diplôme universitaire en service social ou de 2e cycle dans une autre des sciences humaines

SALAIRE:
Selon les échelles appropriées du Ministère des Affaires Sociales

Prière de faire parvenir toute demande avant le 6 janvier 1975 au
Directeur du Service des Ressources Humaines
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais
105, Boul. Sacré-Coeur
Hull, P.Q. J8X 1C5

Ce poème inédit de Fernand Ouellette fut écrit à la suite d'une visite à la National Gallery de Londres, en mai 1973. Il est dédié à Gilles Marcotte. Jean-Paul Jérôme, peintre québécoise, exposait en octobre dernier plus de cinquante toiles à la Galerie Bernard Desroches. Le dessin original ici reproduit a été exécuté au crayon feutre noir rehaussé d'acrylique, mais conçu pour l'encre bleue du journal Le Jour.



en toutes lettres

À la Bibliothèque Nationale

Des manuscrits Nadeau à la leçon d'Asselin

par Gaëtan Dostie

Olivard Asselin était un journaliste particulièrement respecté en son temps, une plume acerbe et dénudante, un esthète qui à la plus grande surprise finit dévot. La plume menant à tout, Asselin fut homme de guerre, ira même à la guerre de 14-18, ira jusqu'à diriger le journal du parti au pouvoir pour permettre la survivance d'oeuvres de charité qu'il avait fondées! On l'aura deviné, Asselin était un grand sentimental sous des dehors implacables et, le corps finissant toujours par abdiquer devant l'esprit puis à y succomber, comme tous les hommes de son temps, à défaut du pouvoir, Asselin se crut au pouvoir. Mais on lui devait tant, tant d'espoir vivait en lui, qu'Asselin demeura l'homme de la dignité canadienne-française; encore aujourd'hui, il incarne celui qui se tient debout.



Olivar Asselin et sa fiancée, Alice Le Boutilier, le 3 août 1902.

C'est bien connu, Ottawa aime particulièrement récupérer n'importe quel Canadien-français qui se soit tenu debout; aussi, pour étaler devant les provinces les énormes budgets mis à sa disposition, la Bibliothèque nationale du Canada venait-elle avec sa cour, ses dignitaires et ses symboles, ouvrir officiellement l'exposition d'Asselin dans notre Bibliothèque nationale, celle du Québec. Oh! bien sûr, nous avons fait notre petite part, à l'exposition particulièrement bien présentée d'Ottawa; discrètement, tendancieusement, nous avons étalé toute une série de documents que vient d'acquérir la BN du Québec. Dans des vitrines, on a étalé une correspondance d'Asselin avec Louis Dantin et c'était ça qu'avec quelques autres Québécois, j'étais venu fêter.

Le droit de cité

Bien sûr, l'acquisition des papiers, manuscrits et livres rares de la collection Nadeau récupérés des USA et contenant un des plus riches et importants fonds sur la littérature québécoise du début du siècle (comprenant tous les papiers et livres de Louis Dantin), ce coup de main est capital pour le rapatriement de notre patrimoine national... mais la victoire que l'on fêtait n'était pas encore celle-là, c'était plutôt le fait précis d'avoir pu avoir le droit et le devoir d'acquérir ces papiers mêmes. L'histoire s'appelle *L'Affaire des manuscrits*, alors que Mme la ministre des Affaires culturelles du Québec avait décrété, égarée par quelques agents déculturants, que les manuscrits littéraires n'auraient plus droit de cité à la Bibliothèque nationale. On envoyait donc le tout au bordel des Archives pour que ça se perde encore plus, pour enfouir la culture sous les greffes des villes et tribunaux.

La lutte et la solidarité des écrivains furent extraordinaire: 150 d'entre eux signaient en 3 jours une pétition rappelant cette fourvoyée à la raison; la dame plia bagage, le ministère revint sur sa décision. À nouveau, notre Bibliothèque Nationale peut accueillir les manuscrits littéraires et les manuscrits et archives qu'on étalait pour la première fois, étaient les premiers à pouvoir être sauvés d'une quelconque dispersion. Ce fond Nadeau est particulièrement important et aussi particulièrement volumineux: (si ma mémoire est bonne) 10 caisses de manuscrits, 5000 québécanas, etc... Aussi, en l'absence de Georges Cartier, le précédent conservateur d notre Bibliothèque Nationale qui avait démissionné plutôt que d'entériner la décision saugrenue, en écoutant le discours de bienvenue du nouveau conservateur, M. Brault, qui soulignait surtout l'acquisition de ce fonds, nous étions plusieurs à comprendre toute la signification de ces mots. Comme nous avons subi les ternes propos du conservateur de la Bibliothèque du Canada, soulignons seulement que ces mots suaves et édulcorés de Guy Sylvestre étaient un vif révélateur de l'angélisme et de l'aveuglement des colonisés.

Histoire ou folklore

Il faut faire le tour de cette exposition et constater qu'il y a même des sculptures d'artistes québécois dans ce fonds Nadeau, des oeuvres qui ont merveilleusement leur place sur les murs tout à côté des livres. Et la Bibliothèque Nationale ne risque pas de voir ça partir pour quelque musée comme elle craint encore d'être dépouillée de certains manuscrits. En effet, la directive du ministère concernant le retour des manuscrits littéraires à la BN ne concerne que les manuscrits littéraires et, pour satisfaire au caprice du ministre, on pourrait encore disperser des fonds de manuscrits qu'on aurait confiés à notre Bibliothèque pour l'idée que l'histoire n'a rien à faire avec la littérature. Comme si on affirmait que Lionel Groulx, étant un historien, n'était pas en conséquence un extraordinaire écrivain québécois!

Et, en peuple aliéné que nous sommes, il nous faudrait décider que notre histoire n'est que du folklore (dans le sens péjoratif du mot) pour qu'on consente à tout conserver à la BN. En tout cas, vaut mieux confusion au niveau du folklore, et que tout ce patrimoine national reste à la BN, plutôt que de déporter ça dans les caves d'un ancien palais de justice! Quand on sera indépendant, la distinction entre les différents types d'archives te de manuscrits, on la fera et, un jour, la BN et les archives nationales logeront à la même enseigne et les papiers des créateurs seront alors traités par des gens qui savent qu'on ne réduit pas la création...

Comme c'était Asselin le prétexte de la fête, je m'en voudrais de ne pas citer sa leçon de grammaire tel qu'énoncé par son fils Jean Asselin qui nous rappelait son père. Comme il se doit, c'est piquant à souhait:

1—Principe: parler, c'est penser!

2—La connaissance d'une langue seconde ne peut jamais dépasser en perfection la connaissance de sa langue maternelle.

Règles de grammaire:

1—N'emploie l'adjectif et l'adverbe que s'ils sont nécessaires.

2—Crains le superlatif, il tue!

3—Coupe tout ce qui n'est pas essentiel jusqu'à ce que tu ne puisses plus enlever un mot ou ajouter une virgule.

Et le vieil homme après son discours, de me confier qu'il aurait bien été nécessaire que certains politiciens sache cette leçon en rédigeant le tristement célebre Bill 22...

C'est curieux comme tous les problèmes du Québec se tiennent!

Malraux vivant ou Lazare parmi nous

par François Hébert

Lazare est un fragment de la grande fresque que peint actuellement André Malraux et qu'il projetait de nommer **Antimémoires,** qu'il baptise maintenant **le Miroir des Limbes,** dont les **Antimémoires** sont le premier tome, et dont le second volume s'intitulera **la Corde et les souris,** comprenant **les Chênes qu'on abat..., la Tête d'obsidienne, Lazare** et d'autres textes en préparation.

Dans le long colloque que Malraux poursuit avec lui-même à travers les autres, voici l'une des interventions parmi les plus touchantes qu'il nous soit donné d'entendre, non que Picasso ou De Gaulle nous émeuvent moins que Malraux, mais parce que dans **Lazare,** la mort (dont il est ailleurs question, mais à propos d'autrui) colle à la peau même de celui qui parle; qui bientôt ne saura même plus dire: "je"...

Des scènes revécues

On savait bien que Malraux ne s'intéressait pas au trépas comme tel, mais à la Mort (métaphysique: celle de l'homme tel qu'en lui-même enfin l'éternité — ou l'histoire — le change); et voici que d'un séjour à l'hôpital surgissent les images du grand Passage (de vie à trépas: le cheminement du corps vers son (le) cadavre) et qu'à partir de cette nouvelle évidence, qui change le regard sur les choses et les gens, Malraux s'interroge sur ses derniers (en supposant qu'il aille mourir cette fois-ci) instants, doute de son action passée, de ses écrits, et va jusqu'à remettre en question le doute même - car la mort s'en moque, elle dont on ne peut douter.

Malraux ne revoit pas sa vie; il ne souffre pas non plus; est-ce vraiment possible, qu'on meure? En attendant le verdict, entre les bouquets de fleurs et les poussées de fièvre, il reprend un chapitre des **Noyers de l'Altenburg** (le réécrit et le commente), celui de la scène des gaz, et le compare à d'autres, à la scène du préau dans **la Condition humaine,** à des scènes de **l'Espoir,** à des scènes "vécues", et réaffirme encore que la fraternité demeure plus forte que la mort, que l'art (dont l'écriture fait partie) reste la plus haute réponse aux questions que pose la mort (et son plus sûr allié, le temps, qui fait oublier l'oubli même), car l'art est la mémoire de l'homme. Mais que signifie: se souvenir?

L'art est miroir

Pour Malraux, qui à bien des égards réécrit Proust, c'est à la fois représenter, dire, et parfois pré-voir; toujours inventer. L'oeuvre ne prétend pas reproduire la réalité, mais bien la produire, ce qui ne va pas sans heurt, précisément à cause de la mort, à quoi s'oppose seul (non l'espoir mais) l'espoir de l'espoir, c'est-à-dire un sentiment tenant à la fois de l'épouvante et de l'espérance — dont témoigne l'acte d'écrire — et une certaine ironie (tout l'oeuvre de Malraux pourrait être contenu entre les deux parenthèses dissymétriques du rictus et du sourire).

Dieu n'est pas ici; il n'est peut-être pas ailleurs non plus. Dans ce **no man's land** qu'est la terre des hommes, Limbes pour ainsi dire dont l'oeuvre d'art est le Miroir, reste à déterminer ce que peut être l'homme, **nonsub specie aeternitatis,** mais au-delà de lui-même, de ses contingences spatio-temporelles (d'où, chez Malraux, la constante superposition des vies (en 1974 comme en 1974 **avant** Jésus-Christ, à Babylone comme à Paris...), de ses vies), par-delà l'oubli et les choses-qui-passent; à écrire le Livre de l'histoire, celui qui en contiendrait et tous les états antérieurs et tous les sens; à découvrir l'indélébile palimpseste de l'homme, afin que ceux qui se sont tus se fassent de nouveau entendre.

(Gallimard, 1974; 253 pages)



SI L'MONDE SAVAIT

le lundi de 20h30 à 21h.

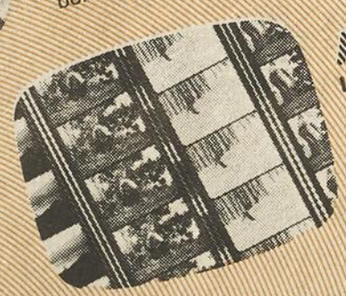
L'art populaire au Québec. Rencontre avec des peintres du dimanche, des sculpteurs amateurs et des "gosseux" qui ont fait de leur passe-temps favori un véritable artisanat.

AMBROISE RACONTE

le dimanche de 19h30 à 20h30.

Chaque semaine, le Père Ambroise Lafortune nous entraîne dans un nouveau coin du Québec insolite qu'il connaît si bien et qu'il nous fait découvrir avec humour et bonhomie.





AUX P'TITES VUES

le samedi de 19h30 à 21h30.

Présentation de longs métrages sans commerciaux, suivis de discussions destinées à aiguiser le jugement critique des téléspectateurs.

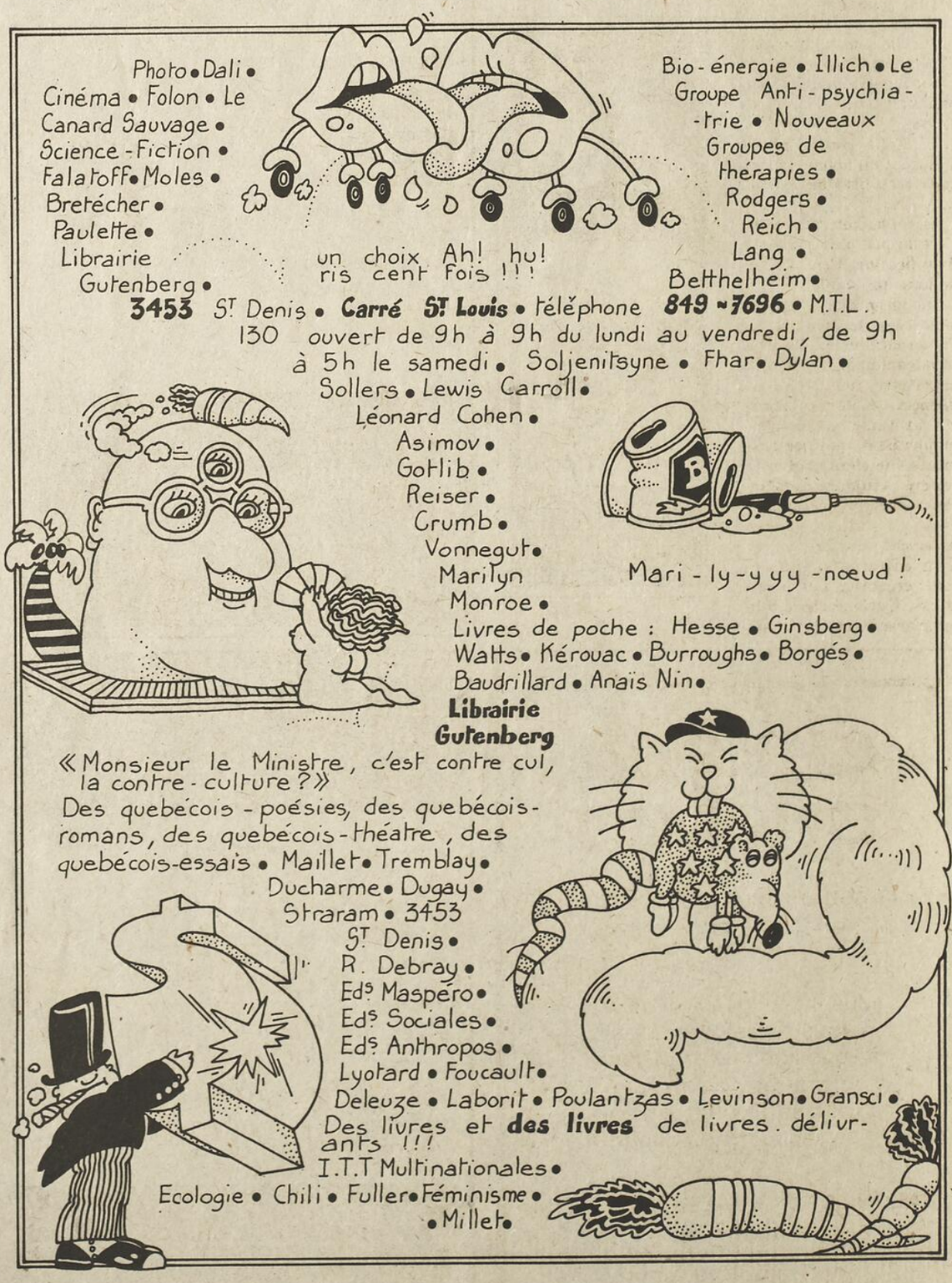
ça saute aux yeux!

RADIO-QUÉBEC

Office de la Radio-Télédiffusion du Québec

Montréal Canal 9 (câble)
Québec Canal 13 (câble)
Gatineau Canal 2 (câble)
Sherbrooke Canal 9 (câble)
Hull Canal 3 (câble)

Une autre forme de loisirs qui reflète le goût et les aspirations de tous les Québécois.
Radio-Québec... une nouvelle télévision qui vous offre une expérience agréable et enrichissante, sept jours par semaine de 19h à 22h.



en toutes lettres

"La Force du quotidien"

Flüsser entre le mythe et la science

par Réjean Beaudoin

Préfacé par Abraham-A. Moles, présenté dans le contexte d'une collection consacrée à l'étude des média, avec des titres de chapitres faits pour appâter les lecteurs friands de "Mythologies" à la Barthe (I. "Cannes" II. "Bouteilles" III. 'Stylos" IV. "Lunettes" etc.), ce petit livre attrayant par tous les côtés est cependant trompeur à maints égards.

"Le sens de cet ouvrage, c'est de nous proposer une extension de l'idée de média évoquée par McLuhan mais laissée par lui sans développement, et de provoquer par son analyse le lecteur à une reprise en charge de l'univers de la communication", (p. 11-12), nous annonce le préfacier pour nous mettre l'eau à la bouche. On est plus près de la réalité du contenu quand il avoue un peu plus loin: "Le lecteur y trouvera beaucoup plus nettement l'écho de Bachelard, de Sartre et de Heidegger que celui de McLuhan" (p. 14). C'est globalement de philosophie qu'il s'agit mais tout le monde sait que cela ne se fait plus aujourd'hui de publier un livre qui se propose seulement comme une entreprise de réflexion.

Dix essais

C'est pourquoi il faut souvent considérer toute la terminologie structuraliste ou informationnelle comme un nouvel impératif de la mise en marché. Cela n'infirme d'ailleurs en rien l'intérêt ni le bien-fondé de ces recherches comme telles: simplement, cela nous amène à reconnaître qu'elles servent bien autre chose que leurs objectifs avoués, en attendant d'avoir cerné précisément leur objet. **La force du quotidien** ne laisse pourtant subsister aucune ambiguité au-delà de l'emballage de rigueur des ouvrages ayant pour sujet des questions relatives à l'environnement humain: c'est donc d'une méditation ontologique qu'il s'agit. La question posée est celle de l'avenir de l'homme, de son destin, pour employer un mot qui ne trouve plus de place dans la terminilogie de l'auteur mais dont la préoccupation n'en est pas moins au centre de tous ses propos.

Cette chose qui pleure là-bas est un homme, parce que c'est le fils d'un homme. (...)
C'est un homme, parce que c'est un peu plus que le fils d'un homme. Cela n'a pas de futur prévisible.
Cette incapacité à prévoir n'est pas le résultat de l'ignorance des forces déterminantes. Mais si toute la nourriture, toutes les influences, toute la culture étaient connues, elles n'expliqueraient pas entièrement cette chose, là-bas. Il restera toujours quelque chose d'inexpliqué, d'inattendu. Ce quelque chose, entièrement nouveau, est apparu en même temps que cette créature, qui pleure là-bas. Quelque chose d'irremplaçable et de mystérieux. Quelque chose qui n'a jamais existé auparavant se cache dans cette créature qui pleure là-bas. (p. 118)

Le livre réunit dix essais dont chacun s'articule autour d'un objet familier de notre environnement. Mais le discours qui conduit cette analyse est très curieusement tramé: il semble témoigner d'une méthode qui utilise à la fois deux combinatoires ordinairement imperméables. Le langage, apparemment simple, y joue probablement un rôle plus complexe qu'il n'y paraît d'abord. On a l'impression d'une pensée qui refuserait de choisir entre le mythique et le rationnel et qui se montrerait avant tout soucieuse de construire ses énoncés sur des données normalement exclues par l'une ou l'autre des deux voies. Cela suffit à déconcerter d'abord, à agacer ensuite.

Des questions à l'homme

D'autant plus qu'on ne voit pas toujours l'avantage du procédé. C'est comme si l'auteur nous expliquait (avec ménagement, bien sûr: on ne dit pas ces choses-là en deux mots): "Eh! bien, malgré les données accumulées par la science, nous voilà aux prises avec les mêmes questions que celles qui confrontèrent les premiers hommes: ce sont la connaissance, la communication, la mort". Il est toujours frustrant d'avoir à se faire dire ce genre de choses, si vraies soient-elles du reste. Voilà sans doute pourquoi on ne pardonne pas au spécialiste qui nous refuse si cruellement la mystification de sa spécialité. On attendait l'application rigoureuse d'une grille d'analyse savamment déduite d'une théorie de la communication et brillamment adaptée au décodage des objets opaques de notre quotidien, une sorte de sémiologie de l'environnement. Au lieu de cela, la réflexion d'un savant, déposant un moment son fardeau de connaissances, pour examiner à loisir la question de l'homme aux prises avec le monde, c'est-à-dire avec sa culturé. Aurions-nous atteint les limites de la spécification? Y aurait-il des questions qui ne s'adressent qu'à l'homme tout court, sans armes, sans technologie, sans méthodologie?

...la pensée analytique moderne, en expliquant tous les problèmes les éloigne, et ne nous permet pas réellement de comprendre le monde où nous vivons. Il faut tenter, non de "vaincre" la pensée moderne, mais de la compléter par une attitude différente, proche de l'attitude magique et nourrie des découvertes scientifiques. (p. 91).

Le rien est mon organe

C'est donc une pensée proche de l'ésotérisme que celle que l'on retrouve ici, c'est-à-dire une pensée qui dissimule dans l'emballage de formes nouvelles le contenu d'anciennes vérités. Le seul fondement de cette opération banale et pourtant essentielle pourrait être le fait que la vérité n'existe pas autrement que sous l'apparence des formes qui masquent son absence et qu'il est impérieux pour cette raison de renouveler. On trouvera un certain nombre de ces vérités formulées par des propositions lapidaires, axiomatiques: "Tous les objets sont des médiateurs potentiels" (p. 19) "Je frappe l'univers, afin de le modifier" (p. 120). D'autres sont exprimées par contre selon la plus pure tradition de l'aphorisme: "Je suis un filet pour l'information(...) L'information pénètre par mes ouvertures et s'avance vers ce rien qui se tient en mon centre. Si je veux lire, c'est parce que ce rien qui est en moi aspire ma lecture(...) J'écoute, grâce à ma vacuité. Le rien est mon organe de passivité, d'admission, d'assimilation." (p. 119(.

Comme on le voit déjà par ces quelques citations, cela ne manque ni de substance ni d'intérêt. À défaut de pouvoir suivre cette logique magico-scientifique, on n'est jamais en perte d'appétit ni de fascination.

Le volume est illustré de dessins de Gordon Swann qui semblent avoir pris le parti humoristique et qui n'appartiennent malheureusement pas à ce qui fait la qualité de cette publication.

La force du quotidien, **Vilém Flüsser, HMH (collection "Aujourd'hui"), 1973 (146 pages).**

L'adolescence en un pays imaginaire

Le premier roman qui paraît à L'Actuelle au début de cette nouvelle saison est l'oeuvre d'une jeune femme qui achève son doctorat en mathématiques à l'Université de Montréal, Esther Rochaon. En hommage aux araignées" est un roman qui sort de l'ordinaire, autant par son sujet que par son écriture. L'Archipel de Vrénalik est isolé, presque désert. Les derniers habitants, descendants des puissants Asven de jadis, se sont regroupés dans l'ancienne capitale, Frulken, où ils attendent la mort ou une délivrance de plus en plus improbable.



Jouskilliant Green, un étranger venu d'Irquiz où il était spécialiste de Vrénalik, arrive un jour au pays. Il veut aider la population, mais ses tentatives échouent. Saisi à son tour par l'apathie qui règne sur l'Archipel, il se retire dans les caves de la Citadelle de Frulken, où il vit en ermite.

Dix-sept ans s'écoulent. Un soir le sorcier Ivendra parle de Green, qu'il a connu il y a longtemps. La jeune Anar Vranengal, son élève l'écoute. Fascinée par l'existence de cet habitant des caves, elle cherche à savoir s'il est toujours vivant.

Les mots et les causes
Chronique du langage

Les niveaux de langue (2)

par Jean Marcel

L'existence de niveaux de langue est donc liée à la multiplication du réel dans des sociétés à stratification complexe. Or, notre réel à nous a été singulièrement homogène quant à la production des activités — de là nous vient un état de langue relativement uniformisée où les niveaux de langage ont encore aujourd'hui infiniment de mal à se constituer. Ce qui dans l'état actuel des choses produit des paradoxes du type que je vais maintenant illustrer. L'autre soir à la télévision, deux serveuses de restaurant et un haut fonctionnaire d'un ministère du Québec. L'image traditionnelle (c'est-à-dire attendue) nous imposait son code avant même que les trois personnages aient ouvert la bouche: les deux serveuses allaient parler comme Manon Last Call et le haut l'honorable fonctionnaire, tout au moins comme un livre. Eh bien, ce fut le contraire qui se présenta. Les serveuses s'exprimaient avec une aisance exceptionnelle (elles causaient syndicalisation: preuve que le processus de mobilisation sociale va de paire avec l'articulation de la parole); pas un anglicisme, pas un barbarisme, aucune de ces "vulgarités" dans la mélodie ou le rythme dont les téléromans voudraient vous faire croire qu'elles sont les attributs obligés de la masse parlante (en fait, ce ne sont là que des images par lesquelles la petite bourgeoisie intellectuelle se représente son "peuple", en consolidant du même coup des marchés de bagatelles et d'amusements inoffensifs.

Le bonhomme fonctionnaire, pour sa part, nous fit un discours incompréhensible; non pas à cause du vocabulaire technique propre à sa profession, mais à cause d'une désarticulation complète de la logique interne du langage, au total assez grotesque. Autrement dit: c'était lui, le gueux de l'inachèvement langagier. Il ne maîtrisait pas le niveau *attendu*, parce qu'il n'existe pas ici d'apprentissage naturel des circonstances, des contingences et de leurs niveaux propres de code linguistique. Qu'est-ce à dire sinon que les deux serveuses parlaient à un niveau longuement formé par tout le passé collectif et que le fonctionnaire, sans tradition de parole publique, était bien ce qu'il était: fonctionnaire d'un état qui n'en est pas un.

Avec le résultat que, généralement, les interviews d'homme publics (pas seulement politiques) sont d'une indigence sans mesure (ne parlons pas de contenu) et que c'est la population simple qui parle "bien", c'est-à-dire qu'elle parle à son niveau. Cette situation donne à réfléchir et renverse l'image fausse imposée par le système en place ou en train de se placer. En fait, c'est la bourgeoisie qui, ici, a contribué le plus à désarticuler le langage: par fatuité, par ignorance, par situation de classe invraisemblable, à la fois dominante et dominée, ne s'en apercevant même pas.

Une autre illustration: un ami, à qui son médecin parlait d'*infractus* (au lieu d'*infarctus*), a renoncé, depuis, à le consulter: "si, disait-il, le docteur ne connaît même pas la forme correcte du mot, comment puis-je m'assurer qu'il connaît mieux la maladie en question?" C'est la sagesse même! Une malversation constante du langage, à un certain niveau, démontre hors de tout doute que le réel impliqué dans ce langage n'est pas réellement *possédé* et les niveaux ne sont pas des codes de reconnaissance attestant que l'on maîtrise *aussi* ce qui est dit.

HUGO
C'EST
un JOYEUX NOËL pour tous
Librairie Hugo
Centre d'achats Wilderton
2735 Van Horne, Mtl.
739-9251

Vient de paraître
parti pris



Jacques F. Bergeron
le déclin écologique des lacs et cours d'eau des laurentides
Comment empêcher la destruction du pays par l'homme.
en vente partout ou aux Éditions parti pris
B.P 149, Station N, Mtl
$4.00

Librairie Plus inc.
7026 St-Hubert Montréal
Tél: 271-3319
un cadeau idéal


UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL
ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES COMMERCIALES
M. Raymond Robillard
BACHELIER ÈS SCIENCES COMMERCIALES
son diplôme sur métal
En spécial
Dictionnaire Robert
Micno Robert
Robert #1
Robert #2 (noms propres)
tout autre volume sur demande

cinéma québec
la seule revue québécoise mensuelle de cinéma
vous invite à venir feuilleter, à vous renseigner, à jaser, à vous abonner, à discuter, à vous arrêter au kiosque K3 de Cinéma/Québec situé dans la section des éditeurs au
SALON DES MÉTIERS D'ART DU QUÉBEC
du 7 au 22 décembre
Place Bonaventure
renseignements: Cinéma/Québec (514) 272-1058

OFFREZ DES LIVRES POUR NOËL NOUS VOUS AIDERONS À LES CHOISIR

Renaud-Bray — Noël 1974

Le Petit Robert I et II (Rég. 22.50+38.00=60.50) ..... Spéc.: $48.50
Le Petit Robert II - Noms Propres - Rég.: $38.00-..... Spéc.: $32.00
André Malraux - l'irréel - Rég. 57.95..... Spéc.: $49.95
Frères Lumière - Première photographies en couleurs. Rég. 22.20 19.95
Les patenteux du Québec - Rég. 12.95 ..... Spéc.: $ 9.95
Léonard de Vinci - Rég. 80.40..... Spéc.: $72.00
Hommes - Photographies de Tana Keleya. Rég.: 93.25 Spéc.: $80.00
Grand livre de la nutrition et de la diététique - 2 vols. Rég. 79.75 70.00
Les 100 événements qui ont changé le monde. 2 vols. Rég. 50.95 45.00
Aragon - Henri Matisse Roman, 2 vols. Rég. 93.95... Spéc.: $79.95
Le grand livre du soleil. Rég. 72.95 ..... Spéc.: $61.95

Nous recevons toutes les nouveautés et tenons toutes les collections prestigieuses: LA PLÉIADE LIVRES D'ART - "Univers des formes" - R. Huygues - La relève du Réel ●Y. COUSTEAU - tous ses titres ●PHOTOGRAPHIES - David Hamilton - Lartigue etc... ●Tous les PRIX LITTÉRAIRES français et québécois ●ENCYCLOPÉDIE DIVERSES- cuisine Time Life - Cuisine et vins de France - Encyclopédie Larousse - Histoire de l'Afrique noire ●QUID 74 ●BIOGRAPHIES - Orieux - Voltaire - Talleyrand etc...

Librairie Renaud-Bray
5219 Côte-des-Neiges — 342-1515

pop québec

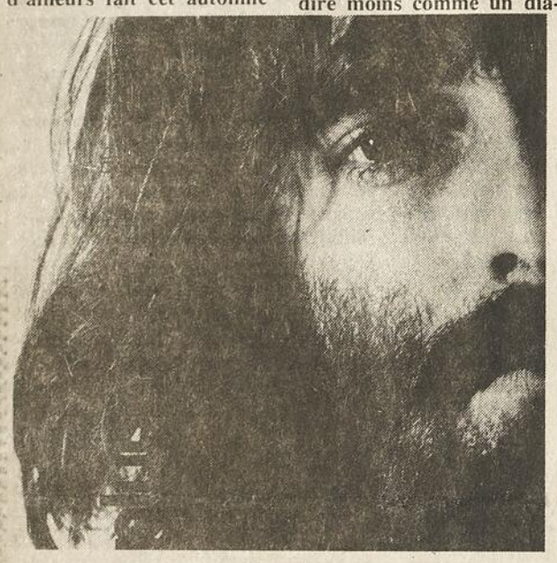
Beau Dommage, Plume Latraverse, Caramel Mou et Patsy Gallant

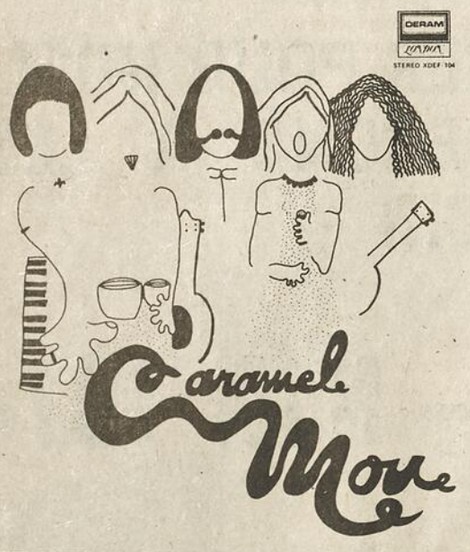
Les adolescents des p'tites parties et un nègre blanc de la Catherine

Par Bruno Dostie

La moisson de l'automne réserve de belles surprises. Des quatre disques dont je veux parler aujourd'hui, deux sont à la fois beaux et importants: *Plume poudigne*, de Plume (Michel) Latraverse (Deram-London XDEF 101) et *Beau Dommage* du groupe du même nom (Capitol ST 70.034). Les deux autres, pour être peut-être moins intéressants, fournissent en tous cas des garanties appréciables (qui promettent de merveilleuses choses pour l'avenir): *Caramel mou*, premier microsillon du groupe du même nom (Deram-London XDEF 104), nous révèle une grande chanteuse en Vivianne Mongeau, tandis que le dernier Patsy Gallant, *Toi l'enfant* (Columbia FS 90267), démontre que Patsy Gallant peut devenir de son côté une des grandes interprètes du pop du Québec — ce que son spectacle du 9 décembre, à la Place des Arts, confirmait sans doute avec plus d'éclat.

Tous les quatre, groupes ou solistes, ont d'ailleurs fait cet automne des spectacles que j'ai vus et dont le répertoire était, pour l'essentiel, composé des pièces imprimées sur ces nouveaux albums, la comparaison scène-studio permettant donc une appréciation moins arbitraire qu'un jugement porté sur un disque seulement.





L'art du beau joual

On peut parler, et surtout écrire le français plus ou moins bien, écrire comme Proust ou comme un pied — la plupart devrait l'admettre. Le joual, qui n'est pas que du français mal parlé, si l'on veut bien me l'accorder, peut également se parler bien ou mal, et même s'écrire avec plus ou moins de bonheur, de *style*. Plume Latraverse et Beau Dommage sont importants parce qu'ils sont de bons écrivains du joual. Ils font avec cette langue ce qu'un Jacques Prévert, par exemple, a pu faire avec le français populaire. Dans leurs bouches, au lieu de dire moins comme un dialecte, le joual dit plus, comme la poésie.

Rendant au joual son esprit, sa saveur, et sa pertinence, c'est aussi un milieu, une époque et une vision du monde qu'ils restituent avec lui: c'est l'est de Montréal — oh! le grand est, qui ne tient guère à des districts de bureaucrates —, la génération de l'après-guerre et la sensibilité rock.

Je parle de génération de l'après-guerre à juste titre puisqu'aussi bien Latraverse que les membres de Beau Dommage ne sont pas des jeunesses fraîches émoulues des Cegeps, même s'ils en sont à leurs premières armes sur disque (en tant que soliste seulement d'ailleurs pour Latraverse qui fut membre de la Sainte-Trinité, dès le début avec le docteur Landry et Pierrot Léger, et qui en était encore à l'époque de son disque *Trinitaire*). Mais peu importe leur âge. Leur produit, qu'il s'agisse de Latraverse ou de Beau Dommage, demeure un événement: une façon de voir, de dire et de chanter qui vient à la fois renouveler et contester, non plus les anciens, tels Leclerc ou Vigneault, mais leurs prédécesseurs immédiats, tel Charlebois. Plume Latraverse renoue le fil avec "l'hostie d'show" et fait la critique d'un Charlebois qui a fini par en trahir l'esprit; Beau Dommage, de son côté, vien enfin dire ces choses dont on avait oublié de parler et qui ressortissent à la vie ordinaire et quotidienne des adolescents de l'est de Montréal.

Un Montréal Graffiti

L'album de Beau Dommage est une espèce de Montréal Graffiti, un essai poétique et musical sur l'adolescence dans l'est de Montréal à la fin des années cinquante et au début des années soixante.

Sa première chanson, *Tous les palmiers*, évoque d'entrée de jeu cette nostalgie de la vie d'adolescent ("Moé j'm'en vas chez nous j'ai l'goût d'entendre / Crier "Manon viens souper / Attends pas qu'maman a's'choque pis qu'a descende".). Consciemment ou non, cette chanson fait justement référence à Charlebois: par le texte, elle renverse la proposition de *Je rêve à Rio* qui ouvrait son dernier album et qui mettait en scène un résident du même quartier (en gros), bandé sur les artistes et revant de soleil et de plage. Dans *Tous les palmiers*, c'est le contraire: on s'y dit "tanné d'entendre le bruit des vagues" et l'on rêve de rentrer chez soi, rue St-Vallier, cependant que la musique, elle, évoque une autre chanson de Charlebois, *Fais toi s'en pas*, qui est justement l'une des seules dans laquelle, se servant ici d'un texte de Réjean Ducharme, il ait décrit le charme mélancolique d'une certaine vie à Montréal.



Cette époque, Beau Dommage la fait revivre par une série d'allusions: le cours classique et la morale janséniste dans *Ginette* ("T'as fait de moi un animal, Ginette"), Doug Harvey dans *23 décembre*, le hit "En veilant su l'perron" dans *Montréal*, etc...

De cette époque, Beau Dommage s'attache à reconstituer les grands moments (les amours, les Fêtes de Noël, les évasions à la campagne l'été) comme les moments les plus ordinaires, démontrant chaque fois un talent très sûr pour le "fait divers"; et bien sûr, il en évoque aussi les rêves dont *La complainte du phoque en Alaska* est le meilleur exemple en même temps qu'une des plus belles chansons du disque.

Côté musique, le disque de Beau Dommage est peut-être un peu simple et un peu répétitif, mais il est très bien fait et, dans les meilleurs moments — *Le géant Beaupré*, *Montréal*, en plus de la complainte du phoque — le groupe se montre capable de plus de variété et de complexité. Mais de toute façon, la poésie des "petites patries" exprimée par tout cet album en fait un plaisir qui rend indulgent pour ses défauts.

Un nouvel hostie d'show

À Charlebois, Plume Latraverse répond aussi et il le fait d'ailleurs d'une façon plus polémique que Beau Dommage, notamment dans sa chanson *Encore des mots* qui rappelle par la musique *Le mur du son* et dont le texte attaque le rêve "charleboisesque" de faire "chanter tout l'univers à l'unisson" et le "trip" de "blower" tout le monde — avec la grosse machine esthétique de l'orchestre de Charlebois et avec son idéologie (cf.: *Qué-Can Blues*) de faire de la Nouvelle-France le bout de toute. Pour Latraverse, la Nouvelle-France c'est, excuser l'expression, "le bout d'la marde"!

Si Beau Dommage faisait un essai sur un âge et une époque, Latraverse fait un essai sur le spectacle. Il passe en revue tous les genres, les uns après les autres, tant par ses musiques (rock and roll, bossa nova, boogie woogie, plain, blues-rock, blues-jazz, ballade western, fox trot, valse, samba et charleston) que par ses textes qui passent également par tous les genres (de la berceuse à la charge sociale en passant par le numéro de "club de nuit"). Comme les Cyniques pour le public d'il y a plus de dix ans, Latraverse fait de la satyre et dénonce les travers, mais il le fait en s'attaquant à ce qui touche un public d'aujourd'hui.

Ce côté fantaisiste et bouffon cache mal cependant, la tristesse de Plume qui, finalement, fait du blues — le blues d'un nègre blanc conscient dont le ghetto est la Catherine, à Montréal, P.Q. Une fois la surprise passée, on rentre dans ce délire verbal et la musique souvent triste qui l'accompagne comme on rentre dans du Céline à moins que cela ne soit comme on "drope"...

Les vois et les tempéraments

Caramel mou, comme groupe, est beaucoup plus intéressant sur scène, et je les ai d'ailleurs beaucoup aimé au Café Campus où je les ai vus au début de l'automne. Le groupe gagne en effet une certaine crédibilité en spectacle et donne à sa musique un souffle qu'elle n'a plus en studio. Par contre, Vivianne Mongeau, qui chante les solos sur la plupart des pièces, passe mieux la rampe du disque. Elle est en effet si jeune et si menue que son apparence dément la puissance et la maturité de sa voix qui vous berce au contraire comme celle d'une femme mûre quand on l'entend et qu'on l'imagine au lieu de la voir.

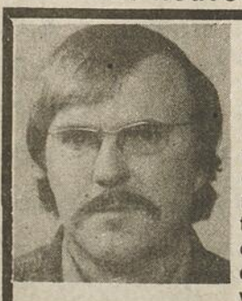
Une bonne partie du disque de Caramel mou est d'ailleurs construite autour de Vivianne Mongeau. La deuxième face, surtout, est comme une démonstration de son talent; on l'entend passer successivement par tous les genres; elle évoque Diane Dufresne, Louise Forestier, Pauline Julien, une chanteuse noire, Marie-Claire Séguin, Barbara Streisand, une soprano française... c'est un incroyable tourbillon, mais c'est évidemment trop. Maintenant qu'on sait qu'elle peut tout faire — et vraiment bien — attendons qu'elle nous montre ce qu'elle seule peut faire.

Trouver son registre, tant vocal qu'émotif, c'est une chose que Patsy Gallant est en train de faire. Sur son dernier disque, j'aime beaucoup *Le lit qui craque* et j'aime pas mal *Karaté*. Sans vraiment aimer la chanson, j'ai été impressionné par ses qualités d'interprète dans *J'veux m'en r'tourner chez nous* où elle se révèle capable de nuance, de précision et de justesse de ton. La voyant sur scène à la Place des Arts, à l'occasion de la générale du spectacle qu'elle y a présenté le 9 décembre, j'ai été encore beaucoup plus impressionné. Elle a très bien chanté *Ste-Mélanie's Blues* de Contraction et elle a donné une interprétation différente de *L'argent, l'amour, peace* qui, devenue une espèce de parodie, passe mieux la rampe que sur le disque où il est pris au sérieux. Avec de disque et ce qu'elle a fait depuis, Patsy Gallant prouve qu'elle est plus qu'une bonne voix et un sens du "swing"; elle peut être une excellente interprète et donner une dimension personnelle et émouvante à une belle chanson. Pour l'instant toutefois, dans ce genre, Ginette Reno reste insurpassé et mieux vaut acheter *T'est mon amour t'est ma maîtresse* que *Toi l'enfant*.

VIENT DE PARAÎTRE

LA COLÈRE DU PÈRE

*Le nouveau récit d'*ADRIEN THÉRIO



Dans son dernier livre, Adrien Thério endossait un froc pour mieux décrire ce qui se passait dans un monastère de cloîtrés. Il arrivait au monastère en plein drame. C'est ce drame qui nous est raconté dans *Les Fous d'amour*. Aujourd'hui l'auteur revient dans son pays. Il y arrive encore en plein drame. Les gens du Chemin Taché, après une querelle avec l'évêque, ont décidé de se faire protestants. Mais comment vivre en protestant quand on est catholique depuis des siècles? C'est ce drame que l'auteur analyse dans *La Colère du Père*. Chez votre libraire $4.25

Distribution: Messagerie du Jour
8255 Durocher, Montréal.
Tél.: 274-2551

Publication des éditions Jumonville
C.P. 1840, Station B., Montréal

Réédition aux Éditions Jumonville

CEUX DU CHEMIN TACHÉ

Contes d'Adrien Thério

● avec un avant-propos inédit de l'auteur

Distribution: Messageries du Jour
8255 Durocher, Montréal
Tél.: 274-2551

Chez votre libraire **$3.75**

Réédition au Cercle du livre de France

MES BEAUX MEURTRES

Nouvelles d'Adrien Thério

Format de poche
Chez votre libraire

Chez votre libraire **$1.50**

Son rapport annuel

"Il faut s'attaquer à la distribution" —la SDICC

par Jean-Pierre Tadros

Dans son rapport annuel couvrant l'année budgétaire 1973-74 qui vient tout juste d'être rendu public, la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC) note avec satisfaction qu'il existe aujourd'hui un cinéma canadien. Elle constate cependant que ce cinéma ne rejoint encore que très difficilement son public.

Cette constatation laconique du principal bailleur de fonds des longs métrages de fiction canadiens et québécois devrait donner à réfléchir. Car elle rappelle à ceux qui veulent toujours l'ignorer, que les problèmes rencontrés par les cinémas canadien et québécois ne sont plus tellement ceux liés à la production mais bien ceux que l'on rencontre aux stades de la distribution et de l'exploitation des films.

Dans son rapport annuel, la SDICC ne met en cause personne mais reconnait que seul l'imposition d'un contingentement permettra de sauver l'industrie cinématographique canadienne. Cependant l'imposition d'un quelconque contingentement, qui obligerait toutes les salles de cinéma d'une province à présenter pendant un certain nombre de semaines du cinéma canadien ou québécois, cette sorte de réglementation relève des provinces. Or, le gouvernement québécois, particulièrement sensible aux fortes pressions des "majors" américains, montrerait certaines réticences à prendre position en ce domaine. Ce qui expliquerait entre autres sa crainte de déposer cette fameuse loi-cadre qui ne pourrait éviter d'envisager le problème de la distribution et de l'exploitation des films au Québec.

Or, cette peur de toucher au domaine sacro-saint de la distribution s'est confirmé par deux fois tout dernièrement. La première fois, le gouvernement québécois aurait omis de répondre (comme à son habitude) lorsque la SDICC l'aurait approché discrétement pour connaître ses intentions sur les possibilités de voir le Québec imposer un contingentement des films. La deuxième indication nous a été donnée lorsque Hardy a déclaré publiquement, lors de l'occupation des locaux du Bureau de surveillance du cinéma, qu'il n'accepterait pas que la distribution des films soit perturbée par l'action des cinéastes; rappelant par là qu'il ne fallait pas toucher à ce secteur. Par deux fois, le gouvernement du Québec se trahissait, et reconnaissait ainsi son incapacité d'agir en ce domaine.

Et voilà donc qu'un organisme fédéral vient lui rappeler ses obligations! "Si le public existe, il faut pouvoir le rejoindre", dit le rapport de la SDICC; on attend maintenant à ce que Hardy nous dise comment!

Les premiers accords d'exploitation

Mais si le fédéral ne peut pas déclarer unilatéralement un contingentement des films, il peut encore passer des accords avec les grands circuits d'exploitation. Le rapport de la SDICC fait ainsi état d'un accord qui serait intervenu en juillet 1973 entre le Secrétaire d'État (par l'entremise de la SDICC) et deux des plus importants circuits d'exploitation de salles au Canada (Famous Players et Odeon).

Cet accord prévoit l'exploitation commerciale de films canadiens de long métrage produits ou doublés en anglais (et non pas des films québécois parlant français qui, relativement, ont toujours connu un meilleur sort, même s'il n'a rien d'enviable).

En vertu de cet accord, il était entendu que ces longs métrages seraient programmés pour une période d'au moins deux semaines dans chacune des trois villes: Montréal, Toronto et Vancouver. Si le film devait rencontrer un certain succès commercial, il serait alors programmé dans l'ensemble du réseau. Pour sa part la SDICC s'engageait à aider les compagnies de distribution de ces films à défrayer les coûts initiaux de lancement. Les principaux films à bénéficier de cette entente ont été "The Prx", "Paperback Hero", "U-Turn" et "Kamouraska".

L'autre débouché des films canadiens aurait dû être naturellement la télévision canadienne. Or, ce serait toujours avec beaucoup de réticences que Radio-Canada, et principalement la chaîne anglaise, programmerait films et séries télévisées produits par le secteur orivé. La SDICC note cependant que "stimulés par le CRTC qui s'est étonné de l'absence de longs métrages canadiens et ce particulièrement au réseau d'État, les directeurs de nos réseaux de télévision ont commencé à inscrire des oeuvres canadiennes à leur programmation".

Mais nul doute que beaucoup de travail reste à faire de ce côté-là.

Les investissements de la SFICC

Durant l'année budgétaire 1973-74, la SDICC a investi un peu plus de trois millions de dollars dans 47 projets (19 longs métrages, 11 projets à l'étape de préproduction, 8 doublages en anglais de films québécois et 9 campagnes de promotion).

Des 19 longs métrages dans lesquels la SDICC a investi, 9 étaient de langue française (dont 3 coproductions avec la France) et 10 de langue anglaise (dont 4 produits à Montréal).

Les budgets combinés de ces 19 longs métrages ont atteint la somme de $7 millions, La participation de la SDICC a été de 37%, alors que celle de l'industrie atteignait 32%, celle des producteurs étrangers 16% et celle des investisseurs privés 15%. Le rapport note donc que les investissements privés furent relativement minimes et que les banques refusent toujours de s'intéresser à la production canadienne de longs métrages. (Il est à noter que le coût moyen d'un long métrage à budget normal est de $447,000.)

Durant l'année 1972-73, la SDICC a récupéré près de $800,000. soit 31% de plus qu'en 1972-73. Elle note également une augmentation sensible des recettes provenant du marché anglophone. En effet, alors qu'en 1972-73 92% des recettes provenaient du marché francophone, seul 52% des recettes provenaient de ce marché en 73-74.

Faut-il dresser maintenant un bilan de la SDICC?

Disons tout simplement qu'en six ans d'existence, elle a investi plus de $13 millions dans la production de 136 films dont les devis globaux s'élèvent à près de $40 millions. À ce jour elle n'a pu cependant récupérer que $1,850,000.

C'est tout le drame d'un cinéma qu'on n'arrive pas à voir.



"Les corps célestes" de Gilles Carle

les feux de la rampe

"La Main passe" au TNM

Feydeau, un auteur pour l'ère atomique

Georges Feydeau est un auteur heureux, totalement heureux et qui communique son bonheur à qui le joue. Heureux, non seulement parce que ses pièces sont gaies jusqu'à la démence, mais parce qu'il provoque le rire à coup sûr. Il y a dans les pièces de Feydeau — et dans *La Main passe*, en particulier — des éclats, du scintillement, des feux d'artifices, des explosions partout.

Le mot explosion retient l'attention: les pièces de Feydeau sont des pièces atomiques. Les scissions, fissions, mutations et réactions en chaîne, qui nous sont devenus choses familières, Feydeau les a inventées, en esprit, cinquante ans avant la lettre.

Pourquoi pas?

Deux anciens camarades de lycée se retrouvent; l'un est, à l'insu de l'autre, l'amant de sa femme et vient lui demander de louer une garçonnière, dont l'autre est propriétaire, afin que leurs ébats amoureux se passent plus près du foyer conjugal de sa maîtresse. Voilà un fait assez cocasse. Mais, enfin! pourquoi pas? Soyons fantaisistes: admettons... Et alors, on est pris dans l'engrenage démoniaque. Ce fait est tout à coup parcouru d'une multitude de fissures, il se scinde, se multiplie en cent imbroglios, situations irrésistibles.

Il provoque l'éclosion de faits encore plus cocasses. Les sages se transforment en fous; les paisibles intérieurs bourgeois sont bouleversés; les masques tombent; les fards se liquéfient. Des perturbations imprévisibles et inimaginables font leur apparition chez tous et partout. On se fuit, on se cherche, on se bouscule. Et tous ces phénomenes cataclysmiques aboutissent à un sentiment énorme de libération, jusqu'à ce que le rire explose, au-dessus de cette marmite en ébullition, comme un champignon extraordinaire et frémissant.

La Main Passe de Feydeau vient de prendre l'affiche du Théâtre du Nouveau Monde pour se poursuivre jusqu'au 25 janvier.

La distribution comprend: Jean Besré, Léo Ilial, Guy Hoffmann, Guy Provost, Jean-Louis Roux, Gaétan Labrèche, Jacques Piperni, Georges Groulx, Jean-Marie Moncelet, Hubert Loiselle, et Louise Marleau, Lise Lasalle, Germaine Giroux, Marie Fontaine.

La mise en scène est signée Albert Millaire, les décors Robert Prévost, les costumes, François Barbeau.



Trois des interprètes de "La Main passe": Guy Hoffmann (Hubertin), Guy Provost (Coustouillu) et Georges Groulx (Étienne).

Louis-Georges Carrier, metteur en scène du "Sea Horse":

Avec du quotidien, une grâce souveraine

Metteur en scène du prochain spectacle de la compagnie Jean Duceppe au Théâtre Port-Royal, "Le Sea Horse", comédie de Edward J. Moore et René Dionne, Louis-Georges Carrier nous explique ici quels genres de problèmes (et de fascination) cette pièce pose à son metteur en scène.

Cette pièce américaine de Edward J. Moore exerce sur moi une double séduction. D'une part, sa violence me plait et m'oblige à chercher avec les comédiens une mise en situation alerte, vigoureuse, agressive. D'autre part, sa douceur m'éblouit et me force à trouver la nuance la plus juste et le geste adéquat pour exprimer le non-dit.

Le Sea Horse est une oeuvre de théâtre qui ne se laisse pas facilement découvrir au premier contact car elle se cache admirablement derrière les apparences frustes et primaires de ses personnages. Mais en scrutant davantage cette simple et banale histoire, voilà qu'on distingue, en filigrane, une charge émotive insoupçonnée: émotion faite de paroles escamotées et de gestes avortés pour mieux masquer des coeurs et des corps meurtris: manque à vivre dans un surplus d'âme.

Le Sea Horse est fait de deux rêves parallèles: deux rêves qui ne devraient jamais se rejoindre; il suffit que l'un d'eux refuse sa condition illusoire pour que l'accident se produise: deux métaux en fusion se frappent de plein fouet: accident mortel? Amalgame émouvant? Qui sait?

Un combat à finir

C'est parce que sa facture me parait neuve que j'ai accepté, avec empressement, de monter cette pièce: trame quotidienne où rien ne se passe et où tout peut se produire. Que voilà une singulière histoire d'amour! Que cela est touchant de voir un auteur atteindre à une grâce souveraine avec des matériaux communs, ordinaires, pour ne pas dire minables. Du rien, tout-à-coup, remuent de somptueux mouvements de tendresses qui vont bercer, l'espace d'un instant, les soubresauts d'un coeur incrédule, liquéfié, chaviré, naufragé.

Deux personnages dérisoires roulant au bord du sordide réussiront-ils à toucher les abords abimés de l'amour? Gertrude Blum, dans sa vulgarité est sublime de générosité et de sincérité exacerbée. Elle ira presque jusqu'à nier son identité pour prouver qu'elle ne mérite pas d'être aimée. Harry Bales, lui, dans son entêtement, dans son acharnement absolu, presqu'enfantin, ré-invente, avec une tenace et fervente affection, un chemin ardu, semé d'embûches: chemin en lacets fait d'ombre et de lumière conduisant au rivage ébloui des amours partagées.

face à la musique

par Gilbert Poulin

Les meilleurs disques de l'année

Si vous échouiez sur une île déserte, quel est le disque que vous aimeriez avoir sauvé du naufrage? La tâche de choisir les meilleurs disque de l'année est à peine moins ardue que de trouver une réponse adéquate à cette question. Plusieurs enregistrements publiés entre octobre 73 et octobre 74 furent en tous points remarquables et bien proches de la perfection. Mais qu'un enregistrement soit techniquement irréprochable ne suffit pas à faire désirer sa possession; l'oeuvre qu'il recèle compte aussi. Comment choisir tel ou tel disque plutôt que tel autres? De tant de bons enregistrements écoutés et réécoutés, la difficulté n'est pas tant de savoir lequel retenir mais au contraire lequel rejeter.

Voici donc cette sélection des meilleurs disques de l'année (ou plus justement de "mes" meilleurs disques de l'année), sélection qui, je tiens à le souligner, est entachée naturellement des erreurs et des oublis habituels à ce genre de choix "unipersonnel". Les disques que je cite dans les lignes qui suivent sont seulement ceux qui, dans la production de 1973-74 présentent à quelque titre un caractère d'exceptionnelle qualité. Notons également qu'on trouvera tous ces enregistrements chez la plupart des bons disquaires québécois.

ALBENIZ: Iberia (intégrale); Cantons de Espanà; Navarra. Alicia de Larrocha (piano). London, CSA-2235. Deux disques.

Les rutilances et les séductions d'Iberia par une coloriste prestigieuse qui va bien au-delà de la routine technique.

BACH: Sonates en trio pour orgue , BWV 525/530. Daniel Chorzempa (orgue). Philips, 6700.059. Deux disques.

Chorzempa aborde ces miniatures en "chambriste", comme il se doit; son Bach respire et chante.

BACH: Suites françaises BWV 812/15 (Volume I). BWV 816/17; Partita en si mineur, BWV 831 (Volume II). Glenn Gould (piano). Columbia, M-32347 et M-32853.

Deux disques qui prouvent que Glen Gould reste l'un des plus stimulants interprètes actuels de Bach. La seule intégrale des Suites françaises joués au piano.

BEETHOVEN: Sonates pour piano no 6 en fa majeur, op 10 no 2; et en fa mineur, op. 57 ("Appassionata"). Emil Gilels (piano). Deutsche Grammophon, 2530 406.

Précision et raffinement; une lecture "classique".

BERLIOZ: La Damnation de Faust. Nicolai Gedda (ténor), Jules Bastin (basse), Josephine Veasey (mezza-soprano). Dir.: Colin Davis. Philips, 6703.042. Trois disques.

À date, l'une des plus belles réalisations du cycle Berlioz de Colin Davis qui nous révèle les grandes ressources dramatiques de Berlioz.

BERLIOZ: Symphonie fantastique, op. 14. Chicago Symphony Orchestra, dir.: Georg Solti. London, CS-6790.

Directe et théatrale. Incomparable pour la chaleur dramatique et l'éclat Et aussi, pour l'excellence des musiciens de Chicago.

BOITO: Mefistofele. Norman Treigle (basse-baryton), Placido Domingo (ténor), Montserrat Caballé (soprano). Dir.: Julius Rudel. Angel, SCLX-3806. Trois disques.

Norman Treigle, le grand Mefistofele de l'heure actuelle, dans une production d'un réalisme saisissant.

BRAHMS: Symphonie no 2 en ré majeur, op. 73; Rhapsodie pour contralto, op. 53. Janet Baker (mezzo-soprano). New Philharmonia Orchestra, dir.: Sir Adrian Boult. Angel. S-37032.

Un Brahms intérieur, sobre, sans maniérisme et toujours très musical.

COUPERIN: Pièces de clavecin. Blandine Verlet (clavecin). Telefunken Das Alte Werk, SAWT-9605.

Diverses pièces de Louis Couperin — le frère de François, plus célèbre — impeccablement jouées sur un clavecin de 1754 (de Jean-Henry Hemsch).

DEBUSSY et RAVEL: Oeuvres pour piano à quatre mains et pour deux pianos. Alfons et Aloys Kontarsky (pianos). Deutsche Grammophon, 7202 072. Deux disques.

Deux disques importants groupant des pièces connues et d'autres qui le sont moins jouées par des duettistes qui "sentent" cette musique.

FAURE: La Bonne Chamson, op. 61; et autres mélodies. Bernard Krysen (baryton), Noël Lee (piano). Telefunken, SAT-22546.

Des mélodies trop rarement enregistrées chantées avec sensibilité et un goût parfait.

HANDEL (arrangement de Mozart): messiah. Edith Mathis (soprano), Birgit Finnila (contralto), Peter Schreier (ténor), Theo Adam (basse). Dir.: Charles Mackerras. Deutsche Grammophon Archiv Production, 2723 019. Trois disques.

Encore le "Messie"; mais cette fois, dans l'arrangement de Mozart. Seuls les puristes s'objecteront. Une réalisation soignée, d'un grand intérêt.

HAYDN: Symphonie no 1 à 19. Philharmonia Hungarica, dir.: Antal Dorati. London Stereo Treasury Series, STS-15310/15. Six disques.

Le volume 8 (l'avant-dernier) d'une excellente intégrale. Parmi ces premières Symphonies, quelques joyaux à découvrir.

MAHLER: Symphonie no 10 (posthume). New Philharmonia Orchestra, dir.: Wyn Morris. Philips, 6700.067. Deux disques.

La dernière version de Deryl Cooke de la Symphonie inachevée de Mahler. Intéressante, tant du point de vue musicologique que musical.

MOZART: Die Entführung aus dem Serail (K. 384). Der Schauspieldirektor (K. 486) Arlenn Auger (soprano), Reri Grist (soprano), Peter Schreier (ténor). Dir.: Karl Boehm. Deutsche Grammophon, 2740 102. rois disques.

Une lecture qui donne au singspiel de Mozart une dimension insoupçonnée.

MOZART: Symphonie en sol mineur, No 25 (K. 183) et 40 (K. 550). Orchestre Philharmonique de Vienne, dr.: Istvan Kertesz. London, CS-6831.

Un fort beau disque Mozart dirigé par un chef attachant disparu prématurément.

MONTEVERDI: Madrigaux. Livres II et IV. Solistes; Glyndebourne Opera Chorus, dir.: Raymond Leppard. Philips, 6703.035. Trois disques.

De la musique d'une rare puissance dont il serait difficile d'imaginer meilleurs interprètes.

PFITZNER: Palestrina. Karl Ridderbusch (basse), Dietrich Fischer-Dieskau (baryton), Harmann Prey (baryton), Nicolai Gedda (ténor), Helen Donath (soprano), Brigitte Fassbaender (contralto). Dir.: Rafael Kubelik. Deutsche Grammophon, 2711 013. Quatre disques.

Une réalisation ambitieuse d'une oeuvre gigantesque avec, entre autres, un Fischer-Dieskau impressionnant en Cardinal Borromeo.

PROKOFIEV: Roméo et Juliette, op. 64. London Symphony Orchestra, dr.: André Previn. Angel, SD-3802. Trois disques.

L'intégrale d'une partition qu'on a appris à connaitre surtout en pièces détachées. Une véritable révélation

PUCCINI: Turandot. Joan Sutherland (soprano), Montserrat Caballé (soprano), Luciano Pavarotti (ténor), Nicolai Ghiaurov (basse). Dir.: Zubin Mehta. London, OSA-13108. Trois disques

Des interprètes dans une forme splendide et une prise de son d'une rare somptuosité.

RACHMANINOFF: Vêpres, op. 37. Klara Korkan (mezzo-soprano), Konstantin Ognevoi (ténor); Choeur, dir.: Alexander Sveshnikov. Melodiya;Angel, S-4124. Deux disques.

Une oeuvre qui ne se compare à nulle autre et qui nous révèle la force et la richesse de la musique chorale russe.

ROSSINI: Guillaume Tell. Gabriel Bacquier (baryton), Montserrat Caballé (soprano), Nicolai Gedda (ténor). Dir.: Lamberto Gardelli. Angel, SEL-3793. Cinq disques.

Premier enregistrement intégral de la version originale du dernier opéra de Rossini. Des longueurs certes mais aussi, quelles beautes!

SCHUBERT: Sonates pour piano. En do majeur (D.840) et en sol majeur (D.894) Alfred Brendel (piano). Philips. 6500 416.

Deux Sonates de Schubert — partie de sa production peu fréquentée des pianistes — par un de ses grands interprètes, Alfred Brendel.

SCHUBERT: Lieder. Janet Baker (mezzo-soprano), Gerald Moore (piano). Seraphim, SIB-6083. Deux disques.

Une voix superbe; un grand accompagnateur; des mélodies connues et quelques raretés.

SCHUMANN: Scènes de "Faust" d'après Goethe. Dietrich Fischer-Dieskau (baryton), Elizabeth Harwood (soprano), Peter Pears (ténor). Dir.: Benjamin Britten. London, OSA-12100 Deux disques.

On connait mal la musique vocale de Schumann. Son "Faust" est une oeuvre ambitieuse, inégale mais par moment fascinante.

SHOSTAKOVICH: Concerto pour violon no 1, op. 99. David Oistrakh (violon). New Philharmonia Orchestra, dir.: Maxim Schostakovich. Angel, S-36964.

Une des oeuvres les plus personnelles du prolifique Shostakovich interprétée par le violoniste à qui elle est dédiée.

VIVALDI: L'Estro armonico, op. 3. Academy of St. Martin-in-theFields, dir.: Neville Marriner. Argo, ZRG-733/4. Deux disques.

Marriner et ses impeccables musiciens nous font "redécouvrir" ce classique de la musique baroque.



RADIO-QUÉBEC

Radio-Québec prépare une série d'émissions sur l'histoire du Québec de 1867 à aujourd'hui intitulée: "En se racontant l'histoire d'ici".

Nous prions toutes personnes possédant des documents de valeur historique (écrits, photos, dessins, filsm ou musique) de bien vouloir communiquer avec nos recherchistes:

Mlle Johanne Ménard ou
Mlle Irène Lamarre
à 873-4611
Poste 268

COURS DE MIME
THÉÂTRE NATIONAL DE MIME DU QUÉBEC
Directeur: Elie Oren
cours du jour et du soir
Début: 6 janvier 1975
NOUVELLE ADRESSE: 3415 rue Dorion
(coin Sherbrooke)
Tél.: 526-9847
272-2417

TOUBABOU
Auditorium: Le Plateau
3710 Calixa-Lavallée
Mardi 17 déc. 8.30 hres $3.00
Billets en vente: Alternatif
A & A record et Sauvé Frères

Un livre de L'AURORE
c'est plus qu'un cadeau!



ESSTRADINAIREMENT VAUTRE
de Sol (Marc Favreau)
Les monologues de Sol, dans une présentation soignée. Illustrés par l'auteur et présentés par Michel Garneau. Un best-seller. En vente partout — $4.50.

221 ouest, rue Saint-Paul. Montréal. Tél.: 844-8764

théâtre du rideau vert
Dès le 19 décembre
LA SAGOUINE II
d'Antonine Maillet
AVEC Viola Léger



Renseignements: 844-1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue Saint-Denis

Cent mille beaux cadeaux
Le Salon des Métiers d'Art du Québec
du 7 au 22 décembre
Place Bonaventure
de 12h00 à 22h00
BONAVENTURE

où irons-nous?

Cinémas

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E., 288-2934: "Le cercle noir": 2.20, 6.00, 9.50. "Cosa Nostra le dossier Valachi": 12.10, 3.55, 7.40.

ATWATER I: Plaza Alexis Nihon (niveau du métro) 935-4246: "Airport '75": 1.00, 3.00, 5.10, 7.15, 9.20.

ATWATER II: Plaza Alexis Nihon (étage mode) 931-3313: "Animal crackers": 7.15, 9.10.

AVENUE: 1224 Green Av., Westmount, 937-2747. "Black Windmill": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00.

BERRI: 1260 St-Denis, 878-2424. "Emmanuelle": 12.00, 1.45, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

BEAVER: 5117 Avenue du Parc, 844 1932. "Room II": 1.25, 4.15, 7.05, 9.55. "3 on a water bed": Midi, 2.50, 5.40, 8.30.

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E., 523-5180. "Le grand bazar" et "Frères karaté à Bangkok".

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E., 524-1685. "Serpico": 12.15, 4.50, 9.25. "Billy Halliday chante le blues": 2.30, 7.10.

CHATEAU I: 6956 St-Denis, 271-4400; "Sept minutes pour mourir": 2.50, 6.10, 9.24. "Doucement les basses": 1.05, 4.20, 7.40.

CHATEAU II: 6956 St-Denis 271-4400. "La pente douce": 2.50, 6.10, 9.25. "Pigalle, carrefour d'illusions": 1.15, 4.30, 7.50. Samedi dernier spectacle: 9.25.

CINÉMA CHEVALIER: 1590 rue St-Denis: "Le trio infernal": 12.25, 2.45, 5.05, 7.25, 9.45.

CINÉMA 2001: 855 Décarie, 277-2001, "Vendredi: "Frénésie": 7.00, "Frenzy": 9.30. Sam. dim. et lundi: "A hard day's night", "The knack", "Help", "A funny thing happened on the way to the forum" "How I won the war" "Petulia". Dès 1.30.

CINÉMA 7e ART: 3180 Bélanger est, 722-0302. ""Symphonie pathétique": 7.30. Vendredi: 9.50, sam: 5.20 et 10.00, dim: 2.50, 7.40. "Love": 9.40, vend: 7.30, sam: 7.40, dim.. 12.30, 5.00, 9.45.

CINÉMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O., 861-2996. "Les Beaux Dimanches": 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30.

CINÉMA LE PIERROT: 1590 St-Denis, 845-3222. "Défense de savoir": 1.10, 3.15, 5.20, 7.20, 9.25.

CINÉMA V: 5550 Sherbrooke O., 489-5559. SALON ROUGE: "Rabbi Jacob" 6.20, 9.45. "Marry me, marry me": 8.05, SALON BLEU: "Why Israel?" 8.00.

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O., "Abdication": 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15.

CRÉMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "L'Arnaque": 7.55. "Sentimentalement vôtre": 6.20, 10.00.

DAUPHIN (McLaren): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Mon nom est personne": 7.20, 9.30.

DAUPHIN (Renoir): 2396 E. Beaubien, 721-6060. "Toute une vie": 7.00, 9.30.

ÉLYSÉE: 35 Milton, 842-6053. SALLE RENAIS: "AMARCORD": 7.15, 9.30. SALLE EINSTEIN: "Montreal Main": 7.15, 9.30.

ÉLECTRA: 114 est, rue Ste-Catherine. 522-9177: "Chère amour" et "Qu'est-ce que je vois?".

EVE: 1229 St-Laurent, 861-3151. "Ride mister" et "Memories within miss Aggie."

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E., 525-8600. "Viva la muerte": 7.30, 9.30.

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E., 288-3303. "Quatre Charlots mousquetaires": 12.30, 4.20, 8.10. "A nous quatre cardinal": 2.30, 6.20, 10.15.

GRANADA: 4353 Ste-Catherine E., 255-2428. "Sept minutes pour mourir" et "Doucement les basses.

GREENFIELD 2: 519 Boul. Taschereau, 671-6229. "Donnez-nous votre amour quotidien" et "Faut pas jouer avec les vierges".

GREENFIELD I: 519 Boul. Taschereau 671-6129. "Exorcisme et messes noires" et "Le puceau se déchaine".

JEAN-TALON: 4225 Jean-Talon E. 725-7000. "Quatre mercenaires d'El Pasco": 8.25. "Cité de la violence": 6.30, 10.05.

KENT: 6100 Sherbrooke O., 489-9707. "The apprenticeship of duddy Kravitz": 12.45, 2.50, 5.00, 7.05, 9.15.

LAVAL I: 1600 Le Corbusier, 688-8200. "La pente douce" et "Allons enlève ta robe".

LOEWS: 954 Ste-Catherine O., 866-5851. "Macon county line": 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174. "Quatre mercenaires d'El Paso": 8.25, "Cité de la violence": 6.30, 10.05.

MERCIER: 4260 Ste-Catherine 255 6224. "L'exorciste": 7.15, 9.30.

MIDI-MINUIT: 4462 rue St-Denis "Qu'est-ce que je vois?" e "Chère amour".

MONKLAND: 5505 av. Monkland, 484-3570. "Papillon": 1.10, 5.10,9.25. "Internecine project": 3.35, 7.40.

OUTREMONT: 1248 Bernard O., 277-4245. "The long good bye": 7.00, "Duel": 9.30. "Sugarland express": 12.00. Samedi: Jean-Guy Moreau, sur scène. Dimanche: "Duel": 2.00. "The sugarland express": 4.30. "Le bébé de Rosamary": 7.00. "Mean streets": 9.30.

PARC (Verdun): 720 Av. de l'Église, 768-1509. "Qu'est-ce que je vois?" et "Chère amour".

PIGALLE: 318 Ste-Catherine O., 861-2807. "Donnez-nous notre amour quotidien" et "Faut pas jouer avec les vierges".

PLACE DU CANADA: Entrée Via Hôtel Château Champlain, 861-4595. "Odessa file": 7.15, 9.20.

PLACE VILLE-MARIE LARGE: 577 Dorchester O., 866-2644. "Groove tube": 12.10, 1.50, 3.25, 5.05, 6.40, 8.20, 10.00

PLACE VILLE-MARIE: Little 577 Dorchester O. 866-2644. "Chinatown": 1.40, 4.10, 6.40, 9.10.

PLAZA: 6505 St-Hubert, 274-6155. "Le grand bazar" et "Frères Karaté à Bangkok".

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent 845-5215, "Female moonshiners": 1.15, 4.00, 6.45, 9.30. "The doctor and his women": 12.00, 2.50, 5.35, 8.25.

SALLE ÉMILE-LEGAULT, 613B boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent, 744-1182. Relâche

SÉVILLE: 2155 Ste-Catherine O., 932-1139. "Earth quake": 12.30, 2.50, 5.00, 7.15, 9.30. Samedi, dernier spectacle à 12.00.

SNOWDON: 5225 boul. Décarie 482-1322. "Gone the wind": 12.00, 3.55, 7.50.

ST-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Continental circus": 2.45, 6.15, 9.45. "Karaté du tonnerre": 1.20, 4.50, 8.20.

RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. "Docteur Jivago": 12.45, 4.20, 7.55.

RIVOLI II: 6906 St-Denis, 277-4129. "Exorcisme et messes noires" et "Amour délicieuse".

VAN HORNE: 6150 Côte des Neiges, 721-8243. "The longuest yard": 12.20, 2.35, 4.50, 7.05, 9.20.

VENDOME: Place Victoria 878-1451. "Black socks": 12.45, 2.30, 4.15, 6.05, 7.45, 9.30.

VERDUN: 3841 rue Wellington, 768-2092. "Eammnuelle": 8.00. "Le hasard et la violence": 6.30, 9.30.

VERSAILLES: 7255 Sherbrooke E., (SALON BLEU): "Rêves érotiques" et "Le complot": 1.40, 4.50, 8.00. (SALON ROUGE): "Exorcisme et messes noires" et "Le puceau se déchaine".

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "L'exorciste": 7.25, 9.30.

WESTMOUNT SQUARE: "Harry — Tonto": 12.35, 2.40, 4.40, 6.40, 8.55.

YORK: "Eleven Harrow House": 1.20, 3.20, 5.20, 7.20, 9.20. Ulémeux": 2.00, "Pareil pas pareil ou l'inverse": 4.00. "L'homme au yoyo meurtrier": 8.00, "Le pois fou": 9.30. Dimanche: "Objectal": 2.00, "Suzanne et Lucie, danseuses": 4.00. "La conspiration des lampadaires": 8.00, "Pareil pas pareil ou l'inverse": 9.30.

Théâtres

LE MODULE D'ART DRAMATIQUE: 1406 St-Denis, 876-5673. "Cétellement cute des enfants" de Marie-Francine Hébert. jusqu'au 14 décembre, à 20.30. Entrée libre.

LA TROUPE DE THÉÂTRE L'OVULE: présente une création collective intitulés: "T'as menti Péladeau", jeudi et vendredi, à 20.30. au sous-sol de l'église St-Edouard (coin Beaubien et St-Denis).

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est avenue des Pins, 8457277: "Quatre à quatre", de Michel Garneau à 20.30. Jusqu'au 21 décembre. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis: "Le tournant", de François Dorin; jusqu'au 14 décembre. Relâche le lundi.

PLACE DES ARTS (Théâtre Port-Royal): "Les crasseux" d'Antonine Maillet, à 20.30.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI, 1297 Papineau: "Les hauts et les bas d'une diva: Sarah Ménard par eux-mêmes", de Jean-Claude Germain, musqu'au 21 décembre. Relâche le lundi.

THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest, Ste-Catherine. Relâche.

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. DeMaisonneuve. 879-4349: Relâche.

CINÉMATHÈQUE QUÉBÉCOISE: 1700 rue St-Denis, 844-8734. "Vendredi: "Mickey one": 7.30, "The chase": 9.30. Samedi dimanche et lundi relâche.

VIDÉOGRAPHE: 1608 St-Denis, 842-9786. "Vendredi: Le pois fou. Samedi: "Amourassis le p'tit

Variétés

L'ATRE: 4461 St-Denis, 844-8835: Relâche.

AUDITORIUM DU PAVILLON LAFONTAINE: 1301 Sherbrooke est: Sloche, en première partie: "Sayyd et Ameen" à 20.30, vendredi seulement.

CAFÉ CAMPUS: 3315 de la Reine-Marie: Relâche.

L'ÉVÊCHÉ: (Hôtel Nelson, Place Jacques Cartier): "Le Gros Pierre", Christian St-Roch, Bill Gagnon.

CINÉMA LE CHARLOT: rue St-Charles à Longueuil, vendredi seulement: Gilles Valiquette.

CASANOUS: (association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. De jeudi à dimanche: "Le Komuso à cordes", avec Michel Madore, guitare, Ron Proby, synthétiseur, Mathieu Léger, batterie. 10.30 et minuit.

FORUM DE MONTREAL: "Genesis", dimanche seulement, à 8.00.

LE PATRIOTE: 1474, Ste-Catherine E., 521-6666: Monique Leyrac.

LE PATRIOTE EN HAUT: "Les mimes électriques".

OUTREMONT: 1248 ouest rue Bernard, 277-4145: Jean-Guy Moreau: 7.30 et 10.00, samedi seulement.

PLACE DES ARTS: Salle Wilfrid Pelletier: Ensemble national du Sénégal, vendredi et samedi, à 20.30, dimanche: "Montreal Israël Bonds"; 14.15 et 20.15.

PLACE DES ARTS: Théâtre Maisonneuve: Deus Roussos, jusqu'au 14 décembre, à 20.30. Dimanche: Société Pro-Musica, Quatuor à cordes de Cleveland": 16.30.

quebec

AU GRAND THÉÂTRE
Samedi et dimanche, 20h30, salle Louis-Fréchette: **Gilbert Bécaud.**

Samedi, 14h00 à 20h30, salle Octave-Crémazie: **Le Théâtre du Trident** présente "En attendant Godot" de Samuel Becket; mise en scène: Oliver Reichenbach.

Dimanche, 20h30, salle Octave-Crémazie: **Michel Dussault,** pianiste.

Dimanche, 11h00, Foyer de la salle Louis-Fréchette: "Croque-musique"; **Henri Brassard,** pianiste.

AU PALAIS MONTCALM
Samedi, 20h30: **Toronto Dance Theatre.**

À L'UNIVERSITÉ LAVAL
Vendredi, 20h30, au Théâtre de la Cité: **Classe de composition de Jacques Hétu.**

AU MUSÉE DU QUÉBEC
Dimanche, 14h00: ouverture de l'exposition **La forêt enchantée** (manifestation destinée aux enfants). L'exposition se poursuivra jusqu'au 13 janvier.

Expositions: **L'artisan d'autrefois (** (ethnologie québécoise); **Cultures du soleil et de la neige** (art des Amérindiens et des Esquimaux).

Heures d'ouverture: samedi, de 9h00 à 17h00; dimanche, de 11h00 à 17h00.

LES GALERIES
À la Galerie permanente (100, Darveau, à Duberger): **Mario Turgeon** (acryliques et tapisseries). Heures d'ouverture: samedi et dimanche, de 14h00 à 17h00 et de 19h00 à 21h00.

À la Galerie Jolliet (place Royale): Marcel Jean (sérigraphies 1974). Ouvert samedi de 13h30 à 17h30.

Le Concervatoire de musique fête son trentième anniversaire

Ayant dispensé ses premiers cours en janvier 1974, le Conservatoire de musique de Québec fête sa trentième année d'activité.

À cette occasion, le public a pu visiter ce bastion secret de la musique, sur le boulevard St-Cyrille, et dont l'installation spacieuse et ultra-moderne fait l'envie des visiteurs canadiens et européens.

Plus de 3,000 élèves ont suivi les cours de ce Conservatoire depuis sa fondation. Cette année, on en compte plus de 300, répartis entre quatre niveaux d'études supérieures) et une trentaine de discipline.

Mentionnons que, à la suite d'une entente survenue en 1970 avec les ministères des Affaire culturelles et de l'Education, le Conservatoire offre maintenant l'enseignement collégial en son entier, et non plus les seuls cours des disciplines musicales.

Si l'on retrace l'histoire de ses directeurs, on y retrouve d'abord M. Henri Gagnon, organiste titulaire à la basilique de Québec; lui succéda, de 1961 à 1970, M. Raoul Jobin, ténor canadien de réputation internationale. Depuis ce temps, c'est M. Paul-Emile Talbot, organiste à l'église Saint-Charles-Garnier de Sillery qui occupe cette fonction.

Les lundis du Conservatoire

Installé dans l'édifice du Grand Théatre, le Conservatoire a l'avantage de bénéficier de la proximité des salles Louis Fréchette et Octave-Crémazie, toutes deux dotées d'un équipement excellent pour les manifestations musicales et théâtrales.

Conscientes de l'apport bénéfique de ces deux salles, le Conservatoire a décidé d'y tenir ses exercices pédagogiques une fois la semaine et d'en élargir du même coup les audiences. Ces exercices sont donc devenues. "Les Lundis du Conservatoire", concerts qui illustrent les diverses disciplines enseignées et auquel le public peut assester gratuitement.

Dans la grande salle Louis-Fréchette, le public a pu entendre des formations du Conservatoire aux effectifs nombreux et variés, comme l'orchestre, la chorale, l'orchestre de chambre, l'ensemble de jazz. À ces formations se joignaient des solistes pianistes, hautoistes, violonistes, clavecinistes et chanteurs dans des oeuvres de Beethoven, Bach, Bruch, Franck, etc... On a pu aussi entendre les oeuvres des élèves de la classe de composition.

La salle Octave-Crémazie, de dimensions plus modestes, a accueilli les petits groupes de musique de chambre. Un répertoire diversefié y fut donné au piano, au clavecin, au hautbois, à la clarinette...et par des élèves de la classe de composition.

La salle à la clarinette... et par des élèves des classes de chant.

Soulignons que les oeuvres inscrites au répertoire de ces soirées témoignent d'un désir de faire apprécier tant les maîtres anciens que contemporains, tout en mettant en évidence les compositeurs canadiens.

Jusqu'ici, ces concerts ont reçu la faveur du public à un point tel qu'on a dû limiter l'affluence a l'aide de laisser-passer, escaliers et passages étant envahis au détriment des normes de sécurité exigées.

Dans ce métier où beaucoup sont appelés mais peu sont élus, le Conservatoire compte une quinzaine de finissants par année. Ceux qui terminent leurs études peuvent obtenir des bourses du gouvernement pour aller se perfectionner à l'étranger et tenter leur chance sur la scène internationale, plus précisément lors de concours mais ils peuvent aussi décider d'offrir leurs services aux orchestres symphoniques, ou de participer à l'avancement de l'avancement, de la recherche et de la critique.

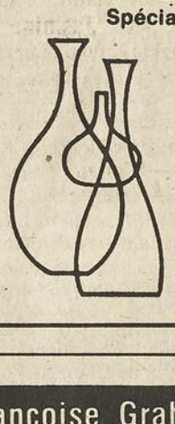
15 dessins de
JACQUES DOMINIQUE ÉPAULE
jusqu'au 11 janvier 1975
galerie gilles corbeil,
Ouvert du mardi au samedi
de 10h à 17h30.
2165, rue crescent, tél.: 844-7147

galerie georges dor
19 rue Saint-Charles o Longueuil Tel 677-6217
GECIN GIGUÈRE TETREAULT TIN YUM LAU ETC...
Nous sommes également au Salon des Métiers d'Art Place Bonaventure Kiosque J4
BIENVENUE
Ouvert de 1h a 5h 30 du mercredi au dimanche le soir sur rendez-vous seulement

COURS DE TISSAGE LECLERC
DÉBUTANT LE 6 JANVIER
20 HEURES $60.00
COURS DE TAPISSERIE GOBELIN
30 HEURES $85.00
*381-5782
*384-9500
Inscription dès maintenant
(Permis de Culture Personnelle du Min. de l'Education. -749535)
Métiers à tisser tous modèles, toutes grandeurs en magasin pour livraison immédiate. Aussi fil à tisser, coton, laine, lin, etc...
CENTRE DE TISSAGE Leclerc WEAVING CENTER
9210 LAJEUNESSE MONTREAL, H2M-1S2

AISLIN 74.
Exposition des gravures signées et des caricatures

du 4 au 24 décembre 1974
au 1421, rue Crescent
lundi à samedi
12:00h à 21:00h

Boutique Cadeaux
Spécialités artisanat du Québec

Saint - Louis
ARTISANAT
5190A
CÔTE DES NEIGES
Près de Queen Mary

Lire... LE JOUR chaque matin

galerie L'Art français
présente
Les petits formats des artistes de la galerie jusqu'au 7 janvier
O. BOHM, C. PICHER, A. CARREAU-KINGWELL, C. RINFRET, F. CONSTANTINEAU, P. SOULIKIAS, B. GALBRALTH-CORNELL, M. TANOBÉ, M. PERRIN, A. VAILLANCOURT, Y.M. BERGERON, M. VERSAILLES.
Les classiques et les gravures originales
fermé le lundi
370 ouest rue Laurier 277-2179

Les Ateliers de Francoise Graham Enrg.
5110 avenue du Parc (Coin Laurier)
EXPRESSION CORPORELLE
CHORÉGRAPHIE
TECHNIQUE
Renseignements: 273-2213
Ministère de l'éducation, permis no 749870
ENSEIGNEMENT DE CULTURE PERSONNELLE

Ronald Lamoureux
Chandelier, sculpteur
Chandelles de sable sculptées
Chandelles décoratives de toutes couleurs
321-4107
3297 est, rue Henri-Bourassa
Montréal-Nord
Suite 5

L'art à domicile.

Le club de gravures ARTS 2000 vous donne la possibilité de recevoir chez vous, sans frais, sans engagement, des gravures réalisées par des peintres québécois de renom.

Après examen, et à votre aise, vous pouvez alors décider d'acheter l'oeuvre choisie ou de la retourner au club.

Comment fonctionne ARTS 2000

En devenant membre — abonnement à vie: $25.00 — vous recevez 2 ou 3 fois par an des photos en couleurs reproduisant les gravures qui vous sont proposées, accompagnées de détails techniques, des prix, et des biographies de leurs auteurs. Si d'après ces photos une gravure retient votre attention, vous en faites la demande au club qui vous la fait parvenir dans les plus brefs délais. Le membre a alors 10 jours pour décider de garder l'oeuvre et d'en acquiter le montant ou de la retourner au club. D'aucune façon le membre ne s'engage à acheter l'oeuvre sollicitée, de la même manière qu'il peut également ne jamais rien demander à examiner.

Autres points importants

Contrairement à la plupart des clubs existants dans d'autres domaines, le membre n'a aucune obligation vis-à-vis du club ARTS 2000. Il bénéficie de prix très avantageux-entre $35.00 à $75.00 — grâce à la formule-club. Les oeuvres présentées sont toujours réalisées exclusivement à son intention, à tirage strictement limité, chaque exemplaire étant signé et numéroté par l'artiste selon des normes rigoureuses d'authenticité.

Cadeau de bienvenue

Tout nouveau membre reçoit gratuitement une gravure signée et numérotée par l'artiste à choisir parmi les trois oeuvres reproduites ci-contre.

Voilà une occasion à saisir à l'approche des Fêtes pour devenir membre et vous procurer des gravures déjà éditées par ARTS 2000 — Giguère, Tremblay, Molinari, Boisvert, Connolly, McLaren, Fortier, Bergeron etc.—

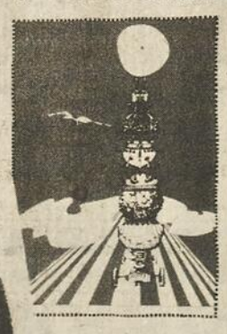
A moins que vous vouliez abonner un ami!

ARTS 2000
Une division de Art global, Inc.
B.P. 188, Station Côte des Neiges,
Montréal, Québec H3S 2S5 Tél.: 271-9158

GILLES BOISVERT sur un texte de CLAUDE PELOQUIN
Sérigraphie originale en 3 couleurs
Gris, argent, noir
Numérotée et signé par les auteurs,
Format 13 po. x 20 po.
Tirage limité à 300 exemplaires.



REYNALD CONNOLLY
Sérigraphie originale en 5 couleurs
Vert, bleu, rouge, argent, noir.
Numérotée et signée par l'artiste
Format 13 po. x 20 po.
Tirage limité à 300 exemplaires



PIERRE CORNELLIER
Sérigraphie originale en 2 couleurs
Vert, noir
Numérotée et signée par l'artiste
Format 13 po. x 20 po.
Tirage limité à 300 exemplaires



DEMANDE D'ADHÉSION

Je désire m'inscrire au club ARTS 2000 et recevoir gratuitement, comme cadeau de bienvenue, la gravure suivante:

Nom du peintre.....

Il est entendu que cette inscription me donnera droit à tous les avantages offerts par le club ARTS 2000 et ceci sans aucun engagement de ma part.

Nom ..... Profession.....

Adresse .....

..... Tél.:.....

Ci-inclus mon adhésion à vie de $25.00 au club ARTS 2000 Chèque ☐

A retourner à ARTS 2000, B.P. 188, Station Côte des Neiges, Montréal, Québec Mandat poste ☐

Un tableau sera le reflet durable de votre bon goût
Grand choix de petits formats
Cartes de voeux
1024 OUEST, AVENUE LAURIER
atelier 66 INC.
Lun. au Ven. 9h à 21h
Sam. 9h à 17h

galerie la relève
Jusqu'au 29 décembre
OEUVRES RÉCENTES de
GILLES BOSSÉ
3611, rue Saint-Denis 845-3898


ANDRÉ ET MICHEL GAGNON
4012 ST. DENIS
MTL. 843-8410
CÉRAMIQUE - POTERIE
BOUTIQUE D'ARTISANAT

"Pour réservations"
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est ave LAURIER (Mtl) Métro Laurier) (514) 274-1877
553 Létourneau St-Hilaire P.Q. (514) 467-9872

Au coeur de la mystérieuse Arles

Dans la glissée de l'automne (2)

par Jacques Lamarche

Il pleut, rue de Rivoli, en route vers la gare de Lyon à Paris. Allégé de 228 francs (quarante-cinq dollars environ), je prends le train vers Arles. Les bagages ont commencé à s'alourdir. Au boul Miche, rive gauche, nous avons fait provisions de livres. Pour trois francs, *Le duel Pompidou-De Gaulle, Avec Kennedy* de Pierre Salinger. Pour un franc (un vieux trente sous!) Les *chênes qu'on abat* d'André Malraux, Le Goncourt de '74, *L'épervier de Maheux* de Jean Carrière, cinq. *J'ai lu* de François Mallet-Joris. Un peu plus cher pour les actualités: *Mémoires d'avenir,* le grand succès de librairie de Michel Jobert, le dernier Malraux: *Lazare, les Cent jours de Giscard,* deux candidats au prix Médicis, *Les Prisons* de Jean Roudaut, *Le Détail révélateur* de Diane de Margerie.

Dans le taxi qui nous conduit, mégot aux lèvres, le conducteur commente le prix de l'essence.

—Une folie! Deux francs le litre et ce n'est pas fini.

Avec horreur, je me rends compte que je deviens traducteur de langue française et mathématicien improvisé. Un franc, c'est vingt et un sous point soixante-sept selon la dernière cote d'octobre. Quarante-trois cents le litre. Et un litre en canayen? Quatre litres 54 au gallon. Gallon impérial ou gallon américain. Zut, quatre litres et demie à quarante-trois cents. Et le conducteur poursuit la conversation pendant que j'échafaude ma multiplication. Tant pis pour la précision, ca va chercher dans un peu moins de deux piastres le gallon. Le double de chez-nous. Parlant de chez-nous, mon Parisien de conducteur vient d'effectuer un virage imprévu.

—Il est guignol, votre p'tit Giscard. Parait que c'est un sportif attardé.

Merde, avec tous ces calculs, j'ai manqué la phrase.

—Notre p'tit Giscard?

—Votre premier ministre s'en vient voir le nôtre.

—Oui, oui, au mois de décembre.

—Non, non, cette semaine qu'il vient le p'tit Guignol.

—Ah bon, celui-là, c'est pas notre premier ministre.

—Comment, vous n'êtes pas Canadiens? Je pensais. Excusez-moi, vous êtes Belges? Vous savez, l'accent...

—Nous sommes Québécois. Notre premier ministre, c'est Bourassa. L'autre, le guignol comme vous dites, c'est Trudeau.

Mais les Québécois, c'est des Canadiens?

Il pleut, rue de Rivoli et le Grand Cirque, le Magic Circus des Parisiens continue. Allez donc leur expliquer ce que De Gaulle avait compris, à eux qui ne comprenaient pas souvent De Gaulle.

—Pour l'essence, chez-nous (je ne vais tout de même pas lui dire: au Canada ou au Québec!) on peut encore se procurer un litre à moins d'un franc.

—Vraiment. Ah oui, le Canada est un pays riche.

Je m'en suis bien aperçu quand vint le temps de régler la course. Le compteur marque treize francs, le conducteur m'en compte dix-neuf en m'expliquant la nouvelle taxe; il ajoute trois francs pour les bagages et attend la petite monnaie de service! Un pays riche, le Canada. Pas foutu d'expliquer aux Français que notre richesse à nous est québécoise. Paye l'essence, mon p'tit guignol et file à la gare.

Mais monsieur est rendu!

Le train part. A vingt-deux heures, nous serons rendus.

Arles-La-Double, avec son vieux camp romain le long de la basse vallée du Rhône et quatroze siècles d'histoire, avec ses immeubles neufs dans le quartier du Gallègue sur la rive droite à Trinquetaille. Pourvoyeuse de la flotte de César, hôte impériale de Constantin, primatiale des Gaules et préfecture des sept anciennes provinces arlatanes, Arles rédécouverte en pleine nuit, par l'arrivée du train de Paris.

Gare déserte, inquiétude d'isolement. Dix minutes d'attente pour un taxi qui, en cas, se décide à venir rôder.

—Vous pouvez me conduire à Arles?

—Pardon monsieur?

—J'arrive de Paris... Je désirerais me rendre à Arles...

Est-ce mon accent tonique, le choix du conditionnel ou ce fichu d'hiatus impossible à avaler? Le conducteur me dévisage. Je recommence mes explications.

—Monsieur veut se rendre en Arles? Mais monsieur est rendu.

C'est vrai, idiot, que j'y suis rendu en Arles. L'Arlésien vient même de m'enseigner l'art de décocrisser les hiatus, comme aurait dit Jasmin. Je m'imagine soudainement, à la sortie de la Gare centrale ou Windsor, à Montréal, hélant un taxi: "Je désirerais me rendre à Montréal".

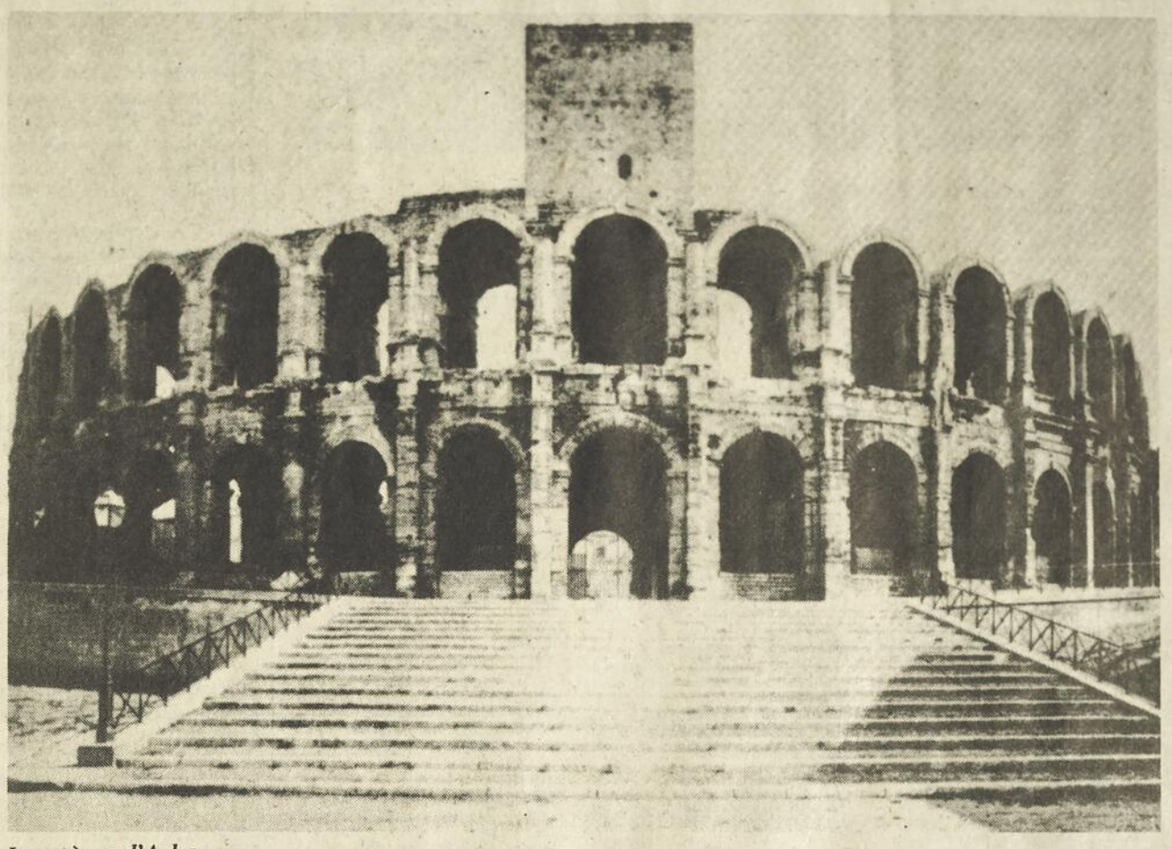
—D'où qu'il sort, ce crétin-là, penserait l'interpelle.

La pensée de mon interpellé arlésien se concrétise. Elle traduit mes idioties.

—Monsieur voudrait probablement que je le conduise dans la ville d'Arles, à un hôtel?

Voilà exactement ce que monsieur voudrait mais il n'a pas su comment s'exprimer. Allez donc nier la précision de la langue française! Je ressemble maintenant au pauvre Daniel dans la fosse aux lions, du portail de l'église Saint-Trophime. Sûrement pas à Héraclès terrassant le lion de Némée dans le registre inférieur du même portail, à côté du cloitre. C'est pourtant là que je vais, au Cloître de Saint-Trophime. Cette fois, je le dis.

Le Cloître est fermé



Les arènes d'Arles.

—Madame et moi, nous nous rendons au Cloître.

La phrase est élégante, précise, simple et polie. Elle respecte tous les dictats de la syntaxe française et décrit avec clarté l'endroit choisi pour notre séjour... en Arles.

Le pauvre conducteur, qui venait à peine d'ouvrir sa portière pour amorcer la phase de départ, s'immobilise tout de go. Il effectue la plus correcte volte-face militaire et me regarde, tout hébété.

—Il est vingt-trois heures, messieurs dames, tout est fermé.

—Nous nous pouvons tout de même pas coucher à la gare.

—Ni au Cloître. Je peux vous conduire chez Mireille.

Ma mémoire reproduisit rapidement la page du Guide Michelin indiquant les hôtels d'Arles. Elle retrouva la ligne photographique de l'hôtel Mireille, deux étoiles NN (Nouvelles Normes). J'acquiesçai, n'osant ouvrir la bouche de peur d'alarmer à nouveau le seul taxi disponible.

La Peugeot s'ébranla, descendit le Chemin des Templiers, longea le Quai Marx. A hauteur de la rue Anatole France, traversée du Rhône, descente près du Quai Saint-Pierre et arrêt en plein quartier de Trinquetaille, face à un immeuble moderne plongé dans la plus belle obscurité.

Mon songe fut peut-être visible ou audible.

—Ne vous inquiétez pas, messieurs dames, la Patronne va descendre.

Grâce au jeu des lumières en code, le conducteur eut raison. Le dialogue lumineux commença entre l'hôtel et le taxi. La portière du conducteur s'ouvrit et celle de l'hôtel aussi. Nu-pieds, jaquette au corps et coiffure de nuit à la tête, Mireille l'hôtelière s'avança sur la chaussée. Alphonse Daudet n'aurait pas pu inventer cette apparition!

—Fermé lui aussi, songeai-je.

—Bonsoir, messieurs dames, dirent ensemble le conducteur qui nous quittait et l'hôtesse qui nous accueillait.

Soulagé de trouver un hôtel, je ne pensai pas à protester contre le "messieurs" et ne tournai pas la tête pour découvrir un autre voyageur mâle. Toute la durée du voyage me familiârisa avec cette expression plurielle française et inversée. Notre politesse locale nous habitue aux "mesdames, messieurs". Que le diable emporte la politesse, ce soir, allons nous coucher.

Pas si vite. Ces messieurs dames eurent droit à la plus imprévue des surprises.

—La surprise imprévue? Pléonasme, mon vieux.

—Pléonasme tant que vous voulez, la surprise fut imprévue.

Sur un carrelage de béton brique et blanc, au coeur de la vieille cité du sixième siècle, nous voici guidés vers une série de môtels encerlant la plus authentique piscine d'un Holiday Inn américain. Rien, rien qui puisse perpétuer le souvenir de Mistral ou de Daudet. Une mixture mal concoctée de restaurant Howard Johnson avec fenêtres panoramiques et de motels Miami Beach: froid, glacial, anonyme et bête. Jusqu'au bar privé dans la chambre, pardon dans la suite.

On n'a même pas défait les valises, découragés et stupéfaits. Le lendemain matin, à sept heures, j'étais éveillé. D'un commun accord, ma femme et moi avons quitté l'hôtel à pied, traversé le Pont Nouveau et cherché dans la Vieille Arles une résidence moins saugrenue. Nous avons abouti, presque intuitivement, au détour du Cloître. Pas aux célèbres galeries du douzième siècle que fréquentèrent jadis les chanoines de la cathédrale; elles étaient fermées à huit heures du matin. Au Cloître lui-même, par le détour de la place République, dans la rue du Cloître qui conduit à cet enchanteur hotel provençal du même nom.

—Mais c'est ouvert, s'exclame ma femme.

Bien sûr que c'était ouvert. Ce l'était même la veille, à vingt-trois heures mais cet idiot de conducteur à stylistique avait confondu le monument historique et l'hôtel, trop intéressé à se payer notre tête.

C'est plein, monsieur!

En moins de vingt minutes, je récupérai les bagages de l'horreur américaine, payai les cent francs stupidement perdus, m'installai dans un bijou de chambre où d'anciens confessionnaux nous servent de garde-robe, commandai deux petits déjeuners complets.

Découvert par un hasard de snobisme, il y a douze ans, je reviens avec plaisir à cet oasis arlésien. En '62, une agence montréalaise nous avait recommandé l'hôtel Jules-César et ses quatre étoiles officielles, si d'aventure, nous nous arrêtions en Arles. L'aventure nous y amena, un après-midi de juillet, après une course de deux cents kilomètres. Un soleil de plomb, une barbe longue ruissellante de sueurs, une chemise déboutonnée par-dessus des shorts défraichis. J'arrête la petite Renault 4L bouffante de poussière devant la magnifique façade du grand hotel du boulevard des Lices.

Je descends et me penche pour récupérer les passeports sous le siège, postérieur sous le nez de l'ostrogoth en livrée de majordome plus habitué aux Cadillac et aux pantalons rayés.

—C'est plein, monsieur. Inutile d'entrer, verbalise-t-il dédaigneusement.

—Plein de soupe, (ou d'autre chose probablement), murmurai-je en effectuant le plus impeccable virage en épingle à cheveux (un turn, quoi!).

Défoulé par ma riposte et mon infraction, je ne suis guère plus avancé. Je dois maintenant poursuivre mon chemin dans la ruelle où l'automobile s'est aveuglément engagée. Puis au détour, encore ébranlé, décontenancé, ébaubi par cet accueil d'ostracisme, je faillis rater le Cloître. Jadis, Saint-Trophime le nourricier avait recueilli la tête de son cousin Etienne. Il apporta cette relique avec lui quand Pierre et Paul l'envoyèrent convertir les Gaules en l'an 46. Je perdis la mienne de tête dans ce petit cloître de rêve. On devait, au hasard d'une traversée d'Arles, y coucher un soir; on y demeura trois jours et trois nuits.

Cette année, j'y suis et j'y reste, prolongeant de deux jours et de deux nuits le record de Jonas à Ninive. Cinq merveilleuses journées arlésiennes.

Visite l'Europe en automobile

Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .

A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.

Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"

Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue

AIR FRANCE/EUROP AUTO

CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA
FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES ·
V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.

EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

ILES CANARIES
TROIS DÉPARTS EN GROUPE: $575.00
Du 22 déc. au 5 janvier
Du 9 février au 23 février
Du 23 mars au 6 avril
Demandez nos dépliants
IATA VOYAGES JEAN JUAN
Membre de l'Association des Agences du Québec
Tél.: 653-7264 — 1011, Rte de l'Eglise, Ste-Foy.

AGENCE DE VOYAGES Americ MAISON QUÉBÉCOISE

Bureau chef:
4113 Jean-Talon 725-4793
(coin Pie IX)

Montréal	
Ste-Catherine Ouest	288-3100
St-Denis	381-5325
Henri-Bourassa	324-7236

Extérieur de Montréal	
Chicoutimi	543-0215
Longueuil	651-4620
Shawinigan	536-4078
Sherbrooke	838-4875
Sorel	742-7822
St-Jovite	425-3780
Trois-Rivières	379-1940
Victoriaville	752-7211

Il y a du nouveau dans les Laurentides!

C'est la nouvelle Auberge La Vigne de Rawdon

C'est une auberge accueillante proche de plusieurs pentes de ski. Vous pourrez vous détendre autour d'un feu de bois qui crépite ou vous relaxer dans la piscine tout en contemplant à travers les baies vitrées les monts enneigés. A la nouvelle Auberge La Vigne de Rawdon tout est là pour vous permettre de vous détendre et de vous récréer dans un site extraordinaire.

C'est tout un monde de santé qui est à votre disposition:
• le Health Spa "Val-Thérapie" avec sa piscine, son bain tourbillonnant, ses saunas
• les pentes de ski voisines de l'Auberge
• le patinage sur le lac de l'Auberge
• les facilités offertes dans la région pour le ski de fond, la traîne sauvage, la raquette

Il nous reste encore quelques places disponibles pour le temps des fêtes. Hâtez-vous et faites vos réservations en appelant de Montréal 866-5061 ou de l'extérieur de Montréal à frais virés 834-2527.

AUBERGE La Vigne INC.
Rawdon, Qué. Tél. (514) 834-2527
et 866-5061 (ligne directe de Montréal)



MON PAYS C'EST L'HIVER
MAIS JE RÊVE QUAND MÊME
DES PLAGES MAGNIFIQUES
DE cuba

Soyez à la mode...
Allez vous bronzer
à Varadero $339.00/ $359.00

1 semaine tout compris:
●Hôtel sur magnifique plage anciennement pour millionnaires seulement
●Tous les repas incluant bière et vin
●Visites touristiques
●Distractions diverses
●Soirée au fameux Tropicana
●Le pourboire n'existe pas
●Par Jet d'Air Canada (vol direct de Montréal)

cuba

Départ tous les jeudis à partir du 19 décembre jusqu'en avril (du 19 décembre au 9 janvier, liste d'attente seulement)

Présentation touristique gratuite
Mardi le 7 janvier à 7h30 pm.
Hotel Sheraton-Mont-Royal
Réservations: 871-8696

UNITOURS
Le pionnier de la renaissance du tourisme à CUBA

Horaires Télévision

2 CBFT (R-C), Montréal
4 CFCM (TVA), Québec
(4) CBOT (CBC), Ottawa
5 CKMI, Québec
6 CBMT (CBC), Montréal
(6) CJPM (TVA), Chicoutimi
7 CHLT (TVA) Sherbrooke
8 CJSS (CTV), Cornwall
9 CBOFT (R-C) Hull
(9) CKSH (R-C), Sherbrooke
9C Câble TV, Montréal
9NC National Cablevision, Montréal
10 CFTM (TVA), Montréal
11 CBVT (R-C), Québec
(11) TCQ (câble), Québec
12 CFCF (CTV), Montréal
(12) CKRS, Jonquière
13 CKTM, Trois-Rivières
(13) CJOH (CTV), Ottawa
(30) CFVO, Hull

matinée

9.00
2 9 (9) 11 13 **Pépinot** (Marionnettes)
4 **Marine Boy** (Dessins animés)
7 10 **Furie** (Aventure)
8 (13) **Cartoon Party**
12 **The Flintstones** (Dessins animés)

9.15
(6) **Dessins animés**

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Yogi l'ours** (Dessins animés)
4 **Ciné-aventures:** "L'arsenal de la peur", It. 1963. Drame de guerre.
6 **Elephant boy** (Aventure)
7 10 **Les banana splits** (Enfant)
8 12 (13) **Fantastica** (Enfant)

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Poly en Espagne** (Aventure)
5 **Abbott & Costello**
6 **The Flinstones comedy hour** (Dessins animés)
7 **Robin Fusée** (Dessins animés)
8 12 (13) **Story Theatre** (Enfant)
10 **Ciné-samedi:** "La tête du Tyran", It. 1959. Drame biblique.

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Lassie** (Aventure)
(4) **Hi diddle day** (Enfant)
5 **Movie Time:** "Inspector Clouseau", G.-B. 1968. Comédie.
7 **Ciné-samedi:** "Le pirate de l'épervier noir", It. 1958. Film de cape et d'épée.
8 12 (13) **The Hudson Brothers Razzle Dazzle Comedy Show** (Enfant)
(30) **Dessins animés**

10.55
4 **Meubles begin**

11.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Connexion** (Adolescent)
4 **Roller Derby**
(4) **The Flintstones Comedy Hour** (Dessins animés)
6 **Par 27** (Golf)
(6) Des agents très spéciaux (Aventure)
8 (13) **Adventure Theatre:** "Pinocchio in outer space" (Pinocchio dans l'espace) Bel. 1964. Conte en dessins animés.
9NC **Nouvelle solidarité**
12 **Survival** (Documentaire)
(30) **Les Banana Splits** (Enfant)

11.30
6 **Reach for the top** (Jeu)
9NC **Podiya variety**
10 **Monsieur bricole** (Conseils)
12 **Magic Tom's Road Show**
(30) **Furie** (Aventure)

après-midi

12.00
2 9 11 **Les héros du samedi:** "Sport equestre".
4 **De tout de tous**
(4) 6 **Children's cinema**
5 **Celebrity Wrestling** (Lutte)
(6) 7 10 **Bon week-end**
(9) **Phare sur le monde**
9C **Teenage bowling club**
9NC **Germain Diary**
12 **Mission: Impossible** (Suspense)
(12) **Bonanza** (Western)
13 **Les petites annonces**
(30) **Robin Fusée** (Dessins animés)

12.30
8 (13) **Willy and Floyd** (Enfant)
(9) 13 **Prince Noir** (Aventure)
9NC **Kaleidoscope polonais**
(30) **Perdus dans l'espace**

1.00
2 (4) 5 (5) 6 9 (9) 11 (12) 13 **Football:** Ligue nationale. Conférence américaine. Division centrale. Du Three Rivers Stadium de Pittsburgh, les Bengais de Cincinnati vs les Steelers.
4 **Il est écrit** (Religion)
9NC **La journée du Père Noel**
12 **Saturday at the movies:** "The questor tapes", E.-U. 1974. Drame de science-fiction.

1.30
4 **Denis la petite peste** (Comédie)
8 (13) **Sports is fun**
9C **33/45 avec Suzanne Stevens**
(30) **Cinéma 13h30:** "Une sacrée fripouille" (The Flim Flam Man) E.-U. 1967. Comédie.

2.00
4 **Voyages O.N.F.**
(6) **Samedi Sports**
7 10 **Le Père Ambroise**
8 (13) **Outdoor Sportsman**

2.30
4 **Cinéma:** "Legitime défense" (The Shop at Sly Corner) G.-B. 1946. Drame policier.
(6) **Télé-Revue**
7 10 **Les protecteurs** (Policier)
8 (13) **All Star Wrestling**

3.00
(6) **Télé-quilles**
7 **Roller Derby**
10 **Horizon Sports**
(12) **Celebrity Wrestling** (Lutte)

3.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Echos du sport**
(4) 5 6 **Sports week**
8 (13) **Roller Derby**
10 **Papa a raison** (Comédie)
(30) **Horizon Sports**

4.00
2 9 (9) 11 13 **Sporthèque:** "Football Américain"
4 **Les célébrités de la lutte**
(4) 5 6 **CBC Curling classic**
(6) **Roller derby**
7 **Le fugitif** (Drame)
10 **C'est arrivé cette semaine**
12 **Celebrity know your sports** (Jeu)
(12) **A communiquer**
(30) **Un million de la chaine**

4.30
8 12 (13) **Wide World of Sports**
10 **Jinny** (Comédie)
(30) **Monsieur Bricole**

5.00
2 9 11 13 **Bagatelle**
4 **Le justicier** (Western)
(4) 5 6 **Bugs Bunny and the Road Runner Show**
(6) 10 **Sur le matelas** (Lutte)
7 **Sauve qui peut** (Drame)
(9) **Sprint** (Jeu)
(12) **Ciné-festival:** "La révolte des cipayes" (Bengal Brigade) E.-U. 1954. Aventures.
(30) **Patrouille du cosmos**

5.30
(8) (22) **Wide World of sports**
(9) **Consommateurs avertis** (Information)

après-midi

6.00
2 9 11 **Déclic:** "Fantomes et revenants".
4 **Au royaume des animaux** (Documentaire)
(4) 6 **CBC Saturday Evening News**
5 **Howie meeker hockey school**
(6) **Monsieur Bricole** (Conseils)
7 10 **Actualité en marche** (Interview)
8 (13) **Newsline**
(9) 13 **Tarzan** (Aventure)
9C **Children story page**
12 **The Odd couple** (Comédie)
(30) **Rendez-vous 76**

6.15
5 **Film**

6.30
2 11 **Le téléjournal**
4 **Court métrage**
(4) 5 6 **Take Time with Noel Harrison** (Variétés)
(6) **En pleine nature**
8 (13) **Regional Contact**
9 **Nouvelles et sport**
9C **Prime time: Senior Citizens**
12 **The Cliff Edwards Show** (variétés)
(30) **Vrai ou faux** (jeu)

6.40
2 11 **Nouvelles du sport**

6.45
4 **Les informations**

6.50
2 9 11 **Politique fédérale**

7.00
2 9 (9) 11 13 **Arsène Lupin** (Policier)
4 7 **Soirée canadienne** (Variétés)
(4) **Monty Python's Flying Cicus**
5 **Mutual of Omaha's Wild Kingdom** (Documentaire)
6 **Paul Sand in Friends and Lovers** (Comédie)
(6) **Actualité en marche**
8 12 (13) **Emergency!** (Drame)
9C 9NC (13 Q (11) S 3 (2) **Radio-Québec: Viens voir:** Paris et ses milles facettes.
10 **Le justicier** (Western)
(12) **Le monde merveilleux de Disney:** "Le prince et le pauvre" (The Prince and the Pauper) (Deuxième de trois parties). G.-B. 1962. Aventures.
(30) **Voyages au fond des mers:** (Science-fiction)

7.30
(4) 5 6 **Maude** (Comédie)
9C 9NC (13) Q (11) S 3 (2) **Radio-Québec: Aux p'tites vues.** "Les inconnus dans la maison", Fr. 1942. Drame policier.

8.00
2 (4) 5 6 9 (9) 11 (12) 13 **Hockey:** Ligue nationale. Du Forum de Montréal, les Goldens Seals de la Californie vs les Canadiens.
4 **A la brunante:** "Les filles de l'air" (Come Fly with Me) E.-U. 1963. Comédie sentimentale.
(6) **Les grands spectacles:** "La tempête", It. 1958. Aventures.
7 **Les grands spectacles:** "Stalag 17", E.-U. 1952. Drame de guerre.
8 12 (13) **Academy Performance:** "The greatest gift", E.-U. 1974. Drame.
10 **Les grands spectacles:** "Les lauriers sont coupés" (Return to Peyton Place) E.-U. 1961. Etude moeurs.
(30) **Les grands spectacles:** "Ma Geisha" (My Geisha) E.-U. 1961. Comédie.

9.30
9C 9NC (13) Q (11) S 3 (2) **Radio-Québec.**

10.00
4 **L'aventurier**
8 (13) **Hawaii Five-0** (Policier)
9C **Irish weekly**
9NC **Education permanente:** "Multimédia".
12 **Banjo parlor** (Variétés)

10.15
(6) **Arts et spectacles**

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Les nouvelles TVA**
(4) 5 6 **Ceilidh** (Variétés)
9NC **Couple Service**

10.45
2 9 (9) 11 (12) 13 **Nouvelles du sport**

11.00
2 9 11 **Cinéma:** "Un beau monstre", Fr. 1970. Drame policier.
4 **Ciné-4:** "Une fille et des fusils", Fr. 1965. Comédie policière.
(4) 5 6 12 **News**
(6) **En fin de soirée:** "Alfie le dragueur" (Alfie) G.-B. 1966. Comédie dramatique.
7 **Sans pantoufles:** "J'ai épousé un français" (Count Your Blessings) E.-U. 1959. Comédie.
(9) **Ciné-Soir:** "Chérie recommençons" (Once More with Feeling) E.-U. 1960. Comédie.
9NC **Documentaire**
10 **La couleur du temps**
(12) **Super-Production:** "Commando sur la yangtse" (Battle Hell) G.-B. 1956. Drame.
13 **Ciné-Soir:** "L'amour à la plage" (Beach Party) E.-U. 1963. Comédie musicale.
(30) **Cinéma:** "Le vice et la vertu", Fr. 1962. Drame de R. Vadim avec Annie Girardot, Robert Hossein et Catherine Deneuve.

11.15
(4) 5 6 **Provincial Affairs** (Affaires publiques)
10 **Sans pantoufles - Programme double:** "Prenez garde à la flotte" (Don't Go Near the Water) E.-U. 1967. Comédie.
"Demain nous serons des hommes", Esp. 1960. Comédie dramatique.

11.18
12 **Pulse** (Information)

11.20
(4) **CBOT Tonight** (Information)
5 **After Eleven:** "Live for life" (Vivre pour vivre) Fr. 1967. Drame psychologique.
6 **Montreal Tonight**
8 (13) **Sportsline**

11.25
9NC **Grey cup 1971.**

11.35
6 **Cine-Six:** "An elephant called slowly", G.-B. 1969. Aventures.

11.40
(4) **Saturday Theatre:** "Marnie", E.-U. 1964. Drame psychologique.

12.00
8 (13) **Midnight at the movies:** "Not with my wife, you don't", E.-U. 1966. Comédie.
9NC **A l'écoute des astres**
12 **Feature movie:** "King Rat", E.-U. 1965. Drame de guerre.

12.30
2 9 11 **Ciné-Nuit:** "Le credo de la violence" (Born Losers) E.-U. 1967. Drame.
9NC **On s'amuse à dessiner**
13 **Ciné qua-non:** "Les amants de capri" (September Affair) E.-U. 1950. Drame sentimental.

1.00
9NC **Mains habiles, mains agiles.**

1.15
9NC **Un million de la chaine**

1.45
9NC **La vie qu'on mène**

2.15
10 **Le 10 vous informe.**

2.45
9NC **Roller Derby**

3.30
9NC **Le plateau Mont-Royal**

DIMANCHE

matinée

9.00
Roquet, belles oreilles (Dessins animés)
4 **L'enfant du cirque**
8 (13) **Day of discovery**
10 **Les p'tits bonshommes**
12 **Oral roberts presents**

9.25
4 **J.-A. Desfosses**

9.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le roi Léo** (Dessins animés)
4 **Thierry la fronde**
5 **Crossroads** (Religion)
(6) **Rex Humbard** (Religion)
7 **Il est écrit** (Religion)
8 (13) **Kathryn Kuhlman**
12 **It is written** (religion)

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Une fleur m'a dit** (Marionnettes)
4 **Rex humbard** (Religion)
(4) **Répondez, s'il vous plait**
5 **Roller derby**
7 **Dessins animés**
8 (13) **It is written** (Religion)
12 **The hellenic program**

10.15
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le jour du seigneur**

10.30
(4) **Reach for the top** (Jeu)
6 **This is the life** (Religion)
(6) **L'enfant du cirque**
7 **Marine Boy** (Dessins animés)
8 (13) **Rex humbard** (Religion)
10 **C'était l'bon temps**
12 **Teledomenica**
(30) **Dessins animés**

11.00
2 9 11 **Rencontres**
4 7 **Sur le matelas** (Lutte)
(4) 6 **Meeting place**
5 **Rex Humbard** (Religion)
(6) **Le roi de la jungle**
(9) **Daktari** (Aventure)
9NC Roller derby
(12) A communiquer
13 Phare sur le monde
(30) Les célébrités de la lutte

11.30
2 9 11 13 **Festival international de jazz de montreux**
(6) **Le père Ambroise**
8 (13) **I. Miserabili**

APRÈS-MIDI

12.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **La semaine verte**
4 **La voix colombienne**
(4) **Generation**
5 **Master's touch** (Religion)
6 **Any woman can**
(6) **Documents**
7 10 (30) **Bon dimanche**
8 (13) **Thacker's world**
9NC **Come alive**

12.15
4 **Monsieur le maire**

12.30
(4) **Tomorrow today**
5 6 **Montreal mosaic**
(6) **L'église sur la place**
8 (13) **Dr. Simon Locke**
9NC **As we see it**

12.45
4 **Court métrage**
(4) 5 6 **A way out**

1.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Football:** Ligue nationale. Conférence américaine. Division est. De l'Orange Bowl de Miami, les Patriots de la Nouvelle-Angleterre vs les Dolphins.
4 **Mag-Dimanche**
(4) 6 **Payday**
5 **The garner Ted Armstrong program** (Religion)
(6) **A L'heure olympique**
8 (13) **The Homer James show** (Religion)
9NC **Podiva variety**
12 **Roller derby**

1.30
(4) 5 6 **Country Canada**
8 (13) **The joys of collecting**
9NC **Simply sounds**

2.00
(4) 5 6 **Football**
(6) **Bon dimanche**
7 **Ciné-famille:** "Georgy girl", G.-B. 1966. Comédie dramatique.
8 (13) **Sunday movie:** "Drums along the Mohawk", E.-U. 1940. Aventures.
9NC **Extension**
10 **L'église sur la place** (Religion)
12 **Under attak** (Discussion)
(30) **Amicalement votre**

2.30
4 **Cinéma: Programme double:** "L'assassin parmi eux" (Down Three Dark Streets) E.-U. 1953. Drame policier.
"La patrouille infernale" (Beachhead) E.-U. 1954. Film de guerre.
9NC **Jewish dimension**
10 **La soeur volante** (Comédie)

3.00
9NC **Here and now**
10 (30) **A L'heure olympique**
12 **Hypertension: The alarming equation. Spécial.**

3.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Echos du sport**
9NC **A la découverte**

4.00
2 9 (9) 11 **D'hier à demain** (Documentaire)
(6) **Information-voyages**
7 10 **Télé-Quilles**
8 (13) **The untamed world**
9NC **Un plus un égale trois**
12 **Mr. Chips**
(12) **Consommateurs avertis**
13 **Daktari** (Aventure)
(30) **Portraits**

4.30
(4) 5 6 **Sports week**
(6) **Perdu dans l'espace** (Science-Fiction)
8 12 (13) **Question period**
9NC **Vivre en santé**
(12) **La flèche du temps**

5.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **5-D** (Religion)
(4) 5 6 **Music to see**
7 **Flipper** (Aventure)
8 (13) **Newsline**
9C **Come alive**9NC **50 Activités olympiques**
10 **Information-voyages**
12 **The untamed world**
30 **Rythmes**

5.25
4 **Les informations**

5.30
4 **Misez juste** (Jeu)
(4) 5 6 **Hymn sing** (Musique)
(6) 7 10 (30) **Au royaume des animaux** (Documentaire)
8 (13) **Napoleon and love**
9C **Black is**
9NC **Sports close-up**
12 **The garner Ted Armstrong program** (Religion)

soirée

6.00
2 9 11 **Politique atout**
4 (6) 7 10 (30) **Music-Hall des jeunes** (Variétés)
(4) 5 6 **The wonderful world of Disney**
(9) 13 **Le monde merveilleux de Disney**
9C **Around the center**
9NC **Rendez-vous avec Suzanne et Serge**
12 **Travel 74**
(12) **Roquet, belles oreilles**

6.30
2 9 11 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Jeunesse**
8 (13) **Bernard Cribbins**
9 **Nouvelles et sports**
9C **Douglas Leopold journal**
9NC **Le monde de monsieur danse**
12 **Going places** (Jeu)
(12) **Lancelot, agent secret**

6.40
2 9 11 **Nouvelles du sport**

6.50
2 9 11 **Politique provinciale**

7.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **La petite patrie** (Téléroman)
(4) 5 6 **A Charlie Brown Christmas**
8 12 (13) **The little drummer boy**
9C 9NC (13) Q (11) S 3 (2) **Radio-Québec**

7.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Les beaux dimanches:** "Monsieur B". Anim.: Jacques Boulanger. Dir mus.: Stéphane Venne et François Cousineau. Inv.: Alain Barrière, Diane Dufresne et Jean Lapointe.
4 10 **Ciné-choix:** "Le monde du Suzy Wong" (The World of Suzie Wong) E.-U. 1960. Drame pschologique.
(4) 5 6 **The Irish Rovers**
(5) **The little drummer boy**
(6) **Ciné-choix:** "La nuit de l'iguane" (Night of the Iguana) E.-U. 1964. Drame psychologique.
7 **Ciné-choix:** "La vallée des poupées" (Valley of the Dolls) E.-U. 1967. Drame psychologique.
8 12 (13) **Shakespeare loves Rembrandt**
9C 9NC (13) Q (11) S 3 (2) **Radio-Québec.**
(30) **Ciné-choix:** "Le chat croque les diamants" (Deadfall) G.-B. 1968. Drame policier.

8.00
(4) 5 6 **The Waltons** (Drame)
8 12 (13) **Kojak** (Policier)

8.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Les beaux dimanches:** "Ballet Bolshoi", Le 3e acte de 'Don Quichotte' de Minkus, chorégraphie d'A. Gorski, la 'Nuit de Valpurgis', extrait de l'opéra 'Faust' de Gounod, chorégraphie de L. Lavrosky, et un choix de divers 'Pas de deux'. Dir mus.: Vachtang Paliachvili et Georgi Gemtchugin.
9NC (13) Q (11) S 3 (2) **Radio-Québec: Portraits**

9.00
(4) 5 6 **Performance**
8 12 (13) **Medical center** (drame)

9.30
9NC (13) Q (11) S 3 (2) **Radio-Québec: Les hommes oubliés:** "Les hommes du Sepik".

10.00
2 9 (9) 11 (12) 13 **Les beaux Dimanches:** "Felix-Antoine Savard. — Pays de Menaud". — Documentaire basé sur la vie et l'oeuvre de Félix-Antoine Savard.
4 (6) 7 10 (30) **Regards sur le monde.** (Information)
(4) 5 6 Marketplace
8 12 (13) W-5 (Affaires publiques)
9C It's debatable
9NC A L'écoute du présent

10.30
2 9 (9) 11 (12) 13 **Le téléjournal**
4 (6) 7 10 (30) **Les nouvelles TVA**
(4) 5 6 **Ombudsman**
9C **Sports magazine.**
9NC **L'église au présent**

10.45
2 9 (9) 11 (12) 13 **Sports-dimanche**

11.00
2 9 11 **Montreal** (Documentaire)
(4) 5 6 8 12 (13) **News**
4 (6) 7 10 (30) **La onzième heure** (Affaires publiques)
(9) 12 13 **Politique atout**
9NC **Video laval**

11.15
(4) 5 6 **The nation's business** (affaires pubtiques)

11.18
12 **Pulse** (Information)

11.20
(4) **CBOT Tonight** (Information)
5 **After eleven:** "Birdman of Alcatraz", E.-U. 1962. Drame psychologique.
6 **Montreal tonight**
8 (13) **Sportsline**

11.30
2 9 (9) 11 13 **Ciné-club:** "Cette nuit ou jamais", Suis. 1972. Comédie satirique.
8 (13) **Confidential canada**
9NC **Dialogue intime**
12 **Cine-Art** "L'humeur vagabonde", Fr. 1971. Comédie dramatique.

11.35
6 **Ciné-camp:** "Salome", E.-U. 1953. Drame biblique.

11.40
(4) **Platform**

12.00
8 (13) **Midnight at the movies:** "The prince and the show-girl", G.-B. 1956. Comédie Satirique.
9NC **Le monde de Monsieur Danse**
10 **Sans pantouffles:** "Mon pote le gitan", Fr. 1969. Comédie de moeurs.
12 **Feature movie:** "The delphi bureau", E.-U. 1972. Drame d'espionnage.

12.30
9NC **A la découverte**

1.00
9NC **Un plus un égale trois**

1.30
9NC **Couple service.**
Le 10 vous informe

2.00
9NC **Vivre en santé**

2.30
9NC **Sports close-up**

3.00
9NC **Extension**

3.30
9NC **Come alive**

les voyageries

Des agents de mutation sociale?

Les 10 et 11 décembre dernier, soit mardi et mercredi de cette semaine, s'est tenu à Granby un colloque dont le thème invitait les participants à s'interroger sur le rôle que le technicien en tourisme peut jouer dans cette "industrie".

Il faut dire, pour éclairer la lanterne de tout le monde, que ce colloque était organisé par le C.E.G.E.P. de l'endroit et plus particulièrement par le département des Techniques touristiques et ce, dans le cadre d'un programme pédagogique appelé "PARTACT". Ce programme a pour but d'initier l'étudiant aux techniques de travail lors de la troisième et dernière année de son cours collégial.

Ce colloque aura eu deux grands mérites. Il aura permis, pour un, de faire savoir à un tas de gens — ce qui inclut une bonne partie des participants — que des cours destinés à former des techniciens en tourisme se donnent au Québec et non seulement à l'Institut d'Hotellerie du Québec mais aussi à Granby depuis bientôt quatre ans et à Matane à compter de septembre prochain. Il aura fourni, pour deux, à tous ces gens venus de milieux divers de se rencontrer, de discuter et surtout de s'interroger sur le sort que le monde du tourisme réserve à ces techniciens.

C'est ainsi qu'on a vu — et entendu — des représentants de corps publics et parapublics et également d'entreprises privées oeuvrant dans les sphères de l'aménagement, de l'hébergement, des attractions et du transport, des membres du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de l'Office du Tourisme du gouvernement canadien et offices municipaux ou régionaux de tourisme, des enseignants, des chercheurs, des universitaires, des journalistes et même des étudiants (!) analyser, au moyen de différents panels, les types de relation qui ont pu et qui pourraient s'établir entre ce technicien et les multiples secteurs de l'activité touristique, que ceux-ci s'appellent l'hébergement, les transports, l'information, la mise en valeur des sites et des attraits ou encore les gouvernements.

Très vite, les discussions ont porté sur la nature même du technicien en tourisme. Et, dès le début d'ailleurs, deux thèses, deux conceptions devrais-je dire, émanant chacune de perceptions diamétralement opposées en sont venues à s'affronter. Ainsi, le technicien en tourisme a-t-il pour fonction d'être un expert qu'on consulte pour concevoir, créer, mettre sur pied, animer, organiser ou développer une entreprise touristique, que celle-ci soit un festival, une agence de voyages, un office de tourisme, un jardin zoologique, un village historique, un terrain de camping, une marina ou tout autre chose du genre? Au contraire, n'est-il qu'un exécutant, un exécutant privilégié certes puisqu'il devrait, par formation, maîtriser les techniques appropriées, mais un exécutant tout de même, d'abord et avant tout? Un exécutant suffisamment qualifié pour permettre à toute entreprise qui l'utiliserait de mieux fonctionner?

J'avoue sans ambages que cette dernière option m'apparaît beaucoup plus réaliste et, donc, beaucoup plus valable, ne serait-ce qu'en raison du genre même de formation que reçoivent ces étudiants au cours de leurs trois années collégiales. Les inciter à prendre une autre voie ne réussirait, à mon sens, qu'à leur promettre des lendemains décevants et douloureux et ne contribuerait pas pour autant à améliorer — que non! — la qualité des interventions touristiques au Québec.

Par ailleurs, les propos d'un conférencier invité, en l'occurence M. Jean Pelletier, de la Confédération des loisirs du Québec, m'ont semblé ouvrir de nouvelles avenues fort intéressantes aux techniciens de tourisme. Situées presqu'à mi-chemin entre les positions précitées mais placées dans une toute autre perspective, ses réflexions transforment le technicien en tourisme en agent de mutation sociale.

S'appuyant d'une part sur les profondes transformations qui ont marqué et qui marquent encore notre société post-industrielle, sur l'accession conséquente de ses membres au temps libre et sur le droit pour tous au voyage, et constatant d'autre part que le travail du technicien en tourisme ne peut le mettre qu'en étroite relation avec les gens, M. Pelletier en a conclu que le technicien en tourisme serait une personne fort bien placée et fort bien préparée pour collaborer à l'amélioration générale de la société en véhiculant notamment des préoccupations nouvelles et originales dans ce monde, en fait bien conservateur, du tourisme.

Pour beaucoup de participants, la proposition sembla outrée et l'opinion radicale. C'est aisément compréhensible car le tourisme de masse est, ne l'oublions pas, le dernier-né de cette civilisation occidentale qui a assis le dernier millénaire de son histoire et de son développement sur la libre entreprise et sur la recherche individuelle du profit. Nul étonnement à y avoir donc si le tourisme n'est presqu'uniquement perçu aujourd'hui que dans ses dimensions financières et économiques. Et, ce, au détriment de ses dimensions sociales et culturelles.

Oui vraiment, Monsieur Pelletier a raison: le monde du tourisme a besoin d'agents de mutation sociale...

Bougainville

l'art et la manière

Donner l'art en cadeau, pourquoi pas?

par Jean-Claude Leblond

La coutume veut qu'au temps des fêtes, les gens s'échangent des cadeaux et d'une année à l'autre, chacun cherche le présent original, l'objet insolite, la touche personnel qui témoigne du bon goût, de l'intérêt qu'on porte à tante Delphine où à sa petite amie et quoi encore. Qu'on demeure sans crainte, l'art répond à tout cela.

D'abord, à cette époque, presque toutes les galeries orientent leurs expositions en fonction des cadeaux: petits formats, prix abordables, sourires etc. C'est le cas entre autres de la galerie Signal, sur Saint-Denis et surtout de GRAFF qui dispose d'un kiosque au Salon des Métiers d'Art et qui offre, à des prix vraiment très intéressants des gravures d'artistes québécois connus et moins connus.

Mais l'événement par excellence en cette saison demeure le Salon des Métiers d'Art qui présente une gamme telle de produits de qualité que tous les goûts ne peuvent qu'y trouver leur compte qu'il s'agisse de poterie, de céramique, d'émaux, de bijoux, de sculptures artisanale, de meubles, de chandelles, d'objets divers aux allures très modernes, de tuques de laine et d'édredons.

L'édition d'art

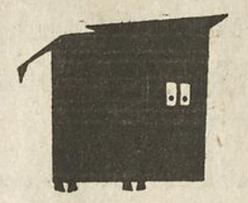
Bien que en art, la liste des publications québécoises soit plutôt restreinte, citons l'excellent volume de Guy Robert: "L'Art au Québec depuis 1940". L'auteur aborde l'historique de l'art depuis le "Refus Global" jusqu'à aujourd'hui. Édité par La Presse, l'Art au Québec, en plus de fournir un panorama très détaillé de ce qui se passe ici dans ce domaine, se veut un instrument essentiel de recherche et de référence pour toute personne qui s'intéresse de près ou de loin aux arts plastiques. Disponible presque partout, $18.00.

Aussi, aux Éditions du Jour, la très belle monographie consacrée à Alfred Pellan par Germain Lefebvre. L'auteur y retrace une biographie de l'artiste, ses débuts, son séjour à Paris, son retour au pays et ses vicissitudes dans le Québec des années 40. Prix: $19.00.

Aux Presses de l'Université du Québec, deux parutions consacrées à des artistes québécois: Albert Dumouchel par Guy Robert et Jacques de Tonnancourt par Jacques Folch-Ribas. Prix: $4.00 chacun.

L'amateur, le collectionneur, l'artiste, l'étudiant ou tout simplement celui qui s'intéresse de plus loin à l'art pourra s'abonner à "Vie des Arts", seule revue spécialisée dans ce domaine au Québec. Au coût de $9.00 pour les quatres numéros annuels, cette publication d'une exceptionnelle qualité constitue un cadeau de choix pour quiconque cherche une compréhension de l'art et par là, de l'Homme.

Dans le cadre de l'année internationale de la Femme, Vie des Arts consacre son numéro du printemps aux femmes-artistes. Son numéro d'automne ira au surréalisme. À 360, McGill (suite 409) Montréal.


Au Bouvillon
SALLE À MANGER
BAR-TERRASSE
5414 Gatineau
Montréal
Tél.: 733-2125

Restaurant Duchesse Anne
Spécialités Françaises et Crêpes Bretonnes

Ambiance agréable — décor agréable
ouvert à midi — licence complète
vient d'ouvrir
la CHOUANNERIE
Piano bar
6390, rue St-Hubert
273-4352
métro Beaubien

Chez Son Pere
5316, avenue du Parc,
272-8224
Ouvert tous les jours de midi à minuit
Samedi de 6:00 p.m. à minuit fermé le dimanche
salons particulier sans frais
ouvert le 25 déc de midi à la fermeture, la veille du nouvel an et le jour de l'an de 18h à la fermeture
DISCO BAR LE PÈRE MOUSSE
Tous les jours à partir de 9:00 P.M. dimanche et lundi exceptés

NOUVEAU
UNIQUE A MONTREAL
Authentique cuisine tunisienne
SPÉCIALITÉS: COUSCOUS
"LE KERKENNAH"
Restaurant tunisien
1021 est, rue Fleury 387-1089
FERMÉ LUNDI


à la BARRIQUE
1345 est rue FLEURY
Réservations: 384-7093
les trouvailles du chef REPAS COMPLETS


son assiette océanne	$7.25
sole de douvres farcie à sa façon	$8.50
son suprême de chapon tsarine	$6.00
les délices du chef en brochette flambés à la mandarine napoléon	$7.50
médaillons de filet de boeuf à la dijonnaise flambés à l'armagnac	$9.00
steak de filet de boeuf à la diane flambé à l'armagnac	$9.00
la cocotte de lapin à l'orange alexis	$7.00

Le salaire des députés seraient portés à $21,000

QUÉBEC (PC) — Le projet que le gouvernement s'apprête à déposer à l'Assemblée nationale sur les émoluments des députés propose de porter de $15,600 à $21,000 le salaire de base des 110 députés. De plus, le salaire des députés serait désormais rattaché à la moyenne du revenu des cadres de la fonction publique pour enlever à l'Assemblée nationale cette responsabilité gênante d'avoir elle-même à voter une augmentation des émoluments de ses membres. Ce projet, étudié cette semaine au caucus libéral, prévoit également de confier à un comité tripartite la question des frais de bureau, de logement, de transport et de personnel de chacun des députés. C'est ce comité formé de députés, de hauts fonctionnaires et de spécialistes qui aura à déterminer le montant à accorder aux députés pour ces dépenses qui sont votés actuellement par l'Assemblée nationale.

Il est également prévu de baisser de $7,140 à $7,000 l'indemnité des députés. Mais il ne semble pas qu'on touchera aux primes que touchent les députés qui occupent une fonction spéciales au parlement.

Ce sont là les renseignements officiels que la Presse Canadienne a pu obtenir suite aux nombreuses réactions qu'avait suscitées une dépêche de mercredi.

A bien noter toutefois que ce projet qui rallie la majorité libérale doit maintenant passer par le comité de législation avant d'apparaitre sur le feuilleton de l'Assemblée nationale. Des "coupures" sont donc possibles.



Photo Jules Nadeau

De gauche à droite, M. Liu Fu et un secrétaire de l'ambassade; M. Bédard et un collègue de l'OACI (Canada); M. Ho Feng-yuan, représentant de la Chine à l'OACI et M. Kao Kuang-chun, premier secrétaire de l'ambassade.

Une délégation permanente de la Chine à Montréal

par Jules Nadeau
collaboration spéciale

Une première diplomatique importante pour la métropole! La République populaire de Chine a maintenant pied-à-terre à Montréal. C'était, jeudi, à Dorval, l'arrivée de la délégation chinoise à l'Organisation de l'aviation civile internationale. M. Bédard, représentant canadien à l'ACDI, a officiellement accueilli les deux diplomates, MM. Ho Feng-yuan et Liu Fu. Très prochainement, le maire Drapeau et les conseillers municipaux recevront les représentants chinois à une réception officielle.

L'arrivée de M. Ho Feng-yuan suit de près la 21e assemblée annuelle de l'OACI qui s'est terminée le 15 octobre à Montréa. Avant la nomination de M. Ho, l'intérim était assuré par M. Kao Kuang-chun, premier secrétaire de l'ambassade et M. Li Cheng-chun.

Tout en restant fidèles à leurs options politiques, les Chinois continueront sans doute à afficher un intérêt soutenu pour la chose aéronautique. Depuis 1971 seulement, Pékin a signé 10 ententes bilatérales en vue de routes aériennes touchant son territoire.

Au Canada, CP Air, selon Jean Lafortune, attend toujours que le Ministère des Transports aboutisse dans ses négociations avec les dirigeants de la Chine. Le vol inaugural Vancouver-Pékin n'aura pas lieu en janvier. Le ministre Jean Marchand pourrait sans doute expliquer où en sont les pourparlers.

La présence chinoise à Montréal donnera lieu à des contacts officieux qui hâteront des accords de ce genre. Si la Canadair vient de vendre quelques appareils à la France, il est à prévoir que des firmes d'aéronautique canadiennes iront frapper à la porte des bureaux du 9e étage de l'OACI, rue Dorchester. La Chine a acheté beaucoup d'équipment depuis trois ans.

Le gouvernement chinois a envoyé une forte délégation pour les dernières assises de l'OACI. M. Shen Tu de l'Aviation civile chinoise avait insisté pour que cet organisme oeuvre dans l'intérêt de la majorité des membres et non pour "un nombre infime de pays". Par son élection au Conseil, (organe directeur de 10 États), la Chine accroît la participation du Tiers-Monde, second souhait de M. Shen Tu.

La Chine populaire frappée par la crise de l'énergie

par Serge Romensky

PÉKIN (AFP) — La Chine, malgré sa tradition d'indépendance économique, commence à ressentir indirectement certains effets de la crise énergétique et financière mondiale, estime-t-on dans les milieux diplomatiques de Pékin.

Selon ces milieux, la Chine, sans remettre en cause son ouverture sur le monde, ni les achats de produits de la technologie occidentale qu'elle pratique depuis trois ans, est en train de ralentir ses importations, du fait que ses propres exportations souffrent du marasme mondial.

On relève, par exemple, l'ajournement à l'année prochaine de l'exécution de certains contrats d'achat de céréales aux États-Unis, la non-conclusion d'achats, qui se faisaient régulièrement chaque année jusqu'à présent, de matières premières telles que la laine, et l'interruption apparente, depuis quelques mois, des achats d'unités industrielles complètes.

Selon des sources occidentales spécialisées, ce ralentissement est purement conjoncturel. Il témoigne néanmoins du fait que le soutien inconditionnel de Pékin à "l'arme du pétrole" et aux efforts du Tiers-Monde pour regrouper les pays producteurs de matières premières, n'empêche pas la Chine populaire elle-même de ressentir le contre-coup de l'inflation qui sévit dans les pays industrialisés.

Les observateurs notent, de ce point de vue, que depuis un an environ, la monnaie chinoise le renminbi, dans les cours de change extérieurs, suit en fait les fluctuations du dollar, ce qui revient à une dévaluation déguisée, même si le renminbi est inconvertible et si les prix intérieurs sont d'une stabilité exemplaire.

Cette façon indirecte de subventionner les exportations chinoises s'accompagne d'un effort manifeste pour donner plus de valeur à ces exportations selon les sources chinoises, 65 pour cent des ventes à l'étranger sont déjà constituées de produits industriels et pour les diversifier. On sait que, depuis 1973, la Chine est exportatrice de pétrole, dont on compte qu'elle produira cette année 70 millions de tonnes.

On a également remarqué, dans les milieux diplomatiques, que la Chine a récemment commencé à indiquer, très discrètement, qu'elle produit de l'or: ses réserves minières actuelles sont évaluées à $3,000,000 de dollars comme si elle désirait inspirer confiance à d'éventuels créditeurs. Certes, la Chine refuse tout crédit étranger proprement dit. Néanmoins, depuis l'année dernière, elle a commencé à acheter des équipements en "paiement différé" s'échelonnant jusque sur cinq ans.

Le Tiers-Monde

La doctrine officielle demeure, en tout état de cause, que la crise de l'énergie et l'inflation frappent essentiellement les "superpuissances" États-Unis et URSS. Cette même doctrine officielle veut que, si certains pays du Tiers-Monde souffrent de la crise, cette situation n'est que provisoire et sera rétablie lorsque les producteurs de matières premières auront définitivement contraint les "impérialistes" à une refonte radicale des mécanismes économiques mondiaux.

Il est intéressant, à cet égard, de constater que les derniers visiteurs européens venus en Chine, malgré tous leurs arguments, n'ont pas réussi à convaincre leurs interlocuteurs du dommage considérable que cause la crise de l'énergie à cette même Europe, dont Pékin affirme qu'appartenant au "deuxième monde", elle est, contre l'URSS et les États-Unis, l'alliée objective du Tiers-Monde. La position chinoise a été parfaitement explicitée à l'Assemblée générale de l'ONU, le 2 octobre dernier, par le chef de la délégation de Pékin, le vice-ministre des Affaires étrangères Chiao Kuan-Hua.

Les "colonialistes et impérialistes", a-t-il dit, ont toujours cherché à faire retomber sur les pays du Tiers-Monde les conséquences de leurs propres difficultés économiques. Le recours arabe à "l'arme du pétrole", a-t-il ajouté, a été un geste historique capital, qui a montré au Tiers-Monde la voie de la véritable indépendance économique.

petites annonces

Nos bureaux sont ouverts de lundi au vendredi de 10h. à 5h.
331-8961

101 propriétés à vendre

DEUX-MONTAGNE DUPLEX et BUNGALOW à vendre: $36,000.00 Tél.: 473-4570.

ST-VALENTIN: Appel aux artistes. Logez-vous et votre tribu dans ce vaste cottage, 14 pièces, aussi studio 24 x 17 orientation idéal - garage - grand terrain - un acre plus - prix formi. M.L.S. Roland Arsenault 348-6831 - 658-6681.

IMM. WESTGATE COURTIER

211 appartements et logements à partager

DUPLEX N.D.G. $80. Étudiante de préférence. 484-7474 — 486-9748.

302 ameublement

Meubles non peints: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc). Avons aussi matelas toutes grandeurs, à prix d'aubaine. 207. Beaubien est tél.: 276-9067.

Matelas, sommiers, Directement du manufacturier tél: 681-0307.

Armoire de cuisine moderne sur mesure, vanité, arborite, directement du manufacturier. Estimation 381-9485 588-3929.

335 tableaux - peintures

Esquise de Modigliani authentique à vendre. Toute offre sérieuse considérée. Ecrire: Journal le Jour 387 Boul. Lebeau, C.P. 143, St-Laurent.

350 T.V. stéréos - radios

Manteau mouton de perse noir, très propre $100.00. Tél.: 255-9264.

369 animaux à vendre

Chiots, berger allemand, 1 mois. Fera la joie de vos enfants en leur offrant pour Noël. $15 chaque. 477-0840.

Épagneuil Cocker américain blond à vendre: 2 femelles, 3 males de 4 mois enregistrés et vaccinés $100. chacun. S'adresser 588-3945 après 6h. p.m.

379 divers à vendre

Liquidation marchandise de bijouterie, vendu 50% (/2). Bagues, montres, bijoux, sacoches, articles divers. Cause fermeture, 3007 Sherbrooke est Centre d'achats Maisonneuve. Heures d'affaires de midi à 6 heures.

A Vendre:Laveuse de vaisselles de marque General Electric. En très bon état. 674-7820.

Collection complète: LE JOUR. depuis no. 1. 842-6042.

410 rembourreur

Rembourrage général, estimation et livraison gratuite. 323-7100.

413 entrepreneur

Entrepreneur menuisier, finition sous-sol, travail général 527-1769 soir.

PRENDRAIS PEINTURE INTÉRIEURE, MURS DE COULEUR ET DÉCOUPAGE. LÉGÈRES RÉPARATIONS, TRAVAIL 7 JOURS 24 HEURES. PARTOUT DANS MONTRÉAL ET BANLIEUE, SATISFACTION ASSURÉE. INFORMATION 622-8065.

435 planchers

Sablage, finition plastique, varathane, nettoyage tapis, tél.: 721-7738.

438 déménagements - transport - camionnage

Accepterais déménagement à prix modique, local ou longue distance, tél.: 737-8009.

440 service divers

AMASO

Service de rencontres sérieux, 822 est rue Sherbrooke, suite 5. Marthe Gaudette, b.a., b.péd., b.ph. l.ès lettres. Tél.: 524-3852.

ASTROLOGUE: services professionnels, Jacques Cyr. 274-8841.

444 lavage - nettoyage

AA-1 Lavage murs, vitres tapis, plancher, sablage, varathane, peinture, Estimation gratuite. Service 7 jours M. Roger 676-3332.

Lire... LE JOUR chaque matin

455 impôts - tenue de livres

DÉCLARATIONS D'IMPÔT
Formule depuis 1968, tenue de livres. Tél.: 381-5425.

605 voyages & transport

Entreprends long périple, Amérique Latine, cherche partenaires pour organisation et voyages. Pierre Harboun. 733-1326 après 18h.

807 couples demandés

TEMPS partiel, couple sérieux travail intéressant, possibilités illimitées, pour rendez-vous Tél.: 622-2097

820 femmes-filles demandées

Femme, fille demandée garder 2 enfants (fillette 11 ans, garçonnet 8 ans) à partir 4h30, 4 jours, devra coucher, belle chambre, si désire peut demeurer 323-4148.

990 autos camions demandés

Nous payons jusqu'à $20. pour votre vieille voiture pour ferraille. Remorquage gratuit. Tél.: 365-6835.

Vous écouter
Vous comprendre
Vous aider
Tel-Aide
935-1101
Jour et nuit.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

PUBLICATION

"Prenez avis que Middle Atlantic Conference, Agent a obtenu de la Commission des Transports du Québec une modification de ses tarifs comme suit: Supplément 11A, tarif 12-S, augmentation de 2½%; supplément 26, tarif 33-P, augmentation de 3.69%; supplément 15, tarif 34-1, augmentation de 3.69%; tarif S-266D, augmentation de 3.69%; supplément 11, S-293C, augmentation de 3.69%; tarif S-316C, augmentation de 3.69%; tarif S-322C, augmentation de 3.69% pour une période s'étendant du 5 décembre 1974 au 28 mai 1975, le tout en conformité avec l'article 2.64 et suivants du règlement no 2. Tout intéressé peut s'opposer à cette modification dans les quatre jours de la première publication en s'adressant à la Commission des Transports."

999 autos à vendre

VOLKSWAGEN 73, custom, bon état, $1,950. après 5 Heures 731-1509.

PEUGEOT 304, 1972, 23,000 milles parfait état, manuelle, pneus michelin. Jour: 273-9521, maison après 6h. 737-3900.

CITROEN DS 21, manuelle, 69, pallas, cuir noir, sur-équipée, parfait ordre, très propre. $1,950. toute offre raisonnable sera considérée. M. Senécal. 322-2215 ou 744-1475.

630 Avis légaux - soumissions - appels d'offres

Canada
Province de Québec
District de Montréal
No: 500-05-017539-741
COUR SUPÉRIEURE
Husband Transport Ltd.,
Demanderesse,
vs-
James Anderson,
Défendeur.
REQUÊTE POUR OBTENIR PERMISSION DE SIGNIFIER PAR LA VOIE DES JOURNAUX
(Art. 138 C.P.C.)
À la Cour supérieure siégeant dans et pour le district de Montréal, à l'un de ses honorables juges ou protonotaires, votre requérante expose respectueusement:
1.—Du procès-verbal de André Landriau, l'huissier instrumentant en la cause, il appert que le défendeur James Anderson n'a ni domicile, résidence ordinaire ou place d'affaires dans la Province de Québec, et en est absent;
EN CONSÉQUENCE, VOUS PLAISE:
AUTORISER l'assignation du défendeur James Anderson par la voie des journaux; Le Jour; La Gazette, LUI ORDONNER, pour répondre à l'action de la demanderesse, de comparaître au greffe de la Cour, dans le délai d'un mois à compter de la dernière des deux insertions d'un résumé de telle ordonnance, parues dans deux journaux publiés dans ce district, l'un en français et l'autre en anglais;
FAUTE PAR LE DÉFENDEUR James Anderson de comparaître dans ce délai,
STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences juridiques qu'à la suite d'un débat contradictoire;
DISPENSER la demanderesse de toute signification du jugement à intervenir. Dépens réservés.
MONTRÉAL, ce 6 décembre 1974.
(S) BOURDREAU GIARD GAGNON & CLERK
Procureurs de la demanderesse

Copie conforme
Boudreau Giard Gagnon & Clerk
Procureurs de la demanderesse

La Coopérative les petits dessins et LE JOUR présentent

Les bandes dessinées québécoises

JAUNES D'OEUFS par TANGUAY a/s La 'Patapathèque C.P. 917 Ste-Adèle



lunambule par tibo



le sombre vilain



ÊTES-VOUS DE CHEZ-NOUS?



DIFFUSONS... LE JOUR

Les personnes suivantes ont décidé de s'en occuper en organisant la vente par camelots:

SHAWINIGAN — Léonce Gagné — 536-4537
NICOLET — Jean-Paul Touchette — 293-4080
VICTORIAVILLE
ARTHABASKA — Robert Isabelle — 369-9343

CAP-DE-LA-MADELEINE — Claude Simard — 378-6364

ET VOUS?

Êtes-vous prêt à faire votre part?
Si oui, communiquez avec l'une de ces personnes ou avec votre président de comté.

À TOUS LES LECTEURS DU JOUR
"AIDEZ-NOUS À MIEUX VOUS SERVIR!"

Le Jour vous est-il facilement accessible?

Votre dépositaire favori le reçoit-il?

Si oui, est-il en quantité suffisante?

S.V.P. Remplir ce coupon et nous le faire parvenir à:

Le Jour, 387 boul. Lebeau, Ville St-Laurent

NOM DU DÉPOSITAIRE: .....
.....
ADRESSE: .....
TÉL.: ..... **VILLE:** .....
QUANTITÉ INSUFFISANTE ☐
NOUVEAU DÉPOSITAIRE ☐
REMARQUES: .....
.....
.....

Le dieu Bench se meurt !



Jean-Marc Desjardins

par Jean-Marc Desjardins

"En cette période trouble que nous traversons, alors que les jeunes ont plus que jamais besoin de héros, il se trouve des journalistes pour détruire le mythe de l'athlète."

—Johnny Bench, joueur-vedette des Reds de Cincinnati, lors de son 27e anniversaire de naissance le 7 décembre dernier.

Le problème avec les héros, c'est qu'ils parlent. Combien de grands comédiens sont "morts" avec l'avènement du cinéma parlant lorsqu'on a découvert qu'ils avaient la voix placée un octave trop haut. Combien de grandes voix radiophoniques se sont éteintes lorsqu'est née la télévision parce que leurs propriétaires n'avaient pas la gueule de l'emploi pour "passer" l'écran.

Le problème avec Johnny Bench, c'est qu'il ne se contente pas de jouer au baseball, chose qu'il fait, avouons-le, avec beaucoup de talent, mais qu'il veuille maintenant nous montrer qu'il a des opinions sur le monde, la vie, l'inflation et les problèmes de délinquance juvénile.

Qu'il veuille, lui, être le dieu dont, semble-t-il, ont besoin les jeunes en 1974 c'est son affaire, mais il faudrait qu'il sache que même au tendre âge de 27 ans, il a déjà pris un sérieux coup de vieux. Depuis les bouleversantes années '50, les héros ne jouent plus au baseball, ils enfourchent une moto et meurent jeunes. Ils n'ont pas assuré leurs vieux jours à coup de contrats de millions de dollars...eux.

Mais, Bench connaît trop bien le système pour se placer de l'autre côté de la barricade et comme il est plus ambitieux que les autres, le mythe du héros le sert fort bien.

J'aimerais savoir pourquoi il faudrait que mes enfants vouent à Johnny Bench une admiration sans bornes parce que Johnny Bench n'a rien trouvé de mieux à faire avec sa vie que de s'accroupir en arrière d'une planche de bois pour capter des balles de baseball. Et qu'il est payé 100 fois le salaire d'un professeur d'université, 1,000 fois celui d'un poète pour le faire. De quel droit se sacre-t-il dieu à temps plein?

Si les dieux se meurent, spécialement les dieux du stade, c'est que le temple qui les abrite s'écroule de l'intérieur. Et ce ne sont pas les jeunes qui vont se précipiter pour aller recoller les morceaux. La tendance chez les nouveaux athlètes professionnels suit d'ailleurs la mode anti-héros qu'engendre et charrie actuellement toute la culture contemporaine. On voit de plus en plus d'athlètes qui ne veulent plus servir de modèles stéréotypés, "crétinisés", désinfectés, propres, propres, propres...Ils deviennent peu à peu du vrai monde et détruisent avec plaisir le piédestal sur lequel les gérants, instructeurs, conseillers financiers et journalistes dits "positifs" les ont élevés.

Soudain, l'insouciante innocente des jeunes est perturbée par des nouvelles "absolument incroyables"...Untel vient de tuer sa maitresse à coups de .38, un autre est inculpé de possession de drogue, un autre a parié sur l'issue d'un match etc...

O cruelle réalité, les dieux ont aussi des vices!

S'il fallait que je vous dise tout ce que je sais de Johnny Bench...

Lorsque Bench dit que les jeunes ont "plus que jamais besoin de héros...", il fait évidemment allusion au dieu suprême américain, le Président des États-Unis, dont la crédibilité est en nette perte de vitesse. Car, en terre d'Amérique, lorsqu'un enfant naît, le papa espère tout bas qu'il grandira un jour pour devenir ou président ou lanceur gagnant dans la Série mondiale. Au choix.

On a les héros qu'on peut. Et de ce temps-là, on ne peut pas très fort. C'est pourquoi il était nécessaire qu'on aie le plus vite possible des anti-héros.

Faudrait pas se leurrer, la machine à dieux peut produire des exemplaires un peu plus subtils que Johnny Bench.

Il suffit d'en faire un poster qui s'illumine dans le noir, quelques milliers de T-shirts à son effigie et voilà le phénomène complètement récupéré.

Le plus bel exemple reste encore Derek Sanderson qui joue les James Dean en patins. C'est tellement gros qu'il faut en rire. Mais, au moins, les anti-héros ne se préoccupent pas de nous faire la morale...eux.

À défaut de Panthéon de la Renommée, ils auront droit à la gloire éphémère mais violente des posters polychromes qu'on jette au bout de quelques mois.

On ne les coulera pas dans le bronze comme on fera pour Bench qui nous abrutira encore pendant des décennies après sa mort. D'ailleurs, je me demande s'il n'est pas déjà mort.

le sport — *Val D'Isère: l'étape émotive est passée...*

Des Québécois en Coupe du monde, c'est pas pour demain, mais...

Martine Lanctôt (collaboration spéciale)

Le rideau vient de tomber sur Val d'Isère où a pris fin le critérium de la première neige qui entame chaque année la saison des compétitions internationales. La rencontre a été marquée par la domination indiscutable de l'Autriche qui a remporté toutes les premières places à l'exception du slalom géant homme, où l'Italie a finalement pu s'infiltrer. Chaque équipe profite maintenant de la courte halte d'ici la prochaine course pour reprendre son souffle et faire une mise au point sur la saison nouvelle. Profitons donc de ce moment de calme pour jeter un coup d'oeil d'ensemble sur le potentiel de l'équipe canadienne mais aussi sur le Québec, et sa place éventuelle sur la scène internationale.

Les résultats de Val d'Isère ne donnent pas une vision précise ni adéquate du potentiel de l'équipe canadienne. La première course de l'hiver est souvent l'étape la plus difficile à passer émotivement pour une équipe dont l'expérience internationale est encore limitée dans son ensemble. Mais à travers les résultats, qui apparaissent plutôt médiocres à première vue, nous pouvons déjà discerner des qualités certaines qui ne tarderont pas à percer d'ici peu.

Chipman Drury, ex-entraîneur de l'équipe nationale 1973-74, croit sincèrement que l'équipe peut briser la glace et atteindre les sommets de la scène internationale. "Kathy Kreiner est en ce moment celle qui a les meilleures chances de réussite. C;est une skieuse complète, forte dans les trois disciplines. D;ailleurs elle a déjà montré l'année dernière qu'elle était au niveau des championnes en gagnant le slalom géant dans une coupe deu monde." Cette année, sa 8e place en descente à Val d'Isère, à moins de deux secondes de l'autrichienne W. Druxel, est le signal de son retour en force. Sa soeur Laurie, 4e aux dernières olympiques en géant, n'a sûrement pas dit son dernier mot non plus. Betsy Clifford est toujours de la partie et malgré des moments difficiles, a montré qu'elle pouvait encore surgir à l'impromptu, d'autant plus que cette année sa jeune soeur Susan fait partie de l'équipe, créant ainsi une rivalité qui peut lui être bénéfique. Chipman Drury voit chez Susan Clifford un excellent potentiel: "Elle skie comme un garçon, elle a la musculature parfaite de l'athlète et en plus le tempérammentde la sportive, indépendante et décidée." Nouvellement arrivée dans l'équipe, Karen Cloutier, seule représentante du Québec, aura besoin d'une année d'expérience sur le circuit, mais elle apprend très vite, comme l'a montré sa progression au Canada...

Chez les hommes, le premier nom qui vient à l'esprit comme éventuel figurant des meilleurs internationaux, est celui de Jim Hunter. L'année dernière, il a fait ses preuves avec trois 4e places. Très fort en slalom géant, c'est avant tout un descendeur de même que ses coéquipiers Dave Murray et Dave Irwin. Les résultats de Val d'Isère ne sont pas révélateurs de leur éventuel rendement cet hiver. Cette année, Ken Read est le benjamin de l'équipe et constitue un nouvel élément dynamique pour l'équipe, déjà très jeune dans son ensemble.

Ce bref tableau de l'équipe nationale amène irrémédiablement à nous poser de sérieuses questions sur les possibilités québécoises qui, à première vue, paraissent des plus limitées... Seule Karen Cloutier, de Ville Lorraine, nous représente sur la scène internationale et toujours pas de francophone en vue dans l'immédiat... Mais c'est au niveau de la prochaine relève à l'équipe nationale que l'on voit apparaître de nombreux Québécois et pour la plupart francophones. En ce moment, Yvon Backburn (Chicoutimi) a rejoint Alain Cousineau sur l'équipe Can-am (circuit canado-américain) et font ainsi partie de la réserve de l'équipe nationale. Trois autres canadiens-français.Jean Beaulieu, Daniel Bergeron, Yves Blackburn)Jumeau de Yvon) sont "invités" de l'équipe Can-am.

Chez les filles, quelques-unes sont aussi d'éventuelles relèves. Ainsi Élise Martin de Montréal, invitée Can-am, Louise Sénécal et Diane Boileau sont maintenant à l'entraînement dans l'ouest du Canada pour la sélection de l'équipe Can-am.

Et derrière eux il y a une équipe du Québec, fourmillante de jeunes décidés à se faire valoir. Claude Dumontier, directeur technique de l'équipe, a formé une équipe flottante cette année qui laisse ainsi la possibilité aux skieurs des zones d'être intégrés au cours de la saison, s'ils sont du niveau de l'équipe. Claude veut ainsi créer une émulation permanente, où chacun devra donner constamment son maximum et ne pas s'assoir sur ses lauriers une fois admis dans l'équipe.

Il y aura beaucoup de jeunes à surveiller cet hier sur la scène québécoise mais il faut avant tout que se règlent les problèmes d'argent qui divisent en ce moment la division du Québec et l'association canadienne, car c'est sur les coureurs qui risquent de retomber les conséquences de cette "politique à haute tension" qui se joue malgré eux.

La saison des compétitions de ski 1974-75 s'annonce donc très révélatrice, aussi bien sur le plan Canadien que Québécois...



Laurie Kreiner... une vingtième place en descente à Val d'Isère.

les statistiques

hockey

Matches d'hier non compris

Ligue nationale

Section I

	S	G	P	N	BC	Pts
Phila	18	6	4	106	62	40
Rangers	12	8	7	107	85	31
Atlanta	13	12	5	82	87	31
Islan	11	9	8	94	78	30

Section II

Vanc	19	7	4	117	83	42
Chicago	12	12	3	95	72	27
St-Louis	11	12	5	94	97	27
Minne	9	17	4	81	121	22
Kansas	5	21	2	69	126	12

Section III

Montréal	15	6	10	131	94	40
Los Ang	15	3	9	85	50	39
Pitts	9	13	5	106	101	23
Detroit	9	15	3	79	111	21
Washing	2	23	4	68	156	8

Section IV

Buffalo	21	5	4	143	95	46
Boston	15	7	6	124	84	36
Toronto	7	14	6	89	109	20
Califo	6	19	5	70	128	17

Jeudi

Rangers 6, Washington 6
Montréal 3, Pittsburgh 3
St-Louis 4, Detroit 3
Boston 8, Los Angeles 1
Vancouvert 5, Buffalo 3
Kansas City 5, Californie 3
Philadelphie 6, Minnesota 0

Aujourd'hui

Californie à Montréal
NY Rangers à St-Louis
Los Angeles à NY Islanders
Atlanta à Toronto
Washington à Boston
Chicago à Pittsburgh
Vancouver à Kansas City
Buffalo à Minnesota

Dimanche

Los Angeles à NY Rangers
NY Islanders à Boston
St-Louis à Philadelphie
Toronto à Washington
Pittsburgh à Détroit
Vancouver à Chicago
Californie à Buffalo

Compteurs

	B	A	Pts
Orr, Bos	17	34	51
Perreault, Buf	20	29	49
Esposito, Bos	24	23	47
Martin, Buf	21	22	43
Lafleur, Mon	20	23	43
Robert, Buf	20	23	43
Dionne, Det	14	26	40
Clarke, Phi	10	30	40
Mahovlich, Mon	12	26	38
Potvin, Isl	7	27	34

Section canadienne

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Tor	16	11	1	125	105	33
Qué	16	9	0	105	84	32
Winn	14	9	1	103	70	29
Edm	11	8	0	73	58	22
Vanc	10	13	1	75	84	21

Section est

N.-An	17	8	0	97	81	34
Clev	10	9	1	60	62	21
Chic	9	15	0	81	96	18
India	5	22	0	62	127	10

Section ouest

Hous	18	9	0	123	80	36
S. Die	12	12	1	78	87	25
Phoe	11	12	2	85	89	24
Minn	10	13	0	91	94	20
Mich	8	17	1	72	113	17

Jeudi

Michigan 5, Winnipge 3
Québec 5, Cleveland 2
Phoenix 4, Vancouver 2

Aujourd'hui

Minnesota à Phoenix
Winnipeg à Toronto
Indianapolis à San Diego
Michigan à Chicago
Québec à N.-Angleterre

Compteurs

	b	a	pts
Hull, Win	25	19	44
Lund, Hou	16	26	42
Bernier, Qué	16	22	38
Nilsson, Win	10	28	38
Hughes, Hou	24	13	37
Lacroix, SD	11	24	35
Hinse, Hou	13	21	34
Walton, Min	18	15	33
Dillon, Tor	13	20	33
Simpson, Tor	21	9	30
Henderson, Tor	15	15	30
Mahovlich, Tor	15	15	30
G.Howe, Hou	12	18	30

Ligue majeure (Qué.)

Division est

	G	P	N	BP	BC	Pts
Québ	14	12	1	110	108	29
T.-R	12	13	4	116	110	28
Chic	12	14	2	129	170	26
Shaw	8	17	3	114	149	19
Sorel	7	22	2	116	182	16

Division ouest

Sherb	19	4	2	166	88	40
Corn	16	8	7	137	109	39
Mont	14	8	3	158	127	31
Hull	14	12	2	144	133	30
Laval	11	17	4	153	167	26

Selects de Moscou

14 déc. — Selects vs Étoiles O.H.A. (à Sudbury)

15 déc. — Selects vs Sault Ste-Marie (à Sault Ste-Marie)

17 déc. — Selects vs Les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse (à Halifax)

18 déc. — Selects vs Les Voyageurs de la Nouvelle-Écosse (à Moncton, N.B.)

courses

les inscrits

Première course: Trot non-gagnants de $325 et $425. Bourse 2,400

4—N. Edition	Hanna	5-2
3—D. Rendez-vous	Pelletier	3-1
2—Cassette	Bouvrette	4-1
1—M. Emperor	Bourgon	9-2
7—Santa Mir	Dagenais	5-1
6—Subito	Fortier	6-1
5—H. Hanover	Gendron	8-1

Deuxième course: Amble alloc. pour âge & sexe. A réclamer 6500-7000 B. 2,200

2—Achiever	Hebert	5-2
1—K. Ranger	Gauthier	3-1
5—L. Salaberry	Gendron	4-1
7—D. Aero	Boucher	9-2
6—Pec		5-1
8—E. Lobell	Savard	6-1
4—E. Lobell	Bouthillier	8-1
3—Archibald	Lachance	8-1

Troisième course: Amble non-gagnants de $275 et $300 par départ. Bourse 2,200

1—Suzy Way	Coté	5-2
4—K. Lad	Jobin	3-1
3—L. Jay Jay	Plouffe	4-1
8—A. Demand	Gamache	9-2
2—J. Minbar	Hebert	5-1
7—Valiant N	Pelletier	6-1
6—J. Ken	Poirier	8-1
5—D. Majur	Hanna	8-1

Quatrième course: Amble non-gagnants de $200 et $225. par départ. B: 1900

2—H. An Minbar	Hanna	5-2
3—Fiston	Bouthillier	3-1
4—B. Parting	Plourde	4-1
6—Diana Senator	Plouffe	9-2
7—C. C. Lee	Picard	5-1
1—Trubb		6-1
5—H. Pat	Carmichael	8-1
8—R. Lobell	Guay	8-1

Cinquième course: Amble - a réclamer handicap 8,000-8,500. Bourse 2,500

5—B. Free A.	Hebert	5-2
1—R. Tar	Lachance	3-1
1—Soames Lobell	Lachance	3-1
2—E. Forward	Grisé	4-1
4—A. Dave	Giguere	9-2
3—M. Girl		5-1
7—B. Dream	Brosseau	6-1
6—Granby C.L.	Savignac	8-1

Sixième course: Amble -non-gagnants de $225 et $250 par départ. B: 2,000

2—Laurenzo N	Poirier	5-2
3—Algerine A.	Hanna	3-1
6—L. Valor	Gendron	4-1
1—Sidney Frost	Miller	9-2
8—Wil Lor Clipper	Cofé	5-1
4—C. Intrepid	Savard	6-1
5—Prophetstown	Bouvrette	8-1
7—Yogi Sweet	Hebert	8-1

Septième course: Amble A réclamer 7,000-7,500. Bourse 2,300

3—Blue Duane	Gendron	5-2
5—M. Jacob	Bedard	3-1
6—R. Hanover	Hebert	4-1
8—W. Richelieu	Grisé	9-2
7—L. Mir	Samson	5-1
2—P. Starr	Gauthier	6-1
1—M. Dares	Boucher	8-1

Huitième course: Trot- non-gagnants de $400 et $525 par départ. Bourse 2,700

7—S. To Burn	Miller	5-2
2—A.F. Baron	Desjardins	3-1
3—Quick	Gauthier	4-1
1—B. Girl	Garnsey	9-2
5—C. Kay N	Hebert	5-1
1—Lees Tanti	Boucher	6-1
6—Envy Duke	Jodoin	8-1
8—Miss K. Todd	Carmichael	8-1

Neuvième course: Amble - non-gagnants de $600 et $775. par départ. B: 3,500

2—N. Almahurst	Hebert	5-2
4—P. Mir	Coté	3-1
6—D. Please	Lacharité	4-1
7—Mr. C. Express	Grisé	9-2
8—Mario G.L.	Lachance	5-1
3—Koklen	Giguere	6-1
1—P.S.V'	Chartier	8-1
5—Port Chief		8-1

Dixième course: Amble non-gagnants de $250 et $275 par départ. Bourse 2,100

4—A. Lester	Gendron	5-2
2—T. Imp	MacTavish	3-1
7—M. Oakie	Samson	4-1
3—A. Bonnios	Giguere	9-2
8—L. Toot	Charron	5-1
1—Jet Mar Mic	Bardier	6-1
5—B. Gay		8-1
6—J. Carol	Hebert	8-1

Première course — Trot à réclamer $3,500 Bourse $1,500

6—Régis Lobell	Hébert	5-2
8—Flirt Bayel	Poirier	3-1
3—Wee Pal	Gauthier	4-1
7—The Prude	Pleau	9-2
2—Lord Dillar	Boucher	5-1
5—Sand Dollar	Desjardins	6-1
1—Sockit to Me	Lussier	8-1
4—Worthy Ball	Fluet	8-1

Deuxième course — Amble à réclamer $6,000 Bourse $2,000

5—Golden Able	Gauthier	5-2
4—Palmer Lobell	Lachance	3-1
6—Lila Lee		4-1
8—Drexel Harry	Hébert	9-2
7—Elm. Glenn	Charron	5-1
1—Stud Omaha	Pleau	6-1
2—Misty Sota	Pelletier	8-1
3—Ger. Knight	Robillard	8-1
AE: Eclaire Flicka, Poirier		

Troisième course — Amble gagnants de plus de $4,000 Bourse $5,500

7—Rebel Rolly		5-2
1—Cottage	Pelletier	3-1
6—Dean Irish	Boucher	4-1
4—Glen. Valley	Robillard	9-2
3—Adoras Kitty	Hanna	5-1
5—Race Knight	Cote	6-1
2—Bills Boy A	MacTavish	8-1

Quatrième course — Amble n.g. de $150 par départ Bourse $1,700

3—Johnny Logan		5-2
5—Samba Lobell	Poirier	3-1
6—Silent Slade	Gamache	4-1
7—Deep Flame	Pelletier	9-2
8—Rebel Yell	Hébert	6-1
4—D. Almahurst	Bedard	6-1
1—GL's Echo	Desjardins	8-1
2—Jupiter Ric	Gingras	8-1

Cinquième course — Amble n.g. de $125 par départ Bourse $1,600

1—Patch O Gold	Samson	5-2
5—Big Dick	Lacharité	3-1
7—Tight Wad	Seaman	4-1
8—Alvin Byrd	Savignac	9-2
6—Danc. Bruin	Gendron	5-1
2—Dyna Hill	Lefebvre	6-1
3—Baron Lyss	Aranyi	8-1
4—Petite Paloma	Lareau	8-1

Sixième course — Trot à réclamer $4,000-$4,500 Bourse $1,800

6— S. of Belmont	Boucher	5-2
8—Fair Play N	Pleau	3-1
4—Charles Zam	Tremblay	4-1
3—Rebel Sniper	Gendron	9-2
2—P. of Sterling	Archambault	5-1
7—Laura Rodney	Ponton	6-1
1—Third Try	Gamache	8-1
5—Dean Bayel	Jones	8-1
AE: Tina Silk, Grandmaison		

Septième course — Amble n.g. de $150 par départ Bourse $1,700

2—Bredwardine	Brosseau	5-2
6—Sir Gentry	Poirier	3-1
4—D. Drexel	Chamberland	4-1
7—Grand Winter	Turcotte	9-2
5—Jazzy	Jones	5-1
3—Keys. Ideal	Bedard	6-1
1—L. Blue Day	Murphy	8-1
8—Nancher	Boucrette	8-1

Huitième course — Trot n.g. de $525 par départ Bourse $3,200

3—Galadon	Catellier	5-2
2—Hy Spot	Hanna	3-1
7—Serki R.	Desjardins	4-1
4—Main Nib	Gauthier	9-2
6—Scott Trot	Boucher	5-1
8—Carver C.	Boucher	6-1
1—Maori's Pride	Robillard	8-1
5—Falling Water	Bruyere	8-1

Neuvième course — Amble gagnants de plus de $4,000 Bourse $4,500

2—Bert's Apollo	Lacharité	5-2
6—Sau. O'Mouette	Gauthier	3-1
5—Taurus Lobell	Lachance	4-1
1—Gros. Globe	Gamache	9-2
4—Arm. Kevin	Cote	5-1
3—Keys. Apollo	Pelletier	6-1

Dixième course — Amble n.g. de $175 par départ Bourse $1,800

1—Steady Chico	Grisé	5-2
3—Chutzpah	Jones	3-1
5—Carmen Comet	Samson	4-1
8—Confront	Blais	9-2
7—Sain. Dreamer	Poirier	5-1
6—Byred Flicka	Gagnon	6-1
2—Rat Tat	Norris	8-1
4—Inv. Minbar	Anber	7-1

BLUE BONNETS

Les sélections du JOUR
par Mario Lavallée

Aujourd'hui

1— Mighty Emperor (68) - Hans Hanover (68) - Subito (69).
2— Achiver (67) - Keystone Ranger (64) - Donbryn Aero (68).
3— Suzy Way (80) - Valiant N (81) - Kappa Lad (78).
4— Happy Pat (71! - Diana Senator (67) - Herm An Minbar (61).
5— Easy Forward (63) - Aljeans Dave (64) - Entré (Soames Lobell-66).
6— Sidney Frost (60) - Laurenzo N (57) - Lincolns Valor (59).
7— Blue Duane (68) - Portage Starr (65) - Rarest Hanover (68).
8— Envy Duke (65) - Clever Kay N (60) - A.F. Baron (60).
9— Noble Almahurst (76) - P.S.V. (72) - Directions Please (73).
10— Thunder Imp (62) - Armbro Lester (62) - Bachelor Gay (57).

...et demain

1— Regis Lobell (47) - Lord Diller (46) - The Prude (42).
2— Golden Able (65) - Palmer Lobell (63) - Drexel Harry (62).
3— Rebel Rolly (73) - Cottage (74) - Adora's Kitty (74).
4— Johnny Logan - Silent Slade (61) - Samba Lobell (54).
5— Alvin Byrd (52) - Dancing Bruin (47) - Tight Wad (52).
6— Fair Play N. (56) - Pride Of Sterling (52) - Charles Zam (50).
7— Sir Gentry (56) - Daring Drexel (58) - Jazzy (52).
8— Galadon (70) - Main Nib (68) - Serki R. (74).
9— Saumon O Mouette (81) - Grosvenor Globe (78) - Bert's Apollo (76).
10— Rat Pat (64) - Steady Chico (68) - Carmen Comet (63).

le sport

Betsy Clifford, sixième; Proell mène toujours

Rosi Mittermaier, plus en forme que jamais!

CORTINA D'AMPEZZO (AFP) — Les épreuves de la coupe Max Mara, comptant pour la Coupe du Monde, se sont achevées hier par les victoires de l'Allemande de l'Ouest Rosi Mettermaier dans le slalom et de l'Autrichienne Anne Marie Proell-Moser, lauréats de la descente et 4e du slalom dans le combiné.

À l'issue de ces deux courses, Proell est toujours en tête de la Coupe du Monde — Trophée Evian avec 65 points, devant sa compatriote Wildrud Drrexel, 41 pts, tandis que la Française Fabienne Serrat, brillante seconde du slalom, se hisse à la 3e place avec 38 pts.

Le slalom de Cortina d'Ampezzo avait une dénivellation de 145 m. et comprenait 54 portes. Il était très "tournant" et glacé avec une mince couche de neige fraîche en surface, ce qui le rendait difficile.

Dans la première manche, Rosi Mettermaier, tôt en forme cette saison et qui excelle toujousr sur la glace, s'assura un net avantage avec le temps de 47.34, battant la Suissesse Lise Maire Morerod de 69-100, Hanny Wenzwl, du Lichenstein, championne du monde e la spécialité, de 1.99, Proell de 2.04, la Canadienne Kathy Kreiner de 2.05, serrat de 2.09, etc.

Dans le deuxième manche la lutte fur superbe, Mittermaier voulant conserver son avantage, Morerod, Wenzel, Zechmeister, Serrat et Proell voulant forcer la victoire ou tout au moins améliorer leur classement.

Finalement, Willtermaier gagna nettement battant Serrat de 2.00, Zechmeister de 2.54, Proell de 2.80 etc. Ainsi se termina le premier slalom spécial féminin de la saison comptant pour la Coupe du Monde.

Maintenant âgée de 24 ans, la jolie et souriante Rosi Mettermaier a ainsi démontré qu'elle était meilleure que jamais.

Depuis plus de sept ans, elle compte parmi les meilleures. Cette saison pourrait bien être la meilleure de sa carrière.

Fabienne Serrat, championne du monde du slalom géant et du combiné, a fait un début de saison remarquable bien qu'elle ne soit pas encore au mieux de sa forme. On peut compter sur elle pour la suite.

Proell pourrait bien gagner bientôt un slalom. Rappelons que, lors de la dernière tournée aux États-Unis, elle avait surclassé toutes ses rivales dans cette spécialité. Saluons aussi l'excellente 7e place de sa compatriote Regina Sackl, une nouvelle.

En coupe des Nations, l'Autriche mène toujours avec 240 pts, mais l'Allemagne fédérale, lauréate de l'étape, passe seconde avec 86 pts, devant la France à 83 pts.

1—Rosi Mettermaier (BRD) 47''34''44'' 39 91'' 73 2—Fabienne Serrat (FRA) (49''43''44''30) 93''73 3—Christa Zechmeister (BRD) (49''82''44''45) 94'' 27 4—Annemarie Proell&Moser (AUT) (49''38''45''15) 94'' 53 5—Monika Kaserer (AUT) (50''11'4469'') 94.80 6—Elisabeth Clifford (CAN) (49''50''45''58) 95''08 7—Regina Sackl (AUT) (49'' 68''45''49) 95'' 17 8—Michèle Jacot (FRA) (50''04''45''44) 95''48 9—Kathy Kreiner (CAN) (49''39''46''45) 95''84 10—Brigitte Schroll (AUT) (49''73''46''32) 96''05



Rosi Mittermaier... entre deux portes

Au tournoi des Maîtres

Les as en demi-finale

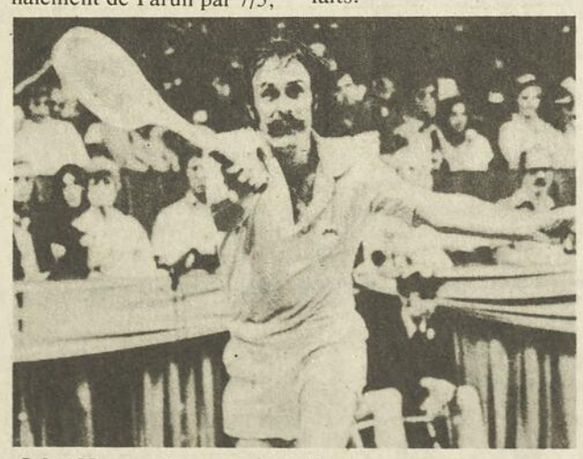
MELBOURNE (AFP) — Vilas Ramirez et Newcombe Nastase, il était difficile d'imaginer de meilleures et de plus logiques demi-finales du ''Masters'', le tournoi final du Grand Prix 1974 de la Fédération internationale de lawn tennis.

C'est hier qu'a été connu le quatrième demi finaliste de la compétition, le Mexicain Raul Ramirez qui, en moins de 40 minutes, s'est débarrassé du malheureux américain Harold Solomon, sur le score sévère de 6/1 - 6/1.

Quant à l'Argentin Guillermo Vilas, déjà qualifié pour ces demi finales, il avait un match à jouer contre le Néo-zélandais Onny Parun, un match qui risque d'ailleurs de lui peser dans les jambes. En effet, il ne lui a pas fallu moins de 2 heures 1/2, de 41 jeux et de 3 sets pour se défaire finalement de Parun par 7/5, 3/6, 11/9.

Les demi finales du Masters qui auront lieu aujourd'hui devraient permettre à Vilas de se qualifier sans trop de problèmes pour la grande finale de dimanche. Mais c'est l'autre demi finale qui retiendra particulièrement l'attention, en raison de la qualité de ses protagonistes et de leur valeur sensiblement égale.

L'Australien John Newcombe partira peut-être très légèrement favori en raison de sa plus grande habitude du gazon. Lui et Nastase ne se sont jamais rencontrés sur cette surface. Et puis, alors que le Roumain a toujours des problèmes avec une douleur au bras, la blessure de Newcombe, elle, ne le fait plus souffrir du tout. Mais les jeux sont loin d'être faits.



John Newcombe... devant Nastase

Des garanties pour la LMF...

NEW YORK (AP) — Les propriétaires des clubs de la Ligue mondiale de football, dans un dernier effort pour éviter la disparition du circuit, ont adopté plusieurs mesures au cours de la réunion qu'ils ont tenue hier à New York.

Un des propriétaires présente a révélé que la ligue avait décidé d'obliger chaque équipe à déposer une somme de $750,000 en fidéicommis avant le début de la saison pour garantir les frais d'opération.

Il semble aussi qu'une partie de cet argent servira à payer les salaires en retard ainsi que les dettes contractées par la ligue et que cette mesure vise à éliminer les propriétaires dont la situation financière n'est pas solide.

Les clubs ayant approuvé ces mesures sont ceux de Birmingham, Orlando, Californie du Sud, Hawaï, Memphis, Plhiladelphie et Chigago tandis que ceux de Portland, Charlotte et Shreveport n'ont pas pris part au vote, ce qui laisserait supposer qu'ils ne seront pas de retour la saison prochaine.

Hier après-midi, les propriétaires ont rencontré les représentants de groupes désireux de se joindre au circuit du président Hemmeter et parmi eux, il y avait des hommes d'affaires de Jacksonville, Shereport, Syracuse, San Antonio et Orlando.

À moi Jean-Maurice...

Petit précis sur mes héros

Dans sa chronique, en page ''concurrente'' Jean-Marc Desjardins dénonce la mythologie du héros, de l'homme propre comme une vertu qu'on promène tel un étandard devant des enfants ébahis et qu'on cite en exemple.

Vus de très loin, ces grands héros du baseball, du hockey ou du football peuvent peut-être ressembler à des modèles; vus de près c'est souvent différent. Pour ma part, j'ai une conception bien particulière de ces héros et les Monsieur Net qu'on exhibe comme des mannequins de papier mâché, exercent sur mon coeur de sportif bien peu d'attraits. Certes, la perfection technique, le fini, l'intelligence, le maniement du bâton, les attrapés magnifiques, les ''downfield blocks'' bien exécutés, me font frissonner d'aise et de jouissance; certes le travail au plancher des gymnastes japonais me fait pleurer de plaisir, et la grâce de Peggy Fleming transforme un samedi monotone en jour de fête, mais bien souvent les auteurs



photo Michel Giroux

Gordon Judges

de ces performances ne provoquent chez moi, ni admiration, ni affection. Tout cela est un peu comme admirer bouche bée le travail de robots hautement perfectionnés. Les propos de ces gens, leurs sourires, leurs pensées sont comme leurs exploits, parfaits, propres, sans l'ombre d'une ombre, clair comme Pepsodent dont ils sont les publicitaires à plein temps.

Pour tout dire, je préfère un deuxième but médiocre qui fait des tableaux extraordinaires dans ses heures libres à un deuxième but génial sur le terrain mais qui brise les lignes de piquetage durant une grève.

Un bon sportif, un athlète modèle, n'est en colère que sur la glace ou sur le terrain de football. Cette colère, il peut la pousser jusqu'à la tentative légale d'assassinat. À ces athlètes qu'on donne en exemple, je préfère ceux qui attaquent leur entraîneur parce que celui-ci les méprise, utilise le chantage ou le favoritisme.

J'attend encore avec impatience le jour où un gardien de but hué parce qu'il a laissé passer un but facile, se tournera vers la foule et esquissera un magnifique geste obscène. Évidemment ce gardien de but sera vertement tancé par son employeur, sinon congédié subito presto, mais il aura mérité toute mon admiration. Je le citerai en exemple à mes enfants et ceux-ci transporteront sa légende jusque dans des temps immémoriaux.

Je citerai aussi en exemple Joe Namath qui entre sur le terrain ''saoul comme une botte'', mais qui passe comme un dieu. Comment ne pas admirer cet homme qui a décidé de profiter pleinement de son statut de supervedette? Je parlerai aussi à mes enfants du snas-gêne de Derek Sanderson et de ses ''apparitions'' à la télévision dans des émissions de variétés. Je leur raconterai comment de sa seule moustache il a changé l'histoire du hockey; je leur vanterai la magnifique barbe de Bill ''Cowboy'' Flett la crinière de Gordon Judges des Alouettes, celles des Unger et des Barber et toutes celles que j'entends pousser dans tous les camps d'entraînement du monde.

Parmi mes grands héros, parmi ceux dont je rêve quand j'ai vidé ma boîte érotique, j'aurai toujours une place spéciale pour Ken Dryden, non seulement parce Dryden est un grand gardien de but, mais aussi, et peut-être surtout, parce qu'il a fait plier l'odieuse organisation du Canadien, parce qu'il a travaillé avec Ralph Nader, parce qu'il ne craint pas de critiquer même devant les journalistes, parce qu'il est capable de lire autre chose que Sélection du Readers Digest ou des biographies de Napoléon... tout compte fait, parce qu'il est autre chose qu'une paire de patins parlante. Je ne voudrais pas oublier Mike Marshall, le plus beau, le plus extraordinaire bras du baseball majeur. Lui aussi, n'a jamais craint de dire ce qu'il pensait et de le dire tout haut. Entre autres aux jeunes qui l'attendent à la sortie d'un match pour demander un autographe, dit-il: ''Vous devriez demander cela à vos professeurs, pas à un joueur de baseball''.

Pour tout dire, mes héros n'ont pas l'esprit sportif et ne croient pas qu'au nom de cet autre mythe qu'est l'esprit d'équipe, il faille fréquenter le même tailleur, rire des mêmes blagues, vouer la même admiration hypocrite à un entraîneur et porter à gauche parce que c'est la coutume.

Jean Maurice junior

les capsules

de Christian Nobert

Le temps est mort, le vendredi 13 est passé sans trop de malheurs... Mais, en ce samedi 14 (en passant, il vous reste 10 jours pour faire vos emplettes de Noël), ''je'' me permet une prédiction: les finalistes du tournoi des Maîtres qui se déroule actuellement à Melbourne, mettra aux prises l'Argentin **Guillermo Vilas** et l'Australien **John Newcombe...** et pour pousser ma prophétie plus loin, j'avance, dès aujourd'hui (même si **Jean-Maurice** jr pense le contraire), que **Vilas** sera la nouveau ''roi'' du tennis. Alors, on verra **Jimmy Connors** lancer un défi au nouveau champion pour prouver que les ''morveux'' sont toujours les plus forts... (**Stan Smith** a d'ailleurs déjà mordu à cet hameçon).

Le temps est mort... et pourtant, le Junior de Montréal jouera encore à la roulette russe le 21 décembre. Après les Selects de Moscou qui avaient, rappelons-le, perdu 4-3 contre le Junior, l'Union soviétique lance une autre offensive. Elle envoie son équipe junior nationale contre les joueurs de **Roger Bédard**. Bientôt, un homme d'affaires partira l'idée d'une Ligue internationale comprenant dans la division est l'URSS et le Canada dans l'ouest... **Alan Eagleson** n'est pas au bout de ses malheurs!

Dans les sujets d'actualité, il y a toujours les épreuves comptant pour la Coupe du monde qui continuent. Aujourd'hui, à St-Moritz, les hommes devaient participer à une compétition (descente), mais à cause d'une accumulation anormale de neige sur les pistes depuis jeudi, les officiels de la course n'ont pu préparer normalement le parcours, donc les **Franz Klammer, David Zwilling, Herbert Plank...** ne prendront le départ que demain (si le temps le permet évidemment).

●●●

D'autre part, le skieur suisse **Bernhard Russi,** à son grand regret, ne participera pas à la descente demain. Une blessure à un pied qu'il s'est infligé à l'entraînement l'empêchera de prendre le départ.

La Fédération internationale de ski nous rabat encore les oreilles avec le problème des ''combinaisons lisses'' qui, comme on le sait maintenant, peuvent être très dangereuses lors d'une chute, entraînant le skieur dans une longue glissade. Cependant, un fait nouveau vient s'ajouter à cette affaire. La F.I.S. avait envoyé à l'équipe autrichienne un télégramme interdisant le port d'un tel vêtement (fut)il élégant) la veille de la course **qu'Annemarie Proell** remporta. Les dirigeants de l'équipe autrichienne affirment avoir reçu le télégramme 20 minutes seulement avant le premier départ. De plus le président de la F.I.S., **M. Holder,** a poursuivi en disant qu'il devait considérer aussi le fait que la course avait été faussée par le forfait des skieuses allemandes et qu'il faudra envisager l'annulation des résultats de cette compétition pour le classement de la Coupe du monde!

Des échos nous parviennent des Oilers d'Edmonton, c'est pas brillant, c'est pas la mer à boire, c'est juste le ''vieux'' **Jacques Plante** qui ne sera pas devant les buts lors du match contre les Fighting Saints du Minnesota. L'éternel-**Plante**-retour-au-jeu souffre d'un mal de tête qui persiste depuis une collision avec un de ses coéquipiers au cours d'un entraînement.

Plante n'est pas seul cependant à manquer à l'appel. **Mickey Redmond** sera absent du jeu pour une période encore indéterminée, devant subir une intervention chirurgicale au dos. C'est une grosse perte pour les Red Wings de Détroit, leur ''as'' compteur est au ''rancart''.

Vous l'aviez deviné, le tournoi des Maîtres sera la grosse affaire sportive ce week-end. Mais, il ne faudrait pas passer sous silence les autres vedettes du tennis qui ne participent pas à ce fameux tournoi. Entre autre l'Australien **Geoff Masters** qui a éliminé en demi-finale des championnats internationaux d'Australie occidentale le Soviétique **Alexandre Metreveli** 6-4, 7-6 et 6-3 et se qualifie pour la finale des simples messieurs contre son compatriote **Ross Case.** Ce dernier a défait **Peter McNamara** par le score de 6-4, 3-6 et 6-3. Côté court, côté jardin, la Soviétique **Olga Morozova** est passée en finale des simples dames en battant (c;est une surprise) **Evonne Goolagong** (6-3), 3-6 et 8-6). **Margaret Smith-Court** affrontera **Morozova** en finale.

●●●

Toujours au tennis, mais dans la basse-cour, **Chris Evert,** qui vient de prendre la place de **Billie Jean King,** a encore reporté son mariage maintenant qu'elle détient la première place... Le couple **Connors-Evert,** cela ne m'étonnerait pas, divorcera avant même de prendre union... Cette histoire de mariage commence à sentir mauvais et à prendre la régularité des propos poétiques de l'incomparable **Mohammed Ali.**

En voilà une bien drôle, ça ressemble à des promesses connues: **James Bowitt** qui vient de prendre officiellement en charge les Racers d'Indianapolis en qualité de président et directeur-gérant a déclaré que son équipe (actuellement au dernier rang de sa division)affichera un bilan victorieux à la fin de la saison: voire même les éliminatoires.

Un sport dont on entend pas souvent parler dans le coin, le football (soccer). Le fantastique joueur brésilien **Pele** qui s'est retiré avec à son actif 1,218 buts durant sa carrière, a une obsession: il est obsédé par la création d'un championnat junior de Coupe du monde pour des joueurs âgés entre 12 et 14 ans et le trophée de ce championnat se nommerait, évidemment, **Pele!**

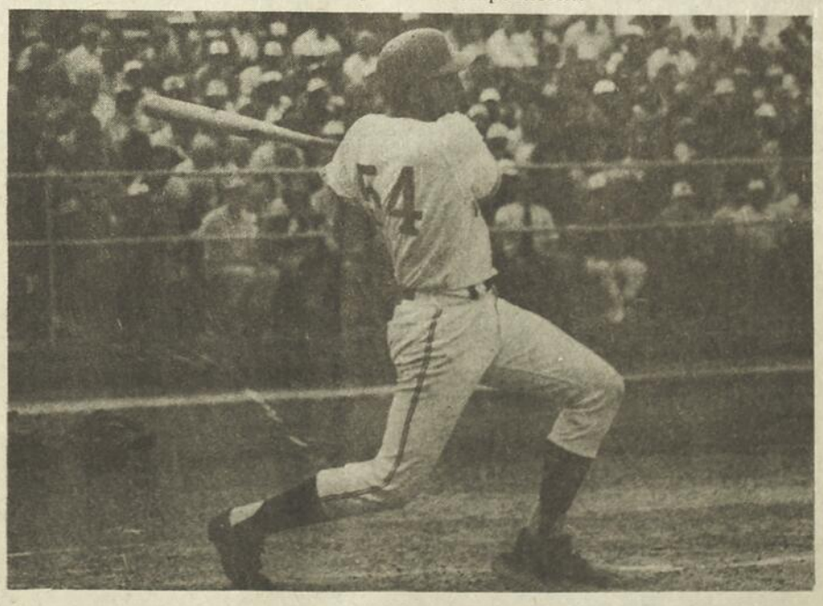


L'ailier L.C. Greenwood est une des bonnes raisons pour expliquer la fiche défensive extraordinaire des Steelers de Pittsburgh dans la Conférence américaine de football.

Si le temps mort vous invite à prendre l'air, à la polyvalente William Hingston aura lieu dimanche la deuxième Coupe du Québec de judo pour ceintures noires ainsi que le tournoi senior et junior pour ceintures vertes et bleues à partir de 9h30 le matin...

Les Expos ont quelque chose à nous dire, laissons leur la parole: le jeune receveur de 22 ans **Barry Foote** a renouvelé hier son contrat pour la saison 1975 avec le club de Montréal. Ce sera tout.

Vous avez le choix, si le judo ne vous inspire pas et que vous ne souffrez pas d'un torticolis, il y a le championnat provincial de tennis de table à l'école polyvalente de Mortagne ce week-end. Par contre, si vous êtes d'un tempérament actif, il y a le championnat provincial par équipe d'escrime au Centre d'escrime de Montréal...à part ça, il y a le temps mort...



Barrie Foote... renouvelle son contrat

Le Canadien recevra ce soir au Forum la ''deuxième pire'' équipe de la Ligue nationale: les Golden Seals de la Californie. Ces derniers qui pataugent dans la médiocrité depuis bien longtemps n'ont pu faire mieux que remporter six victoires cette saison, subir 19 défaites et faire match nul cinq fois. La seule autre équipe qui détient une fiche aussi minable est celle des Capitals de Washington, mais là, il y a comme des circonstances atténuantes.

Suite à son match nul de 3-3 contre les Penguins à Pittsburgh jeudi dernier, le Tricolore est installé au premier rang de la division III, un point seulement devant les Kings de Los Angeles.

En passant, si vous voulez faire un cadeau des Fêtes à un parent éloigné, c'est ce soir ou jamais qu'il faut vous débarrasser de vos billets...

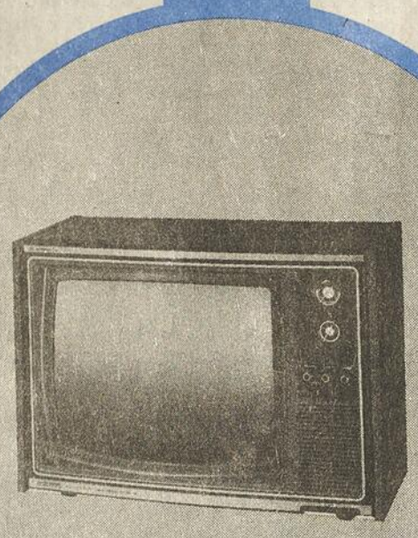
à l'occasion des fêtes, offrez un

ABONNEMENT-CADEAU

au quotidien national des Québécois

Le JOUR

et participez à notre concours







2ième PRIX

Un téléviseur couleur HITACHI, 20'', 100% transistorisé

Une gracieuseté de

MODULE ELECTRONIQUE,

8989 Lajeunesse, 384-5430

1er PRIX

Gagnez un voyage d'une semaine à la Martinique pour 2 personnes à l'Hôtel Latitude entre le 30 janvier et le 20 mars 1975

Une gracieuseté de

"Pour réservations"
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est ave LAURIER
(Métro Laurier)
Tél.: (514) 274-1877

EN PRIME

Pour tout abonnement ou renouvellement d'un an ($52) le souscripteur recevra GRATUITEMENT le premier agenda historique

Memini 1975 des Québécois

Conçu et réalisé par les Éditions Boréal Express avec la collaboration du Journal LE JOUR

Règlements du concours

- **3 chances de gagner en offrant un abonnement d'un an ($52)**
- **2 chances de gagner en offrant un abonnement de 6 mois ($30)**
- **1 chance de gagner en offrant un abonnement de 3 mois ($15)**

Un certificat-cadeau portant votre nom sera envoyé aux personnes à qui l'abonnement sera offert.

Faites parvenir le coupon suivant entre le 15 novembre 1974 et le 3 janvier 1975 à:

Journal LE JOUR, 387 boul. Lebeau, Montréal 379

Les employés du journal et les membres de leur famille ne sont pas éligibles.

Je désire offrir un abonnement postal de: **6**
ou je désire m'abonner pour:

☐ 3 mois $15
☐ 6 mois $30
☐ 12 mois $52

☐ nouvel abonnement
☐ renouvellement

abonnements-cadeaux

A: NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____

souscripteur

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ TEL _____

Le JOUR

POPULATION:
Au 1er juin 1973: 27,500
Au 1er juin 1974: 28,980
Taux d'augmentation (par décade(: 15%
Taux d'augmentation québécois: 7%
Taux d'augmentation régional: 10%

RAPPORT DE MASCULINITE: 45 (i.e. 45 hommes pour 55 femmes)

POPULATION SELON LA LANGUE PARLÉE
(rec. de 1971):
Francophone: 99.1%
Anglophone: .7%
Autres: .2%

POPULATION SELON L'ORIGINE RACIALE
(Rec. de 1971):
Britannique: 2.1%
Française: 96.6%
Allemande: .4%
Italienne: .1%
Autres: .4%

FAMILLES
(rec. de 1966 et 1971):

	1966	1971
Nombre	3,675	5,595
Nombre moyen de personnes par famille	4.6	4.1
Nombre moyen d'enfants par famille	n.d.	2.1

CURIOSITES:
Nombre de chiens (enregistrés) à Rimouski, en 1973: 838
Moyenne par famille: .15

Nombre de bicyclettes (enregistrées) en 1971: 2,400
Moyenne par habitant: .09
Moyenne par famille: .43

REPARTITION PROCENTUELLE DE L'EMPLOI PAR SECTEUR D'ACTIVITE
(rapport de la ville de Rimouski)
Primaire: 1%
Secondaire: 15%
Construction: 9%
Tertiaire: 75%

VENTES AU DETAIL:
Ventes en 1973: 70.1 millions
47% au dessus de la moyenne canadienne
62% au-dessus de la moyenne québécoise
130% au-dessus de la moyenne régionale
83% au-dessus de la moyenne du comté

Ventes per capita: $2,550
17% du total régional
80% du total du comté

REVENUS
Revenu personnel disponible: 81.4 millions
12% au-dessous de la moyenne canadienne
3% au-dessous de la moyenne québécoise
16% au-dessus de la moyenne régionale
14% au-dessus de la moyenne du comté
Revenu per capita: 2,960
12% du total régional
60% du total du comté

Salaire hebdomadaire moyen (1972): $130.05
Moyenne québécoise: $142.86
Moyenne canadienne: $149.22

EMPLOI (1961 — 100): 144.9 (en 1972)
Moyenne québécoise: 120.1
Moyenne canadienne: 129.9
Chômage (moyenne annuelle): 10%

RIMOUSKI métropole régionale ?

Pierre Bruneau

L'une des recommandations faite par le B.A.E.Q. en 1966 était que l'on fasse de Rimouski non seulement le centre sous-régional d'un territoire comprenant les comtés de Rimouski, Matane et Matapédia, mais aussi que l'on favorise à moyen terme l'émergence d'un authentique pôle de développement régional.

De par sa position géographique, sa taille démographique et son potentiel administratif, Rimouski pensait-on était toute désignée pour assumer cette haute fonction.

Huit ans se sont écoulés déjà depuis que le B.A.E.Q. a déposé ses conclusions. La question qui dans les circonstances nous vient tout naturellement à l'esprit est de savoir si, au terme de cette période de gestation, Rimouski joue effectivement le rôle de métropole régionale qui lui a été assigné en 1966.

Rimouski, sous-capitale régionale

Il ne fait aucun doute et les études sont nombreuses pour l'attester que rimouski en tant que capitale sous-régionale rayonne d'une façon très efficace sur son arrière-pays. À titre d'exemple, il n'est pas sans intérêt de noter que rimouski accapare plus de 30% de la main mise extérieure sur les propriétés foncières et immobilières des municipalités gravitant autour d'elle dans un rayon de 25 milles. Dans un autre domaine, l'étude de l'origine de la population immigrante à Rimouski, depuis 1956 jusqu'à nos jours, montre que l'agglomération puise 64% de ses effectifs immigrants dans un rayon de 40 milles et près de 92% dans un rayon de 60 milles. Le comté de Rimouski pour sa part lui en fournit plus de 50%. Ces indicateurs et bien d'autres, qu'il serait fastidieux d'énumérer ici, tendent à démontrer que Rimouski exerce une influence directe sur une zone assurément peu peuplée mais vaste dont les limites approximatives passent par Trois-Pistoles, Cabano, Causapscal et Matane.

Rimouski, pôle de développement régional

Qu'en est-il maintenant au niveau du territoire pilote? Rimouski joue-t-elle son rôle de métropole régionale? Est-elle selon l'expression de Jean Gottmann "le pôle de cristallisation de la personnalité régionale"? Est-elle dans sa région, distributrice de travail, d'approvisionnements, de capitaux; est-elle collectrice de productions à commercialiser, fournisseur de services de haute qualité? À ces questions, il serait vain de vouloir répondre et ce globalement par la négative. Le respect de la vérité impose que nous procédions sectoriellement et que nous laissions parler les faits d'eux-mêmes.

Rimouski, pôle d'attraction démographique?

La taille, l'évolution et la structure démographique de la région-plan sont un excellent indicateur du dynamisme régional et le sens des flux migratoires en dit long sur l'attraction qu'exerce rimouski sur son environnement humain. L'analyse des chiffres issus des trois derniers recensements fédéraux indique que le potentiel démographique du territoire-pilote est en constante diminution, soit 7.7%. De 349,000h. en 1961, la population est passée à 322,000 en 1971. Ces résultats ne nous étonnent guère puisqu'ils sont le lot de toutes les régions périphériques délaissées par les activités industrielles à technologie avancée mais prennent tout leur sens à partir du moment où s'accrédite, chaque jour davantage dans l'espirt des technocrates et desn du Bas St-L ombre de politiques gouvernementales récentes tiennent leur légitimité de l'existence d'un tel postulat. La fermeture en 1970 d'une dizaine de paroisses marginales de l'arrière-pays et la mise sur pied d'un programme d'aide aux migrants assorti de primes de relocalisation et de déménagement parfois appréciables en est un exemple patent. Il en est un autre tout aussi notoire qui consiste à n'investir que des miettes pour accélérer le développement industriel régional: il en résulte que, tout comme en 1963, le taux de chômage régional oscille entre 20 et 30% et que les centres de services, faute d'emploi, de pôles de développement socio-économique qu'ils devaient être, sont devenus des lieux d'élection pour toutes les catégories d'assistés sociaux.

Compte tenu de sa taille, rimouski ne fait pas exception à la règle puisqu'elle n'est guère en mesure de générer suffisamment d'emplois industriels pour retenir et quête d teur industriel rimouskois (15% de l'emploi total) s'ajoute l'hypertrophie du secteur tertiaire (75% de la population active) lié directement à la phase de décentralisation administrative menée par Québec à la fin des années soixante pour faire suite aux recommandations du B.A.E.Q. Outre que ce secteur subit un tassement inévitable après le boom des dernières années, il est de plus réservé à une main-d'oeuvre spécialisée, généralement en provenance d'autres régions du Québec et plus particulièrement des grands centres.

Une double constatation se dégage de toutes ces considérations: non seulement Rimouski est au centre d'un bassin démographique en perte de vitesse, donc à la tête d'une région qui se vide peu à peu de sa substance, mais elle est de plus incapable de draîner en son pôle les flux migatoires réginaux qui vont le plus souvent alimenter directement les grands pôles de croissance du Québec. De ce point de vue Rimouski ne joue pas son rôle de relais régional en étant cette étape indispensable entre la base régionale et les villes maîtresses du réseau urbain québécois.

Rimouski métropole économique?

Î Le phénomène d'urbanisation a donné à la ville et à fortiori à la régionale une importance grandissante par rapport à son environnement, tant du point de vue démogaphique que du point de vue économique. Nous savon se fabile rayonnement qu'exerce Rimouski sur le plan démographique. Il nous reste à apprécier, dans le cadre restreint qu'on nous impose, le rôle que celle-ci joue au niveau des activités économiques régionales.

Dans le secteur industriel, une étude menée en 1971 montre que le degré de participation de la bourgeoisie rimouskoise à l'économie régionale est en étroite relation avec l'atrophie générale du même secteur au sein de l'agglomération. En effet, l'appareil usinier de Rimouski ne commande dans la région que 7 succursales employant un effectif fort limité s'établissant à 77 personnes. Ces chiffres montrent à l'évidence que rimouski n'a pas su s'appuyer sur une bourgeoisie d'affairs dynamique pour diffuser le développement économique à travers sa région en y implantant des succursales et en y essaimant des capitaux. Cette intervention au nieau régional aurait pu prendre la forme d'un certain degré de complémentarité entre d'une part les activités économiques régionales liées à l'exploitation des ressources naturelles et d'autre part l'appareil industriel rimouskois et son prolongement extra-urbain qui auraient pu s'orienter vers la transofrmation des produits issus de l'exploitation du potentiel bio-physique du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

Cette gourgeoisie rimouskoise de mentalité fort peu industrielle, somme toute, s'est-elle davantage intéressée au négoce? Il semble bien que ce soit le cas dans la mesure où pour acquérir biens et services, c'est la campagne qui se déplace et non pas la ville. En effet, Rimouski attire selon une fréquence qui est fonction du bien désiré et de l'éloignement au centre, une clientèle potentielle dépassant 100,000 habitants. Et les chiffres de 1973 montrent que les ventes au détail dans l'agglomération sont de 25% plus élevées que la moyenne des villes du Québec de même taille démographique et s'établissent à $2,550 per capita. L'intervention régionale rimouskoise dans le domaine du petit commerce est certaine, mais cette intervention reste passive dans la mesure où la bourgeoisie locale ne fait qu'exploiter un pouvoir d'achat et que les déplacements de la clientèle régionale s'effectuent de la campagne vers la ville. À aucun moment Rimouski ne s'impose à la région pour l'approvisionner en capitaux, la doter d'établissements commerciaux modernes et ainsi contribuer à restructurer un appareil commercial trop souvent inadapté aux besoins nouveaux d'une société en perpétuel changement. À cet égard, il est révélateur que toujours selon une enquête menée en 1971, Rimouski ne commande dans sa région que 24 succursales employant 45 personnes.

Dans le domaine bancaire, l'indigence de Rimouski est portée à son comble. À l'échelle régionale, la ville ne dirige aucune agence, ne contrôle aucun employé. C'est aux organismes bancaires, sis à Montréal le plus souvent, que revient la responsabilité de drainer l'épargne locale et régionale et de redistribuer sous forme de prêts et, ce localement, une partie seulement des sommes ramassées. Bel exemple de centralisation excessive, où dans un domaine aussi décisif que l'organisation bancaire, la capitale régionale n'est qu'une succursale parmi bien d'autres.

Les exemples seraient nombreux pour démontrer l'anémie endémique qui caractérise rimouski. Ceux que nous avons illustrés, en caricaturant parfois, nous autorisent à nous interroger sur la place et le rôle réel que joue Rimouski dans la région-plan. Ce rôle de "leader" que doit exercer toute métropole digne de ce nom n'est assurément pas assuré par Rimouski.

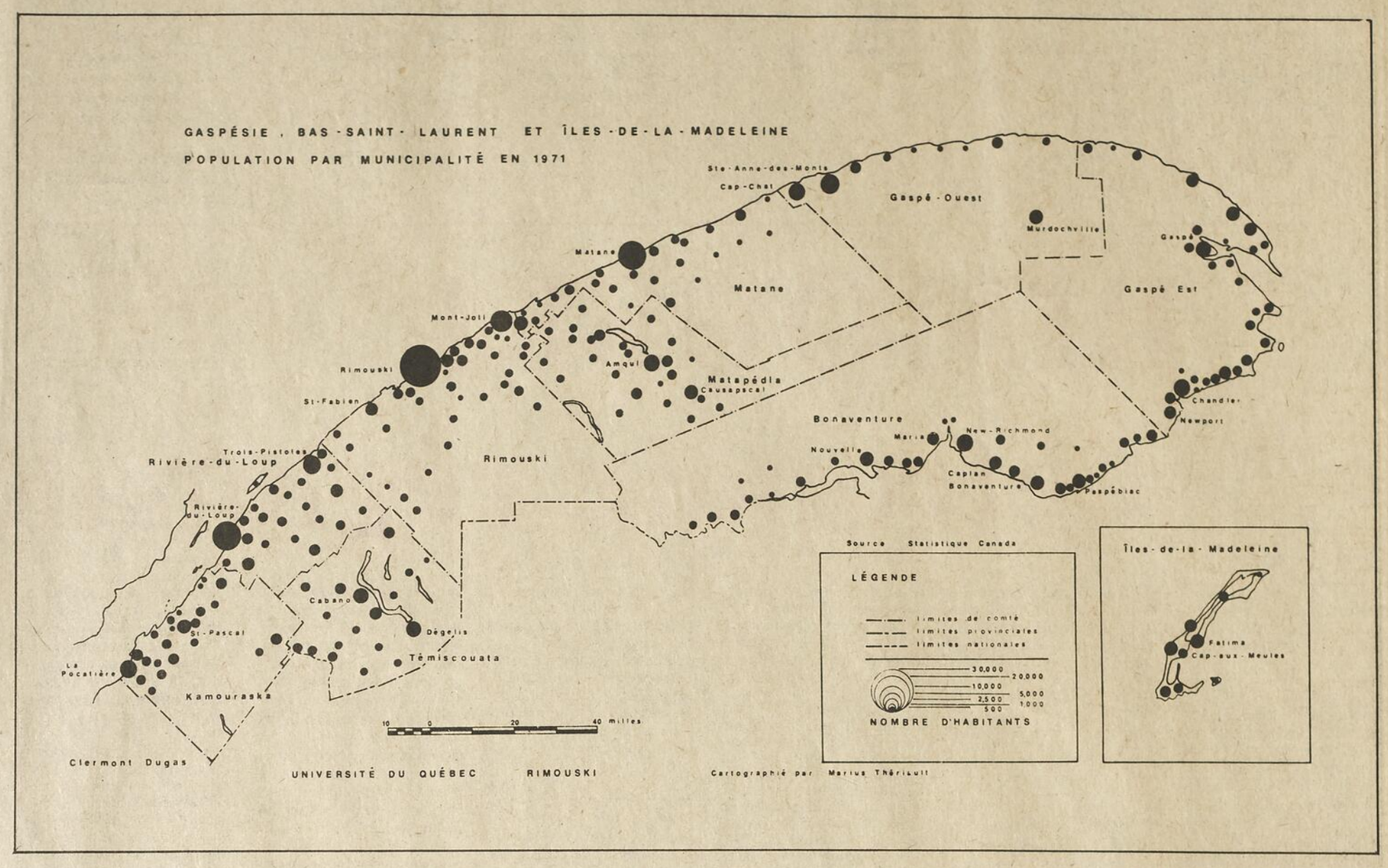
Rimouski capitale administrative régionale?

Ce qui, véritablement, serait plus conforme aux faits, serait de qualifier rimouski de capitale administrative régionale. De ce point de vue, la politique de décentralisation administrative suggérée par le B.A.E.Q. a été effectivement appliquée par Québec, si bien que l'on retrouve actuellement à Rimouski et pour chacun des ministères impliqués directement dans l'aménagement du territoire, une antenne régionale. Au niveau des infrastructures, tout comme à celui du personnel administratif, la décentralisation a été effective. Peut-on en dire autant de l'aspect décisionnel? Les avis à cet égard sont partagés. Nombreux sont ceux qui croient et nous sommes de ceux-là, que les pélérinages à Québec dès qu'il s'agit de prendre une décision importante affectant l'avenir de la région, ne sont pas encore choses du passé. Tel que le proposait le B.A.E.Q., il faut faire cesser ces déplacements qui portent atteint à la dignité régionale et doter la région d'un authentique gouvernement régional. En plus de planifier l'avenir en fonction des intérêts régionaux, un tel pouvoir dans les mains des représentants des élites locales et régionales contribuerait à redonner confiance à ceux que l'on a toujours traité en porteurs d'eau. Il va de soi qu'un tel gouvernement régional ne pourrait installer son siège qu'à Rimouski puisqu'il importe avant tout que la région n'ait qu'une seule tête. Cette capitale régionale, ainsi dotée de pouvoirs réels, pourrait prendre en main le développement de son hinterland, galvaniser les esprits, canaliser les énergies et encadrer de même que supporter les mouvements populaires tels que ceux qui ont donné naissance aux opérations Dignité. rimouski et à travers elle la région toute entière, recèle-t-elle suffisamment d'énergie et d'enthousiasme pour s'arroger un tel pouvoir? La réussite d'une ville et l'avenir d'une région en dépendent.



Le développement de l'Est du Québec: un défi toujours d'actualité

par Clermont Dugas, professeur à l'Université du Québec à Rimouski. Auteur d'un ouvrage sur *l'Est du Québec à l'heure du développement régional*.



L'aménagement de l'Est du Québec

La première étape: 1963-1971

Depuis 1963, la Gaspésie, le Bas St-Laurent, les Îles de la Madeleine et les vallées du Témiscouata et de la Matapédia, forment un territoire pilote d'aménagement. On y mène des expériences de planification, d'administration, d'aménagement et de participation dont les effets positifs ont par la suite des retombées sur le reste du Québec alors que les effets négatifs ne concernent que la région. Les cinq unités territoriales, bien différentes l'une de l'autre quant à leurs caractéristiques naturelles, historiques et socio-économiques, sont amalgamées dans un périmètre administratif identifié couramment comme la région de l'Est du Québec. Onze ans de promesses, d'espoir, d'animation, de participation et de frustration en ont fait un territoire dont la cohésion repose principalement sur des expériences communes et un sentiment mêlé d'insatisfaction, d'inquiétude vers l'avenir, et d'une confiance nouvelle dans leur potentialité et celle de leur milieu.

L'année 1963 voyait naître le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) qui avait pour mandat, d'établir un plan d'aménagement avec la participation de la population concernée, dans le but d'assurer le développement socio-économique du territoire. C'est le début d'une période d'espoir et d'effervescence dont les moments forts se situent en 1966, 68 et 1971.

En 1966, le BAEQ remet au gouvernement un plan de 2048 pages réparties en 10 cahiers et comprenant 231 recommandations très précises portant sur tous les secteurs d'activités. Il présente une stratégie globale de développement s'appuyant sur quelques grands objectifs: modernisation des secteurs de base traditionnels, création d'activités dynamiques nouvelles, valorisation de la main-d'oeuvre, mise en place d'un cadre institutionnel de planification et de participation, éclosion d'une conscience régionale. Si ce plan avait été appliqué intégralement, il aurait bouleversé la structure économique, sociale et administrative du territoire, mais pas toujours selon les aspirations des populations concernées.

En 1968, les gouvernements fédéral et provincial décident d'appliquer une partie des recommandations du BAEQ. Une entente fédérale provinciale est signée le 26 mai 1968, par laquelle on affecte une somme de 258 millions de dollars, pour une période de 5 ans au développement de l'Est du Québec. La signature de cette entente a été accueillie avec joie par la population. Le désenchantement a commencé quelques mois plus tard lorsqu'on se rendit compte des vices fondamentaux qu'elle comportait et devant les difficultés de la structure gouvernementale à passer à sa mise en application. On s'est également vite rendu compte que le soi-disant budget spécial camouflait une bonne part des budgets réguliers des divers ministères. Cette première entente est vite apparue comme un magistral trompe l'oeil. Malgré des objectifs fort louables, aucun programme et aucune somme d'argent n'étaient prévus pour régler les deux plus importantes carences du territoire: une absence d'industries et un réseau de communication lamentable. Or il s'agit des deux causes majeures du sous-développement économique régional. De plus, par les relocalisations de population envisagées à l'extérieur du territoire, l'entente comportait un esprit de défaitisme et un manque de confiance dans les possibilités réelles de développement de la région. Elle se traduisait davantage en un plan de déménagement qu'en un plan d'aménagement du territoire.

Près de la moitié du budget de l'entente devait provoquer à plus ou moins court terme des relocalisations de population. Les actions entreprises dans le domaine de l'agriculture, de la forêt, de la pêche, de l'urbanisation et de la valorisation de la main-d'oeuvre impliquaient des diminutions d'emplois et des relocalisations massives de population à l'intérieur et à l'extérieur de la région.

L'entente de 1971

Le mécontentement populaire provoqua la renégociation de cette entente. Le 10 septembre 1971, elle est amendée et prolongée jusqu'au 31 mars 1976 avec un nouveau budget de $411 millions. Malgré le maintien de programmes devant susciter des déplacements de population, cette nouvelle entente traduit une volonté plus claire d'aménager la région. Elle corrige les deux grandes lacunes de l'entente précédente en affectant d'importantes sommes d'argent à la réfection du réseau routier et au développement des affaires qui vise la création de nouvelles entreprises et l'expansion de celles existantes.

Depuis 1971, on a accru l'efficacité administrative et on dépense assez rondement les fonds de l'entente. Les programmes sont toutefois appliqués avec des rythmes très différents selon les ministères, entre lesquels la concertation et la coordination font souvent défaut. Il est en fait difficile de voir à travers les diverses actions qui sont menées simultanément sur le territoire, la cohésion indispensable à un plan d'aménagement. Ainsi, le deuxième programme de relocalisation précédait la mise en application des programmes de réaménagement foncier et forestier. D'autre part, la planification du ministère des Affaires municipales est souvent indépendante des actions entreprises par les ministères de l'Agriculture, des Terres et Forêts et du Tourisme.

Échec de l'aménagement planifié

Même s'il est encore trop tôt pour juger des effets de l'entente amendée en 1971, il est quand même possible de dresser un premier bilan des effets des efforts de planification en cours depuis 1963.

L'un des premiers objectifs du plan du B.A.E.Q. était de maintenir la population du territoire à son niveau de 1961, la population régionale a amorcé une régression qui s'est accentué durant la période quinquennale 1966-71.

Évolution de la population du territoire de 1951 à 1971

Année	Population	Taux d'évolution en %
1951	313,275	+12.98
1956	343,714	+9.71
1961	349,714	+1.74
1966	338,164	−3.30
1971	325,806	−3.65

Il est assez paradoxal de constater cette coïncidence entre le début de l'évolution négative de population et une période d'intenses travaux de planification et d'aménagement. En fait on a beaucoup planifié, on a parlé et écrit abondamment dans le territoire, on s'est beaucoup agité, on a mobilisé la population pour le mythe du développement touristique, et on a réussi à ne créer en fin de compte qu'une véritable psychose d'une migration à plus ou moins court terme. Les expressions rationalisation des secteurs de base, restructuration de l'espace, mobilité géographique de la main-d'oeuvre, réaffectation des ressources ont en fin de compte servi à cacher une incapacité de créer de nouveaux emplois rénumérateurs. Il faut parler de mythe du développement touristique puisque l'on a toujours présenté ce secteur d'activité à la population gaspésienne comme la base de son avenir économique. Il s'agit en fait d'une nouvelle forme de colonialisme. Ce secteur d'activité crée en fait très peu d'emplois, laisse peu d'argent dans la région et dessert surtout les intérêts des gens extérieurs au territoire. Mais ce qui est plus grave, on donne à la population l'impression que l'on veut régler ses problèmes alors que l'on hésite à prendre les véritables mesures pour le faire.

La décroissance de population est certe reliée à la diminution du taux d'accroissement naturel qui a passé de 22.7 pour 1000 en 1961 à 8.6 pour 1000 en 1971, mais est surtout dépendante de la situation économique qui prévaut. De 1961 à 1971, 80,500 personnes ont quitté le territoire. C'est de loin le plus fort contingent jamais enregistré pour une période de 11 ans. Le seul comté de Matapédia a vu sa population diminuer de 25% entre 1961 et 1971. Entre 1966 et 1971, 165 localités sur 214 enregistraient des pertes de population.

Il y a indiscutablement une relation entre ce niveau élevé de migration et le taux de chômage. Ce dernier demeure constamment dans la région, à plus du double de celui de la province. En 1971, le bureau régional du ministère des Affaires sociales à Rimouski estimait ce taux à 10%. Cependant, il s'agit bien là d'une moyenne. Certains comtés et certains secteurs peuvent atteindre à diverses périodes de l'année des taux de 30%, 40% et même davantage. À l'exclusion du comté de Kamouraska, le plan prévoyait pour 1972 81,000 emplois dans le territoire dont 12,000 à temps partiel. Or en 1971 on en dénombrait approximativement 64,000.

Le plan devait aussi faire disparâtre du moins atténuer fortement l'écart de revenus entre la région et la province. Or le revenu disponible per capita de la région qui équivalait à un indice de 57.4 en 1951 par rapport à 100 pour la province, ne valait qu'un indice de 62.2 en 1970 toujours par rapport à un indice 100 pour la province. C'est de loin le plus faible indice provincial. Le Saguenay Lac St-Jean qui se situe à l'avant dernier rang a un indice de 79.8. En terme de dollars, le revenu disponible per capita de la région se chiffrait à $1,155.00 en 1970 alors que celui de la province atteignait $1,705.00.

Le développement est possible

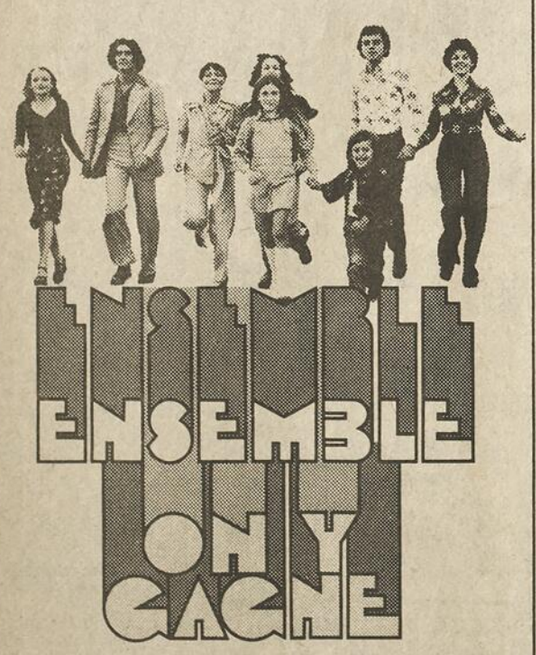
Même si trois des principaux objectifs du B.A.E.Q. n'ont pas été atteints, la situation régionale de 1974 invite à un certain optimisme. La physionomie de la région est en voie de changement. De nombreux secteurs du territoire sont touchés par une extension et une rénovation de l'habitat. Le monde rural adopte de plus en plus des comportements et un style de vie urbain. La qualité de la vie s'améliore. Une intensification de la vie des relations brise l'isolement si longtemps caractéristique de nombreux secteurs du territoire. La population a acquis une très grande mobilité géographique et prend contact avec les courants d'idées émanant de partout. Les marginalités culturelles et sociales par rapport à la province n'existent plus.

Il n'est plus question de la sous-scolarisation des gens du territoire. Bien au contraire, la région ne peut absorber sa main-d'oeuvre instruite. La qualité de l'enseignement dispensé dans l'Est du Québec est la même que dans le reste de la province. Bien plus, par sa politique de décentralisation l'Université du Québec à Rimouski est présente dans les petites localités et les zones périphériques. Les étudiants de niveau collégial dans la région totalisent 1.35% de la population totale; ceux de même niveau dans la province forment 1% seulement de la population. Une enquête effectuée à l'Université du Québec à Rimouski a démontré que 85% des étudiants fréquentant cette institution souhaitaient demeurer dans la région à la fin de leurs études.

L'Est du Québec dispose de ressources sous-développées dans les secteurs de la pêche, de la forêt, de l'agriculture, des mines et du tourisme. La transformation sur place des ressources actuellement exploitées est insignifiante. Pourtant l'industrie pourrait se développer. On en trouve la preuve dans un accroissement du nombre d'emplois industriels supérieur aux prévisions du B.A.E.Q., et cela sans que les gouvernements provincial et fédéral aient octroyé à la région les mesures spécifiques d'industrialisation, si longtemps réclamées. Malgré la sous-exploitation du domaine agricole, il y a une consolidation et une restructuration importantes qui s'effectuent dans les secteurs. Enfin on est actuellement en voie de refaire le réseau régional des communications.

Il n'y a pas de raison pour que le vidage de l'Est du Québec continue. Il faudrait tout simplement que ceux qui ont la responsabilité d'orienter l'économie provinciale et nationale aient foi dans les possibilités de développement régional et qu'ils adaptent leurs politiques en conséquence.

Clément Dugas



la consolidation de dettes, c'est commencer à vouloir joindre les deux bouts

A la Caisse, rien n'est laissé sans solution. La consolidation de dettes c'est un service ouvert à tous les membres. Souvent les tracas financiers mènent à l'essoufflement moral. Sachez qu'avec la Caisse, vous pouvez retrouver votre deuxième souffle, celui qui vous aide enfin à respirer en paix. Soyez à votre aise chez vous à la Caisse. . . On en a vu bien d'autres.

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS

Jacques et Paul R. Dufour
COURTIERS

Assurances générales

3, rue St-Paul **723-2231**
RIMOUSKI

Voyages Azur Inc.
363 St-Jean-Baptiste est, Rimouski
Tél. 723-6481
NICOLE LANGLOIS, gérante

HEURES DE BUREAU du lundi au vendredi 9h. à 21h. samedi 9h. à 16h.

MOI AUSSI,
JE M'ORGANISE ET JE PARS...

CUBA
Ile de l'amitié
Départs tous les mercredi et jeudi de chaque semaine, de Montréal, incluant avion, hôtel, transferts, repas du midi et du soir avec vin ou bière

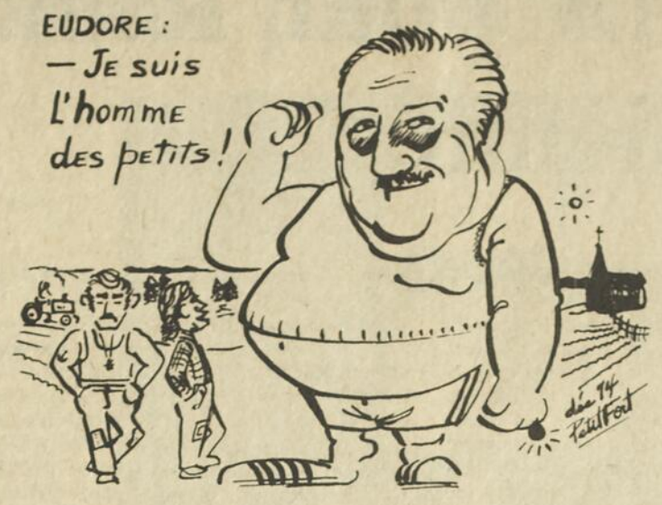
1 semaine à partir de **$329.00**

—Tous nos voyages assurés par "LA LLOYD'S"
—Pour voyager sans problèmes, achetez un vol nolisé (CHARTER).

Dr. James Paulin
OPTOMÉTRISTE
95 ÉVÊCHÉ OUEST
RIMOUSKI
723-6444

Comité de rédaction: Noëlla Jean-Bouchard, Jean-Guy Côté, Richard Fiset, Jacques Pelletier
Caricature: Yolande Fortin
Publicité: Yves Martin, ex-gréviste de Québec-Téléphone
Collaboration: Agence Embryon de Rimouski
Coordination: Claude Boucher, James Poulin
Les AMIS du JOUR de Rimouski









C'est ça nos quatre as!

par Chrystiane Jobin

Les comtés provinciaux de Rimouski et de Matapédia et les comtés fédéraux de Matane et de Rimouski constituent le coeur de la région de l'Est du Québec ou, comme on dit familièrement chez-nous, "du bas de Québec". Situés en plein centre géographique de ce vaste territoire, c'est là qu'on trouve les principaux foyers de l'activité régionale, que ce soit dans le domaine économique ou culturel, voire sur le plan politique.

Bien que leurs limites territoriales respectives s inter-pénètrent à cause de la présence des comtés fédéraux, ces quatre circonscriptions pourtant relativement petites en étendue dans le contexte régional n'accueillent pas moins des deux cinquièmes des habitants du territoire. Pas surprenant donc d'y trouver quelques-uns des centres urbains les plus importants du territoire: Matane, Amqui, Price, Mont-Joli, site de l'aéroport régional et bien sûr Rimouski la métropole et la capitale régionale de l'Est du Québec.

Malgré cette vocation de métropole et de capitale qu'elle remplit fort bien d'ailleurs (Université du Québec, Institut d'Océanographie, Cegep, édifice gouvernemental où sont regroupés les services régionaux mis en place depuis le BAEQ, etc... et même, siège social de Québec-Téléphone, ce qui, en cas de grève se sent partout), Rimouski est dans un comté semi-urbain, ce qui est d'ailleurs le lot de presque tous les centres urbains du territoire. "Chez nous, la campagne c'est à la porte".

Ce qui, bien sûr, n'est pas sans avoir des influences profondes sur la vision du monde, sur le folklore, les habitudes, les traditions et même le langage. Par voie de conséquence, les hommes politiques de ce milieu doivent tenir compte de cette caractéristique (milieu semi-urbain ou semi-rural si vous préférez) tant en ce qui concerne l'organisation électorale et le programme du comté qu'au point de vue des intérêts qu'ils vont privilégier par leur représentation. Et effectivement, quelques-uns ont dû assez bien s'en tirer puisque jusqu'aux dernières élections québécoises, il y a toujours eu, dans les trois comtés dont nous parlons, un ministre à Québec ou Ottawa.

Très souvent, on considère le député en provenance d'un comté semi-rural comme le porte-parole politique des "élites locales" ou comme "l'homme du comté" qui va, en élargissant à toute sa circonscription l'esprit de clocher, décrocher des contrats de voirie. Toutefois, si l'on y regarde de plus près, au moins pour les comtés provinciaux de Rimouski et de Matapédia et les comtés fédéraux de Matane et de Rimouski, on constate vite que M. Pierre de Bané (fédéral, libéral, Matane), Eudore Allard (fédéral, créditiste, Rimouski), Claude St-Hilaire (provincial, libéral, Rimouski) et Bona Arsenault (provincial, libéral, Matapédia) représentent des couches de population très différentes.

On considère généralement la population rurale comme monolithique, foncièrement conservatrice, voire absolument réfractaire au changement, même si les récentes manifestations de la classe agricole et le vaste support populaire qu'elles ont reçu ont quelque peu contribué à modifier cette image. Toutefois, ici, nous sommes dans le château-fort des Opérations-Dignité dont les orientations et les revendications "progressistes" constituent un phénomène politique important et témoignent de la volonté de changement des milieux ruraux.

Bona Arsenault, "Bona", est contre les Opérations-Dignité, lui. Politicien traditionnel, le titre ne l'offusque pas, au contraire, il connaît tous les petits trucs et les autres et ne se gène pas pour les utiliser. Député fédéral, puis provincial, il s'illustre comme ministre: la "pitoune à Bona", l'uniforme dans son ministère, le dernier ministre à exiger qu'on lui donne de "l'honorable", il est redevenu, par la grâce de Robert Bourassa, un simple député qui, soulagé des tâches administratives d'un ministère, peut se consacrer tout entier aux intérêts de ses électeurs. Lui, il est contre les Opérations-Dignité, contre le GRD, contre les syndicats, contre la décentralisation administrative de l'appareil de l'État; lui, c'est un politicien traditionnel, le plus vieux parce que le plus expert dans son genre ou ne serait-ce pas plutôt le contraire!

Pierre de Bané, "Pierre" est pour les Opérations-Dignité, lui. Mais comme il se sert de découpures d'articles écrits sur son compte, pour faire sa publicité durant ses campagnes électorales, un silence tactique est de mise.

Mais la réalité urbaine du milieu intervient aussi dans la détermination des choix politiques. On sait que la faiblesse du secteur de la transformation, le secondaire, affaiblit la structure économique du secteur. Il y a beaucoup de chômeurs, d'assistés sociaux, d'employés au salaire minimum et la majorité des travailleurs oeuvrent dans le secteur du commerce et des services, ces derniers temps, des conflits ouvriers (Rodech, Québec-Téléphone etc...) sont venus lézarder la façade de la bonne entente sociale et radicaliser les perceptions des travailleurs.

Eudore Allard, député créditiste fédéral de Rimouski, "Eudore", environ 6'2" et 250 livres se présente comme l'homme des "petits". Simple, franc, il déclarait de retour d'une mission parlementaire au Vietnam que le régime du Sud était corrompu et anti-démocratique en comparaison de celui, communiste, du Nord. Tout un créditiste! Il prend régulièrement le parti de ceux qu'il nomme "les sans-voix" sans doute pour leur faire sentir que leur voix, c'est lui. Il faut noter qu'il appartient à la ligne "personne humaine" plutôt qu'à la ligne "doctrine monétaire" du créditisme. Finalement, Eudore, c'est le Bona des humbles.

Claude St-Hilaire, député provincial libéral de Rimouski, "M. St-Hilaire". Ingénieur, il a possédé une importante firme de construction et le plus gros centre commercial de l'Est du Québec. Maire de la ville de Rimouski, battant Eudore Allard à ce poste, c'est l'homme des patrons et de la petite bourgeoisie locale. Il mène vigoureusement tous les dossiers qui peuvent, aux yeux de la bourgeoisie locale, contribuer au prestige de la capitale régionale (école de marine, traversier, Radio-Canada). Fort de l'appui des média (contrôlés par l'empire Bellavance et Télémédia), il tente de rallier la population à ces objectifs véhiculés par l'idéologie dominante. Toutefois, ces derniers temps, on a bien vu que M. St-Hilaire a dû laisser tomber sa façade de député de tous les Rimouskois; il a refusé de rencontrer l'assemblée générale des étudiants au Cegep durant l'occupation, a soulevé la colère du comité des travailleurs au salaire minimum pour ses réponses évasives à leurs revendications, a été semoncé par les grévistes de Québec-Téléphone pour ses interventions très ambigües dans le conflit.

C'est ça nos quatre as! Ils ne sont sans doute ni pire ni meilleurs que les autres, mais avec quatre cartes pareilles, pouvons-nous vraiment dire que nous avons un atout dans notre manche?

"LE JOUR" PAR CAMELOT

ou pour abonnement par la poste Téléphonez à... (le soir)

BIC	Ghislaine Leclerc 93 St-Jean Bap. Bic	736-4317
NAZARETTE	Pierre Montreuil, 513 St-Germain O.	724-9473
PIE IX	Candide Gauvin 479, Père Rouillard Marc St-Amand 113, Arthur Buies	723-6957 723-5565
POINTE-AU-PÈRE	Gérald Ba 414, Chemin du Roi	723-9791
RIMOUSKI-EST	Gérald Levasseur 682, 5ème rue Gaston Beauchesne 603, 2ème rue	723-5616 724-2187
SACRÉ-COEUR	Garnier Parent 684, St-Germain O.	724-4649
ST-ANACLET	Denis Ross 166, de la Gare	723-2816
ST-FABIEN	Jean-Gabriel Voyer Rg 1, Ouest	869-2195
ST-GERMAIN	James Paulin 95, Évêché ouest	723-6444
ST-ODILE	Michel Couillard 527, Thomas Taschereau	724-2797
ST-ROBERT	Eric Loiseau 131 St-Joseph Apt. 5	723-1090

PARTOUT AILLEURS ou si occupé à ces endroits 723-5616
Les Amis du JOUR de RIMOUSKI

Dr Georges Raymond, D.D.S.
Dr Benoit Lechasseur, D.D.S.
CHIRURGIENS-DENTISTES
Centre Médical
124, rue St-Germain Est
Tél.: 723-3839 Rimouski, Québec

VOTRE MAGASIN PRESTIGE à RIMOUSKI
François Ricaud Inc.
Spécialité pour hommes laine & tricot
84, St-Germain ouest, Rimouski, Qué. Tél.: 723-2452

St-Hyacinthe (Siège Social) Montréal, Rimouski
L'OPTIQUE RICHELIEU LTÉE
Produits d'optique en gros seulement

CLAUDE DUBÉ ESSO SERVICE
100, rue St-Louis Rimouski
723-1060

CENTRE MUSICAL
86 Est St-Germain — La Grande Place
RIMOUSKI, Qué. G5L 1A6
Tél.: 723-2039

TÉL.: 723-5075 **Spécialités: SALLE DE BAIN**
Fémina Enr.
Couvre-lits - Tentures ass. - Importations - Exclusivités
MME J. ROBICHAUD propriétaire
22 Est, rue St-Germain RIMOUSKI, Qué.

TANT QU'IL Y AURA DES HIVERS, CHEZ NOUS, C'EST SKI-DOO
BOULEVARD CHEVROLET INC.
375 Boulevard Jessop, RIMOUSKI, P.Q.
ski-doo

Le Laboratoire d'Océanographie:

Un outil indispensable pour les scientifiques québécois et un actif pour Rimouski et la région gaspésienne

par Georges Drapeau **Chercheur, directeur de l'I.N.R.S. Océanologie, Rimouski**

Le 31 octobre dernier on levait symboliquement la première pelletée de terre du Laboratoire d'Océanographie qui sera construit à Rimouski sur le campus de l'Université du Québec. Ce laboratoire est un outil indispensable pour les scientifiques québécois qui poursuivent des travaux en océanographie et pour l'Est du Québec c'est un investissement dans le secteur de la recherche qui se répercutera au niveau socio-économique.

Le dossier du Laboratoire d'Océanographie a évolué rapidement grâce à la collaboration des organismes universitaires et gouvernementaux intéressés au développement de l'océanographie au Québec. En recommandant la construction d'un laboration d'océanographie à Rimouski, le Conseil des Universités du Québec rejoignait le projet de l'Office de Développement de l'Est du Québec (ODEQ) de doter la région d'équipements de recherche océanographique, soit d'un laboratoire et d'un navire.

C'est en mars 1973 que le ministère de l'Éducation annonçait la construction à Rimouski du Laboratoire dont l'Institut National de la Recherche Scientifique (INRS) serait le maître d'oeuvre responsable de la participation de tous les organismes québécois intéressés à l'océanographie. La construction au coût de $2,246,336 a débuté en septembre dernier et sera terminée en août 1975. La participation de l'ODEQ dans les cadres de l'entente Canada-Québec est de $2,009,700, et celle du ministère de l'Éducation de $236,636.

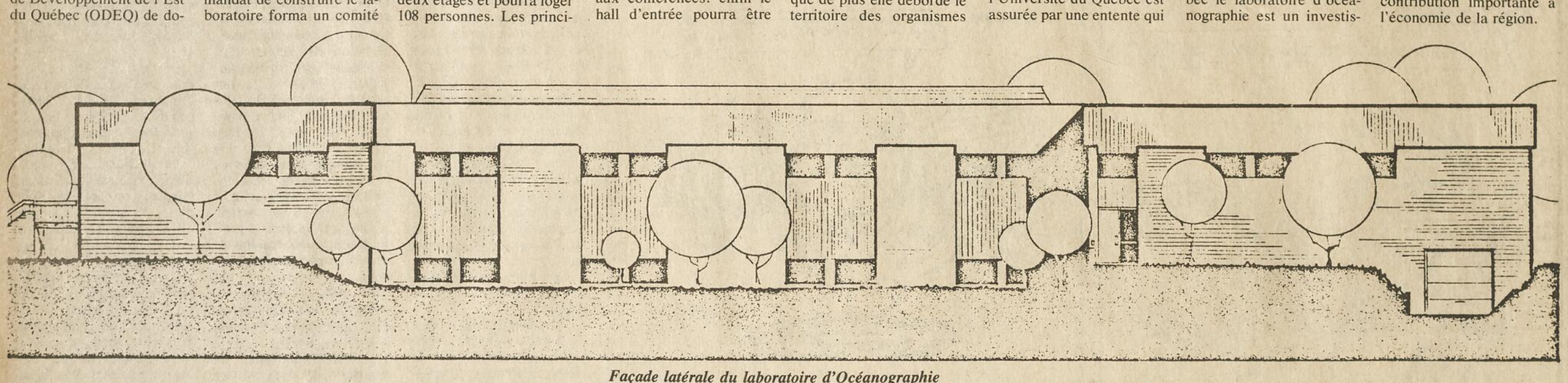
La mise sur pied du Laboratoire d'Océanographie est un bel exemple d'action concertée. L'INRS lorsqu'il reçut le mandat de construire le laboratoire forma un comité de consultation et surtout un comité de construction chargé d'identifier les priorités du laboratoire. Le comité de construction regroupe les principaux utilisateurs du laboratoire, soit: l'Université du Québec à Rimouski, la Direction Générale des Pêches du ministère de l'Industrie et du Commerce, le Groupe Interuniversitaire de Recherche en Océanographie du Québec, le Marine Science Centre de l'Université McGill et l'Institut National de la Recherche Scientifique. C'est ce comité de construction qui a élaboré les plans du laboratoire. Une fois l'édifice complété, ce même comité de construction se transformera en Bureau de régie pour assurer le fonctionnement efficace du laboratoire.

L'édifice qui mesure 179 pieds de longueur et 110 pieds de largeur, comprend deux étages et pourra loger 108 personnes. Les principaux espaces de laboratoire sont affectés à la biologie, la chimie, la physique, la géologie et la métrologie. Le laboratoire est aussi doté de services communs répondant aux besoins de la cartographie, la documentation, la photographie de même que la mise au point d'appareils océanographiques. Des chambres à ambiance contrôlée permettront de simuler en laboratoire l'habitat naturel des organismes marins. Dans une salle spécialement aménagée on pourra installer des bassins et viviers qui serviront non seulement à des expériences biologiques mais aussi à des études en modèle réduit et à la calibration d'appareils océanographiques. Une salle polyvalente pouvant accueillir plus de 80 personnes servira aux cours et aux conférences. enfin le hall d'entrée pourra être aménagé en salle d'exposition ouverte au public pour illustrer les aspects les plus intéressants de l'océanographie.

La construction du Laboratoire d'Océanographie fait plus que fournir aux scientifiques des espaces de travail, elle concrétise la volonté du Québec d'assurer une présence continue dans le domaine de la recherche océanographique. La participation du Québec à la recherche océanographique a été assurée à travers les structures universitaires excepté pour la recherche appliquée à la pêche commerciale de la Direction Générale des Pêches du ministère de l'Industrie et du Commerce. La recherche en océanographie a ceci de particulier qu'elle est pluridisciplinaire d'une part et que de plus elle déborde le territoire des organismes qui la supportent. Pour faire des progrès réels, les chercheurs doivent rattacher leurs propres travaux à ceux d'autres institutions. Par exemple les scientifiques québécois oeuvrant dans l'Estuaire du Saint-Laurent ont des relations suivies avec ceux de l'Institut Océanographique de Bedford situé à Dartmouth en Nouvelle-Écosse. La construction d'un laboratoire d'océanographie au Québec identifiera plus spécifiquement l'ensemble de nos efforts de recherche.

Pour leur part l'Université du Québec à Rimouski et l'Institut National de la Recherche Scientifique avaient dès leur fondation identifié l'océanographie comme un axe de développement. La coordination des efforts entre ces deux constituantes de l'Université du Québec est assurée par une entente qui stipule entre autres que l'enseignement de l'océanographie sera la responsabilité exclusive de l'UQAR et que l'INRS de son côté s'engage à mettre sur pied un centre d'océanographie à Rimouski axé surtout sur la recherche orientée. Dans ce domaine les travaux de l'INRS-Océanologie ont collé d'assez près jusqu'à maintenant aux réalités québécoises. Les principaux travaux de recherche ont porté sur l'impact d'installations portuaires pour superpétroliers dans la région de Kamouraska et pour le transbordement du sel aux Iles-de-la-Madeleine. La Baie James pour sa part a été le sujet d'études de circulation et aussi de mesures océanographiques dans la région de La Grande.

Pour l'Est du Québec le laboratoire d'océanographie est un investissement d'autant plus valable que les activités de recherche sont encore très limitées dans la région. Le laboratoire d'ici quelques années regroupera une cinquantaine de chercheurs provenant des divers organismes qui ont présidé à la construction du laboratoire. Ce groupe de chercheurs contribuera à constituer dans la région une masse critique indispensable à l'épanouissement du monde universitaire. Au niveau strictement économique, on peut considérer la recherche comme une forme d'industrie. La construction du laboratoire implique donc la création de 108 emplois hautement spécialisés. Si on tient compte du navire de recherche qui sera éventuellement rattaché au laboratoire, il s'agit d'une contribution importante à l'économie de la région.



Façade latérale du laboratoire d'Océanographie

coopérative agricole du bas st-laurent

155, St-Jean-Baptiste, C. P. 68, Bic, Cté Rimouski - G0L 1B0 (418) 736-4363

Travail et capital

A Rimouski, le développement à toujours été l'affaire des grands patrons

On est dans une région qui se sous-développe

Dans la région de l'est du Québec (La Pocatière aux Îles de la Madeleine) 26,000 personnes travaillent à l'exploitation des ressources naturelles. De ce nombre, environ 8,000 travaillent à la transformation de ces matières premières.

Mais, comme l'affirme le rapport Métra, ces richesses naturelles — bois, poissons, mines — partent de la région en n'ayant qu'une première transformation...

La région est un réservoir de matières premières qui s'en vont ailleurs à peine transformées...

La production est la base de l'économie. C'est dans la production qu'une valeur nouvelle est ajoutée aux produits; un lingot de cuivre a une valeur plus grande lorsqu'il est transformé en produit fini... C'est le travail qui lui donne une nouvelle valeur...

Mais des quelques 70,000 travailleurs de la région seulement 3,000 travaillent dans des usines de production non liées aux ressources naturelles... Il y a là un déséquilibre effarant qui entraîne l'appauvrissement collectif, puisque la production, la transformation en produit fini est faite ailleurs... et que la "valeur ajoutée" profite à d'autres!

Et quand il n'y aura plus de bois comme c'est en train de devenir le cas alors que l'on coupe plus que pour la capacité des boisés et que l'on investit à peine un peu plus d'un dizième de ce qu'il faudrait investir pour la sylviculture?

Et quand il n'y aura plus de poissons à cause de la destruction des fonds marins par les gros chalutiers?

Et à Murdochville y aura-t-il toujours du cuivre à exporter sans aucune transformation?

"Le développement mon oeil"

S'il y a des gens qui ont mis en pratique le thème du colloque de la Société Nationale de l'Est du Québec du 29 avril 73. "Le développement mon oeil", ce sont bien les travailleurs de Rimouski qui ne s'y sont tout simplement pas rendus alors que ce colloque populaire avait lieu à Rimouski même...

Alors que le "développement" avait un fort impact dans les paroisses agricoles et forestières même au niveau de la base, à Rimouski le grand branle-bas du "développement régional" ne nous a pas atteint!

Alors que dans les paroisses un espoir immense était créé par le "développement", les travailleurs de Rimouski ne se sentaient que peu ou pas concernés.

Alors que dans les paroisses ces espoirs déçus entraînaient des révoltes plus ou moins spontanées et amenaient la mise sur pied d'organisations pour prendre le développement en main, à Rimouski rien ne se passait à notre niveau. C'était le calme plat... et pour cause!

À Rimouski, le développement ça été l'affaire de nos boss...

La bataille était donc axée sur les subventions à obtenir en se faisant reconnaître zone spéciale, pour favoriser l'expansion des entreprises et accélérer la venue de nouvelles entreprises. Mais on eut beau pousser les hauts cris, les "big boss" ont été plus forts que nos "médium boss"; on n'obtient pas plus de subventions ici qu'ailleurs au Québec.

Les quelques entreprises de production existantes ont reçu des subventions — Rodech, Bellavance, Philipps Cables etc. — des gouvernements à divers titres: Philipps, par exemple, a reçu en 1971 une subvention de $133,000. du gouvernement du Québec, en 1974 c'est au tour du gouvernement fédéral de lui accorder une subvention de $191,000.

Mais les nouvelles entreprises continuent de se faire attendre...

Quant à la participation des travailleurs, elle n'a jamais été souhaitée ni sollicitée... autrement que par nos impôts qui retournent en subventions aux compagnies!

On n'a jamais parlé de développement communautaire à Rimouski...

À Rimouski, à peine 1000 travailleurs sont engagés dans la production...

C'est devenu un lieu commun de le dire, Rimouski est une ville de service.

Et c'est dans les services que l'on retrouve principalement les boss locaux, dans la construction et, à un degré moindre, dans les magasins...

L'économie de Rimouski est d'abord basée sur la consommation et, puisqu'on produit peu, sur la consommation de ce qui se produit à l'extérieur...

C'est à ce titre, une économie très dépendante des grandes compagnies internationales, américaines pour une large part, qui produisent les biens de consommation.

L'autre partie de l'économie de Rimouski, c'est la construction, le développement immobilier. Les activités de production sont d'ailleurs en grande partie liées à ce secteur; charpentes métalliques, portes et chassis, armoires, etc...

Au plan économique, toutes les autres activités de service viennent activer la consommation et la construction... C'est en tout cas une façon de voir qui permet d'expliquer pas mal de choses... Que ce soit l'administration gouvernementale ou l'éducation, les services de santé ou les services publics, ils ont pour fonction de créer un bassin de consommateurs qu'on ne manque pas d'ailleurs de comptabiliser: "Rimouski dessert un bassin de population dépassant 100,000 habitants et c'est pourquoi les ventes au détail y sont de 25% plus élevées que la moyenne des autres villes de même taille..." (Cahier industriel 1974, page 4).

À Rimouski pour avoir l'air de quelqu'un, il y a une sorte de standing à maintenir... La présence en bon nombre de professionnels bien payés, de cadres et de hauts fonctionnaires permet de maintenir ce standing, cet objectif à atteindre pour être quelqu'un, à un haut niveau. Le lavage de cerveau publicitaire, à la radio et à la télévision surtout, fait le reste. Ceux qui ne peuvent suivre, et c'est la très grande majorité, s'endettent jusqu'au cou dans l'une des dix (10) compagnies de finance...

Les batailles lancées par la Chambre de Commerce s'inscrivent d'ailleurs dans cette perspective. Que ce soit le bateau pour lequel on nous a fait manifester alors qu'il était déjà vendu ou l'affaire de l'Institut de Marine pour laquelle on nous a aussi mobilisés, il s'agit toujours de favoriser le commerce, dans le premier cas améliorer les échanges commerciaux avec la Côte-Nord, dans le second empêcher toute baisse du bassin de consommateurs.

Et pendant que nous sommes mobilisés sur ces balounes qui n'ont à peu près rien à voir avec nous, nous nous détournons de nos problèmes et des luttes que nous devrions faire pour les régler. On se berce de l'illusion qu'il y a du monde qui s'occupent de nos affaires. La Chambre de Commerce prétend nous représenter et nous ne disons rien. Nous sommes relégués à la passivité à être des citoyens de second ordre qui n'ont qu'à signer la pétition et à attendre... Tout cela donne l'impression d'une cohésion de toute la population... Mais dans ce pacte avec les boss, nos intérêts de travailleurs sont laissés pour compte... On est de plus en plus dépendants et on a de plus en plus peur...

C'est également dans ce sens qu'il faut comprendre le Festival d'Automne à Rimouski; il s'agit de stimuler la consommation des Rimouskois, d'ancrer davantage les habitudes de consommation et d'amener, dans cette période creuse, un certain nombre de touristes à consommer à Rimouski. Pour que les touristes soient intéressés à venir s'amuser ici, il faut que les Rimouskois s'amusent! Et nous nous amusons!... On boit, mais il y a un petit quelque chose qui accroche, on cherche quelque chose qui ne vient pas! On ne sait pas ce qu'on fête ensemble. Alors chacun se fait sa petite fête!

Toutes les fêtes populaires ou religieuses sont ainsi récupérées. Qu'on pense seulement à Noël qui est en passe de n'être plus qu'un concours du plus gros cadeau. Il faut vendre, c'est tout! La fête devient une évasion de ce qu'on vit plutôt qu'une occasion de fraternité profonde...

En 1971, d'après le rapport Métra, le chômage était de 31% dans Rimouski. Rien ne permet d'affirmer que cette situation soit beaucoup changée. Il en résulte un climat d'insécurité au travail. Chaque travailleur sait bien qu'il peut facilement être remplacé. Aussi préfère-t-on sacrifier sa dignité d'homme et de femme plutôt que risquer de perdre sa job.

L'endettement et le chômage amènent un grand nombre de travailleurs à devoir travailler à l'extérieur. Traditionnellement, le bas St-Laurent et la Gaspésie sont le réservoir de main-d'oeuvre pour la Côte-Nord... Cette situation provoque, pour un bon nombre, un désintéressement de ce qui se passe en ville...

Et puis il y a les vieux réflexes de travailleurs, on en né pour être valet, la liberté c'est pas pour nous autres, de toute façon à l'autre bout de la ligne on va se faire manger par les gros. Alors... au break on se conte des histoires de cul plutôt de parler de ce qu'on vit. On préfère s'évader... Au sortir de l'ouvrage on embarque dans le gros char de la compagnie de finance et on se donne l'illusion d'être quelqu'un...

Non à la hausse des prix Un problème

En 1971, les prix dans l'ensemble montaient de 2%. En 1972, ils montaient de 5%. En 1973, ils montaient de 9%.



Au cours des deux dernières années (août 72 à août 74) les prix des aliments montaient de 37%, ceux des pétroles et des combustibles montaient de 58%...

Pareille hausse des prix entre en contradiction flagrante avec la poussée qui est exercée pour nous amener à consommer toujours davantage... D'autant plus que dans la région, les prix sont généralement plus élevés qu'à Montréal et que les salaires ont tendance à être plus bas...

Une action

Le 25 février 1974, une petite assemblée d'une trentaine de travailleurs met sur pied le comité contre la hausse des prix. Au cours du mois de mars, ce comité organise avec la collaboration de groupes de travailleurs, de ménagères, de cultivateurs, d'assistés sociaux, une série de rencontres dans les paroisses et les groupes de travailleurs afin d'informer sur les données du problème et ramasser les suggestions d'action. Le tout se complète par une assemblée le 3 avril où près de 300 personnes participent à la définition d'un plan d'action...

Dans les mois qui suivent, le comité mène une série d'actions sur plusieurs fronts; contre Irving et la hausse de .07c pour les barils de moins de 50 gallons, contre Steinberg (boycottage) et les grandes chaînes, organisation d'une assemblée d'information sur Cooprix, pressions pour un contrôle permanent des prix, mise sur pied d'une commission populaire de surveillance des prix, etc...

Un réveil

La lutte contre la hausse des prix constitue une partie du réveil des travailleurs de Rimouski. Pour une fois, un problème d'importance est pris en main par les travailleurs plutôt que par les élites locales...

De plus il s'agit maintenant d'une lutte sur un problème vécu et ressenti par les travailleurs, les ménagères, les assistés sociaux et les chômeurs... La lutte vise à améliorer les conditions de vie des travailleurs plutôt qu'à faire marcher les commerces comme nous l'avons identifié plus haut...

Cette lutte est menée à la façon des travailleurs; nombreuses rencontres d'information pour comprendre ce qui se passe, organisations d'assemblées et de manifestations diverses permettant la participation, mobilisation des personnes impliquées sur la question de l'huile à chauffage... Lorsqu'on songe que l'affaire de l'Institut de Marine s'est déroulée sans aucune assemblée publique...

Enfin l'action contre la hausse des prix a permis de démentir beaucoup de préjugés véhiculés par les porte-parole des pouvoirs économiques. On a vu:

—que la hausse des prix n'est pas due à la hausse des salaires puisque les profits augmentent beaucoup plus vite que les salaires.

—que la hausse n'est pas due aux cultivateurs qui sont payés en-dessous de ce que ça leur coûte pour produire.

—que les prétendues raretés sont plutôt des stockages des compagnies, c'est-à-dire des raretés provoquées par les compagnies pour faire monter les prix et hausser leurs profits.

Elle a permis de voir les causes profondes de la hausse des prix et de notre exploitation... On a constaté que la hausse des prix est due à une concentration sans cesse accrue des entreprises (exemple: Abitibi Paper vient d'acheter Price Brothers, Provigo vient d'acheter les magasins Jato de Québec, Peoples vient d'acheter Britt's, etc.) ce qui permet à quelques géants de fixer les prix et de maintenir les salaires au plus bas niveau possible... afin d'accumuler du capital et de se grossir toujours davantage.

Solidarité

La solidarité à Rimouski n'est pas tout à fait une nouveauté. Mais ce qui est nouveau, c'est la vigueur avec laquelle elle s'est exercée depuis quelques mois.

La solidarité spontanée

À la mi-octobre 1973, la compagnie Bellavance impose un lock-out aux travailleurs syndiqués de l'imprimerie qui négocient le renouvellement de leur convention collective...

Sur l'initiative du Syndicat des employés non-enseignants de l'Université du Québec et du Syndicat des Professeurs de l'Université du Québec, une sorte de front commun d'appui aux travailleurs de Bellavance est mis sur pied. Une dizaine de syndicats y sont représentés.

Des tracts sont distribués dans les milieux de travail, un appel à la solidarité est lancé et on demande aux travailleurs de boycotter le Progrès-Echo...

Aucune permanence n'étant envisagée, ce front commun se dissout dès le règlement du conflit.

Parce que c'était un problème qui concerne tous les travailleurs, l'action contre la hausse des prix a permis de lancer un nouveau mouvement de solidarité.

D'abord en faisant appel constamment aux organisations de travailleurs de ménagères et d'assistés sociaux pour mener la lutte. Ensuite en appuyant les luttes pour une augmentation des revenus; appui aux travailleurs de Philipps Cables en lock-out depuis le 1er avril, appui aux aides-familiales qui demandaient à être protégées par la loi du salaire minimum, appui aux assistés sociaux qui dénonçaient une augmentation de 4% des prestations alors que les prix des aliments avaient monté de 15%, dénonciation du député Claude St-Hilaire qui s'était opposé à l'augmentation du salaire minimum à $2.50.

Un comité de solidarité

Le lock-out des travailleurs de Philipps Cables s'étirant depuis six semaines, le comité contre la hausse des prix, particulièrement préoccupé de solidarité, provoque la mise sur pied d'un comité de solidarité pour appuyer les travailleurs de Philipps Cables. Il est composé d'une dizaine de militants qui s'y engagent sur une base personnelle, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas délégués par l'organisation populaire ou syndicale dont ils font partie, mais qui sont également issus d'un grand nombre de milieux... Dès le départ, on envisage que le comité de solidarité soit permanent...

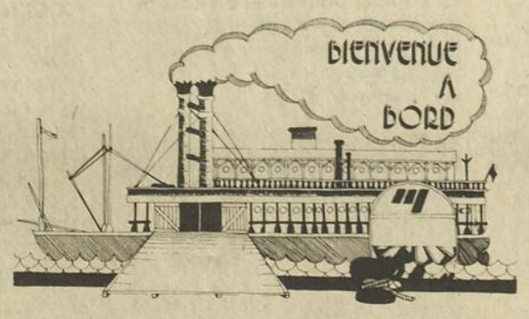
Le conflit à Philipps Cables se termine avant que le comité de solidarité ait le temps d'organiser quoique ce soit sauf un début de soutien financier... Encore faut-il dire que les conditions de la lutte à Philipps Cables rendaient difficiles, pour un groupe naissant, d'organisation d'une solidarité efficace.

La solidarité organisée

Puis le 16 août, suite à des ralentissements de travail et au congédiement de 23 téléphonistes, les travailleurs de Québec-Téléphone déclenchent la grève sur tout le territoire de la compagnie...

Le conflit des travailleurs de Québec-Téléphone possédait des caractéristiques qui faciliteront le développement d'un mouvement de solidarité.

- la grève ripostait au problème de la hausse des prix et visait l'indexation des salaires, elle pouvait facilement être reliée aux actions menées dans les mois précédents et ainsi son fondement, sa légitimité, était facile à admettre.
- elle impliquait plusieurs centaines de travailleurs de Rimouski.
- le conflit impliquait tous les travailleurs, ménagères, assistés sociaux et chômeurs de Rimouski, puisque nous sommes tous des usagers directs de ce service...
- le conflit s'est réalisé sans fonds de grève, sans aucune allocations...
- contre toute attente, les travailleurs de Québec-Téléphone ont démontré une combativité et une volonté peu commune de l'emporter... la lutte a été très militante; de nombreux comités fonctionnaient permettant à tous ceux qui le voulaient de s'impliquer...



SYNDICAT DU PERSONNEL NON-ENSEIGNANT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

CSN
CNTU

Syndicat des Métiers de la Construction de l'Est du Québec (CSN)
124, Ste-Marie, Rimouski - 723-7811

HOMMAGE DES TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION CSN AU JOURNAL LE JOUR

Rappel à la population

L'aménagement de la ressource forestière du territoire se poursuit...

En collaboration avec les organismes et les groupes du milieu.

Vous vous êtes donné un moyen d'aménager: *ce sont les Groupements Forestiers et les Sociétés d'Exploitation des Ressources.*

Nous croyons à la pertinence, à l'utilité et à la valeur de ces structures. Nous espérons que par leur biais vous participerez activement à la valorisation du potentiel forestier.

Quant à nous, nous vous assurons de notre collaboration.

Office des Producteurs de Bois de Rimouski
47 St-Jean-Baptiste Est
Rimouski
Tél.: 723-2424

La vie religieuse à Rimouski

Des semences qui cherchent où pousser

par Jean-Yves Thériault, professeur au département des Sciences Religieuses de l'U.Q.

Prendre le pouls religieux de la région de Rimouski afin d'établir son état général de santé donnerait des résultats semblables à ceux des autres régions du Québec. Voilà donc un point sur lequel on ne peut nous considérer comme des sous-développés. Quant à la teneur de sa religion, Rimouski rivalise avec la moyenne québécoise. Comme ailleurs, la fréquentation des églises diminue, de nouveaux regroupements naissent, les renouveaux s'opèrent difficilement, des religions venues d'ailleurs exercent leur attrait. Bref, nous y retrouvons les caractéristiques générales de la religion vécue au Québec.

Je m'épargnerai donc l'effort de tracer un portrait réaliste de l'ensemble de l'église rimouskoise. Ce travail a été fait récemment par une équipe du Département des sciences religieuses de l'Université du Québec à Rimouski (1) J'essaierai plutôt de dégager certaines particularités de la religion vécue par les gens d'ici.

(1) En collaboration, **Une Eglise d'hier à demain,** Montréal, PUQ, 1973, 196p.

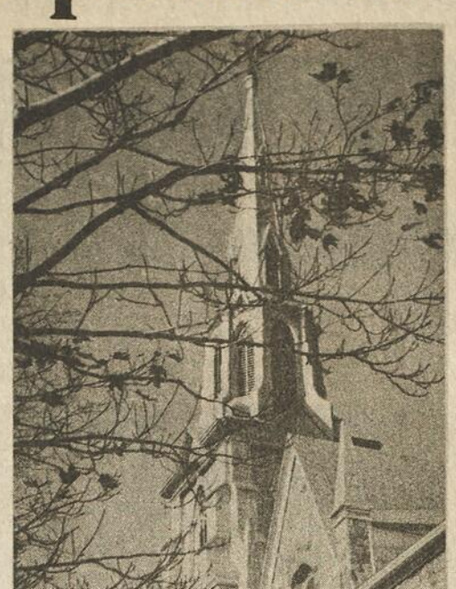
Chez-nous, la religion n'est pas en crise, elle est plutôt en effervescence. Les gens ont d'emblée une attitude religieuse envers leurs chefs civils ou religieux. Ils les considèrent comme des messies de qui ils attendent avec confiance le pain, la santé et la foi. Les espoirs s'accrochent facilement à tous les vendeurs de paradis faciles. Avides de nouveautés, ils prêtent volontiers l'oreille et le coeur à tous les prophètes modernes qui proposent des recettes de bonheur venues des astres, de l'Orient et d'autres lieux mystérieux. Bref, une partie des gens d'ici se libère de l'institution ecclésiale et se fabrique de nouveaux messies à la mesure de ses espérances.

Par ailleurs, d'autres baptisés de chez nous refusent l'ouverture actuelle de l'Eglise. Ils se convertissent à des religions sévères et zélatrices comme les témoins de Jehovah. Ils se laissent aller à certaines formes d'embrigadement religieux comme l'Armée de Marie. Ils aiment les démonstrations religieuses collectives comme cette marche triomphale dans les rues de la ville l'été dernier.

Au lieu de chercher en-dehors ou ailleurs, d'autres préfèrent intérioriser. D'où cette vogue des mouvements de prières et cette recherche des charismes. Chez nous ces rencontres spirituelles étaient très fréquentées. La publicité faite autour de certains miracles a heureusement ramené ces réunions à des dimensions plus authentiques.

A travers ces divers courants spirituels, l'Eglise catholique de notre région demeure la source de la majorité des pratiques et des engagements religieux. En regard de celle des autres régions, elles est relativement prospère. Cependant, la plupart des gens d'ici parlent encore de l'Eglise comme ils parlent du gouvernement: une réalité qui vient d'en haut, qui les domine et, parfois, condescend à s'occuper vraiment d'eux. C'est une expérience douloureuse de soumission qu'évoque leur Eglise. Pourtant ceux qui ont participé activement au Synode diocésain (1969-72) avaient fait l'expérience d'une mentalité ecclésiale nouvelle. Ils avaient voté des propositions et des recommandations. Ils avaient eu l'impression de vivre Vatican II en travaillant activement au renouveau de l'Eglise.

Après le Synode, cette ecclésiologie vécue allait être récupérée par les structures ou demeurer une nostalgie dans le coeur de quelques diocésains. Il manquait de terrains propices à faire germer immédiatement cette semence. Au lieu de mettre à profit ce nouveau dynamisme pour élaborer des projets pastoraux et construire une morale collée au quotidien, beaucoup de pasteurs prirent le temps de passer au crible de leur examen les



recommandations du Synode. La démission de Mgr Lévesque et le style du nouvel évèque favorisèrent cette reprise d'un cléricalisme plus subtil.

Habitués à l'autoritarisme et à l'esclavage d'un sytème dogmatico-moral d'autrefois, les gens d'ici ne s'étaient pas du tout habitués au leadership effacé de Mgr Lévesque. Bon nombre de clercs en souffraient, car ils étaient abandonnés dans l'espace d'une liberté à assumer et ne pouvaient plus imposer la religion à leurs gens. Dans une première tournée diocésaine Mgr Ouellet mit fin à ce désarroi et à ces frustrations des pasteurs par un appel à la solidarité dans le presbyterium.

Appuyés par les confrères, les pasteurs se sentent davantage en confiance pour exercer une présence amoureuse capable de susciter des initiatives et d'influencer les décisions. Si le pasteur n'est plus omni-puissant il se doit d'être omni-présent. On ne s'inquiète pas assez du fait que ce style de leadership clérical aura de moins en moins de fidèles sur qui exercer.

L'Eglise d'ici avait joué un rôle majeur dans l'organisation du cadre social. Pendant la dernière décade, elle a perdu sa capacité de modifier et même d'influencer directement le cadre social. Elle est à la recherche de nouvelles formes d'engagement social. Quelques expériences se sont avérées fructueuses (Opérations-Dignité) et sont devenues des modèles. Cependant l'Eglise rimouskoise dans son ensemble est encore au seuil d'un engagement social chrétien.

Il suffit d'observer les réactions devant l'homélie de Pierre Fortin à la cathédrale pour se rendre compte que les chrétiens d'ici sont peu habitués à chercher les implications de leur foi dans la vie concrète collective. D'ailleurs, bon nombre de ceux qui exigent que l'Eglise s'engage dans le socio-politique pensent encore trop en fonction d'une Eglise officielle et hiérarchique. L'espoir vient plutôt de ce nombre grandissant de chrétiens de chez nous qui organisent leur vie en fonction de leur lecture de l'Evangile et pour qui la foi en Jésus-Christ est source de mission au monde. C'est par une multiplication de ces chrétiens que l'Eglise rimouskoise deviendra un ferment dans l'élaboration d'une société plus humaine et plus juste.

Certes l'Eglise rimouskoise a bougé depuis dix ans. Les efforts de rénovation ont été nombreux et variés. Mais un manque de hardiesse dans les projets et un retour à la sécurité des structures l'empêchent de vivre en profondeur une crise de croissance d'où elle pourrait émerger avec une liberté chèrement acquise. Refusera-t-elle encore longtemps de vivre ce mystère pascal?



Un atout pour le Québec

L'Hydro-Québec a pour mandat de satisfaire les besoins d'électricité du Québec.

Les trois quarts de l'énergie qu'elle nous fournit servent au fonctionnement de l'industrie et du commerce. Nombreuses sont les grandes industries dans lesquelles l'électricité joue un rôle primordial: mines, pâtes et papier, fonte et affinage, sidérurgie, pétrochimie . . . Quant à l'autre quart, il est requis pour le maintien des services publics (éclairage des rues, etc.) et pour nos besoins domestiques.

Pour arriver à remplir son mandat, l'Hydro-Québec dépense chez nous environ 400 millions de dollars par année, soit plus de 200 millions pour l'achat de biens et de services et près de 200 millions en salaires.

L'Hydro-Québec constitue un atout majeur dans l'économie québécoise.

On est HydrQuébécois

SNEQ

PROCLAMATION

ATTENDU que le 22 juin 1774, Georges III donnait la sanction royale à l'"Acte de Québec", qui rétablissait le territoire de la Nouvelle-France, ainsi que la langue et le droit français au Québec;

ATTENDU que cette loi du Parlement de Westminster, toujours en vigueur, constitue la Grande Charte de nos libertés françaises;

ATTENDU que le gouvernement du Québec n'a pas jugé bon de faire droit à la demande qui lui en a été faite de proclamer et d'organiser la célébration du 200e anniversaire de ce grand événement;

ATTENDU que nous avons été bien avertis par le chanoine Groulx, dès 1924, que nos gouvernements ayant fait de la dualité ethnique du Québec un dogme imposé par le régime confédératif, il faut à la nation québécoise un gouvernement moral pour assurer la défense et la protection de ses intérêts nationaux;

À CES CAUSES, LE MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOIS DÉCLAIRE ET PROCLAME ANNÉE DE RÉSURGENCE NATIONALE, LA PÉRIODE QUI VA S'ÉCOULER ENTRE CE JOUR DU 22 JUIN, DATE DE LA SANCTION ROYALE DE L'ACTE DE QUÉBEC, ET LE 1er MAI 1975, JOUR DU 200e ANNIVERSAIRE DE SON ENTRÉE EN VIGUEUR.

Le MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOIS demande, en conséquence, à tous les Québécois de se mettre à l'oeuvre pour que cette année 1974-1975 devienne l'année suprême de la prise de conscience de nos droits pour un Québec libre, et culmine, le 1er mai 1975, dans les célébrations grandioses qui conviennent à l'importance de l'événement.

Le MOUVEMENT NATIONAL DES QUÉBÉCOIS demande que tout au long de cette année nos écoles se préoccupent tout particulièrement de renseigner les jeunes sur cette page importante et stimulante de notre histoire; que nos artistes, poètes, chansonniers, écrivains, chercheurs centrent leur attention et leur inspiration sur l'événement et sachent en communiquer, chacun à leur façon, la réalité et la signification sensible au peuple du Québec.

La Société Nationale de l'Est du Québec

AU SERVICE DE LA NATION QUÉBÉCOISE

DIRECTEUR DU PROGRAMME

ADOPTION ET SERVICES SOCIAUX EN MILIEU JUDICIAIRE

FONCTIONS

Sous l'autorité du Directeur de l'administration des programmes, le titulaire de ce poste sera responsable de l'administration du programme de son secteur ainsi que du personnel qui y opère, et ce, pour l'ensemble du territoire du C.S.S.

EXIGENCES

Les candidats devront avoir à leur crédit une formation universitaire en sciences humaines, de préférence en service social, et une expérience valable dans la gestion immédiate de personnel et de services sociaux.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Selon qualifications et expérience du candidat.

DEUX (2) ANALYSTES EN SERVICES PROFESSIONNELS

(Recherche et conception)

FONCTIONS:

Les titulaires de ces postes auront la responsabilité d'effectuer les recherches appropriées soit au niveau de la définition de certaines problématiques sociales, de l'évaluation de la qualité des services, etc. et de collaborer à la conception des programmes de services à la clientèle.

EXIGENCES:

Les candidats devront avoir à leur crédit une formation universitaire en sociologie ou en service social et des habiletés particulieres ainsi qu'une expérience valable dans le domaine de la recherche en service social.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon qualifications et expérience des candidats.

TROIS (3) TRAVAILLEURS SOCIAUX OU PSYCHOLOGUES

ENDROIT:

—Amqui
— Mont-Joli
— Rimouski

FONCTIONS:

Consultation spychoso ciale: intervention spécialisée auprès de familles, couples et individus et consultation et/ou supervision auprès de praticiens ou stagiaires.

EXIGENCES:

Formation universitaire en service social ou maîtrise en psychologie. Intérêts et aptitudes à travailler au niveau de la consultation psycho-sociale. Facilité d'entrer en relation avec les personnes. Automobile personnelle requise.

RÉMUNÉRATION:

Selon convention collective.

ANIMATEUR (TRICE) COMMUNAUTAIRE

TERRITOIRE:
— Matane

FONCTIONS:H0009— Action communautaire en complémentarité avec les autres programmes du Centre de Services Sociaux.

— Action communautaire de niveau régional.

— Animation technique au niveau de certains groupes.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire, de préférence en service social. Aptitudes particulières pour le travail en équipe et pour des contacts faciles avec des gens de différents milieux.

RÉMUNÉRATION:

Selon convention collective.

Pour être admissibles, les candidats devront faire parvenir leur "curriculum vitae" complet au plus tard le 18 octobre 1974 à l'adresse suivante:

Directeur des Ressources Humaines,
C.S.S. du Bas du Fleuve,
158, St-Germain Est,
Rimouski, P.Q.

DEUX (2) ANIMATEURS (TRICES) COMMUNAUTAIRES

TERRITOIRE:

Région de Rimouski — territoire d'Opération Dignité 11.

FONCTIONS:

En collaboration avec l'Exécutif d'Opération Dignité II, voir à la réorientation, réorganisation (28 paroisses) et restructuration de ce mouvement.

QUALIFICATIONS:

Diplôme universitaire, de préférence en service social. Aptitudes particulières pour le travail en équipe, pour des contacts faciles avec des gens de différents milieux; spécialisation en animation de groupe et/ou animation communautaire.

RÉMUNÉRATION:

Selon convention collective. (contractuel)

UN (1) ANALYSTE EN SERVICES PROFESSIONNELS

FONCTIONS:

Le titulaire de ce poste aura la responsabilité d'effectuer les recherches appropriées soit au niveau de la définition de certaines problématiques sociales, de l'évaluation de la qualité des services, etc. et de collaborer à la conception des programmes de services à la clientèle.

Le titulaire assumera en outre, certains mandats spéciaux au niveau de l'établissement tels:

—les élections au Conseil d'Administration,
—les assemblées publiques d'information,
—etc...

EXIGENCES:

Les candidats devront avoir à leur crédit une formation universitaire en sociologie ou en service social et des habiletés particulières ainsi qu'une expérience valable dans le domaine de la recherche en service social.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon qualifications et expérience des candidats.

Pour être admissibles, les candidats devront faire parvenir leur "curriculum vitae" complet au plus tard le 31 décembre 1974 à l'adresse suivante:

Directeur des Ressources Humaines
C.S.S. du Bas du Fleuve,
158 St-Germain Est,
Rimouski, P.Q.
G5L 7C5v



Loisirs et culture

Les Jeux du Québec

De l'aveu même du président du Comité organisateur, Marcel Castonguay, les Jeux du Québec vont mettre l'accent sur l'athlète. En effet, la preuve a été faite que la collaboration des commerçants et des hommes d'affaires, jointe à celle de la population en général permet aux Jeux de s'autofinancer. Il s'agit maintenant de mettre en évidence ceux pour qui les Jeux ont été créés et qu'on semble de plus en plus oublier: les participants aux différentes compétitions.

À la notion de rentabilité, qui était en voie de devenir une fin en soi, doit succéder celle d'autofinancement, en tant que moyen d'existence des Jeux. Les Jeux du Québec n'ont pas été créés pour permettre l'organisation de cocktails-bénéfices, ou la vente de médailles, insignes et collants à l'effigie de la Mascotte... (bien qu'elles soient nécessaires pour assurer l'autofinancement des Jeux). Si on a lancé l'idée des Jeux du Québec, c'est pour motiver le plus grand nombre possible de jeunes à faire du sport et pour fournir des équipements et des locaux adéquats à ceux qui autrement auraient dû se contenter de cette motivation.

C'est donc à ces jeunes de 9 à 18 ans qu'il est primordial de s'adresser. C'est à eux que le COJO veut faire passer le message: "Les Jeux du Québec ont été mis sur pieds pour les jeunes Québécois et ils n'ont pas d'autre raison d'être que votre participation, que nous souhaitons la plus étendue possible, sous quelque forme que ce soit".

Il ne s'agit pas tant de développer le mythe du super-athlète, le Champion des champions, que d'inciter les jeunes, d'une façon ou de l'autre à pratiquer un ou plusieurs sports.

Les Jeux du Québec n'étant pas dans leur essence une manifestation commerciale mais une occasion de participation, la meilleure façon d'inculquer cette idée de participation c'est d'amener les jeunes à créer (dessins, travaux de recherche, compositions, interviews, articles de journaux, photos, etc...) sur le thème: les Jeux du Québec à Rimouski.

Cette forme de promotion, basée sur la créativité et la participation des jeunes, ne peut manquer de surpasser en résultats une promotion qui n'exigerait d'eux qu'une passivité de consommateurs non avertis.

Richard Fiset

Les "Gens d'en Bas" veulent démystifier le théâtre

Le Bas du Fleuve. Tout plein de monde ordinaire, de gens ordinaires: les gens d'en Bas.

Les Gens d'en Bas, c'est effectivement le nom de la jeune troupe de théâtre rimouskoise âgée d'un peu plus d'un an et qui déjà étonne par sa maturité. Son dernier spectacle, "une création collective - Les Porteurs d'Eau - s'est attiré des critiques élogieuses au Festival du Jeune Théâtre en mai dernier. Ce succès s'est répété à la Franco-Fête et a atteint son point culminant lorsque la troupe a été choisie pour représenter le Québec devant les délégations.

Qu'est-ce que les Porteurs d'Eau? C'est un collage de textes parlant du Québec et de l'exploitation des Québécois, qu'elle soit sociale, économique ou politique. Ces textes sont écrits aux deux-tiers environ par les comédiens des Gens d'en Bas; l'autre tiers est constitué par des extraits du rapport Durham, le "Speak White" de Michel Lalonde et autres.

A ces textes viennent s'ajouter des diapositives et des chansons. Car la troupe a aussi ses musiciens et leur accorde une large place (une dizaine de chansons dans un spectacle d'une heure trente).

Les Gens d'en Bas veulent d'abord démystifier le "THEATRE": fini le temps du comédien inspiré qui venait faire son petit numéro pour la galerie et ne se souciait que de sa gloriole. C'est qu'à l'intérieur du groupe rimouskois, on identifie théâtre et engagement social. On veut travailler avec un comédien informé. Ce qui nous amène à parler de comédien créateur.

Dans l'optique des Gens d'en Bas, le comédien n'est pas que l'interprète d'un auteur. Il a lui aussi des choses à dire. Et un comédien qui a des choses à dire et à qui on les laisse dire trouvera bien sur scène les ressources pour faire passer son message.

Les Gens d'en Bas ont choisi de faire du théâtre et du théâtre québécois. Il leur restait à préciser le genre de théâtre québécois. C'est ce qui constitue l'objet de leur recherche présente. Ce vers quoi ils tendent c'est le théâtre d'information et non le théâtre de divertissement gratuit. Faire rire pour informer et non simplement pour faire rire. Amener les gens à s'arrêter sur les événements banals de leur vie quotidienne. Comme par exemple, en ouvrant leur radio à Télé-Média (puisque tout le monde le fait), ils entendent sans trop y prendre garde: "La grève à Québec-Téléphone entre aujourd'hui dans sa 70e journée". Puis le lecteur du bulletin de nouvelles passe à autre chose et la grève passe à l'oublie jusqu'au prochain bulletin ou la prochaine manifestation.

Mais pour les 900 ou 1200 grévistes, qu'est-ce qui se passe durant cette journée avec leur famille, leur propriétaire, leur gérant de Banque. Sont-ils vraiment démêlés?

Plutôt que de faire du théâtre de héros comme Charbonneau et le Chef où la grève de l'amiante n'est qu'un prétexte pour faire une étude de caractères, les Gens d'en Bas veulent centrer leur étude sur l'événement, informer les gens de la situation des grévistes de Québec-Téléphone, par exemple, plutôt que de faire une étude comparée des caractères du président de Québec-Téléphone et du président du Syndicat. Car il est peu important de savoir si l'un ou l'autre sont humains, philantropes ou mélomanes: ils sont des pions sur un échiquier qui est celui du système d'économie capitaliste et leurs mouvement sont déterminés par les lois qui régissent les rapports de forces économiques. C'est cette mécanique sociale, base même de toute situation d'exploitation des plus faibles par ceux qui possèdent le pouvoir, que la troupe des Gens d'en Bas veut démontrer.

Richard Fiset



SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DE LA RÉGION DE LA MITIS

AVEC LES HOMMAGES DES TRAVAILLEURS DE L'ENSEIGNEMENT

BUFFET DE L'AÉROGARE RIMOUSKI-EST

Pour un succulant repas...
"Cuisine Canadienne"

Tél.: 724-2582
Rue de l'aérogare/Rimouski-est

Venez dans le Bas du Fleuve et arrêtez-vous à

L'Auberge des Roy

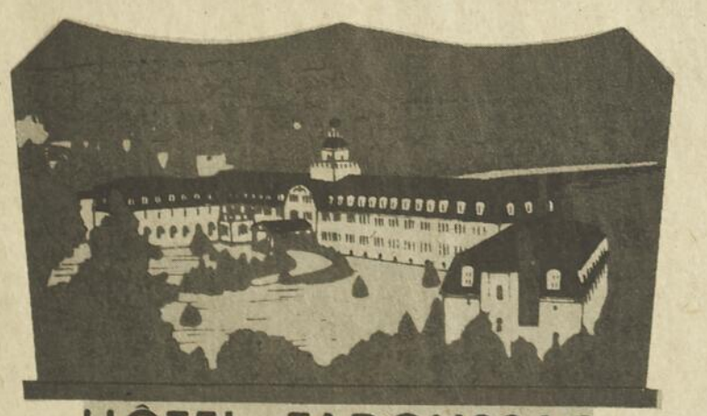
Louise et Raoul Roy

Table gastronomique

R.S.V.P. 1-418-869-2981

St-Fabien sur Mer, Cté Rimouski, P.Q.

Pour vos vacances



HÔTEL TADOUSSAC
Tadoussac, Qué.

POUR RÉSERVATIONS: Tél.: 235-4421 Tadoussac
Tél.: 723-1616 Rimouski



MERCI DE VOTRE APPRÉCIATION
MOTEL NORMANDIE-RIMOUSKI

Université du Québec à Rimouski
300, avenue des Ursulines, Rimouski, Québec.
G5L 3A1

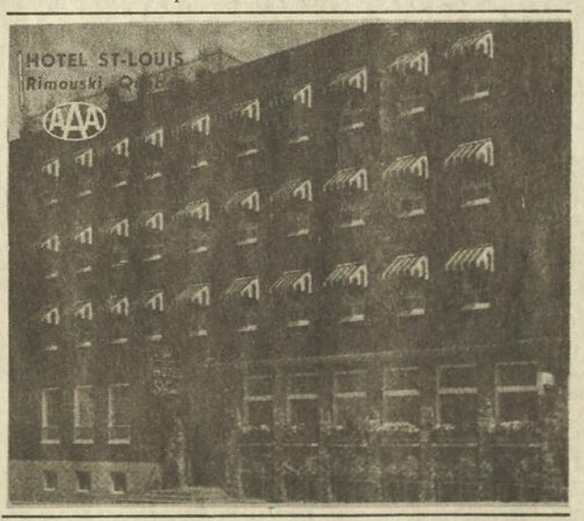
UNE PRÉSENCE DYNAMIQUE AU COEUR DU DÉVELOPPEMENT DANS L'EST DU QUÉBEC

Faites RENAITRE vos vieux meubles en appelant: 724-2854



atelier de rénovation de rimouski
174 - 2e rue ouest

Pour 1/3 du prix des neufs, nos artisans peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, décaper vos antiquités, réparer les défauts occasionnés par les années, etc...



Accréditée Tél.: 723-6560

LIBRAIRIE COMPTOIRS HORIZON INC.

Rachel D. Laplante

Dominique Plante
Jean-Yves Roy
Louiselle Bernier

41 ouest, Évêché
Rimouski, Qué.

LAMONTAGNE AUTO LTÉE
514 BOUL. ST-GERMAIN OUEST • RIMOUSKI, QUÉ.

DÉPOSITAIRE VOLKSWAGEN

Bur.: 723-6533
Rés.: 723-5198

L'information régionale

On n'a pas le choix de tourner le bouton

par Noëlla Jean Bouchard

Même si les organismes gouvernementaux chargés des problèmes de l'information préconisent ouvertement le principe du choix, et ce dans tout le territoire canadien, l'Est du Québec attend encore d'être mis à l'heure du pays dans ce domaine particulier.

Pas de nouvelles fraîches

On ne trouve pas de "quotidien" en Gaspésie, pour la simple raison que les journaux du jour arrivent dans les kiosques le lendemain de leur parution. Après tout, ce ne doit pas être grave puisque les pêcheurs ne lisent pas... Et les quelques intellectuels ayant choisi de se perdre dans cette terre de Caïn s'habituent vite à lire les nouvelles en retard, appréciant sans doute leur chance d'avoir le temps d'analyser les événements! En tout cas, ils apprennent rapidement qu'il n'est pas rentable d'aller leur livrer les messages de l'actualité, alors qu'ils sont à 300 milles "de la ville".

De toute façon, on ne parle jamais d'eux "dans le journal". Il y a bien longtemps que "Le Soleil" (quotidien de la capitale) a abandonné son deuxième bureau régional et a mis de côté l'idée d'une page régionale. Malgré une très forte proportion de ses abonnés ici, "Le Soleil" réduit graduellement ses effectifs dans notre milieu. Actuellement, il ne nous reste qu'un journaliste (quand il est en vacances il ne reste personne), et sur ses 37 heures et demie de travail, on a à peine le temps de le voir un peu plus à Rimouski qu'à Gaspé.

Quant aux autres quotidiens nationaux (Le Devoir, La Presse et cie...), il est évident qu'ils ont déjà résolu la difficulté "number one", en faisant ce que le gouvernement n'ose pas: pour eux, la région est fermée...

La revanche des hebdos

L'ensemble de la population n'est pas conscient de cet état de choses, d'autant plus qu'elle a accès aux "hebdos", auxquels elle s'identifie facilement. Monsieur le ministre des Communications, Jean-Paul L'Allier, nous a longuement fait l'éloge de ces intermédiaires, porte-parole uniques de nos réalités, témoins de la petite histoire etc...

Bref, nos hebdos nous offrent chaque semaine un pot-pourri intégral qui, aux dires de ceux qui y oeuvrent, "répond aux goûts divers de la population".

Le mot du journaliste?

Les journalistes n'ont rien à dire! D'ailleurs, quand ils ont fini de "remplir les trous" que veulent bien leur laisser le publicitaire (soit environ 30-33% de l'espace), de corriger les textes, faire la mise en page et "monter" le journal, le tout pour à peine $100 ou $125 par semaine, ils ne songent guère à critiquer le patron dont le bureau est sur le même plancher que le leur pour lui demander le temps d'entreprendre une recherche sur "le développement régional". On ne peut être trop exigeant! Habituellement mal préparés à la tâche (j'en connais un qui était livreur de pain avant de devenir l'un de nos plus célèbres chroniqueurs), ils sont à la merci du directeur du journal qui risque de les mettre à la porte du jour au lendemain si un article a suscité trop de commentaires...

Et l'électronique?

... ne marche guère plus fort que la presse écrite. Comme dans le cas des hebdos, la situation s'aggrave en Gaspésie et n'est pas beaucoup plus confortable dans la "capitale régionale".

C'est ainsi que dans le comté de Bonaventure, l'unique station de radio est CHNC à New-Carlisle. Station privée mais affiliée à Radio-Canada, elle diffuse un bulletin quotidien de cinq minutes en provenance de Matane. Sa seule autre source d'information est le téléscripteur de la Presse Canadienne.

La station de Radio-Canada à Matane couvre en principe la totalité de la région puisqu'elle a des collaborateurs jusqu'aux Iles-de-la-Madeleine. Toutefois, soucieuse d'économie, la société nationale a installé deux émetteurs sur une tour à Gaspé. Les auditeurs de cette localité entendent donc contienuellement deux voix en même temps, l'une anglaise de CBM à Montréal, l'autre française, de Matane. Les manitous du CRTC semblent aussi ignorer que le rayonnement de la station de Matane est passablement restreint et qu'on ne capte déjà plus son antenne en dehors de Grande Vallée, à quinze milles de Gaspé (1).

Le petit écran ne gâte personne, même si les images sont "en couleurs". À Carleton, la station CHAU offre ouvertement aux citoyens de se servir des périodes d'information qu'elle se dit prête à mettre à leur disposition. Proposition facile, quand l'on connaît les distances impossibles que devraient parcourir les Gaspésiens avant de se prévaloir de ce droit... Ne rencontrant aucune critique, la station se permet aussi, sans gêne, des changements importants dans la programmation de Radio-Canada qu'elle diffuse à 80% de son horaire. À titre d'exemples pour la saison d'hiver 74-75:

"Consommateurs avertis" est remplace par "Hawaï 5-0"

"Politique atout"...par "Le cirque à son meilleur"

"Dossiers" par "A la canadienne"

"La flèche du temps" par "Loto-Perfecta et Autopatrouille"

"Actualités 24 .par "Maritimes aujourd'hui"

"Concerto" par "Sur le matelas"

Quoi d'autre à l'horizon?

Rien du côté de Radio-Québec, autre organisme public qui se limite aux régions métropolitaines.

Rien non plus du côté des media communautaires, depuis que la mort de Québec-Est, après vingt-six numéros, a éteint les ardeurs des vrais représentants du "peuple". Quoiqu'ici, il faille souligner l'installation prochaine d'une radio-communautaire à Gaspé, à la suite des interventions de Diffusion-Gaspésie.

Celui-ci n'en est pas à ses premières armes: il a déjà obtenu l'implantation du "Pharillon" et a réussi l'exploit de contrôler le contenu du journal après une entente écrite intervenue entre lui et les Bellavance, frères-propriétaires. Il fournit également l'éditorial de chaque semaine, sans que les Trois Mousquetaires (qui portent les noms de Claude, André et Roland) n'aient à redire. Encouragé par cette réussite unique dans les annales de l'information au Québec, le groupe de Diffusion-Gaspésie n'a pas l'intention d'arrêter ses revendications. Et après la radio, ce sera au tour de la télé.

On aura aussi le câble dès l'été prochain dans Rimouski, Matapédia et Matane (à Matane, les citoyens ne sont pas contents de Radio-Canada et demandent du Télémédia), si le fédéral et le provincial arrêtent la bataille de l'attribution des permis qui a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois... Mais il faudra payer pour le service ($15 d'installation et $7 par mois) et au coût actuel de la vie, seuls les riches pourront se permettre ce luxe.

Rien d'autre à l'horizon pour le moment. À moins que Péladeau, roi de la presse à sensations et futur roi du papier, ne se décide à mettre fin aux rumeurs qui circulent sur son intention d'implanter un quotidien dans le Bas St-Laurent-Gaspésie. Qui sait?

Vers la marche des cocus

Le tableau dressé ci-haut est triste, mais réaliste. On dira qu'il est "dramatisé", mais on devra aussi dire qu'il est vrai.

J'ai délibérément choisi d'oublier que nous pouvons écouter "le 60" le mardi et lire les dossiers du "Devoir", puisque, dans cette société démocratique où nous vivons, il est possible à tous d'acheter un appareil téléviseur et le journal du jour (même si c'est le lendemain).

J'ai préféré me souvenir de l'écoeurement que nous avons à être considérés comme population non rentable, presque sauvage, à qui il est inutile de livrer des connaissances.

J'ai conclu que les gouvernements nous maintiennent dans la servitude et l'ignorance parce que ça fait leur affaire.

Imaginons un moment que la population comprenne à quel point on lui a menti. Ce sera la "marche des cocus" sur le Québec... (3)

TABAGIE TREMBLAY ENRG.
CENTRE COOPRIX
Rimouski
723-6777
coin 3ème rue & Cathcunala
Rimouski
CENTRE DU HOBBY INC.
Rimouski
724-6727

LA RÉGALADE (BRASSERIE)
Centre d'achat Cooprix Rimouski
William Nassif
723-1910

BIJOUTERIE
RIMOUSKI INC.
Centre d'Achat Cooprix
Rimouski, P.Q.
Charles Chasse 723-4066

Endroit où l'on s'habille à deux
boutique le Québécois
Centre d'Achat Cooprix
Tél. 724-6868

Cooprix poursuit trois objectifs:

1. Concurrencer l'immense pouvoir d'achat des succursalistes et l'efficacité de leurs rouages administratifs.
2. Etablir un réseau de distribution coopératif puissant, surtout en milieu urbain.
3. Accéder à la production afin de jouer un rôle déterminant au Québec, tant sur le plan économique que social.

La formule coopérative est celle qui a le mieux permis aux Québécois jusqu'ici d'influencer leur propre économie.

Cooprix, c'est la solution!!!

Cooprix Rimouski, 333 Boul. René Lepage.

REÇU LE
16 DEC. 1974
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC